



Vivre le voisinage

Une approche psychosociologique des espaces collectifs de distribution

Recherche de troisième cycle
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-la-Villette
Roman Schirmer, Montreuil-sous-Bois 2007

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	5
PRÉFACE	9
RÉFLEXIONS SUR LES ÉCHELLES DE TRAVAIL ?	17
LE TRAVAIL À “PETITE ÉCHELLE” : UN EXEMPLE – LA RÉSIDENTIALISATION	18
ORIGINES THÉORIQUES DE LA RÉSIDENTIALISATION	18
INTRODUCTION	21
LE VILLAGE – UN MODÈLE POSSIBLE ?	25
<i>Le village et l'immeuble collectif</i>	27
<i>Mobilité résidentielle</i>	27
<i>Mode de peuplement</i>	28
<i>Relations privés et familiales dans l'environnement proche</i>	29
<i>Echelle du groupement</i>	29
<i>Lieux exclusivement résidentiels, dépendance de pôles d'activité et de service</i>	29
<i>La communauté villageoise hier et aujourd'hui : intégration sociale et pression de groupe</i>	31
<i>Au village l'espace de liberté s'aménage</i>	32
RÉFLEXIONS SUR LES ÉCHELLES D'ASSOCIATION	34
<i>Les différentes échelles d'association d'individus et leur impact sur la posture mentale vis-à-vis d'autrui et sur les rapports sociaux opportuns</i>	34
<i>La distribution : un espace intermédiaire – un espace social</i>	39
IA LES ENJEUX DES RELATIONS DE VOISINAGE - QUELLES INTERACTIONS LES RENDENT POSSIBLE ? QUELLE POSTURE MENTALE À L'INTÉRIEUR DES ESPACES LES FACILITENT ?	41
FAMILIARITÉ.....	41
<i>Un espace public urbain nécessite une évaluation constante</i>	41
<i>Des rapports affectifs au sein d'espaces partagés avec des intimes</i>	42
<i>La mise en relation directe d'un espace personnel et de l'espace public très fréquenté</i>	42
<i>Prolongement de l'espace social public urbain jusque devant la porte ?</i>	43
<i>La familiarité avec les voisins place le logement dans un contexte plus certain</i>	43
<i>Familiarité avec les personnes qui partagent notre environnement habité : une forme d'intégration sociale</i>	45
INTÉGRATION SOCIALE.....	48
<i>Des relations de voisinage satisfaisants : un facteur pour le bien-être, une valeur sûre garantissant l'enracinement</i>	48
<i>Facteurs personnels pour la disponibilité à l'échange</i>	49
<i>Intégration sociale en ville : basculement des rapports aux lieux fréquentés par des personnes familières</i>	50
<i>Importance des lieux de sociabilité de proximité</i>	51
SOCIABILITÉ.....	54
<i>Occasions de rencontre proposée par des espaces de qualité : la recherche de sociabilité et la contrainte</i>	54
CONTRÔLE SOCIAL ET PRESSION DE GROUPE	56
<i>Autrefois, le village était le lieu de la seule intégration sociale</i>	56
SOLIDARITÉ : MAINTIEN DE LA CIVILITÉ, ENTRAIDE ET ASSISTANCE	58
SOCIALISATION :	58
<i>Relations de voisinage et éducation des enfants</i>	59
<i>Promiscuité et sociabilité</i>	60
INTÉRÊTS ET PRATIQUES PARTAGÉS	62
<i>Intérêt et pratiques partagées fondaient en bonne partie le lien entre habitants du village d'antan</i>	62
<i>Le progrès technique diminue la nécessité du partage – le lien entre habitants s'en trouve affaibli</i>	62
<i>Les lieux collectifs dédiés aux pratiques domestiques constituaient de très forts fédérateurs</i>	63
<i>Certains intérêts communs subsistent</i>	63
IB LA QUALITÉ DU RAPPORT AFFECTIF À L'ESPACE DÉPEND DE L'INTERACTION AVEC CEUX QUI PARTAGENT L'ESPACE AVEC NOUS	65

LA CONFIANCE ENVERS CEUX QUI PARTAGENT L'ESPACE : SUFFIT-ELLE À AVOIR CONFIANCE ENVERS L'ESPACE PARTAGÉ ?	65
<i>La méfiance : le résultat de la non-reconnaissance et de l'absence</i>	65
<i>L'échange établie une connaissance minimale</i>	66
<i>La confiance en ses occupants est insuffisante, elle nécessite leur présence</i>	66
<i>La présence assure un contrôle social</i>	67
<i>Intervention solidaire</i>	67
<i>Les espaces qui témoignent d'une appropriation forte imposent d'avantage leur respect : Place de la Mairie à Entrevennes</i>	68
<i>Clôture insuffisante – la connivence et la présence solidaire sont nécessaire</i>	69
IDENTITÉ : S'IDENTIFIER À L'ESPACE, S'IDENTIFIER AUX VOISINS	69
<i>Différence des espaces de distribution : situer notre logement</i>	69
<i>Absence d'éléments distinctifs au sein d'espaces monofonctionnels</i>	69
<i>L'identité collective reflétée par l'espace participe à la constitution de l'identité individuelle</i>	70
<i>Grands ensembles : personnalisation et différenciation face à la ville impossible</i>	70
II FORMES D'INTERACTION ET FORMES DE PRÉSENCE DE L'HABITANT AU SEIN DES ESPACES PARTAGÉS.....	73
SURVEILLANCE ET CONTRÔLE.....	73
<i>Surveillance et contrôle des espaces résidentiels : "espaces défendables"</i>	73
<i>Un regard suggéré par des dispositifs architecturaux</i>	77
<i>La surveillance n'est pas toujours exercée par la vue</i>	81
PRÉSENCE	83
<i>Formes de présence</i>	83
<i>Résumé des effets de la présence</i>	85
L'APPROPRIATION	87
<i>L'appropriation : définitions</i>	87
<i>Environnements appropriables</i>	88
<i>Appropriation et identité</i>	90
<i>Conditions psychologiques pour l'appropriation</i>	92
<i>Appropriation et interactions de voisinage</i>	92
<i>L'appropriation et le contrôle solidaire</i>	96
<i>L'appropriation : facteur et manifestation</i>	97
III DISPOSITIONS DE L'ESPACE DE DISTRIBUTION, DISPOSITIFS SPATIAUX, LA PRÉSENCE ET LA FAMILIARITÉ ENTRE HABITANTS	99
ÉCHELLES DE GROUPEMENT MISES EN PLACE PAR UN SYSTÈME DE DISTRIBUTION	101
<i>L'anonymat n'est pas qu'une question d'échelle</i>	101
<i>L'échelle et l'intériorité d'un espace</i>	107
<i>Les événements qui fournissent des occasions à la rencontre semblent être différents en fonction de l'échelle à laquelle elles rassemblent les habitants</i>	110
<i>L'absence de rapport visuel combiné à l'absence de surfaces pouvant être investi pour des pratiques : absence des habitants et des rencontres</i>	112
<i>Subdivision du groupe d'habitants opéré par un système de distribution</i>	114
CLÔTURE OU FRONTIÈRE SYMBOLIQUE	119
<i>Les frontières qui confèrent l'intériorité à une unité de voisinage</i>	121
<i>La co-visibilité des espaces de distribution</i>	124
PRÉSENCE DE L'HABITATION AU SEIN DE L'ESPACE COMMUN	125
<i>Frontières d'un logement</i>	125
LA PRÉSENCE DES HABITATIONS AU TRAVERS LEUR OUVERTURE/ FERMETURE.....	133
<i>Facteurs pour l'ouverture du logement sur l'espace de distribution</i>	133
<i>L'ouverture des habitations au village</i>	141
<i>L'ouverture du logement au sein de distributions hors d'air, hors d'eau</i>	150
PRÉSENCE AU TRAVERS DE SURFACES APPROPRIABLES ET UTILISABLES	165
<i>Rappel des enjeux de l'appropriation de l'espace collectif</i>	165
<i>L'appropriation au village</i>	168
<i>Conditions pour l'appropriation</i>	170
<i>L'appropriation des espaces de distribution</i>	172
<i>Facteurs favorables à l'investissement des espaces de distribution par des pratiques</i>	185
ESPACES QUI FAVORISENT LA RENCONTRE SANS IMPOSER LA PROXIMITÉ	189

<i>Lors des trajets</i>	189
<i>Lors d'activités communes vers lesquelles convergent les habitants pour un usage pratique</i>	193
CONCLUSION	205
BIBLIOGRAPHIE	213
<i>Evolution et histoire de l'habitat</i>	213
<i>Logement et ville</i>	214
<i>Espaces intermédiaires</i>	214
<i>Ecrits autour de bâtiments</i>	214
<i>Analyse sociologique de bâtiments</i>	214
<i>Sociologie de l'habitat</i>	215
<i>Psychologie</i>	215
TABLE DES ILLUSTRATIONS	217
ANNEXES	221
CONCEPTEURS	221
CORPUS INITIAL	222
CORPUS SUPPLÉMENTAIRE	222

Préface

La distribution d'un immeuble d'habitation collectif ne pose non seulement la question de la desserte des logements depuis la rue. Elle constitue également le cadre qui inscrit les relations de voisinage. Le voisinage peut être considéré comme le plus petit des échelons de mise en relation involontaire, selon lesquels est organisé l'espace urbain.

Un exemple en est la connaissance qu'on a de la structuration de l'habitat, dans son sens large, par échelons différents. Les échelons se caractérisent chacun par des rapports entre les individus, de structure, de nature et d'intensité différents. Ils nécessitent des pôles de convergences autour d'intérêts et d'aspirations différents. Malgré que ces connaissances sont en France déjà publiés depuis au moins le début des années 1950¹, ils ne semblent très souvent ne pas avoir été prises en compte ; ni dans la planification urbaine ni dans la conception du logement collectif.

Comme le montre Christian Moley², depuis la révolution industrielle, la recherche menée par les concepteurs de l'habitat ouvrier, toujours sous-tendue par la volonté de la plus grande rationalité économique, a fait évoluer l'habitat individuel groupé vers l'immeuble d'habitation collectif. Depuis le pavillon isolé, à travers les pavillons jumelés, puis regroupés en bandes ou par 4 et finalement superposée et desservies par coursives, couloirs ou noyau centraux, l'habitat, au travers les recherches menés notamment pour la construction de cités patronales, a lentement évolué vers la typologie de la barre et de la tour qui en France ont connu leur apogée lors de la reconstruction d'après-guerre.

Les grands ensembles sont au sommet de cette évolution qui regroupait de plus en plus d'habitations autour d'un même espace de distribution, souvent dépourvu de toute qualité, et au sein d'un même complexe de bâtiments.

Cette évolution vers la massification de la production du logement a été, dans l'après-guerre, soutenu par le gouvernement, notamment par le plan Courant (1951) qui était une réaction à l'urgence de produire rapidement un grand nombre de nouveaux logements. Partie de ces

¹ Paul-Henry Chombart de Lauwe, Paris et l'agglomération parisienne, Paris, P.U.F., in : M.Roncayolo et T.Paquot, Villes et civilisation urbaine, pp. 353-367

² Christian Moley, *L'immeuble en formation, genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires*, Liège, Mardaga, 1991, 192p

dispositions n'ont été abrogée qu'en mars 1973 par une circulaire signée par le ministre de l'équipement, Olivier Guichard, qui, entre autre, limite la taille des opérations à 1000 logements. Elle mettait fin aux ZUP, qui jusque là avaient vu la construction de grands ensembles pouvant atteindre une taille de 10.000 logements conçus par une seule maîtrise d'œuvre.

Cette évolution politique a été accompagnée par une remise en question de la société en général, par les mouvements de 68, qui concernait aussi l'enseignement de l'architecture aux Beaux-Arts. Elle excluait largement l'architecture domestique et la production du logement. Ses mouvements, soutenus par des architectes et urbanistes, comme par des intellectuels du domaine des sciences de l'homme, s'appuyaient sur une pensée critique qui avait vu sa naissance déjà au début des années 50.

Le souci d'améliorer la qualité de l'habitat a suscité la création du Plan Construction en 1969 : un programme de recherche interministériel surtout attaché au Ministère de l'équipement.

Il devait donner une place importante au logement au travers de recherches interdisciplinaires impliquant des chercheurs du domaine des sciences de l'homme. On cherchait, entre autre à vérifier, dans quelle mesure l'architecture pouvait influencer sur les usages.

C'est peu plus tard que les REX (réalisations expérimentales) ont vu le jour qui dans certains cas, faisait l'objet d'un suivi sociologique, pour évaluer l'appréhension des espaces par les habitants. Cependant, dans la majorité des cas, la recherche s'est concentrée sur l'évaluation de techniques de construction innovantes, notamment la préfabrication lourde, et n'était pas souvent orienté vers une évaluation des usages.

A l'intérieur même des CIAM qui depuis leur création en 1928 ont prôné une architecture et un urbanisme réduit à ses quatre fonctions primaires (circuler, habiter, travailler, se recréer), c'est opéré une remise en question.

Lewis Mumford pointait sur « *la négligence des organes politiques et culturel* » par les CIAM. Une critique comparable provenait de l'intérieur des CIAM même, quand en 1943, par exemple, Sert, Siegfried Giedion et Fernand Léger établissent leurs "*Neuf Points sur la Monumentalité*". Le manifeste expose le défaut que fait l'architecture moderne à exprimer "*l'esprit ou le sentiment collectif des temps modernes*". Les auteurs postulent « *la création de*

tels monuments architecturaux qui pourraient donner une forme à de tels sentiments, en tant que destination de l'évolution de l'architecture moderne. »³

Avec le CIAM 8, tenu en 1951 et intitulé "*The core of the town*", on cherche à compléter les quatre fonctions par une cinquième, sans que cela puisse trop compromettre le travail accompli depuis 1928.

La personnalité qui était largement impliqué dans la préparation du CIAM 8 et qui était l'auteur de la définition du "*urban core*", est l'urbaniste anglais Jacqueline Tyrewhitt⁴. Tyrewhitt avait étudié l'architecture à la AA⁵ et retourna dans les années 1930 à la AA *Planning School*, dont la direction était très marquée par les idées de Patrick Geddes.

Patrick Geddes (1854-1932) était biologiste de formation. « *Il étudia, toujours d'un point de vue évolutionniste, le devenir des communautés humaines* »⁶. Il était élève de T.Huxley et maître de Lewis Mumford.

« *Ouvert par les travaux des géographes français et la sociologie de Le Play* »⁷, « dans les années 1890, Geddes commençait à investiguer les dépendances mutuelles entre l'environnement physique d'une région géographique et la ville, à la fois en tant que constellation sociale et espace urbain »⁸.

Il interrogeait les relations entre espace et société ; la façon par laquelle l'organisation sociale détermine à la fois la création et l'usage d'un espace urbain. Les idées de ce précurseur des théories écologiques « *étaient à la fois très reconnues et largement enseignés au Royaume Uni dès les années 1940 et 1950* »⁹.

« *Depuis le début des années 1940, il était connu, du moins en Grande-Bretagne, que la ville moderne ne pourrait pas être adéquatement comprise et remodelée sans considérer l'organisations sociales d'une ville.* »¹⁰

³ Volker M. Welter , « *In-between space and society ; On some British roots of Team 10's urban thought in the 1950s* »,p259, in Max Risselda, Dirk van den Heuvel (Eds.), ***Team 10 1953-81, In search of a utopia of the present***, Rotterdam, NAI Publishers, 2000, 370 p. (traduit de l'anglais)

⁴ Elle était présidente du groupe MARS à partir de 1949, depuis 1941, responsable de l'association APPR (Association for Planning and Regional Reconstruction)

⁵ Architectural Association à Londres

⁶ Françoise Choay, ***L'urbanisme – Utopies et réalités – une anthologie***, 1965, Editions du Seuil, Paris, p.345

⁷ *ibidem*

⁸ Volker M. Welter, Op. Cit. , p.258

⁹ *Ibidem* p. 259

¹⁰ *Ibidem* p.259

De même qu'en France, Chombart de Lauwe¹¹ insiste dès 1952 sur la nécessité de la prise en compte de l'ordre social lors de la conception du logement et de la ville. Il importe peut-être de savoir qu'il était stationné à Londres lors de la guerre.

Le *Team 10* qui regroupe les personnalités en charge de préparer le *CIAM 10* à Dubrovnik en 1956, est le premier groupe, interne aux *CIAM*, à vouloir rompre avec l'approche uniquement fonctionnaliste que prônait les *CIAM*. Il ne remettait pas en question la totalité du travail effectué depuis 1928, mais ils étaient unis par la conviction, qu'il fallait prendre en compte les rapports humains lors de la conception de l'habitat. Certains points de la Charte d'Athènes étaient en contradiction avec leurs convictions, notamment celui qui présente le concept du zoning et de la séparation des fonctions urbaines.

Ces membres anglais, Alison et Peter Smithon, sont particulièrement saillant par leur activité. Ils s'appuyaient sur les théories de Geddes, tout en les réinterprétant.

Lors du *CIAM10*, ils montraient une réinterprétation (fig1) de la *Valley Section* de Geddes.

Ce qui chez Geddes n'était qu'une interrogation sur les relations entre l'espace et les différentes formes de l'activité humaines à été réinterprété de trois façons par le TeamX : en tant que « *structure sociale de la société* », en tant que « *modèle pour une intervention architecturale basée sur cette structure* » et en tant qu' « *outil conceptuel* ».

Avec ce schéma ils introduisent le concept des *échelles d'association* (*scales of association*) : les échelles vers lesquelles convergent et suivant lesquelles se regroupent les hommes, suivant des échanges, une structure des rapports et leur forme d'établissement dans l'espace, qui sont propres à chacune.

Un autre schéma indique une subdivision, de l'espace urbain lui-même, en espaces sociaux d'échelle différente qui suscitent chacun leurs rapports potentiels avec autrui.

¹¹ Op. cit.

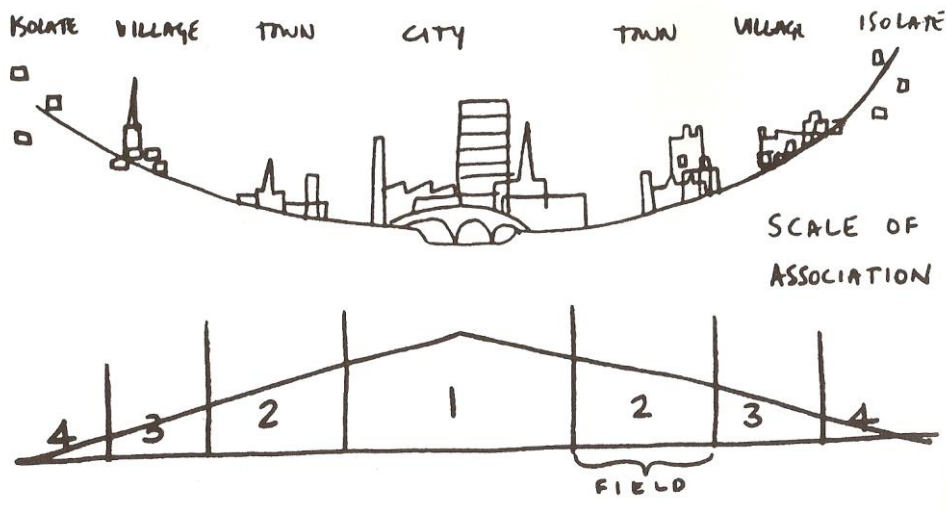


Fig1 : Réinterprétation de la Valley Section
 Manifeste de Doorn, Team 10, 1954

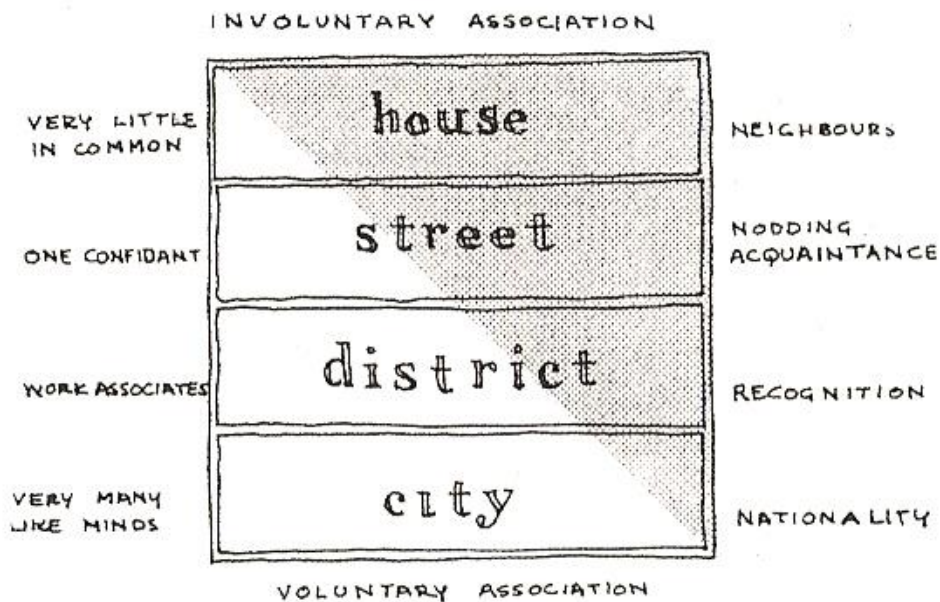


Fig2 Analyse de l'ordre socio-spatial de l'environnement urbain,
 Manifeste de Doorn, 1954

Le seul projet de logement réalisé par les Smithons, qui apparaît comme réinterprétation matérielle de ses théories est le complexe de 210 logements sociaux pour 700 habitants de *Robin Hood Gardens*, qui faisait suite à leur projet non réalisé de *Golden Lane*. Le site est enserré sur ces trois côtés par des voies au trafic automobile particulièrement dense. C'est avec ce projet que les Smithon réalisent leur concept, déjà développé 20 ans auparavant pour *Golden Lane*, de la "rue suspendue". Ils espéraient la voir investie « par les jeux d'enfant et les discussions entre voisins, tel que le montre une rue traditionnelle. Malheureusement *Robin Hood Gardens* était marqué par le chômage et un taux de criminalité élevé ».¹² Cette critique semble sous-entendre un rapport entre chômage, taux de criminalité et l'architecture du bâtiment. Une causalité est difficilement admissible pour tout lecteur critique. On peut cependant admettre que la "rue en l'air" n'ai jamais été animée par la vie escomptée.

Par ailleurs, ce bâtiment a suscité de « *larges critiques à la fois de l'intérieur du Team X que de l'extérieur.* » Van Eyck, par exemple, dépréciait le résultat en caractérisant le projet de « sinistre ».

L'impacte de cet espace que l'on pourrait éventuellement supposer sur le bien-être des habitants, c'est celui de l'absence d'une vie sociale tel que l'on peut l'imaginer dans une "rue traditionnelle" qui n'y est pas garantie, ni par les coursives, ni par l'environnement.

Comment ces "rues en l'air" auraient pu instaurer une convivialité semblable à celle de son modèle alors que la seule chose qu'elle a en commun avec cette dernière, est sa fonction de déserte à l'air libre ? On peut y deviner la présence que très occasionnelle de ces habitants.

Les coursives ouvrent sur un environnement désuet et n'invitent par aucun aménagement de s'y tenir. Un sas sépare la pièce à vivre d'une coursive qui ne différencie aucune surface du passage pouvant être investie. La vie domestique ne risque pas de s'étendre spontanément sur le dehors, à travers un sas qui ici pourtant semble indispensable pour protéger les intérieurs du passage directement devant la baie vitrée qui le sépare. Est-ce que l'on irait, n'est qu suspendre un linge dans une rue ou il n'y a pas un endroit qui est réservé du passage ? Est-ce que, en faisant la cuisine, on irait mettre une marmite dehors pour la laisser se refroidir alors qu'on doit la poser devant la porte du voisin ? Est-ce qu'on irait s'installer sur une coursive alors que l'environnement qu'elle nous offre n'a pas de qualité ? Est-ce que nous installerions-nous dehors rien que pour attendre notre voisin, afin d'échanger avec lui ? A quelle occasion est-ce que on le croiserait pour converser avec lui ? En quoi consistait le rêve de la vie qui devait se réaliser ici ? La question des usages et pratiques a-t-elle été posée ?

¹² <http://www.designmuseum.org/design/alison-peter-smithson> (juin 2006)

Fig 3

La “rue en l’air“ du Robin Hood Gardens Housing Estate dans son environnement.



Fig 4

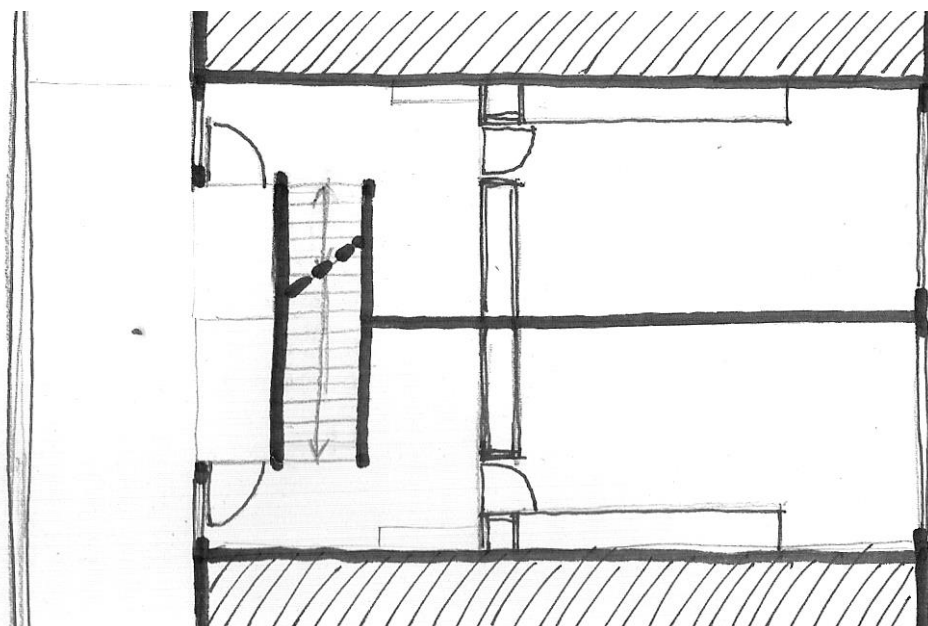
Une des entrées jumelées montrant les baies vitrées qui donnent sur le sas d’entrée



Fig 5

Plan schématique
1/100^{ème}

Niveau d’accès d’une
des typologies de
duplex chevauché
Coursive d’accès,
Sas d’entrée et escalier
d’accès aux chambres,
Pièce à vivre intégrant
la cuisine



Un autre membre du *Team 10*, l'architecte et enseignant à la TU Delft, Herman Hertzberger, a davantage travaillé à petite échelle. Au travers de son travail théorique¹³ et de ces projets ressort la préoccupation pour les relations de voisinage.

Les nombreuses opérations d'habitat social, réalisées par Hertzberger, ressortent par les relations sociales qui s'y sont installées entre les voisins et par la vie qu'on peut y observer dans les espaces communs.

Fig. 6

Une rue de quartier ouvrier au 19^{ème} siècle

Ici Hertzberger nous montre sous quelle forme la vie s'est étendue sur une ruelle.

On perçoit clairement que les objets qui permettent d'y prendre place se rangent en l'absence du propriétaire sur le trottoir qui ici est préservé du passage.

Les logements de l'époque étaient très exigus, la vie aujourd'hui ne s'étendrait pas aussi abondamment sur l'extérieur

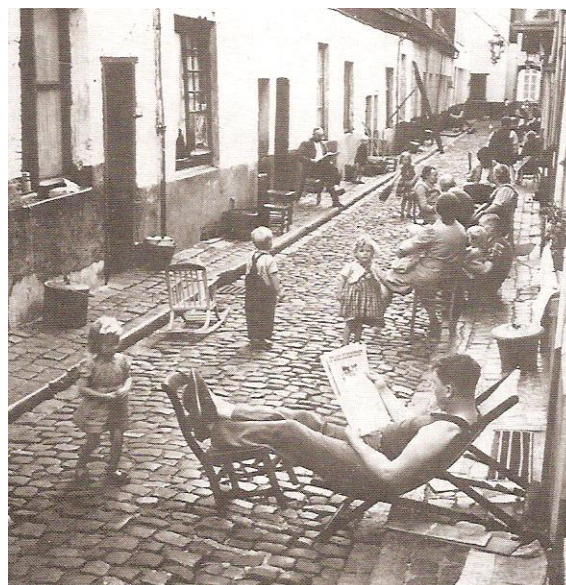


Fig.7

Herman Hertzberger,
Haarlemmer Houttuinen
Housing



¹³ Herman Hertzberger, *Lessons for Students in Architecture*, 010 Publishers, Rotterdam, 1991, réédit.2005 (format poche)

Réflexions sur les échelles de travail ?

D'après ma connaissance des villes allemandes, je ne peux qu'estimer que la politique urbaine y a beaucoup moins favorisée la ségrégation territoriale des populations socialement et ethniquement différentes, comme cela a, peut-être involontairement, été fait en France à travers la création de 195 ZUP, en périphérie des villes, entre 1959 et 1967.

Celles-ci étaient souvent privées de tout équipement, commerce et service de proximité, loin des centres culturellement et socialement valorisant et dans un bâti de très faible qualité. L'ensemble de ces facteurs, a eu comme conséquence que les classes moyennes et supérieures qui avaient les moyens financiers, ont désertées les lieux. La ségrégation territoriale de ces ensembles de logements s'est alors transformée en ségrégation sociale.

Mais qui porte alors la responsabilité pour les problèmes sociaux liés à l'espace, les instances politiques et les urbanistes qui par la programmation quantitative et qualitative, la situation et l'élaboration de plans d'ensemble organisent le cadre de vie des habitants à grande échelle ou les architectes qui, bien que soumis à des normes et à la programmation, sont seuls responsables de l'élaboration du cadre de vie à petite échelle ?

Bien sûr qu'il n'est pas envisageable de résoudre les problèmes sociaux à l'intérieur des quartiers "difficiles", des cités et des grands ensembles sans remédier aux problèmes au niveau des agglomérations. D'une part il faut considérer les disparités à l'échelle d'une agglomération, d'une ville ou d'un quartier en particulier, l'absence d'offres d'activité culturelle, commerciale ou de loisir qui peuvent contribuer à instruire, divertir et fédérer les populations, ainsi que les décisions politiques et les dynamiques économiques qui dépendent de ces dernières.

D'autre part, le travail à petite échelle qui concerne l'environnement immédiat d'une habitation, est certainement tout aussi important. Toutes les échelles sont imbriquées, depuis la plus petite, le voisinage, jusqu'à la plus grande. Le climat social qui règne dans l'une d'entre-elles influence forcément celui qui s'est établi à d'autres échelles.

La seule conclusion qu'on peut en tirer c'est qu'il faut autant travailler à l'échelle de l'agglomération entière qu'à l'échelle du voisinage et même du ménage. Les espaces qui concernent les deux dernières relèvent, malgré la contrainte des règlements et malgré une programmation parfois défailante, principalement de la responsabilité de l'architecte.

Le travail à “petite échelle“ : un exemple – la résidentialisation

La résidentialisation est un exemple de travail à l'échelle de l'immeuble ou du groupe d'immeubles. Bien que, souvent appliquée aux anciennes ZUP, elle concerne une population tellement important qu'il faut la voir presque comme une requalification de quartier.

Avec la résidentialisation, « *néologisme apparu au début des années 1990* »¹⁴, on tente de requalifier les espaces collectifs, et que rarement les espaces publics alentours, notamment des grands ensembles.

La résidentialisation, cependant, s'est fondé essentiellement sur une pensée sécuritaire qui s'appuie sur la surveillance et le contrôle d'un côté, sur la clôture et la privatisation des espaces communs de l'autre. Le premier article de presse sur la résidentialisation, paru en 1992, par exemple, aurait été écrit par un commissaire de police.¹⁵

Est-ce qu'on ne s'y attaque pas plus aux symptômes, plutôt qu'à la cause d'une pathologie ? Et, ce qui est plus redoutable ; ce traitement n'est-il pas susceptible d'aggraver ses causes ?

Origines théoriques de la résidentialisation

La résidentialisation cherche à accorder la possibilité aux habitants de mieux contrôler les espaces résidentiels. Suivant le modèle des *gated communitys* américaines, elle cherche curieusement à résoudre un problème, entre autre, d'une mauvaise intégration urbaine et d'une faible cohérence sociale des habitants à l'intérieur des ensembles résidentiels par, respectivement, la création d'entités spatiales repliées sur elles-mêmes et la suppression des espaces communs, lieux de la rencontre potentiellement fédératrice.

Les objectifs de la résidentialisation semblent souvent incohérents : La surveillance est-elle suffisante si l'entente entre les voisins n'est pas suffisante pour s'opposer solidairement à d'éventuels troubles. Le contrôle peut-il être efficace tant qu'il y a méconnaissance entre les habitants d'un même immeuble ? La clôture "brutale", souvent sous forme de grilles, d'autant plus qu'elle suscite, dans bien des cas, l'opposition des habitants, n'est elle pas davantage provocation, qu'un réel obstacle face à de potentiels "intrus" ? Comment la clôture au moyen de grilles et de grillages, pourrait elle participer à requalifier l'espace urbain, à l'animer, à en

¹⁴ Dictionnaire du logement et de l'habitat, Armand Colin, Paris, 2002, p. 376

¹⁵ Florine Ballif, Séminaire du 22 novembre 2005 (citation orale)

favoriser l'usage ? La privatisation des espaces communs, bien qu'elle assigne clairement la responsabilité de leur entretien à leurs "propriétaires", ce qui arrange les bailleurs, ne soustrait-elle pas d'avantage les espace de rencontre aux habitants, plutôt que de les requalifier et de les activer ? Un espace, même clôturé, inséré dans un environnement incertain, collectif ou public, sera-t-il vraiment approprié et entretenu par ses occupants ?

Finalement, n'est-ce pas l'absence de relations de voisinage, l'absence de rencontres entre voisins, voire parfois la méconnaissance totale des voisins et donc l'absence de solidarité, de sociabilité, l'absence de relations entre voisins dont le rétablissement permettrait d'avoir une meilleure emprise sur la socialisation des plus jeunes, l'absence de lieux d'activité pour les plus jeunes qui permettrait à un groupe solidaire de les encadrer, qui sont à l'origine des maux ?

Rares sont les opérations de requalification de ensembles de logement qui posent la question : « comment faire la ville avec du logement »¹⁶, qui favorisent une économie locale, qui créent des pôles d'attraction pour la population des quartiers des alentours pour rompre les frontières invisibles qui encerclent ses territoires de l'exclusion.

Rares sont également les opérations de construction et de requalification de logement qui cherchent à valoriser les relations de voisinage en leur proposant un cadre propice.

L'attitude prédominante chez les concepteurs et chez les maîtres d'ouvrage semble être la peur ; la peur de relations de voisinage conflictuelles qui conduiraient à l'abandon des parties communes, à des dégradations coûteuses et dévalorisantes ; la peur d'un environnement urbain potentiellement hostile. Les choix qui en résultent consistent souvent en la réduction des parties communes et la clôture face à la ville ; pour que les habitants restent derrière leur porte blindée et les "étrangers" devant la grille.

¹⁶ Roland Castro et Sophie Denissof, [Re]Modeler – Métamorphoser, Editions Le Moniteur, Paris, 2005

Introduction

Un aspect très important du travail de Jane Jacobs, la rencontre et la communication fortuite « *qui finit par instaurer ce climat de respect et de confiance dont l'absence est catastrophique pour une rue* »¹⁷, semble avoir disparu au cours des recherches successives menées, depuis Newman jusqu'à Coleman, qui à la fois, semblent inspirer, consciemment ou inconsciemment, nombre d'opérations de logement collectif et influent sur la législation anglaise et française.

La recherche de ce climat de respect et de confiance, selon Jacobs elle-même, ne pourra pas être « *institutionnalisée* »¹⁸. On peut pourtant se poser la question, de savoir, comment les espaces de distributions, d'un immeuble d'habitation, peuvent favoriser la rencontre et la connaissance entre ses habitants. Ces espaces communs sont les premiers à mettre en relation les habitations entre-elles et les habitants entre eux. Ils fournissent le cadre où peuvent s'établir les relations qui fondent l'existence du voisinage en tant que groupe social.

C'est essentiellement pour répondre à cette question que les espaces de distribution font l'objet de ce travail. La question ici, c'est d'une part de déterminer les configurations des espaces de distribution qui occasionnent les évènements à la base des rapports sociaux entre voisins. D'autre part il s'agit de comprendre, quelles caractéristiques spatiales sont défavorables au développement d'une attitude de repli de l'habitant.

Les recherches qui, à ma connaissance, ont contribuées à élucider la question, sont essentiellement l'œuvre de sociologues qui n'apparaissent qu'au début des années 1980. Les recherches en question sont d'une part les suivis effectués par des sociologues dans le cadre des REX. Parmi elles on trouve celles qui m'ont guidées dans ce travail : Natali, Fayolle et Vourc'h (REX Nemausus), Daubigny et Perianez (REX Anselme-Hermet à St Ouen, REX Nemausus, Bezons, Tours), Barbe et Duclent (135, rue de l'Ourcq).

D'autre part des travaux de sociologues qui s'interrogent plus globalement sur la qualité d'usage du logement, notamment ceux de Monique Eleb et de Jean-Michel Léger.

¹⁷ Jane Jacobs, *Death and Life of great American Cities* cité par Françoise Choay, Op. Cit., p.370

¹⁸ ibidem

Je m'efforce, ici, de mettre en place une démarche, partant des rapports de voisinage possibles, souhaitables ou redoutables, pour aboutir aux qualités spatiales et architecturales qui leur sont favorables/défavorables. Ce ne sont pas des dispositifs que je cherche à déterminer ici. Je questionne des principes et caractéristiques de l'espace pratiqué qui mettent en relation les individus, notamment les habitants, à différents niveaux.

La faveur d'un espace en ce sens, ne se traduit pas forcément par un déterminisme de l'espace sur le comportement mais plutôt par les situations qu'il occasionne, rend possible/impossibles, par sa qualité en tant que support d'expression et de porteur de symboliques sous-tendues de l'imaginaire social.

Dans le projet architectural et urbain, on part d'intentions. Ces intentions ne devraient pas se résumer à la morphologie de l'espace que l'on souhaite créer, ni trop dépendre de typologies préétablies, mais plutôt de la vie que l'on souhaite y voir fleurir.

Une démarche analytique qui part des besoins et rapports humains, pourra, sans pour autant établir des "recettes de cuisine", beaucoup plus aisément être intégrée au travail de conception. La démarche dans l'autre sens, nous conduit facilement à "rester assis" sur des typologies approuvées. La souplesse de la pensée pouvant conduire à des réponses adaptées, en fonctions des facteurs dépendant de la situation particulière à chaque projet, se trouve favorisé dans le cas où nous pouvons considérer les différents objectifs et facteurs le plus distinctement possible. Si, à chaque objectif nous pouvons séparément donner plusieurs réponses, la conception saura mieux leur correspondre que si on applique, consciemment comme inconsciemment, des typologies approuvées dont nous connaissons la somme de qualités.

L'approche analytique, partant du besoin pour évoluer vers une situation, est plus propre à l'architecture, tandis que celle partant d'une situation est celle qui correspond à la sociologie.

Les fondements des mécanismes susceptibles de favoriser les relations de voisinage et l'intégration sociale de l'habitant sont élucidées par la microsociologie, la psychosociologie et la psychanalyse. La prise de connaissance de quelques notions développées par ces disciplines y paraît indispensable. Ce travail s'appuie sur des travaux de recherches menés dans ces domaines afin d'en isoler les facteurs qui peuvent être sensibles dans l'espace.

Dans un premier temps, j'ai cherché à ramener les besoins et attentes de l'individu face aux relations et espaces de voisinage aux interactions qui les rendent possibles. Dans un deuxième temps, je cherche à ramener ces interactions à leur manifestation dans l'espace. Finalement, dans un troisième temps, je cherche à déterminer quelles caractéristiques spatiales permettent à ses manifestations et interactions d'avoir lieu.

Déceler le facteur espace nécessite de se confronter aux autres facteurs. Le mode de peuplement, la mobilité résidentielle, la mixité sociale et culturelle, l'importance de l'environnement extérieur, pour nommer les plus cités, sont des facteurs dont il faut tenir compte dans l'analyse des espaces en vue de déceler leurs capacité à établir un lien entre les individus qui constituent une population précise et qui habite un environnement donné.

En dehors des références théoriques énoncées, je m'appuie sur l'expérience de ma propre vie : notamment celle qui concerne un petit village isolé de 162 habitants.

La comparaison du village à l'immeuble urbain n'est ni possible, ni souhaitée. Il me sert de référence. Je m'intéresse aux interactions à la fois des habitants entre eux et leur interaction avec l'espace en termes, d'occasions offertes par l'espace. La population villageoise s'oppose, bien entendu en bien des points, aux populations d'immeubles d'habitation. Une population qui, de part sa composition et de part ses caractéristiques, est davantage susceptibles de favoriser des relations opportunes et d'échange, ne peut que me servir, dans la mesure où il rend les occasions proposées par l'espace encore plus lisibles.

Bien qu'il s'agisse d'un espace public de très petite échelle, c'est avant tout un espace exclusivement résidentiel.

Les rapports de voisinage au sein d'un immeuble d'habitation, ne s'apparentent-ils pas davantage à des rapports publics propres à leur échelle ?

Le village – Un modèle possible ?

Une référence concrète permet parfois de mieux appréhender les choses et d'éviter de se perdre dans des idées préconçues, des concepts mal compris ou pas assez clairement définies.

Pour avoir une référence concrète, je m'appuie sur l'exemple d'un village où j'ai vécu et vers lequel je retourne toujours. Entrevennes, un village de 162 habitants, isolé sur un monticule des Alpes-de-Haute-Provence.



Fig.8 Le village d'Entrevennes dans son environnement

L'autre raison pour laquelle je choisis ce village, c'est que je le considère comme un modèle, c'est-à-dire qu'il ne présente pas de "disfonctionnement" majeurs.

J'y ai observé ce qui caractérise les rapports publics et opportuns : comment l'espace leur fournit des occasions ?

A la fin des années 1950, la référence à l'architecture vernaculaire a fréquemment été utilisée par les architectes : les membres du Team X : les Smithon, Erskin (un membre distant), Hertzberger ; et plus tard les Français comme Druel, Devillers et Paurd y ont fait référence.

Les observations faites dans l'architecture vernaculaire ne peuvent que difficilement s'appliquer directement à un immeuble ou espace urbain. C'est autant le danger que l'intérêt

d'une telle source. D'une part la comparaison avec le contexte urbain nécessite la plus grande prudence, d'autre part, on peut y faire l'observation d'espaces qui sont plus directement générés par les besoins et usages.

On peut y reconnaître des principes de fonctionnement sans pour autant pouvoir reprendre leur formalisation.

Entrevennes est un village abritant une population de taille comparable à un immeuble d'habitation. Il peut éventuellement nous renseigner sur la relation entre les usages et les occasions que propose un espace et les interactions qu'ils sont susceptibles de favoriser.

Le village et l'immeuble collectif

La comparaison d'un village et d'un immeuble d'habitation en milieu urbain ou périurbain paraît à priori difficile. Nombreuses sont les caractéristiques qui opposent à la fois la population à la fois l'environnement du village à celui et celle de l'immeuble d'habitation collectif en milieu urbain.

Mobilité résidentielle

Le logement locatif, et à plus forte raison le logement social, souvent, abrite des populations à forte mobilité résidentielle. Le séjour des ménages n'est souvent qu'une étape dans la carrière résidentielle des occupants.

Pour les petits villages en général et à Entrevennes en particulier, la mobilité résidentielle est très faible. Certaines familles y habitent depuis des générations. Bien que les derniers constituent une petite minorité, l'installation au village est généralement de longue durée. 63.2% des habitants sont propriétaires de leur habitation et 19.1 % sont logés gratuitement (chez des membres de famille) et seulement 17.6% habitent en location.

Il existe de nombreux ensembles de logement social où les gens souhaitent rester, bien que la pérennité de l'installation n'ait pas été prévue dès l'aménagement. L'opération Anselme-Hermet à Saint-Ouen et l'opération 135, rue de l'Ourcq en sont des exemples. Je

Une situation de passage est moins favorable à un investissement vis-à-vis des espaces habités et vis-à-vis du voisinage que lorsque l'occupation des lieux est prévue à plus long terme ou que les habitants sont les propriétaires de leur logement.

Les arguments avancés lors d'entretiens avec les habitants d'immeubles, quant à leur motivation de rester, sont souvent d'ordre pratique. Le logement correspond à leurs attentes, l'environnement leur propose les services de proximité dont ils ont besoin, ils ne sont pas trop éloignés de leur lieu de travail ou d'activité et le lieu est bien desservi par les transports en commun...

La satisfaction par les relations entretenues ou s à l'intérieur du voisinage ne constituent que rarement un argument qui justifierait la volonté de rester. Cet argument est avancé lorsque les relations sont ressenties particulièrement positivement ou au contraire lorsqu'elles se

résumé à un rapport conflictuel. Dans le dernier cas elles peuvent prendre un poids important lors de la décision de quitter les lieux.

Il reste ambigu de savoir si la mobilité résidentielle est une cause ou une conséquence de l'approfondissement des relations de voisinage.

Elle peut être une cause pour un déménagement. De mauvaises relations de voisinage peuvent motiver un départ. Dans d'autres cas, les gens restent parce que ils se sont habitués un environnement social apprécié.

Il est certain que la durée de l'établissement en un lieu donne le temps aux relations de se mettre en place. Elle est donc certainement aussi une cause.

L'engagement sera plus grand, l'intérêt porté à ceux qui avec nous habitent un lieu plus important, à mesure que nous envisageons d'y rester. L'individu est alors plus engagé à construire et à améliorer sa situation résidentielle qui passe aussi par l'entretien de relations de voisinage positives. La situation au village est certainement plus favorable à un engagement vis-à-vis des lieux et des voisins.

Mode de peuplement

Le logement social constitue souvent un lieu d'habitation plus ou moins imposée. Les locataires n'ont souvent pas choisi d'habiter là, mais ils ont plutôt accepté une des rares offres qui leur a été soumise. Leur aménagement ne relève pas de leur propre initiative. Voilà, un autre point qui oppose les habitants du logement social aux habitants d'un petit village qui ont soit choisi leur lieu, soit y ont grandi.

Il semble évident qu'une situation qui relève d'une initiative propre, d'un choix personnel est généralement mieux assumée par l'individu.

Au moment où nous décidons d'habiter le village, nous nous engageons vis-à-vis de notre lieu personnel ainsi que vis-à-vis des espaces que nous partageons avec les autres. Si, cependant, on nous assigne un appartement dans un immeuble, nous pouvons alors plus facilement rejeter quelque responsabilité vis-à-vis des espaces qui nous ont été imposés et cela à plus forte raison si nous sommes insatisfaits de notre situation ou que nous nous sentons défavorisés.

Relations privés et familiales dans l'environnement proche

A Entrevennes, une partie des habitants ont un ou plusieurs parents qui habitent le village. Les relations familiales préexistantes et d'autres relations interpersonnelles qui ont pu s'établir dans le temps rendent la comparaison avec un immeuble de logement, notamment locatif et social difficile.

Non seulement, ils n'y préexistent généralement pas de liens entre habitants, mais souvent la population est très hétérogène ; de provenance, d'origine sociale, culturelle et ethnique différente.

Echelle du groupement

Entrevennes compte à ce jour 163 habitants répartis sur 68 habitations. En termes d'échelle de groupement cela correspond environ à un immeuble tel que celui dessiné par Bernard Paurd à Evry, composé de 64 logements (environ 192 habitants) ou l'opération du 135, rue de l'Ourcq dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, dessiné par Levy et Maisonhaute, comportant 76 habitations (maximum de 227 habitants).

Lieux exclusivement résidentiels, dépendance de pôles d'activité et de service

On peut oser le rapprochement d'un petit village tel que Entrevennes et un immeuble d'habitation en milieu urbain où périurbain en ce qui concerne la multiplicité des pôles auxquelles les deux sont liés à travers l'activité de leurs occupants.

Les deux regroupent des habitations autour de lieu exclusivement résidentiel. Ils servent de point de chute et de point de départ aux migrations vers les pôles auxquelles les habitants sont liés par leurs activités respectives.

Les pôles font converger des individus autour d'intérêts communs et proposent, dans bien des cas, des lieux d'intégration sociale. Autour de ses pôles se constituent des groupes qui fonctionnent indépendamment du groupe résidentiel auquel l'habitant peut être intégré si celui-ci constitue un groupe social d'une certaine cohérence.

Les activités qui pourraient animer l'espace public du village relèvent essentiellement des relations de voisinage. Le pôle qui regroupe les rares activités publiques, le bar, l'école primaire à classe unique le terrain de "pétanque" et une salle polyvalent se trouve déporté sur

la périphérie du village. Il y a au village que très peu d'offres d'activité ce qui, pour répondre à leurs besoins d'échanges, devraient les rendre plus disponibles au voisinage.

La communauté villageoise hier et aujourd'hui : intégration sociale et pression de groupe

Georg Simmel qualifie « les groupes relativement petits »¹⁹ de clôturés. Cette « solide clôture » est-elle dans l'espace ou dans l'esprit des membres ?

La relation entre les deux semble sous-tendre son discours, bien qu'il développe la clôture avant tout comme l'attitude de fermeture à l'indifférence et d'intolérance vis-à-vis de ceux qui ne partagent pas les mêmes valeurs.

L'intolérance vis-à-vis de la différence sous-entend le partage de valeurs en commun, c'est-à-dire une certaine familiarité des esprits. Le partage de valeurs, d'intérêts semble être ici le liant spirituel qui font du groupe une communauté.

Le concept de « communauté »²⁰ comprend un groupe de personnes qui sont liées entre eux par des échanges matériels et/ou spirituels. « Collectivité »²¹, cependant, est un terme plus général qui ne comprend ni forcément le partage d'idées, d'intérêts, d'une pensée, ni la conscience d'une appartenance chez les membres du groupe.

Le petit village traditionnel incarne à la fois l'image de la communauté bucolique où chacun est intégré solidement, à la fois il est connoté de l'esprit conservateur et intolérant qui étouffe notamment ceux qui ne se conforment pas aux normes établies.

Aujourd'hui, même les villages les plus reculés ne constituent plus des microcosmes isolés, fonctionnant pour eux-mêmes et par eux-mêmes. L'activité économique s'est, pour l'essentiel,

¹⁹ Georg Simmel, *Métropoles et mentalité*, 1903 in M.Roncayolo et T.Paquot (Eds), 1992 p. 306

²⁰ Petit Robert : « **Communauté** n.f. (1283 ; de commun) 1° groupe social dans les membres vivent ensemble ou ont des biens, des intérêts communs. V. **Collectivité, corps**. Communauté de travail. V. **association, corporation**. Communauté nationale. V. **État, nation, patrie**. Appartenir à la même communauté. 2° (1538) Groupe de religieux qui vivent ensemble et observent des règles ascétiques et mystiques. V. **Congrégation, ordre**. Communauté de moines, de chanoines. Les règles, la règle d'une communauté. Vie de communauté. - par extension la maison religieuse où vit une communauté. V. **Cloître, couvent, monastère**. Visiter la communauté. 3° (droit XVIe siècle) communauté entre époux : régime matrimonial dans lequel tout ou parties des biens des époux sont communs. - par extension l'ensemble des biens composant la masse commune (opposés à bien « propres ») »

« 4° État, caractère de ce qui est commun. Communauté de goût, de vue. V. **Accord, affinité, unanimité, unité**. « Une communauté d'idées, d'intérêt, d'affection, de souvenirs et d'espérance » »

²¹ Petit Robert : « **Collectivité** n.f. (1849 ; de collectif). 1° Ensemble d'individus groupés naturellement ou pour atteindre un but commun. V. **Communauté, groupe, société**. La collectivité nationale. V. Nation. Les collectivités professionnelles. V. **Association, syndicat**. 2° spécialement circonscription administrative dotée de la personnalité morale. Le budget des collectivités locales. Antonyme : individu.

déplacée vers des pôles d'agglomération dont l'échelle et la position centrale suffisent à leur maintien. Les plus petits villages se trouvent ainsi souvent totalement vidés de leurs activités et services. Ils ne constituent plus que les satellites résidentiels très dépendants des pôles qui font converger l'activité aux différentes échelles.

L'évolution des moyens de transport et la grande échelle de production, de distribution des marchandises et de services qui est désormais la seule concurrentielle, ont rendu possible, et imposé cette évolution.

Le village d'Entrevennes en est un exemple. Les villages continuent à contenir leurs groupes qui ne sont désormais liés plus que par l'activité para résidentielle.

La forte interdépendance et les nombreux échanges avec l'extérieur ont profondément transformé l'intensité et la nature du lien entre les habitants. Le petit village d'aujourd'hui ne ressemble plus guère, au niveau de la structure des relations sociales qui le caractérisent, au petit village d'il y a un siècle tel qu'a pu l'observer Simmel.

Ses habitants travaillent et recourent aux services proposés au sein de pôles régionaux suffisamment amples. L'individu ne se trouve alors plus uniquement intégré au groupe villageois mais chaque individu entretient des relations importantes avec l'extérieur. De cette façon, les individus se trouvent intégrés dans un ou plusieurs autres groupes qui s'établissent autour des pôles de convergence.

Le lien communautaire propre au village d'autrefois se trouve considérablement affaibli parallèlement qu'il participe de l'ouverture d'esprit de ses membres.

Cependant, l'individu demeure intégré au groupe constitué par le village. Il a, pourtant, plus de choix concernant l'ampleur des rapports qu'il y entretient et par conséquent il peut réguler leur impact sur sa vie privée. Les activités communes qui autrefois le liaient solidement au groupe ont disparu : la messe, les pratiques domestiques autour d'équipements communs comme le four, le lavoir, les activités professionnelles etc.

Au village l'espace de liberté s'aménage

Les petits villages traditionnels, les petits groupements en général, s'ils sont trop renfermés sur eux-mêmes en ce qui concerne rapports et échanges, sont réputés pour la restriction qu'ils

apportent à la liberté individuelle. Tel que décrit par Simmel, ils admettent le développement personnel que dans les limites de ce qui est concevable pour le groupe.

Avant que se soient développés les moyens de transport, les rapports sociaux des villageois se limitaient pour l'essentiel au village. Les pratiques communes y étaient favorisées, ce qui contribuait certainement à l'entretien d'une réelle conscience collective, d'un sentiment d'appartenance, d'une intégration sociale au groupe. La répétition et exclusivité de ces pratiques dans un cercle restreint contribuaient de façon importante à constituer une communauté.

Parallèlement, la restriction des activités au cercle de ceux qui en même temps partagent notre lieu de vie, l'exclusivité des rapports sociaux, l'unicité de l'intégration sociale au sein de cette même sphère, rendait l'observation et le jugement de l'ensemble de nos activités à la fois omniprésentes, à la fois donnait à ce jugement beaucoup de poids. L'évaluation de notre intégration, l'existence sociale, reposait sur un seul cercle qui était parallèlement le seul cadre pour nos activités. La vie publique entière se déroulait dans un espace communautaire.

Aujourd'hui, avec l'éclosion d'autres territoires extérieurs au village, que ceux-ci soient liés à des activités professionnelles, de loisirs ou à d'autres services proposés, l'habitant du village s'est libéré d'une bonne partie de ce contrôle autrefois trop présent. Son jugement ne repose plus uniquement sur ce seul cercle s'il est socialement intégré en d'autres lieux.

Le contrôle social se résume alors pour l'essentiel aux activités autour de l'habitation. S'y ajoute une plus grande tolérance de la population du village qui, par sa plus grande dépendance des pôles régionaux, profite d'une plus grande ouverture sur l'extérieur.

D'autant plus qu'elle n'est désormais plus aussi homogène culturellement qu'elle l'était autrefois. Au cours des trois dernières décennies, la population qui y avait ses racines a été partiellement complétée par une partie importante de personnes nouvellement venues. A Entrevennes, depuis 1975 (98 habitants), a vu sa population augmenté de plus de 65% (163 habitants en 1999). Jusqu'en 1975, lié à l'exode rurale, la population avait diminué.

L'ensemble de ces facteurs, semblent plutôt favorables au développement d'une sociabilité chez les habitants du village : la pression du groupe n'est plus aussi contraignante qu'autrefois, les activités publiques par l'environnement sont très rares, la mobilité résidentielle est assez faible.

Réflexions sur les échelles d'association

Les espaces de distribution d'immeubles d'habitations constituent une des catégories d'espaces intermédiaires. Pour comprendre les qualités requises par un espace intermédiaire, ne vaut-il mieux pas commencer par analyser ce qu'ils mettent en relation ?

Les rapports de voisinage, bien qu'ils se déroulent, pour un immeuble d'habitation, dans un espace "privé", sont essentiellement des relations publiques.

Les différentes échelles d'association d'individus et leur impact sur la posture mentale vis-à-vis d'autrui et sur les rapports sociaux opportuns

L'*espace social*²² de la grande ville est l'espace de la liberté individuelle et du libre développement personnel. Georg Simmel, disciple de Kant, l'avait constaté il y a plus d'un siècle : « (...) l'habitant de la grande ville est "libre" par contraste avec les mesquineries et les préjugés qui enserrant l'habitant de la petite ville. »²³ Comme le fait apparaître sa citation, Simmel ramène cette liberté à la libération de l'individu de la pression qu'il subit tant qu'il vit intégré à un petit groupe. « Un groupe relativement petit avec une solide clôture contre les voisins et les étrangers (...) n'accorde aux individus qu'une faible marge pour l'éclosion de qualités particulières, la liberté et l'autonomie de leur mouvements. »²⁴

Simmel met l'accent sur un aspect de la vie sociale dans la grande ville. Les innombrables rencontres, la surabondance de « *stimuli nerveux* », la vénalité qui caractérise la plupart des échanges conduirait le citoyen à adopter une « *attitude blasée* ».

« D'un point de vue formel, on devra décrire comme réserve la posture mentale de l'habitant des grandes villes. Si, aux contacts extérieurs incessants avec une multitude d'hommes, devait répondre autant de réactions internes, comme dans la petite ville où l'on connaît presque chaque personne rencontrée et où l'on a avec chacun un rapport positif, on serait complètement atomisé intérieurement... »

²² « **L'espace social**, c'est l'ensemble des comportements et des relations qui se déroulent dans un territoire donné et qui caractérise les divers modalités d'action à l'intérieur d'une organisation définie de l'espace. Il peut donc être considéré comme le système de répartition et d'inscription des activités et des relations obéissant aux normes qui président à la structuration d'une société. » Gustave-Nicolas Fischer, Psychologie sociale de l'environnement, Toulouse, Privat, 1992, p.72

²³ Georg Simmel, *Métropoles et mentalité*, 1903 in M.Roncayolo et T.Paquot (Eds), 1992 p. 306

²⁴ Ibidem p.305

L'indifférence vis-à-vis d'un autre humain est-elle envisageable psychologiquement ? Le besoin d'évaluer les situations auxquelles nous sommes confrontées, et n'est-ce que pour apprécier les menaces ou adapter notre comportement, ne nous oblige-t-il pas à prendre une position vis-à-vis d'autrui, qu'elle soit négative ou positive ?

Selon Simmel, l'attitude qu'adopterait le citoyen par défaut serait « *une légère aversion, une mutuelle étrangeté et une répulsion partagée qui, dans l'instant d'un contact rapproché, quelle que soit la manière dont il a été provoqué, tournerait aussitôt en haine et en conflit.* »²⁵ L'antipathie, comme attitude par défaut, serait un mécanisme de protection qu'adopte l'individu à l'intérieur de ce milieu aux contacts trop fréquents. C'est elle qui permettrait à l'individu de se maintenir en équilibre entre l'« *atomisation intérieure* » d'un côté, l'indifférence et l'« *attitude blasée* » de l'autre côté.

La « *prise de distance mentale* », constituant une des « *formes élémentaires de socialisation propre à la grande ville* »²⁶, implique la difficulté d'établir des contacts fortuits avec autrui. Combiné à l'anonymat elle a pour effet « *qu'on ne se sente nulle part aussi seul et abandonné que dans la foule de la grande ville* »²⁷.

« *La proximité corporelle et l'exiguïté rendent à plus forte raison évidente la distance mentale* »²⁸

Un individu qui se retrouve entouré de beaucoup d'inconnus à l'intérieur d'un territoire restreint, le rendrait, selon Simmel, associable, voir hostile. Ne pouvant faire face au grand nombre d'évaluations qui lui est demandé par l'agitation de ce milieu, il préférerait classer autrui comme à priori hostile.

Jane Jacobs (1916-2006), sociologue américaine, défend une autre vision de la ville. Elle fait l'apologie de la vie de la rue. Dans son livre, *Death and life of great american cities* (1961), elle insiste sur l'importance de « *la somme des contacts fortuits et publics, généralement spontanés (...) qui crée chez les habitants le sentiment de la personnalité collective et finit par*

²⁵ Ibidem, p.305

²⁶ Ibidem, p.305

²⁷ Ibidem, p.307

²⁸ Ibidem, p.307

instaurer ce climat de respect et de confiance dont l'absence est catastrophique pour une rue... »²⁹

Si l'on écoute Simmel, ce genre de contacts fortuits ne sont que très peu probables en milieu urbain dense. Les rapports que décrit Jacobs seraient plutôt propres à la petite ville ou bien aux espaces sociaux à l'échelle du quartier. Cet ouvrage a d'ailleurs été interprété par Christopher Alexander « *comme un rêve de fusion entre Greenwich Village et une petite cité italienne planté sur une colline comme une nature morte* »³⁰.

Les exemples que cite Jacobs, pour décrire des occasions de « rencontre fortuite », évoque bien d'avantage l'image d'une petite ville ou de la vie d'un quartier clairement positionné en tant que sous-ensemble dans la structure urbaine et qui par les activités (commerces, équipements, logements) et les espaces (squares, places, terrains de jeu) qu'ils proposent, favorise leur investissement par les personnes qui habitent à proximité ; les habitants du quartier.

« Dans une rue, la confiance s'établit à travers une série de très nombreux et très petit contact dont le trottoir est le théâtre. Elle naît du fait que les uns les autres s'arrêtent pour prendre une bière au bar, demandent son avis à l'épicier, au vendeur de journaux, échangent leurs opinions avec d'autres clients chez le boulanger, saluent deux garçons en train de boire leur coca-cola, (...) réprimandent des enfants, (...) empruntent un dollar au droguiste, admirent les nouveaux bébés. » 31

« La somme des contacts fortuits et publics » capables d'instaurer « *ce climat de confiance et de respect* »³² dont parle Jacobs semble être propre à une échelle plus réduite que celle de la grande ville. Ne s'agit il pas ici de rapports propres à des espaces utilisés de façon privilégiée par des sous-ensembles de la population urbaine, les habitants d'un quartier où les habitants convergent vers des pôles de service de proximité communs ?

²⁹ Jane Jacobs, *Death and life of great american citys*, 1961, in Choay, 1965, p.370

³⁰ Paul Landauer, « *Le procès de l'utopie. Visions et réalités dans les conceptions de l'habitat* », Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, n°1, mai 1999 p.51 in Florine Ballif, *Formes spatiales et formations sociales*, Corpus de textes du cours de sciences humaines de 2^{ème} année à l'EAPLV, Paris, 2001, p.23

³¹ Jane Jacobs, *Death and life of great american citys*, 1961, in Choay, 1965, p.370

³² *ibidem*

Pour les lieux sur lesquels s'appuient les échanges fortuits : la boulangerie, le vendeur de journaux, le bistrot, etc., ne s'agit-t-il pas d'endroits qui font d'avantage partie de rituels quotidiens, plus que des lieux où l'on passe opportunément. Des lieux fréquentés principalement par un groupe de personnes précises plutôt que par des passants occasionnels ? N'est pas cette habitude des espaces et la familiarité avec l'environnement et avec certaines personnes (le boulanger, l'épicier, le barman) qui nourrissent les rapports fortuits, même entre personnes inconnues ?

Une conversation avec un autre client chez le boulanger, par exemple, naît rarement entre deux inconnus. Souvent c'est le boulanger qui parle avec un client et un autre client qui a, lui également, l'habitude d'échanger quelques mots avec le boulanger, va s'"enclencher" dans la discussion.

Le boulanger joue alors le rôle d'intermédiaire, de mise en relation, de la même façon, cela peut avoir lieu dans des situations qui permettent des contacts simultanés d'un médiateur et d'inconnus entre eux qui sont pourtant familières avec le médiateur. Ceci implique que ils aient l'habitude de fréquenter, dans ce dernier exemple, la boulangerie.

Un contre exemple qui illustre les rapports, tels que les décrit Simmel, est celui d'un commerce du type de la grande surface. Un caissier d'« hypermarché » n'est pas susceptible de jouer le même rôle que l'épicier ou le boulanger. Le nombre de personnes qu'il accueille est tellement important que le rapport devient difficile. Le rythme auquel il doit traiter les clients ne permet pas de s'attarder et généralement les nombreux clients qui s'y voient souvent pour la première fois, où du moins ne se reconnaissent pas, sont bien rangés les uns derrière les autres, ce qui rend la conversation, entre clients, peu probable.

Il est assez rare que s'établisse une connaissance entre un caissier de "hypermarché" et un client. Les "hypermarchés" sont des équipements à très grande échelle. Le nombre de caissier est important. La probabilité qu'un caissier reconnaisse un client est très faible et avec elle la possibilité que s'instaure un rapport au-delà de la politesse conventionnelle ?

Simmel situe des individus dans un cadre quantitatif qui influe sur la qualité et la nature des échanges matériels et spirituels. Jacobs décrit une forme de sociabilité que l'on peut probablement davantage rencontrer au sein d'espaces qui font converger les habitants autour d'activités et de services qui se sont inscrits dans leurs habitudes quotidiennes.

La nature des rapports semble être une question d'échelle. Moins le nombre d'individus regroupés aléatoirement dans un espace est grand, plus les rapports qui les lient peuvent se définir : on fait plus facilement connaissance de chacun.

Ceci vaut pour l'espace urbain qui, lorsqu'il propose une structuration hiérarchisée en sous-espaces peut favoriser une sociabilité propre aux différentes échelles.

Les services et pratiques utiles constituent probablement la première motivation de fréquenter un espace. Lorsque les services de proximité et les pratiques qui se servent de l'espace public proche de l'habitation peuvent se rassembler autour d'un espace de proximité, ils sont d'avantage susceptibles de créer une vie propre à cette échelle que s'ils sont éparpillés.

Lorsqu'un tel espace, de part sa morphologie et de part sa position dans la structure de l'espace public urbain, privilégie leur fréquentation principalement par les habitants, il peut alors davantage contribuer à la familiarité entre ceux qui s'y rencontrent et par conséquent contribuer à la confiance vis-à-vis de ces espaces.

La polarisation hiérarchique des espaces concerne également les espaces propres à des échelles de groupement plus grandes : le quartier, la ville, la région, ...

Dans tout les cas elle est favorable à l'échange économique propre à chaque échelle, bien que avec l'accroissement d'échelle, l'intensité des rapports interpersonnels opportuns diminue et leur nature change.



Fig. 9 La boulangerie de l'Unité d'Habitation

Ils fournissent certainement des occasions de rencontre entre habitants du bâtiment.

Parallèlement, situé au cœur du bâtiment, ils diminuent l'échange autour de ses équipements de proximité avec le quartier.

L'échelle de proximité est souvent la plus petite échelle considérée lors de l'analyse ou de la planification urbaine. Elle correspond à un nombre de ménages suffisants pouvant faire fonctionner certains commerces et services de proximité. L'unité d'habitation de Marseille de Le Corbusier, conçu comme une unité résidentielle autonome, regroupe 324 logements autour d'un magasin d'alimentation, d'une boulangerie, d'un gymnase et d'une école maternelle. Ces équipements fonctionnent encore aujourd'hui.

La subdivision hiérarchique en espaces d'échelle décroissante peut aussi s'appliquer aux bâtiments d'habitation collectifs eux-mêmes. C'est le système distributif qui la met en œuvre. Si je ressasse de telles évidences, c'est que fréquemment, dans des immeubles d'habitation d'inspiration fonctionnaliste, on retrouve des espaces de distribution qui ne prennent pas en compte la subdivision en sous-espaces. Leurs habitants se trouvent parfois regroupés par centaine autour d'un même couloir, coursive ou galerie. Ses espaces, souvent suffisamment désagréables pour qu'on ait juste envie des les traverser au plus vite, ne proposent aucun usage, aucune forme de présence, bref rien qui pourrait se faire rencontrer les voisins et instaurer du moins ce climat de confiance dont parle Jane Jacobs et qui, ici, est peut-être encore plus important que pour une rue de quartier.



Fig.10 Le "Casino" de l'Unité d'habitation

Le désarroi est complet lorsque, depuis ses espaces de distribution, on débouche sur des « rues » qui, dépourvues de toute activité, séparés des immeubles par des espaces verts inappropriés et dépeuplés de tout regard, se réduisent à une voie de circulation qui débouchent, quelque part au loin, sur un centre commercial.

La distribution : un espace intermédiaire – un espace social

Un espace intermédiaire est par définition, un espace entre des espaces de natures différentes, de caractéristiques différentes. Cependant, comme le montrent les exemples précédents, ils ne constituent pas forcément des espaces sociaux intermédiaires qui soient favorables aux rapports humains. La question de la nécessité de l'existence d'espaces sociaux de qualité se pose pour les espaces de distributions qui mettent en relation plusieurs espaces individuels avec l'espace public plus ou moins anonyme. Elles peuvent éventuellement contribuer à la connaissance, la confiance envers nos prochains, à une connivence entre voisins et peut-être même à une meilleure intégration de l'habitation dans l'espace de la grande ville.

Ia Les enjeux des relations de voisinage - Quelles interactions les rendent possible ? Quelle posture mentale à l'intérieur des espaces les facilitent ?

Au-delà d'un « *climat de confiance* » qui, tels que le décrit Jacobs, peut régner dans une rue de quartier, le voisinage peut éventuellement nous proposer d'autres types de relations et d'interactions.

Familiarité

Un espace public urbain nécessite une évaluation constante

L'espace public de la grande ville nous confronte à des inconnus, nous y sommes des anonymes. L'anonymat et le grand nombre de personnes qu'on y rencontre influent sur notre comportement vis-à-vis d'autrui. Simmel, caractérise d'aversion la disposition mentale que prendrait l'individu par défaut face aux inconnus qu'il rencontre.

L'individu, pour s'assurer de la place qu'il occupe temporairement, évalue et réévalue constamment les situations qui l'entourent successivement. Elles dépendent essentiellement de la présence d'autres personnes dans cet espace. Le rapport des interactions potentielles de ces personnes avec l'individu sont l'objet principal du processus d'évaluation qui s'appuie sur leurs catégorisations basées sur les apparences : Apparences physiques et comportements apparents permettent de placer les personnes que nous rencontrons et de leur associer des schémas comportementaux qui sont nourris par notre expérience, notre vécu et également par des idées reçues. Ces schémas peuvent donc aussi nous être rapporté par d'autres, par les médias etc.

Plus le nombre de personnes rencontrées est grand et moins ils correspondent à des types qui permettent leur catégorisation, plus l'évaluation demande de l'effort et moins nous sommes disponible mentalement.

Il en résulte une indifférence apparente de l'individu face à autrui et aux activités qui l'entourent. Elle correspond à une clôture mentale de l'individu qui n'est levé qu'à mesure qu'il gagne un minimum de confiance en ceux qui l'entourent.

Un endroit qui concentre le passage de beaucoup d'individus inconnus, constitue autant de situations à évaluer. L'individu ne peut y maintenir sa place qu'à conditions de sa "vigilance".

Des rapports affectifs au sein d'espaces partagés avec des intimes

L'espace personnel du logement s'oppose radicalement dans la disposition mentale vis-à-vis de ceux qui fréquentent cet espace et même de ceux qui y sont invités. La structure évaluative de nos rapports est totalement substituée par une structure affective qui s'appuie sur une bonne connaissance des personnes. Les personnes qui sont invitées par ceux que nous connaissons font d'entrée l'objet d'une certaine **confiance basée sur la connaissance** qui lie l'invitée à celui que nous connaissons.

Notre place à l'intérieur de nos espaces personnels est établie de plusieurs façons. L'occupation est notre droit exclusif. Nous disposons de **frontières autant symboliques que physiques** qui nous rassurent du maintien de contrôle sur ses espaces. Nous connaissons et sommes en confiance avec ceux qui y ont accès. Notre place y est reconnue par les occupants.

La mise en relation directe d'un espace personnel et de l'espace public très fréquenté

Que se passe-t-il si un tel espace personnel est mis en relation directe, sans intermédiaire, avec l'espace public impersonnel et anonyme.

On en voit le résultat, lorsque l'on observe des logements à rez-de-chaussée qui donne directement sur une rue très fréquentée.

Les portes des logements y sont généralement équipées de dispositifs de fermeture pour assurer le sentiment de sécurité aux habitants qui leur permet de maintenir l'impression de contrôle.

Les fenêtres y sont généralement maintenues fermées. Les volets sont rarement ouverts durant la journée quand les habitants sont absents.

Le rapport visuel y est souvent évité avec l'extérieur. L'espace personnel plus que de s'intégrer à la ville, cherche à s'en isoler. La dichotomie des deux espaces rend leur mise en relation directe difficile, sans compromettre l'intimité des individus qui occupent les intérieurs. Le logement rentre alors dans un rapport conflictuel avec l'espace public qui se traduit par le renforcement des frontières physiques. Non seulement, l'espace personnel en souffre, mais également l'espace public qui doit alors assumer l'absence de ses habitants.

Prolongement de l'espace social public urbain jusque devant la porte ?

On retrouve une situation semblable lorsque la distribution d'immeubles d'habitation prolonge la nature des relations sociales propres à l'espace public jusque devant la porte du logement : l'anonymat et l'absence de personnes familières. L'anonymat y est favorisé par **les grandes échelles de regroupement, trop peu subdivisés**, par **l'absence des habitants** et par **l'absence d'occasions de rencontre**.

La familiarité avec les voisins place le logement dans un contexte plus certain

L'espace public urbain nous permet de développer un rapport de confiance que limité envers les espaces et les personnes que nous y rencontrons. Il repose sur l'apprentissage d'une évaluation constante des situations auxquelles nous sommes confrontées. Lorsque l'espace collectif ne nous procure pas un minimum de familiarité avec l'ensemble des voisins qui avec nous partagent un espace, basée sur **la rencontre et les représentations**, la situation telle qu'elle règne dans la rue peut alors s'étendre jusque devant notre porte de logements. Cela placerait, suivant l'environnement urbain, notre habitation dans un contexte incertain. La mise en place, relativement récente en grand nombre, des portes blindées d'appartement parisien, illustre assez bien le sentiment d'incertitude vis-à-vis des espaces de distribution.

Au-delà, la présence de personnes qui nous sont au moins familières, contribue, et cela indépendamment d'autres facteurs personnels, au sentiment de sécurité qu'on peut éprouver dans un espace. De ce point de vue, la familiarité au travers des **échanges fortuits** est d'autant plus importante que les personnes qui partagent avec nous un espace sont différentes de nous.

Si les personnes sont nos semblables, du fait de leur appartenance à un même groupe ethnique, à une même catégorie sociale, à un même milieu culturel nous avons alors moins besoin d'échanger avec eux pour nous faire une idée des codes et valeurs qui structurent leurs comportements et leur rapport à autrui.

Pour donner un exemple extrême : lorsqu'on part en voyage dans un pays étranger, lointain et culturellement très différent, nous sommes alors très peu rassurés de déambuler dans une ville sans être accompagné par une personne qui connaît les lieux. Ce sentiment d'insécurité diminue à mesure que nous faisons connaissance avec ce qui structure le comportement des populations. Nous apprenons à évaluer le comportement, à estimer les réactions potentielles et nous prenons connaissance des formes de solidarité sur lesquelles nous pouvons nous appuyer ainsi que les formes d'hostilités, les comportements qui permettent de les prévoir et de les éviter.

Ce phénomène d'acclimatation peut s'observer également lorsqu'on se rend dans un quartier habité par une population qui nous est peu connue dans son apparence et dans ses comportements apparents. La différence culturelle et/ou sociale d'une population suffit pour démunir un individu qui n'a pas l'habitude de fréquenter cette population, de bon nombre de ses références. Alors, il ne sait plus comment se positionner vis-à-vis d'autrui, comment se représenter, comment se comporter. Il ne peut qu'avec difficulté déterminer la place qu'il occupe dans un tel espace.

De la même façon, nous appuyons la sûreté de notre place au lieu de notre habitation, que ce soit un village ou un immeuble d'habitation collective, une ruelle résidentielle ou un couloir desservant un immeuble.

La sûreté de notre place s'appuie alors sur la connaissance, même superficielle, des valeurs de ceux qui avec nous partagent un espace. Tout ce que nous pouvons percevoir d'autrui, que ce soit ses **manifestations directes ou les traces de son intervention**, nous servent à évaluer un environnement et les rapports qui y sont probables, possibles, voir souhaitables.

Le **dialogue** et l'**échange** direct ne constituent qu'un des modes d'**évaluation d'autrui**. Le comportement face à des tiers, les pratiques et activités, même les objets appartenant à une personne nous servent de base à l'évaluation des personnes constituant notre environnement social. L'espace, dans le cadre de l'habitat, peut laisser percevoir ou au contraire peut empêcher cette évaluation dans la mesure qu'il permet les manifestations diverses de nos voisins. En tant que **support d'expression**, l'espace peut favoriser une évaluation positive et empêcher une évaluation négative. Il peut être favorable aux manifestations valorisantes et rendre difficile, empêcher les manifestations dévalorisantes.

L'espace peut nous permettre de définir la qualité de la place que nous occupons en son sein et d'estimer la qualité des rapports potentiels avec ceux qui nous entourent. Ces rapports concernant entre autres la position des tiers vis-à-vis de nous-mêmes, de nos proches et de nos biens. Notre sentiment de sécurité passe par la connaissance des co-habitants.

Leur **présence en personne, figurée ou potentielle** représente leur disponibilité à l'échange et la possibilité de leur intervention. Lorsque leur évaluation est positive nous pouvons nous rassurer de leur intervention en cas de besoin.

Familiarité avec les personnes qui partagent notre environnement habité : une forme d'intégration sociale

L'intégration sociale au sein d'un petit groupe tel que le village, même s'il ne repose que sur des rapports fortuits et opportuns, a des avantages certains.

Elle peut reposer sur la seule familiarité avec notre environnement social, qui consiste en la normalisation des rapports qu'on entretient avec les individus qu'on a l'habitude de rencontrer. Les échanges constituent alors des rituels qui nous rassurent et confirment notre existence au sein du groupe.

Le sentiment d'appartenance peut nous conforter dans notre existence. L'image de notre existence nous est renvoyée par les autres. Plus les rapports qu'on entretient avec un individu sont profonds, plus nous nous ouvrons à lui, plus l'image qu'il nous renvoi de notre identité, prend du poids dans notre propre évaluation.

Même quand ces échanges ne sont que superficiels, ils peuvent revêtir une importance. L'importance accordée à ces échanges dépend beaucoup de l'ampleur de nos relations privées ou familiales. Leur poids peut être ressenti différemment selon notre place dans la hiérarchie sociale et selon le statut que nous sommes capables de nous attribuer.

Si nos relations, ailleurs, nous confortent suffisamment dans notre existence, nous pouvons alors, dans une certaine mesure, nous passer de ce genre de rapport, qu'on va même ressentir comme une contrainte, une gêne. Cependant, ceux qui n'entretiennent que très peu de rapports privés, qui ne sont pas intégrés au sein de groupes d'intérêts, ceux qui sont assignés à leur

domicile ou encore ceux qui sont stigmatisées dans leur apparence lors de l'évaluation par des inconnus, peuvent davantage avoir besoin de s'appuyer sur cette forme d'intégration sociale certes superficielle mais parfois suffisante pour étayer notre existence.

Intégration sociale

La connaissance qui nous lie à nos voisins, bien que les affinités soient, peut-être, assez rarement suffisantes pour faire naître de l'amitié, peut assurer une certaine intégration sociale de l'individu ou du groupe privé familial.

Des relations de voisinage satisfaisants : un facteur pour le bien-être, une valeur sûre garantissant l'enracinement

Des relations de voisinage satisfaisantes, peu conflictuelles ou même une certaine intégration qui s'appuie sur l'entretien de relations avec des personnes habitant à proximité peuvent-ils motiver à rester habiter à un endroit? N'est-ce pas l'intégration sociale, les rapports qui nous lient aux personnes habitant à proximité qui nous enracinent en un lieu ? N'est-ce pas le partage d'un lieu avec des personnes que nous apprécions qui rend ce lieu irremplaçable ?

L'intégration sociale au lieu de l'habitation est fréquemment posée comme un facteur déterminant pour le bien-être qui participe à l'enracinement de l'individu en son lieu de vie. Tel qu'il ressort de nombreuses études sociologiques, elle semble participer de façon importante à notre enracinement.

Fried et Gleichner (1972)³³ « ont constaté que 75 % des habitants d'un quartier pauvre de Boston se disaient très satisfaits de leur milieu ; ce pourcentage élevé s'expliquait par le fait que, dans ce quartier, la population était très stable (55 % y vivait depuis au moins 20 ans) et que les immeubles collectifs étaient considérés comme l'extension du logement personnel ; ainsi les gens ressentent-ils un fort sentiment d'appartenance et un attachement profond à leur territoire, ce qui avait permis qu'un réseau de relations sociales intenses ait pu se développer. »

Des entretiens menés par Monique Eleb font ressortir le bien-être des habitants d'immeubles d'habitation collectifs liée à leur intégration sociale en ces lieux. « On a l'impression d'être chez soi, on est reconnu et salué, on n'est pas anonyme. »³⁴

³³ Fischer, Psychologie sociale de l'environnement, p.120

³⁴ Monique Eleb, ?, Film documentaire

De la même façon s'exprime une habitante de l'immeuble de Francis Soler dans la ZAC Masséna : « j'ai l'impression de rentrer chez moi, on se dit « bonjour », on échange quelques mots (...) en même temps que je peux avoir ma vie privée sans qu'il y ait de papotages comme au village »³⁵.

Ce témoignage indique que la sociabilité de voisinage n'est désirée que dans la mesure où celle-ci ne compromet pas l'intégrité de la vie privée. Le désir d'intimité familiale et individuelle semble alors primer sur l'envie d'intégration sociale.

La possibilité de la garantir, apparaît alors comme une condition pour développer chez l'individu la disponibilité à l'échange avec le voisinage.

Facteurs personnels pour la disponibilité à l'échange

Les facteurs et conditions à l'origine d'une disponibilité à l'échange avec le voisinage sont très nombreux. Il s'agit d'un phénomène assez complexe qui fonde en bonne partie la recherche d'une intégration au sein du voisinage.

La prépondérance du désir d'un échange ou de son contraire, le repli, dépend évidemment fortement de l'intégration d'un individu en d'autres lieux et groupes. Une personne âgée qui est plus ou moins immobilisée en son domicile sera plus en recherche de relations qu'un étudiant qui fréquente de multiples lieux de rencontre à longueur de journée.

Un autre facteur est la position sociale respective des voisins. Tel que le démontrent Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, « les conduites de sociabilité les plus anodines engagent toute la position sociale et le rapport aux autres groupes sociaux. »³⁶

³⁵ ?, *Un immeuble, des histoires*, Film documentaire

³⁶ Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, *Proximité spatiale distance en sociale. Les grands ensembles et leur peuplement*, revue française de sociologie, XI, 1970, pp. 3-33, p. 13 et susceptibles

Intégration sociale en ville : basculement des rapports aux lieux fréquentés par des personnes familières

L'intégration sociale, la majorité des rapports, ne s'appuient pas essentiellement, comme au village d'antan, sur des lieux adjacents à l'habitation. A l'exception des services et équipements de proximité qui peuvent nous faire rencontrer des personnes familières, des rencontres motivés par un évènement, tel un "coup de main" spontané qui peut nous faire découvrir une sympathie, ce sont essentiellement les lieux de nos activités qui nous mettent en relation avec autrui autour d'intérêt et de pratiques communes : le lieu de travail, l'école, l'université, les locaux d'association etc.

Nos rapports reposent en ces lieux sur la familiarité ou une certaine connaissance superficielle. Nous y sommes reconnus et nous reconnaissons bonne partie de ceux qu'on y rencontre.

Ces lieux nous fournissent, en fonction de leur échelle de structuration, des espaces d' "**intérieurité**" suffisante pour faire basculer la structure rationnelle des rapports sociaux, basée sur l'évaluation constante d'autrui, vers une structure affective. Ce basculement nécessite que les espaces soient fréquentés de façon privilégiée par un groupe de personnes avec lequel nous pouvons établir une certaine connaissance. Rassemblés autour d'intérêts communs, nous y nouons des liens qui parfois deviennent des contacts privés, de choix. Ces lieux peuvent nous offrir une certaine intégration sociale.

Ce sont ce que la psychosociologie appelle des "*territoires secondaires*". Des lieux qui s'inscrivent dans notre habitude et qui sont essentiellement fréquentés par des personnes qui nous deviennent familières. Nous pouvons à travers leur connaissance y établir une place respectée et défendue par autrui. Des exemples en sont : la salle de classe, le bar de quartier, etc.

J'appuie la notion d'**intérieurité** ici sur la notion "intime"³⁷ qui découle du superlatif latin de "intérieur". L'intérieurité d'un espace social se définit en rapport avec l'intimité qui caractérise le logement. Le dernier est fréquenté essentiellement par des personnes proches ; le premier principalement par des personnes familières.

³⁷ Article Robert : intimité

Cependant, comme on l'a déjà évoqué plus haut, certaines catégories de personnes ne profitent pas d'une intégration sociale au travers les lieux qu'ils fréquentent dans leur quotidien. Il y a ceux qui sont assignés à leur domicile, par des handicaps ou par des obligations, les inactifs, les personnes âgées, les enfants, ceux qui par leur activité ne sont pas intégrés à des groupes etc.

Importance des lieux de sociabilité de proximité

Il en ressort l'importance de lieux de sociabilité de proximité. Les personnes qui vivent essentiellement au lieu de leur habitation, quel qu'en soit la raison, s'appuient souvent sur les lieux au sein du quartier et à proximité de l'habitation pour entretenir un minimum d'échange avec autrui. Cela est d'autant plus vrai à défaut de contacts privés facilement disponibles.

Au village, on le voit souvent. Les personnes qui ont envie de communiquer, qui se mettent à disposition des voisins ou qui rejoignent le bar de village à la recherche de rencontres. Souvent ce sont les mêmes personnes qu'on y rencontre. Généralement, ces lieux de sociabilité servent à ces personnes-là comme une échappatoire à la solitude.

Une certaine intégration, certains contacts peuvent se construire dans des lieux entourant notre habitation même dans une ville où la population est dense et les rapports opportuns plus improbables. Ces lieux constituent des réserves, des lieux qui par le nombre relativement petit d'individu qu'ils font converger, les font ressortir de cette masse grouillante qui par ailleurs nous entoure dans l'espace public de la grande ville.

Leur existence au sein d'un quartier fournit des occasions de faire des connaissances qui, même si elles restent souvent superficielles, assurent une certaine intégration sociale. En même temps, elles peuvent diminuer le sentiment d'une exclusion sociale. Bien que l'exclusion est, bien entendu, un problème qui touche la structuration globale de la société, le poids qu'elle exerce sur l'individu peut se trouver diminué lorsque l'individu est intégré au sein de groupes. Plus ses groupes représentent la composition de la société, plutôt que de relever du communautarisme, moins l'individu sera sensible à une exclusion éventuelle en d'autres lieux.

Comme on l'a déjà évoqué plus haut, les environnements familiaux, même parfois la présence d'une seule personne familière à plusieurs à la fois, facilitent le rapport. Savoir qu'une personne est une connaissance d'un "ami" fait déjà tomber une première barrière à l'échange.

Je pense à un petit bar associatif du quartier de Belleville. Il est de faible fréquentation car il se trouve un peu à l'écart de l'agitation de la rue de Belleville, dans une de ces petites rues perpendiculaires. Le gérant, Samir, est en même temps barman. Ses clients, il les accueille toujours avec un grand sourire et quelques bonnes paroles. La plupart de ceux qui arrivent y réagissent, et combien de fois j'ai pu constater qu'à partir de cette intervention minimale s'est développée une conversation entre clients.

Quelques-uns, semble avoir élu ce petit bar comme leur second séjour. Ces "maîtres des lieux" semblent se sentir à l'aise en cet endroit qui leur est familier et où ils trouvent avec facilité échange et rencontres positives. L'habitude des lieux semble leur donner plus d'assurance et ainsi, il se fait souvent que ce soit eux qui prennent l'initiative de converser avec un nouveau venu.

Avec l'échelle grandissante de la distribution des marchandises, le petit commerce qui fournit également un cadre propice à la rencontre et au dialogue fortuit, a tendance à se raréfier. Ces lieux encouragent, marquée de la personnalité de leur gérant qui peut soigner son rapport au client, à l'échange entre les clients. Il joue le rôle d'un condensateur tout comme son lieu qui fait converger les gens à une échelle propice à l'échange.

Plus l'environnement est anonyme, plus les rapports deviennent difficiles car ce qui est inconnu est potentiellement menaçant. Ceci vaut à plus forte raison pour ceux qui portent une apparence stigmatisée : ils ont souvent des difficultés à établir des rapports satisfaisants avec autrui à l'intérieur d'un milieu qui les évalue négativement.

Chaque échelon de structuration de l'habitat en ville propose ses formes potentielles d'échanges et de rapports propres. Plus le regroupement est petit, plus la rencontre est fréquente et plus les rapports peuvent être intenses. Plus l'impact qu'elles ont sur l'individu est important.

Les espaces de distribution du logement collectif correspondent toujours à des groupements qui suscitent ou du moins rendent possibles des interactions sociales propres à l'échelle du

voisinage à condition que l'espace leur fournisse un cadre propice. Ici, c'est leur intériorité qui est en question.

Sociabilité

Occasions de rencontre proposée par des espaces de qualité : la recherche de sociabilité et la contrainte

Les espaces qui présentent des qualités particulières et qui nous donnent envie d'y séjourner, sont les lieux de la rencontre fortuite la plus approfondie. A condition que nous ayons des affinités avec une personne qu'on y croise, l'échange peut, favorisé par un cadre agréable, s'approfondir.

Au village, on peut souvent observer des personnes qui s'assoient à des endroits agréables qui, en même temps, sont des passages fréquentés. On peut y chercher à se mettre à disposition des gens qui passent, à la recherche d'opportunités d'échanges. Souvent, on observe des enfants assis aux endroits où convergent les rues, des personnes âgées assis sur le pas de leur porte. Ils profitent du spectacle des quelques gens qui passent et se réjouissent lorsque quelqu'un s'arrête pour échanger quelques mots.

La recherche de ces formes de sociabilité concerne beaucoup les gens qui vivent seules, qui n'ont pas d'activités qui les font rencontrer d'autres. Pendant que certains se réjouissent de ces rencontres opportunes, qui parfois peuvent constituer la seule forme d'échange avec autrui, d'autres les déprécient et cherchent à les éviter.

Ceux qui les évitent, on ne les rencontre guère dans la rue. Ils n'y séjournent pas. Ils vont regarder par la fenêtre, avant de quitter leur maison, pour être sûr de ne rencontrer personne. Ils vont emprunter des passages discrets, les moins fréquentés. Lorsqu'ils rencontrent quelqu'un, ils vont se sentir obligés de converser.

Certains prennent clairement position. Ils ne soignent pas leurs relations avec d'autres personnes du village, réduisent l'échange aux formules de politesse et se contentent de leurs relations privées extérieures au village. Ils s'excluent du groupe et par conséquent le groupe fini par les exclure. Une telle personne va d'avantage faire l'objet de suspicions, de papotages et de mesquineries.

L'entretien d'un minimum de relations apparaît alors comme une contrainte, une obligation qui préserve l'individu de l'exclusion, lui évite les mesquineries et il lui permet, en cas de besoin, de recourir à la sociabilité et à l'entraide des membres du groupe.

Contrôle social et pression de groupe

Autrefois, le village était le lieu de la seule intégration sociale

Une différence fondamentale entre le village d'aujourd'hui et le village d'il y a 50 ans, c'est qu'à l'époque, il offrait quasiment les seules occasions de rencontre avec d'autres. Avec l'avènement de la voiture et des moyens de communication, le territoire de la plupart des habitants du village s'étend loin au-delà de ses frontières. Certains n'ont de contacts privés et approfondis avec aucun des villageois. La vie des gens qui y habitent ne se restreint plus uniquement à l'espace du village. Les activités professionnelles et de loisirs s'étendent sur les villes alentour et, avec eux, également les contacts privés. D'antan, le village était le principal lieu de la vie publique. Les trajets, même pour se rendre au village voisin, demandaient un temps et un effort considérable. Parfois lorsqu'on avait entendu d'une fête dans un village des environs, on prévoyait une journée pour s'y rendre³⁸. La vie publique se déroulait alors essentiellement dans un espace communautaire, ce qui rendait la pression du groupe exercée sur l'individu aussi contraignante.

Cette pression, propre aux petits groupes, perdure encore aujourd'hui même si elle est bien moins importante.

La délocalisation de grand nombre des activités en dehors du village, une intégration sociale en d'autres lieux, des rapports privés indépendamment du groupe du village, diminuent considérablement l'importance de l'impact d'un jugement que porterait le groupe du village sur l'individu.

D'autant plus qu'aujourd'hui, les villageois ne sont plus ceux qui n'ont jamais quitté les lieux de leur vie. Mais ce sont des gens qui viennent d'endroits différents et qui ont vu d'autres mondes, ce qui contribue certainement à leur ouverture d'esprit.

Il reste que nous faisons l'objet de l'observation et de commentaires par les autres

Reste pour l'essentiel le regard des autres qui veillent aux activités qui se déroulent autour de la vie domestique. On fait constamment l'objet de l'observation des autres. On est vu à chaque fois qu'on quitte la maison, quand on revient, quand quelqu'un vient nous rendre visite, on voit les objets qu'on ramène, les activités qui nous occupent etc. Cette forme d'évaluation

³⁸ Tel que le content les anciens du village

participe à la familiarité entre voisins. Bien que le sentiment d’être observé dérange certains, elle n’a pas que des inconvénients, comme on l’a vu plus haut.

J’en parle ici parce que beaucoup de gens, notamment les citadins, semblent craindre une certaine intégration au sein d’un groupe d’habitants, par peur de subir une pression trop importante. Dans la grande ville, cependant, nous disposant de beaucoup d’endroits pour vivre loin du regard de ceux qui nous connaissent. Tant que nous pouvons protéger notre vie privée à l’intérieur du logement un voisinage présent ne peut y être ressentie aussi oppressant que au sein d’un village du passé. La condition y est que nous pouvons **nous isoler** dans notre logement. D’autre part nous devons **pouvoir éviter** le contact avec le voisin. Il doit rester un choix.

Solidarité : maintien de la civilité, entraide et assistance

Je ne m'appuie, je tiens à le préciser, non pas sur une image bucolique des rapports amicaux entre voisins mais sur une solidarité qui repose sur un rapport d'identification à autrui qui nécessite sa connaissance même superficielle.

Le collectif peut créer un groupe dont l'intérêt partagé est au moins le maintien de l'ordre dans ces lieux. L'existence d'une telle solidarité nous procure, pour nous, nos proches, nos biens et notre habitation toute entière, un sentiment de sécurité qui ne peut que difficilement nous être offert par un espace anonyme, quel que soit sa clôture et sa surveillance.

C'est probablement un des aspects importants de l'insertion de l'habitat qui est assurée par les espaces de distribution d'immeubles d'habitation en milieu urbain.

De plus, le voisinage peut nous procurer certaines formes d'entraide et d'assistance. Un voisin peut nous prêter un outil dont on a besoin occasionnellement. On peut avoir oublié d'acheter des œufs ou on peut avoir besoin d'un coup de main pour déplacer un meuble par exemple. Pour recourir à l'aide du voisin, il faut pourtant qu'on le connaisse un minimum.

Socialisation :

Les espaces de voisinage peuvent revêtir encore un autre rôle important. Le logement c'est le « premier univers social (...), lieu des premiers apprentissages, des premières interactions sociales »³⁹.

Des lieux d'intégration sont manquants au sein de certains quartiers et notamment de certaines banlieues. Dans un tel cas, une intégration sociale au lieu d'habitation, même superficielle, peut revêtir une importance réelle. Dans la mesure où les relations de voisinage peuvent constituer une part importante des rapports publics qu'entretien l'individu dans son environnement proche, à travers les comportements et relations fortuites qu'il y apprend et cultive, peuvent être influencés ses rapports aux autres membres de la société.

On peut dire que l'espace de voisinage est l'espace urbain de plus petite échelle. Le lieu de regroupement involontaire, d'agglomération le plus petit. Parallèlement aux autres lieux de

³⁹ Fischer, Op. Cit., p.147

groupements de petite échelle que nous fréquentons également dans la durée, tel les lieux de travail, ils constituent les premiers lieux de contact avec les autres membres de la société.

Les rapports qu'on entretient avec nos voisins peuvent influencer, conditionner notre rapport à autrui de façon plus globale. Ce sont des lieux de socialisation qui nous apprennent en partie à définir les rapports avec autrui. Certains codes et normes sociales peuvent s'apprendre par l'interaction avec ceux qui partagent avec nous un espace dans la durée.

Relations de voisinage et éducation des enfants

Cet aspect est d'autant plus important pour ceux qui n'ont pas encore de références, qui leur aident à définir leur comportement face aux autres membres de la société.

L'enfant, lorsqu'il est en famille ou avec des amis de la famille, apprend à se conduire vis-à-vis des proches et des amis. Lorsque l'enfant se trouve dans un environnement moins intime il apprend davantage à se comporter vis-à-vis de personnes familières ou inconnues. À moins que les parents lui interdisent, un enfant va chercher à s'amuser et à jouer dans l'environnement proche de l'habitation. Les parties communes d'un immeuble ont, pour leur éducation, une importance :

- Les relations qu'entretiennent leurs parents avec les voisins leur servent de référence.
- Les rapports qu'ils entretiennent eux-mêmes avec les voisins peuvent préparer des rapports avec d'autres personnes familières ou inconnues. Pour qu'un voisin puisse intervenir dans le cas où un enfant "fait des bêtises", il doit généralement passer par les parents qui ont l'autorité nécessaire. Pour être écouté par les parents, il faut qu'il les connaisse un minimum.
- Lorsque les enfants jouent à proximité de l'habitation, il vaut mieux qu'ils puissent être observé par les parents d'une part, et qu'ils se trouvent dans un environnement sûr d'autre part. Lorsque les espaces de distribution, ou d'autres espaces collectifs en **relation perceptive** avec les logements, proposent les occasions de jeu aux enfants, ils peuvent jouer dans un environnement sûr, tout en restant sous la surveillance de leurs parents.
- La **surveillance** peut être exercée directement ou indirectement par les parents. Elle peut être assurée par les voisins à condition qu'ils soient des personnes de confiance. La connaissance des voisins, dans ce cas, peut à la fois faciliter la vie des parents et assurer un meilleur encadrement des enfants.

Promiscuité et sociabilité

Un autre aspect de la socialisation qui passe par des formes de cohabitation, telle qu'elles peuvent être imposée par un système de distribution, semble concerner même les adultes, tel que l'étude de Baum et Valins⁴⁰ (1977) cherche à le démontrer. Leur étude cherche à déterminer l'influence de l'aménagement sur le comportement au sein de deux types de résidence d'étudiants aux aménagements intérieurs différents : « *L'une comportait de long couloir alors que l'autre était aménagée en système plus alvéolaire avec des couloirs plus courts et un espace central ouvert aux échanges.* » L'étude comportait deux phases : 1. Recensement des commentaires sur la vie sociale ; 2. Confrontation de deux individus inconnus dans une même pièce d'attente.

La première hypothèse était que « *les caractéristiques spatiales influencent la vie des étudiants, leurs relations et leur comportement.* » Les résultats ont démontré que « *Ceux qui vivent dans la résidence à long couloirs avait le sentiment d'une vie sociale intense, mais que cette sociabilité n'était pas très désirée* » Les étudiants se plaignaient de « *passage incessant et de visite à tout moment de la journée. (...) Percevons la résidence comme un lieu d'entassement et manifestant le sentiment de contrôler peu leur environnement, ils se distinguaient des étudiants vivants dans l'autre résidence* »

La seconde hypothèse consistait en la supposition suivante : « *la présence ou l'absence d'intimité vécue au cours d'années influence le comportement social de façon plus large. (...) On a constaté que les étudiants qui vivaient dans la résidence à longs couloirs manifestent des comportements sociaux se traduisant par une distance plus grande, une diminution des échanges verbaux, une fuite du regard, etc.* »

Bien que nous ne connaissons pas les formes de la promiscuité imposée à l'intérieur des différentes résidences étudiantes qui passent par l'isolation des logements, l'existence d'espace tampon, la mise en commun des sanitaires, la mise en commun d'activités domestiques qui s'inscrivent dans la partie intime du quotidien et par les caractéristiques spatiales des espaces de distribution, on peut bien admettre que la promiscuité imposée diminue notre disponibilité à l'échange avec autrui. Les résultats de cette étude suggèrent la

⁴⁰ Fischer, Op. Cit. pp.124-125

nécessité de **pouvoir s'isoler**, d'une part, et de **pouvoir éviter** les autres lorsqu'on ne désire pas les rencontrer, d'autre part, afin de favoriser la sociabilité.

Intérêts et pratiques partagés

Intérêt et pratiques partagées fondaient en bonne partie le lien entre habitants du village d'antan

À l'origine, le regroupement de famille au sein de village, de hameau, était probablement motivé par le partage de certains intérêts. On cherchait à se protéger d'un environnement potentiellement hostile et à profiter de la facilité d'échange de biens et services.

L'on se regroupait autour d'un lieu de culte que l'on pouvait alors agrandir et embellir au travers l'effort collectif.

De la même façon, le regroupement permettait de construire ensemble d'autres espaces équipement d'utilité collective : un puits, un lavoir, un four à pain etc.

L'effort collectif fourni par des gens regroupés autour d'intérêts communs accentuait alors le lien entre eux. Parallèlement leurs intérêts s'inscrivaient dans l'espace, les efforts communs inscraient leur lien dans les esprits.

Ces lieux qui donnaient corps à l'intérêt commun, consolidaient les pratiques communes et, dans la mesure où elles sont associées dans l'esprit à ceux que l'on y côtoyait, ces lieux incarnaient ce lien.

Le progrès technique diminue la nécessité du partage – le lien entre habitants s'en trouve affaibli

Aujourd'hui, ce n'est plus le culte d'une religion qui détermine notre rapport au monde. Ce qui auparavant suscitait un intérêt commun pratique, comme le lavoir, le point d'eau, le four est désormais, du moins en Europe occidentale, disponible individuellement au sein de l'habitation. Le progrès technique a équipé nos ménages et nous a libéré de l'interdépendance de ceux qui avec nous partagent un lieu, un village, un quartier.

Parallèlement, l'individualisation des équipements qui répondent aux besoins de la vie quotidienne nous a désolidarisé.

Les lieux collectifs dédiés aux pratiques domestiques constituaient de très forts fédérateurs

Un équipement commun, comme un lavoir par exemple, non seulement constituait un intérêt commun qui suscitait un effort commun pour sa réalisation et son entretien, mais c'était également un lieu de rencontre très important. On s'y retrouve autour d'activités domestiques. Les tâches manuelles laissaient le temps à l'échange et à la discussion. C'est probablement autour de ces équipements collectifs qui faisaient converger les gens autour de pratiques domestiques et utiles, que c'est, à plus forte raison, nouée le lien entre habitants d'un village. Les innombrables heures qu'on y passait à parler avec des personnes qu'on n'aurait pas pris l'initiative de fréquenter autrement, a très certainement contribué à fédérer la population et à renforcer une conscience partagée.

Certains intérêts communs subsistent

L'éducation des enfants

Certains intérêts partagés subsistent. L'éducation et l'instruction des enfants en est un exemple. L'intérêt commun et la problématique commune à laquelle se confrontent les parents, de jeunes enfants notamment, contribuent à créer un lien et rapport d'identification. Cet intérêt commun, au village comme dans un immeuble urbain, est capable de fédérer les parents. D'une part, la solidarité peut aller jusqu'à la mise en place d'une alternance pour la garde des enfants, d'autre part, elle peut aussi prendre la forme d'une surveillance solidaire des enfants, au village ou au sein des partis collectifs d'un immeuble, si ceux-ci le permettent.

Au village : la distraction

Un autre intérêt commun qui est plus de l'ordre de l'agrément, est constitué par les activités de loisirs et de détente. Au sein de ce village, elles sont proposées autour du pôle en périphérie du village. Certaines personnes fréquentent ces lieux très régulièrement, d'autres les évitent. Ce qu'on y trouve le plus fréquemment, ce sont les gens pour lesquels le village constitue le seul lieu d'ancrage social : personnes âgées, personnes travaillant chez eux ou sur leur exploitation.

Il faut avoir soit besoin, soit envie de fréquenter ces lieux et ce n'est largement pas le cas de tout le monde.

La fédération des habitants passe beaucoup plus par la rencontre autour de pratiques utiles que autour de loisirs. L'exception est faite par les évènements : fêtes de village, tournois de pétanque, etc...

D'autres intérêts communs peuvent exister au sein d'un immeuble d'habitation qui concerne des activités au sein ou autour de notre logement et qui à l'intérieur sont peu pratiques, encombrantes, salissants, etc. Et si on ne pense uniquement aux activités qui au village s'étendent devant la porte du logement : les réparations de vélo, l'étendage du linge, des activités liés à la cuisine, etc.

Ces activités peuvent être facilité au sein d'espaces communs. La vie domestique en serait facilitée. En même temps, ils proposeraient une occasion de rencontre pour faire connaissance.

Ib La qualité du rapport affectif à l'espace dépend de l'interaction avec ceux qui partagent l'espace avec nous

La confiance envers ceux qui partagent l'espace : Suffit-elle à avoir confiance envers l'espace partagé ?

La méfiance : le résultat de la non-reconnaissance et de l'absence

Le sentiment de méfiance, vis-à-vis de l'environnement proposé par une distribution, que j'ai pu d'abord inconsciemment ressentir lorsque j'habitais la cité universitaire *Jean Zay* construite en 1955 par Eugène Beaudouin, à Antony, résulte souvent plus que de l'absence d'éclairage, ici assurée par des néons allumés 24 heures sur 24, d'une part de la non-connaissance des autres habitants que de leur absence.

Ces 2050 logements font de cette cité universitaire, la plus grande jamais construite en France. Les couloirs centraux, d'une longueur de près de 60 mètres, desservent 40 chambres, regroupés par quatre autour d'une salle d'eau et de sa gaine. Les chambres sont desservies par une entrée commune à deux chambres qui, en même temps, les mettent en relation avec la salle d'eau où on se partage une douche avec un voisin qu'on ne croise jamais. Cet espace tampon diminue encore la relation acoustique, qui est fortement favorable et dans ce contexte indispensable à maintenir un minimum d'intimité dans les chambres.

Il assure une séquence de transition qui permet d'avoir le sentiment d'une distance face à cet environnement incertain. Il était alors très réconfortant de refermer une deuxième porte derrière soi.

Les seules choses qui informent sur la présence des habitants dans les couloirs, sont des objets et déchets abandonnés dans les couloirs et autour du vide ordure collectif. On se sent dans ce couloir désagréable parfois totalement seul avec l'inconnu qu'on croise.

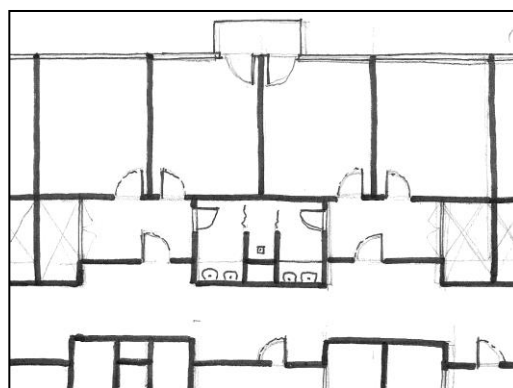


Fig.11 - Plan schématique 1/200^{ème}
Résidence universitaire Groupe de 4
chambres et leur articulation avec le couloir

L'échange établie une connaissance minimale

L'entente entre habitants qui contribue au sentiment de sécurité, consiste à établir une connaissance suffisante avec les individus qui font usage de ces espaces, permettant de nous suggérer le partage de certaines normes de conduite. Comme on l'a vu plus haut, la catégorisation des personnes nous aide à les situer par rapport à nos références des normes comportementales. Lorsque nous ne savons pas situer quelqu'un dans un tel système, nous sommes a priori méfiants.

Pour, au minimum, pouvoir catégoriser, au mieux s'éloigner d'une considération catégorique et évoluer vers une évaluation personnalisée, nous devons communiquer. La familiarité avec des normes de conduite d'une catégorie en général, ou mieux, avec des conduites des personnes en particulier, est un facteur procurant le sentiment de sécurité dans un environnement social donné.

La familiarité ou la connaissance superficielle qui permet de situer les personnes par rapport à nos références, mobilise, comme je l'ai déjà évoqué plus haut, la communication sous toutes ses formes imaginables. L'échange et la rencontre d'une part, l'observation et l'évaluation de comportements, d'apparences, d'activités et des traces qui en témoignent d'autre part.

La confiance en ses occupants est insuffisante, elle nécessite leur présence

La confiance à minima envers les gens qui avec nous partagent ces espaces est une condition. Elle n'est pas une cause suffisante pour développer la confiance envers ces lieux. Dans ce cas, les lieux doivent nous être réservés exclusivement au moyen de frontières « inviolables », comme c'est le cas du logement lui-même.

Un espace public n'est jamais clôturé et dans le cas des espaces privés collectifs la clôture ne garantit l'impossibilité d'une intrusion.

La présence suggère la possibilité d'être surveillée. C'est surtout, l'impression de présence d'autrui, le sentiment d'être entouré qui nous procure un réel sentiment de sécurité. La présence d'une personne de confiance ou de plusieurs personnes familières peut être très rassurante. L'impression parfois suffit : Le conte « Hänsel et Gretel » des Frères Grimm en donne une illustration ludique.

La présence assure un contrôle social

Comme le constate Moles, l'impression d'une présence peut imposer, à elle seule, le respect des normes sociales. « *En réalité, ce qui, selon Moles, crée la **dissuasion**, ce n'est pas l'agent de police, c'est plutôt que l'on sache qu'il existe ; une image que l'on s'en fait ; il en conclut que le véritable facteur de dissuasion n'est pas la force, mais le regard des autres.*

Autrement dit, c'est la présence en tous lieux publics ou semi-publics d'un nombre suffisant de regard, toute personne qui, par leur simple présence, voient ce qui se passe, qui maintient le système de contrôle social ; bref, quand nous nous trouvons dans un lieu suffisamment peuplé de regard et de témoins possibles, nous avons davantage tendance à nous conformer aux normes sociales. »⁴¹ Moles reprend là des idées qu'avait déjà développé, Jane Jacobs au début des années 1960. Idées largement reprises par Oscar Newman (1972), Rey Jeffrey (1971 et 1973), Alice Coleman (1985) et bien d'autres. Je reprendrais ses idées plus explicitement dans la deuxième partie du mémoire.

La présence effective, d'ailleurs, n'est pas forcément nécessaire. Le sentiment d'être surveillé, la possibilité d'être vu et l'éventualité d'une présence peuvent déjà être suffisantes pour maintenir le contrôle social. Dans ce cas, c'est un dispositif architectural qui « donne à l'esprit le pouvoir sur l'esprit » ; pour reprendre la phrase qui résume l'impact psychologique du Panopticon décrit par Foucault⁴². Il fait référence à un dispositif architectural et optique qui, à lui seul, est capable d'exercer un contrôle sur les individus.

Intervention solidaire

L'intervention solidaire, potentielle des habitants constitue le troisième facteur contribuant à la sécurité dans les parties communes.

Plus le nombre d'habitants présents est grand, plus l'intervention d'un d'entre eux devient probable, s'il peut s'estimer sûr du soutien de ses voisins. Cela concerne, non seulement les situations où il faut beaucoup de force, comme face à une "bande de criminels", mais aussi des situations ordinaires pour un quotidien de voisinage. Si un des voisins dérange par une musique un peu forte, par exemple, on ose plus vite aller le voir pour gentiment lui demander de baisser la musique quand on sait ses voisins de son côté. Savoir qu'on agit également dans

⁴¹ Ibidem p.146

⁴² Le fonctionnement du Panopticon sera repris plus bas

l'intérêt d'autres, donne davantage de légitimité à nos actions qui peuvent alors mieux s'affirmer.

De plus, le nombre d'habitations présentes augmente la constance d'une présence dans le temps, de même que la mixité des activités augmente cette constance au sein d'un espace public.

Ce point nécessite la **présence en nombre** ainsi que la connivence entre voisins. La connivence nécessite la connaissance et l'échange, donc les occasions de **rencontre**.

Les espaces qui témoignent d'une appropriation forte imposent d'avantage leur respect : Place de la Mairie à Entrevennes

L'impact psychologique d'une présence suggérée est plus efficace si l'engagement des habitants vis-à-vis de l'espace est suggéré par son appropriation. Si l'appropriation témoigne de la confiance qui lie les habitants à leur lieu, on peut supposer que la connivence entre voisins est suffisante pour que les aménagements soient respectés par eux. Dans un tel cas, leur contrôle solidaire des lieux est très probable et la revendication de ces lieux est très visible. Un étranger a plus tendance à respecter un espace qui témoigne d'une telle appropriation par l'ensemble des habitants, qu'un espace qui n'est que très partiellement approprié ou, a fortiori, qui témoigne d'une attitude de rejet.

Quand nous, en tant qu'étranger, entrons sur une petite place de village qui témoigne de l'appropriation forte par ses habitants, tel que la Place de la Mairie à Entrevennes, nous avons presque le sentiment de rentrer chez quelqu'un. Ce sentiment nous intimide parfois quelque peu.

Lorsque nous sommes quelqu'un de mal intentionné, alors le sentiment de présence des habitants, plus que la présence réelle, nous inhibe d'adopter des comportements qui sont en contradiction avec ce que nous supposons être toléré.

Dans un espace ainsi approprié, la protection par les habitants des intérêts et aménagements de leurs voisins est très probable. Même si l'entente entre voisins n'est pas idéale, ils vont du moins agir par identification. L'identification des aménagements voisins à leurs propres aménagements, peut motiver leur intervention, dans la mesure où c'est leurs propres intérêts qui pourraient être compromis de la façon.

Ce point nécessite une **appropriation** des lieux qui, elle, repose sur la confiance en l'espace.

Clôture insuffisante – la connivence et la présence solidaire sont nécessaire

La sécurité repose moins sur la clôture physique des espaces que sur la connivence des habitants et leur présence solidaire au sein des espaces et ce qui la suggère.

La clôture, bien que cette dernière puisse diminuer les opportunités de troubles, n'est qu'un facteur mineur pour un réel sentiment de sécurité qui ne peut nous être donné que par la présence d'autrui.

Lorsque l'investissement des lieux laisse supposer une connivence entre habitants, alors l'individu a d'autant plus tendance à respecter les lieux et à obéir aux normes sociales.

Identité : s'identifier à l'espace, s'identifier aux voisins

Différence des espaces de distribution : situer notre logement

Les espaces du village qui sont le résultat d'un développement spontané et plus ou moins désordonné, se différencient, les uns par rapport aux autres, par leur morphologie construite. Le concours des circonstances rend chaque espace unique.

Lorsque notre habitation donne sur un espace unique, nous la situons par rapport à lui, nous et ceux que nous rencontrons. Non seulement, il nous situe en termes d'une position dans l'espace. Il situe une partie de notre existence dans le temps et par rapport à ceux qui le partagent avec nous. Notre identité s'appuie alors sur l'identité unique de ces lieux.

Absence d'éléments distinctifs au sein d'espaces monofonctionnels

Les espaces produits par une pensée qui se réduit au fonctionnalisme primaire ont tendance à évacuer des éléments distinctifs, ce qui conduit à l'accentuation de besoins de personnalisation. L'architecture devrait davantage prendre en considération ses besoins et fournir les espaces qui permettent leur expression.

Je ne veux pourtant pas faire l'apogée de l'architecture vernaculaire. Les espaces qui en résultent sont, bien entendu, le résultat d'une époque, de certains moyens de production, d'un système socio-économique et de son rapport au temps.

De même, il n'est probablement pas très avantageux d'introduire une complexité artificielle et coûteuse comme l'ont fait les architectes Renaudi et Gailhoustet, par exemple.

La vie, n'est-elle pas suffisante pour nourrir la complexité d'un projet.

L'identité collective reflétée par l'espace participe à la constitution de l'identité individuelle

Le partage identitaire, peut être important pour certains et pour tous dans certaines situations. Notre identité individuelle, au travers de l'image que nous nous en faisons, est influencée par celle de ceux que nous fréquentons, volontairement ou involontairement, et par les espaces que nous habitons, seuls ou en collectivités. L'identité collective, sous-tendue de l'imaginaire social, nous lie aux autres ou au contraire nous donne envie de nous distinguer. L'espace est toujours porteur d'identité. Les espaces collectifs du logement portent l'identité du groupe qui les habite. Que l'individu le veuille ou non, elle fait partie de son identité propre et en influence la perception.

Dans certains situations de vie difficile, nous avons davantage besoin de nous appuyer sur ce qui constitue notre identité. Nos racines, notre entourage mais aussi les lieux que nous habitons. Si dans de telles situations, l'environnement que nous habitons nous renvoie sur une existence stigmatisée ou dépourvue de contacts sociaux ; si en ces moments-là nous vivons dans un entourage qui nous apprécie comme une personne anonyme, cela peut avoir des conséquences désastreuses.

Grands ensembles : personnalisation et différenciation face à la ville impossible

Les tours, barres et grands ensembles des deux décennies d'après-guerre, présentent souvent des centaines de fenêtres identiques au sein d'une façade uniforme, plate et austère.

Leur personnalisation est rendue difficile. Les balcons finissent souvent en débarras parce qu'ils sont mal conçus, trop faiblement dimensionnés, mal exposés et parce que les logements sont dépourvus des rangements adéquats.

Les habitants y habitent alors “tous à la même enseigne“. La différenciation par rapport à l'ensemble n'est pas appréhendable.

Comme le constate Paul Chemetov, « l'horreur des grands ensemble n'est pas de l'ordre de l'anonymat, elle est de l'ordre du mauvais entretien, des ghettos qu'on a fabriqués, la mauvaise isolation entre les logements. Si vous voulez loger la totalité de la population dans des conditions économiques, simples, vous n'avez qu'à regarder la ville de Paris. Les rues de Paris sont très anonymes, pleines de fenêtres, sans décrochements phénoménaux. »

Si le problème n'est pas l'anonymat, affirmation qui reste contestable, l'habitat du Paris haussmannien, plus dense (Coefficient d'Occupation du Sol d'environ 4.5), ainsi que les immeubles de rapports qui prédominent dans certains faubourgs, se distinguent pourtant nettement de l'architecture du logement de la période de l'après-guerre.

Les bâtiments d'habitation en implantation libre se démarquent en tant qu'objets isolés. Pour l'habitant qui peut lui être associé sans problème, ils deviennent alors à plus forte raison porteurs de son identité sociale. Tandis que les bâtiments qui s'implantent suivant l'alignement et qui constituent un front bâti continu, ne permettent pas avec la même facilité de le distinguer en tant qu'unité. Dans un tel cas, c'est alors davantage la rue, voir le quartier qui porte une partie de l'identité sociale de ses habitants.

D'autant plus que l'habitat haussmannien, malgré son uniformité apparente en façade et de l'anonymat de l'habitat qui en résulte, du moins vis-à-vis de l'espace urbain, est plutôt porteur d'une identité sociale valorisante.

Parallèlement à la rue, l'urbanisme moderne a fait disparaître les espaces collectifs intérieurs et à l'air libre : cours d'immeubles et cœurs d'îlot. Ce sont ces espaces qui regroupent les habitants par nombre relativement petit qui, même s'ils ne brisent pas l'anonymat, l'amointrissent du moins vis-à-vis des personnes qui habitent notre environnement immédiat.

C'est peut-être eux qui rendent vivables la dichotomie existante entre l'espace public et l'espace intime. Non seulement, ils matérialisent et font exister la richesse de cette tension entre la vie domestique et la vie publique qui, perceptible au travers des porches, passages et percements, participent à l'animation de la rue, mais, par leur **subdivision en échelles** décroissantes telle qu'elle est suggérée par la distribution par paliers, diminue l'anonymat à

mesure qu'on s'approche de notre lieu d'intimité et peut, si l'espace le permet, fournir un lieu propice à l'appropriation et, de ce fait, participer à l'insertion de l'habitat dans l'espace urbain.

II Formes d'interaction et formes de présence de l'habitant au sein des espaces partagés

Surveillance et contrôle

Surveillance et contrôle des espaces résidentiels : “espaces défendables”⁴³

Nombreux ont été les études qui ont cherché à mettre en évidence l'importance de la possibilité donnée aux habitants d'exercer contrôle et surveillance sur les espaces qu'ils occupent. Ses travaux portent autant sur les espaces à l'échelle résidentielle que sur les espaces publics urbains.

A l'origine, elles s'appuient sur les travaux de Jane Jacobs, qui avait en 1961, dans son livre *Death and Life of Great American Cities*, pour la première fois évoquée l'importance de la présence d'un regard sur la rue pour garantir le maintien de la civilité. « *Au moment où l'ère des ZUP française battait son plein, Jane Jacobs inaugurait aux États-Unis un courant de pensée favorable au rétablissement des qualités de la ville “traditionnelle”. (...) Fondée sur l'observation statistique des faits, sa recherche a consisté à établir la constance de ce qui génère une “ structure sociale stable”.* »⁴⁴ « *Son livre (...) a eu, aux États-Unis où il a été presque immédiatement publié en livre de poche, un succès considérable.* »⁴⁵

L'architecte américain Oscar Newman reprend une partie de ses idées dans son ouvrage *Defensible Space*. Travaillant sur les principes de conception des espaces résidentiels, il privilégie les réflexions autour de la sécurité des personnes et des biens. Il cherchait à en définir des règles qui offriraient des lieux favorisant le sentiment de sécurité des habitants.

Il définit des principes qui seraient susceptibles de conforter ce sentiment.

⁴³ Oscar Newman, *Defensible Space: people and design in the violent city*, Architectural Press, London, 1973, 264p.

⁴⁴ Paul Landauer, *Le procès de l'utopie - Vision et réalités dans la conception de l'habitat, Introduction à la lecture d'Alice Colman*, in Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine – n°1- Espace et sécurité, mai 1999, pp 51-64 ; in Florine Ballif, *Formes spatiales et formations sociales*, Corpus de texte pour le cours de sciences humaines de deuxième année, EAPLV, 2001-2002 p.123

⁴⁵ Françoise Choay, *L'urbanisme utopies et réalités - une anthologie*, Seuil, Essais, Paris, 1965, p.367

Il prône la définition de territoires visibles, disposant de repères et d'articulations clairement lisibles. Il insiste sur la nécessité d'offrir aux habitants la possibilité d'exercer une surveillance sur les espaces environnants. Il affirme l'importance de marquer l'originalité et l'unicité de chaque lieu d'habitation.

Par ailleurs, il remarque l'importance d'introduire des équipements variés (commerce, espaces de loisirs, etc.) à l'intérieur d'un quartier, afin de favoriser une vie sociale, et accompagner ainsi le développement d'espaces perçus comme sécurisants.

La coexistence d'équipement fonctionnant à des horaires différents constitue ici probablement la meilleure garantie pour une présence à toute heure de la journée. De plus la considération de la nécessité de valoriser l'existence d'une vie sociale fait ressortir les idées de Jane Jacobs quant aux rapports opportuns qui, établissant une familiarité entre habitants, peuvent instaurer un « climat de confiance et de sécurité ».

L'ouvrage *Defensible Space* (1972) de l'architecte américain Oscar Newman a repris une partie des idées de Jacobs. C'est la méthode de Newman qui « fut instrumentalisée pour servir de modèle urbain, un modèle qui privilégiait avant tout la sécurité des personnes et des biens. Reprenant cette théorie d'une conception "sécurisante" de l'espace, de nombreux chercheurs anglo-saxons (notamment canadiens) développèrent un nouveau champ d'activité à mi-chemin entre les sciences sociales et l'architecture : il s'agit d'un mode original de prévention de la délinquance, qu'ils qualifièrent de "prévention situationnelle". Ils rédigèrent de nombreuses études, des recherches fondamentales sur le comportement au guide de conception, toutes reposant sur l'hypothèse qu'en réduisant les opportunités de passage à l'acte, on pouvait "traiter" l'insécurité. »⁴⁶

Le travail de recherche de la géographe britannique Alice Coleman, publié sous forme du livre intitulé : *Utopia on trail – Vision and reality of planned housing* (1985) s'inscrit dans cette filiation.

Coleman s'appuyait sur une observation statistique de grand nombre d'ensembles de logements sociaux en Angleterre. Elle les comparait en confrontant leurs conceptions architecturales à des "indices de dysfonctionnement social" :

« Reprenant l'hypothèse d'un déterminisme de l'espace sur le comportement des habitants, elle mit en oeuvre, avec une équipe de recherches de King's College de Londres, une

⁴⁶ Paul Landauer, Op. Cit. p.124

évaluation scientifique des espaces modernes. Elle établit, pour ce faire, un mode de notation faisant état de corrélation entre le contexte architectural et le niveau de délinquance. Elle identifia ainsi plusieurs facteurs contraignants qui, une fois corrigée, étaient susceptibles de réduire les risques de trouble social. Établies sur un nombre important d'opérations de logements, les conclusions de cet recherche furent représentées dans un livre intitulé Utopia on Trial, Vision and Reality in Planned Housing, publié en 1985 à Londres, aux éditions Hilary Shipman. »

L'ouvrage d'Alice Colman aboutit avec la proposition de deux guides de conception fort contestable : le *guide de prévention des handicaps de conception pour maisons individuelles* et le *guide de transformation des handicaps de conception de logements collectifs*. L'ensemble des points proposés visent en premier lieu, la possibilité de surveillance des espaces collectifs et publiques à partir des habitations et l'attribution de la responsabilité aux habitants pour les espaces collectifs par le marquage de limites clairement défini et la possibilité d'exercer et d'affirmer le contrôle sur l'espace en le clôturant.

La diminution de l'anonymat n'est envisagé uniquement qu'à travers la réduction en taille de regroupements de logements. La valorisation de la vie sociale semble être totalement évacuée des réflexions de Coleman. Ainsi, elle prescrit même la « *suppression complète* » des terrains de jeux pour enfants et plus loin elle dit qu' « *il faudrait emmurer tous les équipements, boutiques, infirmeries, écoles maternelles, agences immobilières, espaces de loisirs, etc., hors des espaces résidentiels.* »⁴⁷

Ces observations sont probablement le résultat d'une comparaison rigide de faits statistiques, qui même disponible en grand nombre ne peuvent pas être représentatif d'une causalité des dispositifs spatiaux sur les comportements déviants. Que des terrains de jeux soient détournés pour des pratiques déviantes ne peut pas induire la conclusion qu'il faille les supprimer. Plutôt faudrait-il considérer le contexte dans lequel ils s'insèrent. Que des boutiques et d'autres équipements fassent l'objet de cambriolages ou d'infractions, ne permet pas de dire qu'il faille les « emmurer » en dehors des espaces résidentiels. On ne peut pas non plus dire que « les duplex sont pires que les appartements sur un seul niveau ». Ceci doit être d'avantage considéré en fonction de la population qui les occupe. De fait, les duplex étaient à l'époque

⁴⁷ Paul Landauer, « *Le procès de l'utopie. Visions et réalités dans les conceptions de l'habitat* », Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, n°1, mai 1999 p.56 in Florine Ballif, *Formes spatiales et formations sociales*, Corpus de textes du cours de sciences humaines de 2^{ème} année à l'EAPLV, Paris, 2001, p.28

d'avantage attribués à des familles nombreuses. La précarité de ses familles est souvent plus élevée. Les parents n'ont pas suffisamment de revenus et manquent de temps pour encadrer leurs nombreux enfants, ce qui peut avoir des conséquences sur leur « déviance » qui s'exprime au sein des espaces. Mais de là à conclure que les duplex soient favorables au *disfonctionnement social* d'un immeuble me paraît une aberration.

Bref, ne vaudrait-il pas mieux s'appuyer sur des études qui relèvent aussi d'un bon sens, tel que celle de Jacobs, qu'uniquement sur des études statistiques qui, compte tenu des nombreux facteurs inconsiderés, sont souvent erronés.

Nombre des mesures proposées par Coleman évoquent pourtant celles qui aujourd'hui sont adoptées par la résidentialisation.

Ce sont ses travaux qui dans un premier temps ont, en effet, été impliqués à la mise en place, au cours des années 1990, d'une politique sécuritaire au Royaume Uni, peu après, reprise partiellement par la législation française :

« Au début des années 1990, le label Secured by Design (SbD) fut instauré conjointement par des architectes et les forces de police de Manchester et, depuis 1994, la circulaire gouvernementale Planning out Crime impose, au même titre que les réglementations concernant l'incendie, des consignes de sécurité appliquées dès l'élaboration des plans.

Ces modèles issus des premières contestations anglo-saxonnes du mouvement moderne pourraient bien avoir des prolongements inattendus en France. L'article 11 de la loi LOPS du 21 janvier 1995, qui établit une contrainte semblable à celle définie en Angleterre, s'inspire en effet directement des méthodes de prévention situationnelle et des conclusions d'Alice Coleman. »⁴⁸

En 1989, quatre ans après la publication du livre d'Alice Colman, Moles que j'ai déjà cité plus haut, semble reprendre sa réflexion. Il envisage la dissuasion, et le maintien du respect des normes sociales à travers le contrôle social exercé par les regards et l'existence de témoins possibles.

⁴⁸ Ibidem p.124

Cette hypothèse commune à Jane Jacobs, Oscar Newman, Alice Coleman et Moles permet de conclure que pour garantir le maintien de l'ordre public en un lieu, la meilleure façon est d'éviter qu'il soit « *en quelque sorte dépossédée de tout regard social* ». ⁴⁹

Un regard suggéré par des dispositifs architecturaux

Foucault décrit, avec le Panopticon, un dispositif spatial qui en lui seul, assure l'exercice du pouvoir d'une institution sur l'individu en lui suggérant la possibilité d'être surveillé à tout instant. « *Le Panopticon de Bentham est la figure architecturale de cette composition. On en connaît le principe : à la périphérie un bâtiment en anneaux ; au centre, une tour ; celle-ci est percée de larges fenêtres qui ouvrent sur la face intérieure de l'anneau ; le bâtiment périphérique est divisé en cellules, dont chacune traverse toute l'épaisseur du bâtiment ; elles ont deux fenêtres, l'une vers l'intérieur, correspondent aux fenêtres de la tour ; l'autre, donnant sur l'extérieur, permet à la lumière de traverser la cellule de part en part. Il suffit alors de placer un surveillant dans la tour centrale, et dans chaque cellule d'enfermer un fou, un malade, un condamné, un ouvrier ou un écolier.* »

« *De là, les faits majeurs du panoptique : induire chez le détenu un état conscient et permanent de visibilité qui assure le fonctionnement automatique de pouvoir. Faire que la surveillance soit permanente dans ses effets, même si elle est discontinu dans son action, que la perfection du pouvoir tende à rendre inutile l'actualité de son exercice ; que cet appareil architectural soit une machine à créer et à soutenir un rapport de pouvoir indépendant de celui qui l'exerce ; (...) l'essentiel c'est qu'il (le prisonnier) se sache surveillé* ».

« *Bentham a posé le principe que le pouvoir devrait être visible et invérifiable. Visible : sans cesse le détenu aura devant les yeux la haute silhouette de la tour centrale d'où il est épié. Invérifiable : le détenu ne doit jamais savoir s'il est actuellement regardé ; mais il doit être sur qu'il peut toujours l'être. (...) Le panoptique est une machine à dissocier le couple voir - être vu : dans l'anneau périphérique, on est totalement vu, sans jamais voir ; dans la tour centrale, on voit tout, sans être jamais vu.* » Ce dispositif spatial « *automatise et désindividualise le pouvoir. Celui-ci a son principe moins dans une personne que dans une certaine distribution concentrée des corps, des surfaces, des lumières, des regards ; dans un appareillage dont les mécanismes internes produisent le rapport dans lequel les individus*

⁴⁹ ibidem

sont pris. (...) Il y a une machinerie qui assure la dissymétrie, le déséquilibre, la différence. Peu importe, par conséquent, qui exerce le pouvoir.»⁵⁰

« Le Panopticon (...) doit être compris comme un modèle généralisable de fonctionnement ; une manière de définir les rapports du pouvoir avec la vie quotidienne des hommes. (...) Mais le Panopticon ne doit pas être compris comme édifice onirique : c'est le diagramme d'un mécanisme de pouvoir ramené à sa forme idéale ; son fonctionnement, abstrait de tout obstacle, résistance ou frottement, peut bien être représenté comme un pur système architectural et optique : c'est en fait une figure de technologie politique qu'on peut et qu'on doit détacher de tout usage spécifique. »

« Il est polyvalent dans ses applications ; (...) C'est un type d'implantation des corps dans l'espace, de distribution des individus les uns par rapport aux autres, d'organisation hiérarchique, les dispositions des centres et des canaux de pouvoir, de définition de ces instruments et de ses modes d'intervention, qu'on peut mettre en oeuvre dans les hôpitaux, les ateliers, les écoles, les prisons. (...) Sans autres instruments physiques qu'une architecture et une géométrie, il agit directement sur les individus ; il « donne à l'esprit du pouvoir sur l'esprit »⁵¹ »⁵².

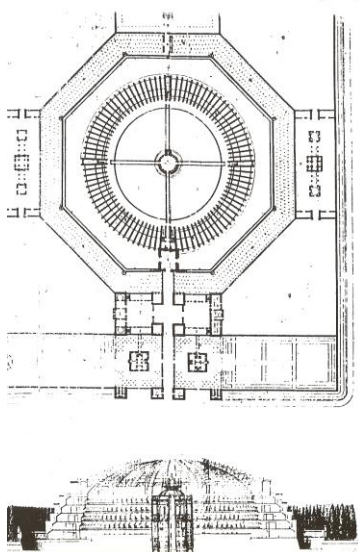


Fig 12 N. Harou-Romain.
Projet de pénitencier, 1840.

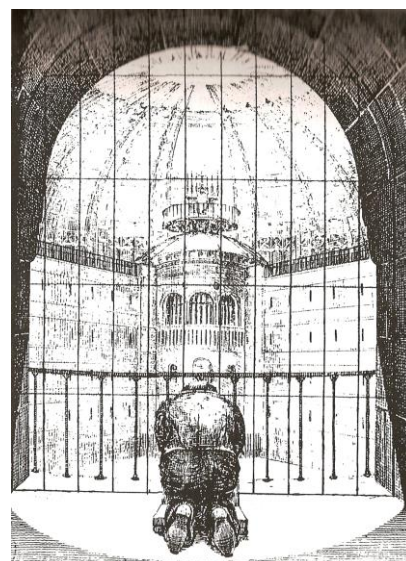


Fig. 13 N. Harou-Romain.
Projet de pénitencier, 1840.

⁵⁰ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard (Bibliothèque des Histoires), 1975. Partie III, chapitre 3, pp 201-203 in Florine Ballif, *Formes spatiales et formations sociales*, Corpus de textes du cours de sciences humaines de 2^{ème} année à l'EAPLV, Paris, 2001, pp 110-111

⁵¹ J. Bentham, *Panopticon versus New South Wales*. Works, éd. Bowring, p.144 vers la fin du XVIII^{ème} siècle, cité par Foucault

⁵² Michel Foucault, *Op. Cit.*, p.112

Les dispositifs architecturaux, consciemment employés depuis au moins le XVIII^{ème} siècle, utilisent le déterminisme d'un dispositif architectural sur le comportement. A commencer avec Bentham à la fin du XVIII^{ème} siècle, l'ensemble des auteurs cités, le mettent en évidence. En France, déjà du temps de Louis XVI, Claude Nicolas Ledoux met en place un dispositif spatial semblable au Panopticon. Le complexe des Salines d'Arc-en-Senans, ordonne les habitations des ouvriers et les services qui leur sont dédiés autour d'une cour intérieure en forme de demi-cercle. La maison du directeur, doté d'un grand percement sous forme d'œil-de-bœuf, se trouve au centre du demi-cercle, ce qui lui permet de surveiller sans être vu, l'ensemble des activités sur la place et autour des habitations ouvrières.

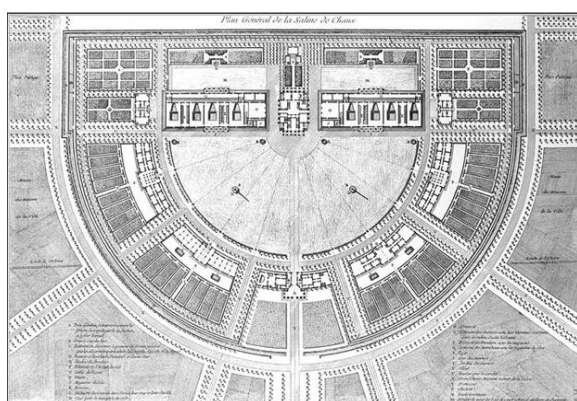


Fig. 14 Plan général des Salines d'Arc-en-Senans



Fig.15 Vue aérienne des Salines d'Arc-en-Senans

Ces exemples décrivent des dispositifs spatiaux qui incarnent la surveillance et par là le pouvoir exercé par une institution. Dans le contexte tel que le décrit Foucault ils sont effrayants. Cependant, ces principes architecturaux peuvent éventuellement s'appliquer avec une finalité différente également à la compréhension de l'habitat ou le contrôle n'est pas exercé par un individu ou une institution mais par l'ensemble des habitants.

Jane Jacobs parlait de l'importance de la présence de regards sur la rue pour garantir le maintien de l'ordre public. Elle mentionne déjà l'importance que « *les édifices qui bordent la rue doivent être orientés vers elle.* »

Dans les consignes énoncées par Alice Coleman, on peut clairement percevoir l'importance qu'elle accorde à la nature des percements et à leur disposition autour d'espaces partagés en vue de rendre leur surveillance et contrôle possible.

La lecture de Foucault induit l'idée qu'une fenêtre, même si personne ne s'y trouve et à condition que l'on ne voit pas de l'extérieur ce qui se trouve à l'intérieur, peut assurer à elle seule le sentiment d'être vu et par là incarner la présence des habitants au sein de leur espace.

De jour, la plus faible luminosité à l'intérieur d'un logement rend le vitrage transparent que depuis l'intérieur. Tandis qu'à l'extérieur, on ne peut savoir si l'on est regardé. Cela ne doit pas induire le sentiment d'une surveillance oppressante qui exposerait chacun de nos gestes à la vue et à l'ouïe du voisin. Le Familistère de Godin illustre, avec sa cour intérieure couverte d'une verrière, un dispositif qui rend la présence des voisins oppressante. Le son y est réverbéré, et les fenêtres sont tellement nombreuses qu'on peut avoir l'impression d'être vu de tous les côtés, sans disposer d'un seul endroit au sein des parties communes qui permettrait de se réfugier de la vue des autres. Le cas inverse cependant ; une absence totale de regards provoque à la fois un sentiment de solitude qui, en certains endroits, peut même être ressentie comme de l'insécurité et peut conduire parallèlement à leur abandon. Des espaces qui n'appartiennent pas à la vue quotidienne de l'habitant en dehors de leur traversée ne suscitent généralement pas un grand intérêt.

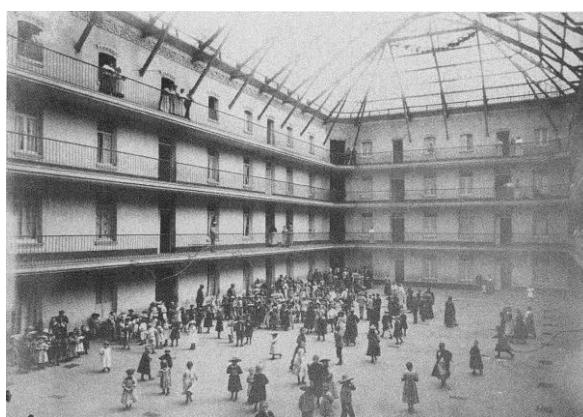


Fig. 16
Vue sur une des cours couvertes
du Familistère à Guise

Les dispositifs spatiaux peuvent, plus que de figurer une surveillance, évoquer une présence. Ce qui peut contribuer au sentiment d'être entouré plus que d'être réellement surveillé. Comme déjà évoqué plus haut, dans le cas d'espaces collectifs du logement, le contrôle exercé par l'habitant s'appuie sur une certaine cohérence et la solidarité du groupe.

Pour résumer, on peut en déduire trois conséquences :

- un espace qui peut être vu depuis un assez grand nombre de logements, encourage l'habitant à intervenir, en cas de “désordre“, dans la mesure où il se sent entouré. De plus, le nombre rend une présence dans le temps plus probable. Le trop grand nombre cependant peut-être oppressant. Il peut imposer le sentiment de promiscuité. Cela dépend des qualités spatiales qu'on abordera plus bas.
- Comme évoqué, l'autre facteur permettant à l'habitant de s'imposer en cas de besoin est qu'il soit soutenu par les autres. Une certaine connivence entre voisins doit alors exister. Elle passe forcément par la présence, la rencontre, la familiarité et la connaissance même superficielle.
- Cette connivence peut trouver son expression dans l'espace. Si elle est lisible par celui qui accède aux lieux, il va alors davantage se conformer aux normes sachant qu'il est confronté à un groupe “solidaire“. Une forte appropriation personnelle, en tant qu'elle repose sur une confiance en la sécurité concédée aux objets et aménagements, est une expression de la confiance envers le voisinage.

L'espace peut, ici encore, dans la disposition des uns par rapport aux autres, par le cadre qu'il constitue à certaines pratiques et par le rapport qu'il permet à chaque logement d'entretenir avec l'espace collectif, permettre ou au contraire inhiber l'évaluation, la familiarité et la rencontre dans des circonstances favorables à l'échange. Pour l'individu, l'espace influe ainsi sur la possibilité de se positionner à l'intérieur de l'espace social du voisinage.

La surveillance n'est pas toujours exercée par la vue

Le mode de contrôle, exercé par les habitants sur un espace résidentiel, ne s'appuie, en fonction de la culture et du rapport perceptif qu'elle exige entre l'habitation et l'espace commun, pas forcément sur le regard.

L'habitation traditionnelle dans la culture musulmane cherche à se protéger des regards pour assurer l'intimité des espaces domestiques. Elle n'est que très peu ouverte sur l'espace public, mais s'introvertit pour s'ouvrir largement sur un patio intérieur. Dans la Casbah de Tanger, le rapport visuel entre l'intérieur des habitations et l'extérieur est très faible. Il n'y a quasiment aucune fenêtre à rez-de-chaussée et celles des étages restent très petites. Pour que quelqu'un nous voie dans la rue il faut qu'il se penche dans l'embrasure de la fenêtre.

Les seuls lieux dont le rez-de-chaussée reste ouvert sont les commerces et les lieux publics qui, à l'intérieur de la Casbah, se réduisent à un seul très petit commerce. Ici, le regard figuré par les fenêtres qui assurerait la surveillance par leurs habitants est quasiment absent.

La journée durant, ces espaces sont très investis par la vie des habitants : les femmes qui discutent au pas de la porte, les enfants qui courent et jouent, les ménagères qui lavent leur linge au point d'eau, les filles qui portent des plateaux de pâtisseries au four collectif. Ces espaces ne sont désertes que la nuit.

Le son, ici, joue un rôle important. La minéralité de ses ruelles exigües et hautes amplifient le moindre des bruits que nous provoquons. Même en étant à l'intérieur de la maison, nous avons alors l'impression d'être au milieu de la vie publique. De la même façon, nous nous savons entendu dans la rue depuis les intérieurs des maisons.

Le rapport perceptif avec les intérieurs qui, ici, assure la surveillance des ruelles, passe par l'ouïe. Un jour, j'ai pu observer le départ d'une dispute. En très peu de temps de nombreux habitants ont surgi aux fenêtres de diverses maisons.

Le fait culturel est évidemment important. Si on ne considère pas les habitudes culturelles lors de la conception de l'habitat, on risque fort de manquer les résultats escomptés. Il ne sert à rien d'équiper des logements de fenêtres pour permettre la surveillance d'un espace public ou collectif, si l'intimité, notion très variable culturellement, des espaces domestiques s'en trouve compromise au-delà de ce qui est admissible pour son occupant. Si dispositif spatial et habitude culturelle sont dans un rapport dichotomique, leur rejet est garanti. La fenêtre restera constamment occultée.

Il faut alors être prudent lorsqu'on applique des théories relatives à la culture occidentale à des populations d'origine différente. Encore que même à l'intérieur des cultures occidentales, il y a de fortes variations sur la notion de l'intimité à l'intérieur de l'habitation.

Présence

Formes de présence

La présence peut se ressentir de différentes façons : la présence en personne, la présence figurée et la présence potentielle.

Présence en personne

La présence en personne c'est d'abord notre disponibilité à autrui. Disponibilité à l'évaluation et à l'échange. Elle donne l'occasion à la rencontre, peut instaurer la familiarité et la connaissance entre habitants. En fonction du cadre d'activité, dans lequel elle se déroule, elle peut instaurer un échange entre habitants.

La présence physique de personnes que l'on peut reconnaître comme appartenant au lieu parce qu'ils y exercent des activités que seules des personnes en cette qualité exerceraient, nous impose, en tant qu'étranger, a priori un certain respect et nous invite à adopter une attitude plus réservée et retenue. On lui reconnaît un avantage en termes de "pouvoir" sur ces lieux.

Présence figurée

Présence figurée par les percements

Les bâtiments qui entourent les espaces publics du village entretiennent généralement, en fonction de la nature et de l'intensité du passage et de la distance maintenue à celui-ci, un rapport perceptif plus ou moins étroit avec l'espace public.

Ce rapport perceptif se matérialise sous forme d'interfaces entre les intérieurs et l'extérieur. Ils sont constitués par les percements, portes et fenêtres qui, sont généralement modulables en fonction de la situation et des activités à l'intérieur de l'habitation.

La position des dispositifs de fermeture informe celui qui se rend sur la place : L'ouverture/fermeture d'un volet figure la présence/absence des habitants. Une fenêtre fermée peut, en raison des reflets du vitrage ou d'un rideau transparent, cacher quelqu'un qui regarde par la fenêtre. Une fenêtre ouverte peut laisser s'échapper des sons et nous suggérer les activités des occupants, de même qu'elle peut nous laisser percevoir quelqu'un dans son activité.

L'ouverture des habitations peut influencer sur notre comportement à l'intérieur et vis-à-vis de ces espaces. Elle contribue à l'évaluation de notre situation à l'intérieur d'un espace parallèlement qu'elle peut contribuer à l'évaluation de ses habitants.

On se sait seul si tous les volets sont fermés, on sait qu'on peut être vu s'ils sont ouverts sans qu'on voie. On se sait entouré lorsqu'on entend des voix, de la musique ou des bruits de casseroles s'échapper d'une fenêtre. Lorsqu'une fenêtre laisse percevoir l'activité de quelqu'un, l'aménagement de son habitation, notre imagination s'en trouve stimulée. Dans ce dernier cas l'ouverture permet de se faire ou de compléter une image de son occupant, de l'évaluer ou d'éveiller notre curiosité.

La place de la mairie à Entrevennes fait particulièrement sentir la présence des habitants. Nombreux sont les regards qui peuvent se poser sur cet espace au travers des fenêtres. Le sentiment que nous procure cette forme de présence des habitants ressort quand on se rend au même endroit la nuit. La majorité des volets est fermée. On se sent alors beaucoup plus seul.

Cette forme de présence inhibe un individu à adopter des comportements pouvant susciter des critiques ou qui seraient "mal vus". Sachant la distance qui sépare les intérieurs de l'extérieur, faible, on n'y fait rien qui pourrait contrarier les habitants. Quelqu'un qu'on voit dans une fenêtre, peut en très peu de temps nous rejoindre où que l'on se trouve sur la place. D'autant plus que, en tant que quelqu'un qui a l'habitude de fréquenter les lieux, on est très facilement identifié.

Si on compare sa situation à une des cours de la Cité de l'Espoir à Montreuil où, en pleine journée, la quasi-totalité des habitations à rez-de-chaussée sont occultés par leurs volets. Les seuls habitants qui y sont présents depuis leur logement sont ceux des étages. On peut y commettre toutes les incivilités possibles avant qu'un habitant ait le temps de descendre pour s'y opposer.

Vu le grand nombre d'habitants, même si on habite les lieux, on n'est que très difficilement identifiable et repérable, d'autant plus que la distance entre les fenêtres est tellement élevée qu'il faut avoir de bons yeux pour reconnaître quelqu'un. La faible connaissance des voisins se traduit par une absence de solidarité qui empêche des interventions par peur de répressions immédiates ou dans l'avenir.

Présence figurée par une appropriation ou une intervention sur l'espace

Les objets qui renvoient sur une action proche dans le temps symbolisent davantage notre présence.

Un beau jour, je suis rentré dans une cour d'immeuble de rapport à Belleville. Une fois le porche franchi, par dessus lequel s'élève l'immeuble, j'aperçois un ancien atelier au fond de la cour. Assez fermé, cet atelier ne portait aucun indice qu'il était habité. En avançant, en ayant vu sur une petite partie de la cour seulement qui s'étend latéralement de part et d'autre de l'axe du porche, j'apercevais du linge mouillé suspendu sur une ficelle le long de l'atelier. Immédiatement, m'était suggéré la présence éventuelle de quelqu'un, ce qui a accentué mon sentiment de pénétrer son intimité.

Ces quelques T-shirts suspendus m'ont renseignés sur l'éventualité de rencontrer quelqu'un, sur l'usage qu'il faisait de la cour et par conséquent sur la façon dont il évalue et revendique cet espace : Il y estimait son linge en sécurité et il le revendiquait pour son étendage.

Les plantes, d'ailleurs souvent accompagnée d'un arrosoir, témoignent du soin que les habitants leur apportent quotidiennement. Ils peuvent avoir un effet semblable.

Présence potentielle

La présence potentielle consiste dans l'éventualité que quelqu'un apparaisse. Elle est suggérée par des ouvertures, volets et portes ou même par un passage qui débouche. Une porte peut s'ouvrir à tout instant, quelqu'un peut surgir brusquement d'un passage qu'on ne voit pas dans sa profondeur etc.

Résumé des effets de la présence

Ces formes de présence supposent, à différents degrés, la conformité de nos comportements avec les normes sociales et contribuent ainsi à un sentiment de sécurité et au respect des lieux. Un lieu respecté est sans doute aussi un lieu plus investi par ses habitants, physiquement comme affectivement. La présence en personnes étant la plus sensible, elle ne démunie pas la présence figurée et potentielle de leur importance.

La présence en personne des habitants à l'intérieur même d'espaces collectifs, que ce soit par la rencontre lors d'un trajet, par des activités qu'ils peuvent exercer au sein des parties communes ou à l'intérieur du logement et qui peut transparaître à travers une fenêtre laissée ouverte, sont à la base de toute forme de communication et d'échange entre voisins. Leur connaissance peut contribuer à la sûreté de la place que nous accordons à notre habitat. Elle

peut faire des parties communes un *territoire secondaire* qui à travers son *intériorité* permet de mieux y assumer notre place. Son maintien passe, sur la durée, par le respect qui lui est accordée.

A défaut ou en complément de rencontres, la présence figurée, à travers l'appropriation et les interventions sur l'espace, constitue une forme de communication non verbale qui induit une idée de ceux avec qui nous habitons un lieu ; comment ils habitent ce lieu et comment ils s'y positionnent. Suivant sa forme elle peut inviter à l'échange, réveiller la curiosité, provoquer un rejet, etc. Elle influe sur notre position affective vis-à-vis du voisinage et des espaces.

L'appropriation

L'appropriation : qu'est-ce ? Sous quelle forme et dans quelles limites les espaces de distribution doivent être appropriables ?

L'appropriation : définitions

« *L'appropriation est un processus psychologique fondamental d'action et d'intervention sur l'espace pour le transformer et le personnaliser. (...) Ce système d'emprise sur les lieux englobe les formes et types d'intention sur l'espace qui se traduisent en relation de possession et d'attachement.* »⁵³

L'appropriation constitue « *une dimension essentielle de nos relations à l'espace (...). C'est un type de langage qui peut être assimilé à une forme de communication non-verbale.* »⁵⁴

Formes de l'appropriation

L'appropriation, « *se concrétise à travers de formes variées ; le marquage et la personnalisation en sont les expressions les plus connues.* »

« *L'appropriation, dans le cadre de l'habitat, s'exprime par une action directe des habitants sur les espaces qui vise leur investissement et leur aménagement.* »

L'appropriation en tant que revendication : le marquage

Le marquage, selon Fischer, serait l'action de « *signer un espace* », un système d'extension psychologique de l'individu qui vise « *la prise de possession matérielle ou psychologique d'un espace* »⁵⁵

Goffman⁵⁶ (1973) définit trois types de marqueurs :

- « *marqueurs centraux* » : ils établissent la possession d'un lieu
- « *marqueurs-frontière* » : ils suggèrent les limites d'un espace approprié
- « *marqueurs-signet* » : ils personnalisent un espace

⁵³ Fischer, p.91

⁵⁴ Fischer, p.104

⁵⁵ Fischer, p.92

⁵⁶ Cité in Fischer p.92

Les frontières d'un territoire personnel sont généralement indiquées par le bâti, alors leur marquage ne paraît pas nécessaire. Pourtant il ne semble pas inutile : les pots de fleurs devant une porte d'entrée peuvent, pour l'habitant, **symboliser le seuil** où commence son espace personnel. Dans le cas où une surface appropriable n'est que suggérée, sa délimitation peut être revendiquée par son occupant en y déposant des objets, tel les pots de fleurs par exemple. Ils font commencer le chez-soi au devant de la porte. Un investissement de l'accès peut ménager un espace de transition minimal. L'habitant s'attribue le privilège de l'usage d'une surface investie. Un paillason devant une porte d'entrée peut être interprété de cette façon, bien que d'habitude l'habitant ne le dépose probablement pas dans cette intention. Il se peut qu'il vive la transition vers son logement différemment. Il peut occasionner un rituel : on s'essuie les pieds avant de rentrer. A l'origine certainement d'ordre utile, ce geste s'inscrit dans l'habitude. Il peut alors prendre une dimension symbolique. Il accompagne la transition vers un intérieur habité ; il lui est lié dans l'esprit.

La personnalisation

Des plantes, déposées devant une entrée, dans la mesure où elles relèvent du choix de l'habitant, sont à la fois marqueurs-frontière et marqueurs-signet. Les marqueurs-signet relèvent déjà plus de la personnalisation. Cette dernière consiste dans l'action de projeter une part de son identité dans l'espace.

Environnements appropriables

Possibilité d'appropriation d'un espace public

La rue que nous habitons en ville, la vie de quartier peut nous offrir une certaine intégration sociale au travers de certains contacts opportuns qui nous lient au gens qu'on a l'habitude de rencontrer. Cependant, comme on l'a vu, le développement d'un rapport de confiance envers cet environnement, habité et traversé par des anonymes, reste très limité et ne repose que sur la facilité, grandissante avec l'expérience, d'évaluer constamment les situations, propres à cet espace et à sa population.

L'espace public urbain appartient à tous. Il n'est pas, comme le sont en théorie les espaces de distribution d'un immeuble, ou comme l'est le village d'Entrevennes, réservés à un groupe

précis dont la cohérence et présence pourrait assurer un contrôle solidaire des lieux. Les objets et aménagements n'y sont défendables que sous la condition que quelqu'un soit présent pour les surveiller. On ne peut souvent y entreposer un objet, par peur qu'il disparaisse.

Cet environnement ne constitue pas, pour l'individu, un territoire dans lequel peut s'établir une appropriation durable.

L'exception semble être faite par les espaces un peu retirés qui, de part leur position dans la ville et de part leur petit nombre d'accès, ne sont que peu traversés. Sans pour autant être clôturés, ils sont privilégiés dans leur usage par les seuls habitants qui en deviennent les propriétaires provisoires. Ils organisent généralement des groupements à petite échelle. La présence des habitants et usagers y est sensible : les impasses, les tissus pavillonnaires enclavés, etc. Ce sont des espaces d'une certaine **intériorité**.

En ville, généralement, elle repose sur la présence de l'individu lui-même ou d'autres personnes qui en assurent le maintien. Lorsque nous investissons une pelouse dans un parc avec un groupe d'amis, nous nous approprions, pour le temps de notre présence, une petite surface de façon temporaire. Cette appropriation est exprimée entre autres par la disposition d'objets liés à notre pratique. Parallèlement que ces objets expriment notre revendication pour un usage temporaire de l'espace, ils la communiquent aux autres. Par leur intermédiaire, même si nous nous absentons pour un petit instant, la **revendication temporaire** de cet espace reste perceptible à autrui.

Importance de l'appropriation d'un espace : habiter l'espace

Le logement, cependant, est le lieu de la plus forte appropriation. C'est le lieu de projection d'une part de notre personnalité. Il s'y matérialise une partie de notre existence.

La profondeur du lien qui nous enracine dans cet espace personnel résulte entre autre de notre action sur lui.

La façon par laquelle les objets et aménagements divers font de cet espace le nôtre, apparaît assez clairement lorsque nous déménageons. L'espace vidé de nos objets, pour nous porteurs de mémoire et de symboliques, nous apparaît alors beaucoup moins comme le nôtre.

Bien entendu, l'existence et donc l'identification à un espace personnel peuvent varier en fonction de la culture. Pendant qu'en Occident, il semble être porté plus sur l'individu, dans d'autres cultures, les espaces individuels étant très réduits ou même absents, l'identification se fait alors au niveau du groupe familial ou parfois même au niveau d'une communauté.

L'identité individuelle s'inscrit alors beaucoup moins dans l'espace. Elle dépend à plus forte raison de l'identité partagée avec le groupe qui, elle, s'inscrit dans l'espace.

Cette opposition entre l'espace intime et l'espace public pose la question des possibilités d'appropriation qui nous sont proposées par l'espace qui entoure notre logement.

De la même façon que nous faisons d'un appartement le nôtre en l'aménageant et en y disposant des objets qui pour nous ont valeur symbolique et renvoient à notre vécu, l'investissement d'un espace partagé par ce type d'objets en font un peu nos espaces.

Les pratiques qui visent l'aménagement de l'espace, lient l'individu affectivement à ce dernier. Il investit l'espace de son vécu, de sa créativité, de sa personnalité. Il lui donne "une âme" perceptible par lui et par autrui. Il inscrit et, par la suite, conforte son lien affectif en l'espace et, parallèlement, le communique aux autres.

Au sein d'espaces collectifs, elle suggère notre existence au sein du voisinage. L'espace habité commence avant d'avoir franchie la porte du logement.

L'espace ainsi approprié, investi par des aménagements et objets personnels, communique à celui qui s'y rend leur statut de place habitée et revendiquée. L'étranger accordera plus de respect à un tel espace qu'à un espace anonyme et délaissé, ne figurant aucune présence.

Son appropriation, ne confère-t-elle pas ou du moins n'exprime-t-elle pas un sentiment de plus grande sécurité aux frontières qui entourent notre logement, dans la mesure où l'espace qui l'entoure est en quelque sorte **apprivoisé** ?

Appropriation et identité

Nos voisins se font une première idée de l'identité

Les objets personnels disposés devant une porte d'entrée font l'objet de l'observation des voisins et des étrangers. Ils lui donnent, à travers les goûts ou même activités qu'ils suggèrent, une première idée sur l'identité de l'habitant. Comme déjà évoqué plus haut, l'appropriation donne la possibilité à nos voisins de se "fabriquer" une image de notre identité.

L'appropriation peut créer des repères au sein d'une distribution

L'appropriation des espaces de distribution peut créer des repères et différencier les espaces. Il peut contribuer à ce qu'on perçoive l'espace qui situe notre logement, comme unique même si leur morphologie bâtie est identique à d'autres espaces. De ce fait elle peut nous permettre de plus facilement nous différencier par rapport aux voisins ; elle peut nous permettre de revendiquer notre propre identité. Elle peut aussi simplement rendre reconnaissable l'espace qui situe notre accès au logement.

L'appropriation donne une identité au bâtiment

La personnalisation donne une identité aux lieux. Lorsque l'espace de part sa morphologie bâtie ne porte pas d'identité propre, elle devient importante pour le distinguer d'un autre espace.

L'identité d'un bâtiment d'habitation est souvent perçue en fonction de l'imaginaire social qui le valorise et par là valorise ses occupants ou au contraire le stigmatise, auquel cas, leurs occupants se trouvent socialement dévalorisés. L'identité sociale du bâtiment participe, peut-être que de façon minime, mais pourtant, à la construction de notre propre perception.

A travers l'appropriation, notamment des surfaces en relation avec la ville, l'habitant peut influencer sur la perception sociale de son habitat et, par là, influencer sur sa propre perception. L'identité sociale d'un bâtiment se trouve alors influencé par la somme d'identités individuelles qui y trouvent leur expression. Sur la longue durée la somme des identités porté par un type de bâtiment en influence la perception dans l'imaginaire social.

Il en ressort l'importance de favoriser l'appropriation valorisant l'identité sociale d'un bâtiment et d'éviter au mieux ses formes dévalorisantes.

Conditions psychologiques pour l'appropriation

L'appropriation nécessite de l'engagement vis-à-vis des espaces

D'abord, l'appropriation nécessite un certain **engagement** des individus vis-à-vis des espaces. A priori, un propriétaire est plus engagé qu'un locataire, un locataire de longue durée plus qu'un autre de courte durée, un habitant par choix plus qu'un habitant auquel son habitation a été plus ou moins imposé etc.

Tel que le suggère Manuel Perianez⁵⁷, la satisfaction de son logement peut contribuer à l'envie de l'habitant de s'approprier les parties communes attenantes. Il est plus engagé vis-à-vis d'un espace qu'il apprécie.

Appropriation et interactions de voisinage

L'appropriation nécessite la confiance

Une autre condition est qu'on fasse **confiance** en l'espace. Cette confiance, on l'a évoqué plus haut, se construit sur les rapports, directs ou indirects, positifs avec des personnes familières qui font un usage privilégié de cet espace, qui, ici, sont nos voisins. On ne place des objets, même de moindre valeur, dans un espace que s'y l'on suppose qu'il n'y subiront pas de dommages.

L'appropriation appelle à son acceptation

L'appropriation par le dépôt d'objets personnels, lorsqu'il se déroule dans un espace commun, appelle souvent à leur acceptation et reconnaissance par les autres. Leur aménagement ne se conçoit pas comme on peut concevoir l'aménagement d'intérieurs privé. On y dépose des objets qu'au fur et à mesure. On évalue la pérennité de notre investissement et l'impact sur ceux qui partagent cet espace avec nous.

Souvent des discussions entre voisin portent, d'ailleurs, sur ces objets et plantations qui investissent les espaces de la représentation à la fois individuelle et commune. Ces objets font, non seulement partie de l'univers de celui qui les a déposés, mais parallèlement, de ceux qui partagent cet espace. Dans un tel cas idéal, l'appropriation individuelle se transforme en

⁵⁷ Manuel Perianez, *Saint-Ouen, Rendre l'espace au logement*, p.21

pratique commune qui vise la valorisation de l'espace collectif. Dans ce cas de figure, l'appropriation résulte d'une bonne entente entre voisins. Elle peut exprimer des rapports ressentis comme valorisants qui contribuent à la volonté de valoriser les espaces dans lesquels ils s'inscrivent.

La **satisfaction procurée par des relations de voisinage** trouve alors son expression matérielle qui, en retour, peut augmenter la satisfaction ressentie vis-à-vis des espaces et symboliser pour l'habitant les liens affectifs qui l'y enracent. Dans un tel cas, on peut être confronté à un **cercle vertueux**.

L'appropriation rentre, lorsqu'elle perdure, en résonance avec celle pratiquée par les autres. On s'identifie, puis on imite et on défend l'intérêt du voisin qui est également nôtre propre intérêt.

La personnalité collective qui est ainsi donnée à ces espaces, à partir de l'accord entre les différents investissements personnels, devient une part de chacun. Elle constitue un **intérêt commun** qui est fédérateur d'une partie des voisins.

Cette forme idéale peut s'exprimer, par exemple, par des objets semblables utilisés par les différents ménages. Dans un tel cas, l'appropriation **suggère la connivence** des voisins, même vis-à-vis d'un étranger. Il reconnaît la revendication d'un espace en tant que lieu de vie d'un groupe solidaire qui, comme évoqué plus haut, suppose et impose d'avantage le **respect d'un lieu** qu'un espace inapproprié ou témoignant de rejet.

Cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas s'approprier un accès de logement, par exemple, en réponse à des envies plus égoïstes. Pour se faire plaisir à soi ou pour **se représenter**. On a pourtant davantage envie de s'approprier un lieu qui est ressentie comme socialement valorisant dans sa globalité, ou à l'intérieur duquel nous entretenons des relations satisfaisantes ou qui nous est utile et agréable au quotidien.

L'espace inapproprié ou rejeté appelle le rejet, le conflit et la frustration

Cependant, l'espace commun auquel on n'accorde aucune valeur sociale, aucun usage en dehors des trajets et aucun confort pour notre habitat, peut facilement être transformé en espace de rejet. C'est-à-dire, un espace qu'on rejette et sur lequel on rejette.

Ceci peut se traduire d'abord par un **désintérêt** à son égard. Les espaces ne sont plus défendus et entretenus. Ensuite on s'en sert de débarras. L'abandon d'objets insalubres, la dégradation, faute d'un manque d'entretien, figurent le désintérêt. Il s'inscrit dans l'espace et devient lisible.

Le statut d'espace de rejet, qui lui est ainsi attribué, légitime l'attitude. Il peut alors s'empirer. Les formes qui donnent l'expression au rejet peuvent monter en intensité. Le mimétisme légitime d'avantage la dégradation et peut contribuer à l'amplification du phénomène. Ce qui a commencé avec des ustensiles de ménages devant la porte peut légitimer d'autres d'y laisser leurs sacs-poubelles ou d'autres qui abandonnent des objets qui encombrant leur logement. Un ménage qui jusque-là a respecté la propreté de ces lieux, s'en désintéresse et en fait également un espace de rejet. Une dégradation entraîne d'autres. Le désintérêt s'amplifie. On rentre dans un **cercle vicieux** qui peut même aboutir à la dégradation volontaire. Elle peut exprimer le refus d'une condition, elle peut être interprétée comme un échec social ou renvoyer sur une situation d'échec personnel. Les traces de comportement, nécessitant une certaine agressivité, renvoient sur l'acte violent d'un individu qui a fréquenté les lieux et peuvent contribuer à la **perte de confiance** à l'intérieur de ces espaces et fonder ou accentuer le sentiment d'insécurité.

L'autre aspect d'un rejet des espaces collectifs, c'est l'**indifférence** vis-à-vis de leur acceptation par les voisins, quel peut seulement suggérer ou réellement exprimer. D'abord interprété par nos voisins qui font alors plus facilement de même ou qui rentrent dans un rapport conflictuel avec nous qui lorsqu'il reste inexprimé fait naître des frustrations. Ensuite elle peut être **interprété par des tiers** qui n'y reconnaissent pas un territoire revendiqué mais un espace rejeté, ce qui **diminue leur respect** vis-à-vis des lieux.

La responsabilité du concepteur

Cette réaction en chaîne de désintérêt, de rejet et de dégradations volontaires qui entrave les relations sociales et le climat social à l'intérieur d'un immeuble, peut tout aussi bien partir d'un espace qui est simplement désagréable, dévalorisant, d'une mauvaise qualité d'exécution ou fait de matériaux qui se détériorent trop facilement. A ce moment, c'est l'architecte et la maîtrise d'ouvrage qui porte bonne partie de la responsabilité. A travers la mauvaise conception on peut très facilement contribuer à la détérioration des relations humaines qui se déroulent à l'intérieur des espaces mal conçus et probablement, à travers une condition de vie qui se dégrade matériellement, comme socialement, influencer sur les comportements de façon plus générale et globale.

Pour empêcher l'apparition de conflits qui peuvent être à l'origine d'une réaction en chaîne de dégradations, il faut alors essayer d'anticiper ses causes éventuelles.

C'est, semblerait-il, une tâche ample et cela à plus forte raison lorsque la population est culturellement hétérogène. Définir des formes d'appropriation positives ou tolérables est d'abord assez subjectif. Puis, elle nécessite l'étude des formes d'appropriation qui varient en fonction des cultures. Il faudrait alors étudier les formes d'appropriations relatives à chacune des populations qu'on fait cohabiter et en mesurer l'impact sur les autres populations, afin de savoir quelles en sont les formes tolérées et souhaitées par l'ensemble des catégories. Mais, les populations au sein d'un immeuble varient souvent avec le temps. Alors quelles solutions se proposent ? La dégradation, le dépôt d'ordures, l'abandon d'objets devenus inutiles : sont ils vraiment si subjectivement dérangeant ? Ne peuvent ils pas être empêché, d'abord, par le bon **choix des matériaux** et par la prise en compte de la **facilité du nettoyage**, ensuite en proposant des espaces de **qualités d'usage**, qui apportent confort à la vie domestique, et finalement en permettant à l'habitant d'avoir une **emprise sur les lieux** ? Les ustensiles de ménages ou autres objets "sales" seraient ils entreposés sur les parties communes si des **rangements** leur étaient destinés ? Un investissement d'un espace pour l'habiter, par des plantes, des meubles etc. ; peuvent ils vraiment être dérangeant à condition qu'il ne compromettent pas la liberté des autres habitants ? Ne témoignent-ils pas d'une affection portée à l'espace ?

Ne suffit il pas de réfléchir sur les façons d'**attribuer une surface appropriable** à chaque un sans encombrer son voisin, et à fournir un **environnement agréable et pérenne** qui puisse motiver leur appropriation ?

Il est certainement plus facile de loger les catégories de population séparément comme, malheureusement, le pratiquent beaucoup d'organismes HLM pour se simplifier la vie. Le communautarisme qui en est renforcé, ne participe certainement pas à la réalisation du modèle républicain, à l'égalité, à l'échange et à l'ouverture des cultures.

L'autre solution, malheureusement adoptée par les offices HLM, consiste à réduire les espaces collectifs de façon à en empêcher toute appropriation et pratique. Par peur de dégradation et de coûts d'entretien supplémentaires, la maîtrise d'ouvrage publique semble avoir tendance à retirer le support à toute vie sociale entre voisins.⁵⁸

⁵⁸ Catherine Furet expose cette attitude de la maîtrise d'ouvrage lors de la conférence de séminaire donnée par elle le 31 janvier 2006 : « *Les maîtres d'ouvrage ont peur des problèmes dans les parties collectives (...) peur des gens qui séjournent dans les parties collectives (...) peur des vis-à-vis ; à 30 mètres on ne reconnaît plus personne ; il vaut mieux avoir un logement qui propose une familiarité avec les gens d'en face ; il est facile de tirer le rideau* »

L'appropriation et le contrôle solidaire

« *Le mécanisme d'appropriation est (...) sous-tendue par deux dimensions : d'un côté l'exercice de contrôle sur l'espace qui se traduit par des transformations ou des aménagements divers, et de l'autre, la marge de manoeuvre offerte par le cadre et l'organisation d'un espace.* »⁵⁹

L'appropriation se fonde sur le contrôle commun

L'appropriation des accès ne semble donc pas être simplement liée à la densité du passage, bien qu'un faible passage soit bien sûr un facteur important qui facilite le contrôle sur l'espace. L'appropriation se fonde, plus largement, sur le contrôle que nous avons sur un espace. Celui-ci semble, comme on l'a évoqué plus haut, s'appuyer, à la fois sur une présence des habitants, à la fois sur la confiance en eux. Ce qui nécessite qu'ils nous soient familiers.

L'appropriation exprime confiance et satisfaction envers le lieu habité

La confiance en un espace tient soit du fait que nous sommes seuls à en faire usage, c'est le cas des espaces qui ne sont pas exposés au passage, comme le dernier palier d'une cage d'escalier, soit elle s'appuie sur la confiance en ceux qui le fréquentent. Cette dernière est sous-tendue du respect que nous nous estimons sûrs.

Plus loin, c'est donc à la fois l'*intérieurité*, à la fois la présence, dans ses différentes formes, qui permet de garantir le sentiment de contrôle par le groupe qui avec nous occupe cet espace. L'appropriation peut, suivant cette logique, suivant ses formes et degrés, informer sur la confiance des habitants vis-à-vis des voisins et vis-à-vis des espaces partagés, elle affirme alors ce rapport qui lie l'individu à l'espace qu'il occupe. Cela renseigne l'habitant lui-même et peut augmenter sa confiance vis-à-vis des espaces qui environnent son logement, comme cela renseigne l'étranger qui s'y rend.

L'appropriation est alors à la fois résultat et à la fois facteur confortant. Elle rend visibles les intentions à travers lesquelles nous investissons ces lieux. Ces dernières dépendent forcément de notre satisfaction des lieux et en retour l'appropriation peut augmenter notre satisfaction.

⁵⁹ Fischer, Op. Cit., p.91

L'appropriation figure une présence

La présence d'objets personnels dans l'espace peut renvoyer sur une activité ou des pratiques qui s'y déroulent. L'appropriation inscrit, par cette association, la présence des habitants dans l'espace. Un arrosoir et des plantes grasses renvoient sur l'action de celui qui les soigne quotidiennement, du linge mouillé, suspendu renvoie sur l'action de celui qui l'a accroché, il y a peu de temps.

En retour, la présence, même figurée, est un facteur indiquant le contrôle sur les lieux qui lui, est une condition pour l'appropriation. En ce sens, l'appropriation faite d'un espace nous indique le contrôle qui y est exercé par ses occupants.

En tant qu'habitant, l'appropriation conforte donc notre confiance en ces lieux et peut nous encourager à notre tour à nous les approprier. Cette prise de confiance est généralement progressive. Même l'appropriation propre, peut au fur et à mesure qu'elle s'avère respecté, augmenter la confiance en l'espace et permettre à l'appropriation de prendre de l'ampleur, et encourager l'investissement dans l'espace ainsi apprivoisé.

L'appropriation : facteur et manifestation

L'appropriation des espaces collectifs semble être, plus qu'une forme de communication, un réel dialogue entre l'habitant et son voisinage : Elle nécessite et assoie un engagement ; elle nécessite, informe et induit le respect des lieux ; elle nécessite, conforte et exprime la confiance; elle nécessite et figure une présence.

Elle repose alors sur la familiarité avec ceux qui font usage des espaces communs. Celle-ci repose sur une *intériorité* des lieux et la présence des habitants.

A l'origine l'espace peut : proposer les qualités qui motivent l'engagement ; anticiper les usages qui risqueraient de le dévaloriser ; proposer un espace sociale qualifié par son intériorité ; favoriser la présence des habitants : proposer des espaces appropriables aux habitations.

L'appropriation peut susciter un intérêt commun, qui est probablement un des éléments fédérateurs les plus importants. Si les espaces collectifs sont inappropriable, il y a alors un intérêt commun en moins susceptible de fédérer partie des voisins.

III Dispositions de l'espace de distribution, dispositifs spatiaux, la présence et la familiarité entre habitants

Les espaces de distribution, d'un point de vue fonctionnel, établissent le lien physique entre l'espace public et l'espace intime du logement. Ils permettent d'accéder au logement.

Les espaces de distribution, en ce sens, sont très importants. Ce sont des lieux de passage obligé. Forcément, on vit ces espaces et on prend obligatoirement une position à leur égard et vis-à-vis de ceux qui les partagent avec nous.

Ce sont des espaces de transition, par lesquels on transite depuis le milieu urbain vers notre sphère intime. J'emploie très consciemment le terme de milieu qui est un environnement obéissant à certaines lois, tel qu'un milieu social se caractérise par la présence de certains types de population obéissant à des normes et codes établis qui régissent leurs comportements. Tandis qu'une sphère est un corps constitué par des individus précis. Leurs qualités singulières y apparaissent davantage. Les rapports peuvent se construire sur une interaction personnelle. Ils ont moins besoin de s'appuyer sur des codes, bien que les derniers soient fortement présents.

Cette transition peut se vivre différemment suivant la quantité et la qualité des séquences ou de seuils qu'elle comporte. Chacune peut comprendre des gestes, des rituels qui inscrivent la prise de distance, au-delà d'une prise de distance physique, dans l'esprit.

Une fois poussée la porte d'un hall d'entrée, je m'attarde devant les boîtes aux lettres, j'y ouvre le courrier. J'y rencontre un voisin d'immeuble, que j'ai l'habitude de croiser et avec les quels on a pris l'habitude d'échanger, si ce n'est pas des paroles, des gestes pour nous saluer. J'avance alors vers la porte vitrée depuis laquelle je perçois déjà la lumière de la cour, tamisée et animé par les mouvements du feuillage. Je pousse la porte pour à nouveau me trouver dehors. Alors je lève le regard. A travers les feuilles de l'arbre, j'aperçois les volets de ma fenêtre de cuisine qui sont restés entrebâillés. Avant d'arriver à la porte d'une des cages d'escalier, la mienne, je jette, d'un geste étudié, les publicités dans la corbeille qui se trouve sur mon chemin. L'ascension au troisième étage est rythmée par les paliers. Au premier l'habituel poster de Greenpeace sur la porte d'entrée, d'un jeune militant des Verts, au deuxième juste des paillassons et un pot de géranium sur la tablette de la fenêtre qui laisse percevoir la cour. La voisine a encore changé de géranium, elle oublie toujours de l'arroser. Arrivé sur mon palier et celui de mon voisin, j'ouvre un peu la fenêtre. Pour reprendre du

souffle, je me penche quelques secondes dans l'embrasure, le regard plonge dans la cour, son abri de vélos et son banc que jamais personne n'utilise à l'exception de la dame âgée du deuxième qui y prend des forces avant de monter dans les escaliers. Enfin je retourne la clef dans la serrure. La porte s'ouvre, par habitude je m'essuie les chaussures. Une fois les chaussures enlevées, je ferme la porte derrière moi et d'un geste ma main traverse mes cheveux depuis le front jusqu'à la nuque. Je suis chez moi.

Cet exemple d'une transition illustre les différentes séquences, caractérisées par leur gestes et habitudes de rencontre, caractérisé par une familiarité grandissante avec les voisins et certaines de leurs habitudes, par notre façon d'intervenir différemment sur l'espace, de le considérer nôtre, à des degrés différents.

Parallèlement, les distributions, sont des espaces qui séparent et établissent le lien entre logements différents. Contrairement aux espaces de transition appartenant à un logement, ces espaces appartiennent dans la pratique, à tout habitant dont le logement est desservi.

L'espace de distribution structure le groupement, comme la distribution urbaine participe à la structuration de la ville. Il lui attribue des échelles et influe sur les interactions en termes de possibilité, de faveurs, de convergence, d'activités et de pratiques proposées, des interactions avec l'espace qu'il propose, du support d'expression qu'il offre etc.

Échelles de regroupement mises en place par un système de distribution

L'anonymat n'est pas qu'une question d'échelle

Dans le cas d'une barre, un couloir, une galerie d'immeuble ne propose souvent aucune subdivision du groupement d'habitations. Bien qu'il ressorte souvent que les habitants de tels immeubles ont une certaine connaissance de leurs voisins directs, parfois même entretiennent des relations, le reste des habitants de l'immeuble leur sont généralement, pour la plupart, inconnus. L'anonymat y règne. Je l'ai illustré, plus haut, à l'exemple de la résidence universitaire Jean Zay.

Des immeubles de rapports, tels qu'on les trouve fréquemment dans les anciens faubourgs de Paris, regroupent les habitants à une échelle plus petite. Un immeuble de la fin du 19^{ème} siècle au 13, rue Arthur Groussier dans le 10^{ème} arrondissement de Paris, regroupe les habitations par 8 autour d'un couloir central.

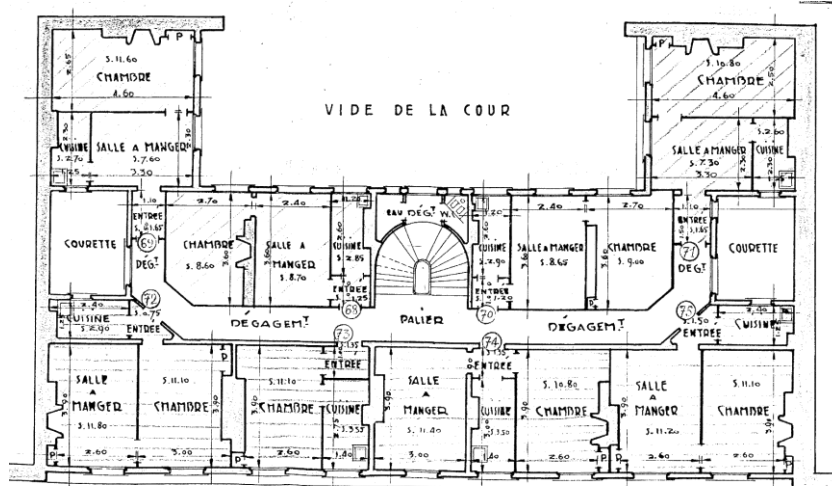
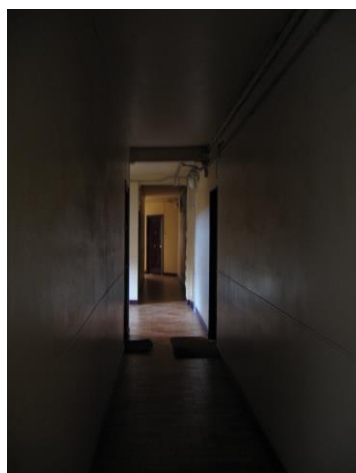


Fig. 16 & Fig. 17 Immeuble de rapport de la fin du 19^{ème} siècle - Rue Arthur Groussier
Vue sur le couloir du 5^{ème} étage On aperçoit la lumière qui rythme ce couloir : au centre la cage d'escalier, au fond la courette

Le couloir est desservi en son milieu, par la cage d'escalier qui donne sur la cour intérieure. Il est éclairé de part et d'autre par des courettes.

Cet espace assez exigu qui n'est pas désagréable, ne présente bien entendu aucune extension d'activités domestique, ni aucun rapport perceptuel avec les intérieurs des logements (à

l'exception des fenêtres de cuisine qui ouvrent sur les courettes et qui sont visibles depuis les fenêtres du couloir lorsqu'on s'en rapproche).

Pourtant ici les habitants d'un même couloir ne semblent pas se connaître bien plus que dans le premier cas. Bien que certains aient eu l'occasion de se rencontrer fréquemment du fait qu'ils quittent ou reviennent à leur logement aux mêmes horaires, bon nombre des voisins de palier ne se connaissent pas alors qu'ils y habitent depuis des années. Il suffit d'avoir des horaires différents, auxquelles on quitte ou on revient à son logement, pour ne jamais se voir.

L'architecte Francis Soler dans son immeuble, situé quai de Masséna à Paris, regroupe deux logements par palier. Ces paliers sont directement desservis par un ascenseur et ainsi attribués exclusivement aux habitants des deux logements. De part et d'autre, ce palier ouvre sur une partie de la loggia de chaque appartement au travers d'une grande verrière qui occupe toute la section du palier qui paraît alors traverser toute l'épaisseur de l'immeuble. Ici, on peut constater que ses verrières sont tantôt occultées par les habitants, tantôt laissées ouvertes et donnent à voir l'aménagement et les plantations d'une partie de la loggia.

Lorsque d'un côté la verrière est occultée, elle l'est généralement de la même façon de l'autre côté. Ici, le système de distribution qui combine ascenseur et palier, fait se rencontrer essentiellement les habitants des deux logements regroupés. Le palier, du fait de son usage réservé aux deux ménages, symbolise pour l'habitant aussi son rapport à son seul voisin. La cohabitation qui leur est imposée à travers un logement ouvert sur un aussi petit espace est parfois mal vécue ce qui semble motiver leur retrait de cet espace. Elle se traduit alors par une occultation généralement simultanée des verrières par les deux habitations. Le regroupement des habitations à trop petite échelle, autour d'un espace qui leur est réservé, inclut le risque de regrouper seulement des ménages incompatibles qui entretiennent un rapport conflictuel, non seulement avec leur voisin mais aussi avec l'espace qui représente le rapport au voisin.

Pour son projet de Nemausus à Nîmes, Jean Nouvel, distribue les logements en grand nombre⁶⁰ par coursives qui, constituent de « *vrais prolongements de l'espace habité* »⁶¹. Les logements y ouvrent très largement sur elles. De plus les activités des habitants s'étendent sur les coursives. Elles sont « *parfois préférés aux terrasses pour la prise des repas ou de*

⁶⁰ Chaque coursive dessert 15 logement pour la plus courte, 26 logements par la plus longue des barres.

⁶¹ Fayolle, Vourc'h, Natali, *Nîmes Nemausus I, Des logements à grande surface*, p.24

l'apéritif lors des grosses chaleur d'été »⁶² (elle se situent sur la façade nord) et « les enfants investissent largement la coursive qui se prête aux jeux de bicyclette, patins à roulette, et qui permet la surveillance par les parents depuis la cuisine »⁶³.

Malgré l'échelle relativement grande du regroupement mis en place par la distribution, le climat social sur les coursives de Nemausus semble plutôt être bon. La présence des habitants sur les parties communes y contribue à la familiarité avec les voisins.

Les voisins ont l'air de s'y connaître ou du moins de se reconnaître.

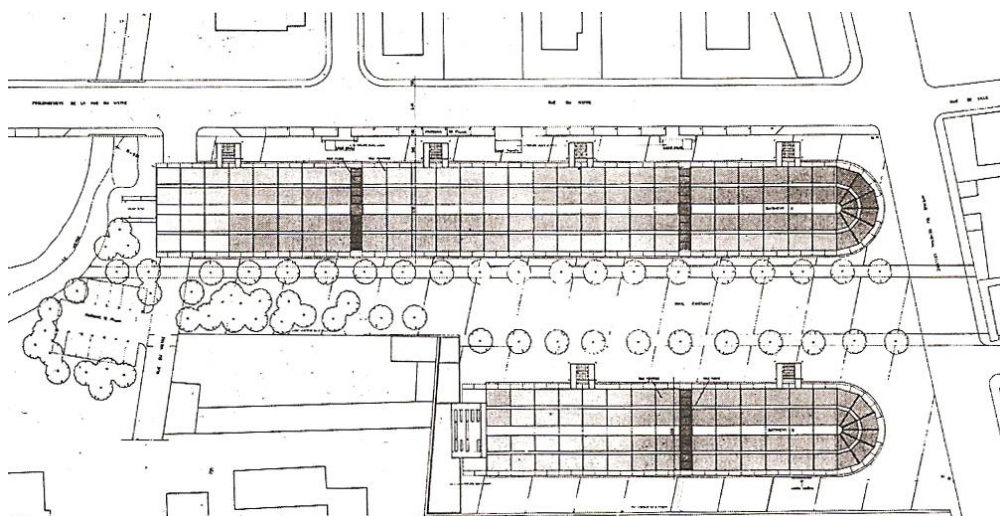


Fig.18
Jean Nouvel, Nîmes, Nemausus I
Plan masse



Fig.19
Jean Nouvel, Nîmes, Nemausus I
Vue depuis une coursive sur l'allée de platanes centrale et la plus grande des deux barres en arrière plan



Fig.20
Des enfants se sont retrouvés sur les coursives de Nemausus

⁶² Ibidem

⁶³ Ibidem

Quel que soit la taille du regroupement opéré par une distribution, les rapports qui s'appuient sur la seule rencontre lors de trajets, même à échelle relativement petite, ne semblent pas permettre à l'habitant de se familiariser avec l'ensemble des voisins qui font usage des espaces communs. A l'exception du pallier qui exclue sa traversée par les habitants des différents étages, même les habitants groupés autour de l'espace qui propose respectivement le plus petit échelon, ne semblent pas avoir suffisamment d'occasions de rencontre pour se familiariser avec l'ensemble de leurs voisins directs. Dans le cas du pallier réservé, l'habitant vit son voisinage essentiellement à travers son unique voisin de palier. Il est exposé au risque de se sentir trop rapproché d'un voisin peu apprécié dans le cas où l'ouverture du logement occasionne la rencontre. La réserve de l'espace et l'exclusivité des rapports de voisinage qu'il propose, donc la seule vie sociale que l'habitant leur associe, font ressentir ce rapprochement d'autant plus contraignant. Le petit groupement ne semble alors pas être une solution et cela à plus forte raison si la population d'un immeuble est hétérogène. « *La situation peut devenir difficile ou conflictuelle quand les valeurs et les modes de vie des habitants sont trop éloignés, et c'est d'autant plus vrai quand, aux différences de classes, se mêlent les différences d'origines.* »⁶⁴

Les caractéristiques des espaces de distribution semblent davantage jouer sur la familiarité avec le voisinage que le nombre d'habitants d'un immeuble. A Nemausus, visiblement les coursives sont investies par les habitants. On a vu que la confiance en notre environnement passe par la familiarité avec les cooccupants. A Nemausus la méfiance semble ne pas être à l'ordre du jour. De nombreuses portes laissées grandes ouvertes en témoignent. Pour laisser une porte ouverte face à un passage aussi rapproché qu'à Nemausus, il faudrait à priori avoir une certaine confiance envers ceux qui passent rapprochés. Ou bien il faudrait être familier avec les gens dont le regard est présent à proximité. Comment la distribution contribue-t-elle à la familiarité entre voisins sur un espace aussi étendu ? La plus longue des coursives mesure près de 100 mètres. Est-ce que l'organisation même de la distribution y contribue ?

⁶⁴ Monique Eleb et Jean-Louis Violeau, *Le partage des espaces*, Article paru dans l'édition du 5 décembre 2000 de l'Humanité.

Voir également : Jean-Claude Chamoredon et Madeleine Lemaire, *Proximité sociale et distance sociale, les grands ensembles et leur peuplement*, Revue française de sociologie, XI, 1970, p.3-33

Malgré l'échelle relativement grande de cette opération qui regroupe 102 logements autour de 6 coursives distribuées par 6 escaliers, l'anonymat entre les voisins de coursive n'y est pas sensible avec toutes les conséquences que cela implique pour le bien-être des habitants. Leur forte présence contribue, à la fois, à la familiarité entre voisins avec tous les rapports sociaux qui à partir d'elle peuvent se construire et, à la fois, au sentiment d'être entouré, d'habiter un environnement qui est regardé par les habitants, ce qui éloigne le sentiment d'insécurité. Cependant, est-ce que la présence est-elle suffisante pour se familiariser avec l'ensemble des habitants qui vivent sur la coursive ? Quelle forme d'intériorité propose ici la distribution.

L'échelle et l'intériorité d'un espace

La bonne échelle de l'unité de voisinage est un débat qui a souvent été repris ; à commencer par les cités jardins, en passant par le phalanstère jusqu'à l'Unité d'Habitation de Marseille. Pour celle-ci, Le Corbusier proposait un regroupement d'environ 350 habitations. Cette échelle était avant tout justifiée par la possibilité de proposer des équipements et services qu'un nombre inférieur de logements rend probablement difficile.

Depuis Le Corbusier, l'influence de l'échelle de la population qui est rassemblée par un espace, n'a pourtant vraisemblablement pas été souvent considérée par les architectes, sous l'angle de son impact psychologique quant au *positionnement affectif* qu'il permet vis-à-vis de l'espace et de la *posture mentale* qu'elle suppose vis-à-vis d'autrui ou des rapports sociaux qu'elle propose, tel que nous l'exposent Simmel et Jacobs et depuis eux nombre de psychosociologues et de sociologues. Ces derniers, aujourd'hui, nous fournissent les outils nécessaires à la compréhension du moins de partie des phénomènes qui sont liées à la densité et aux échelles des groupements humains.

Le groupe relativement petit favorise la familiarité avec l'ensemble des voisins

La population d'un petit village est constituée par un groupe relativement petit qui se partage un territoire restreint et isolé. Plus un groupe est petit et plus l'espace qui les regroupe les fait converger, plus la fréquence de la rencontre entre les mêmes personnes est élevée et plus l'idée que l'on se fait de l'une ou de l'autre personne peut se préciser.

La curiosité d'aller à la rencontre de certains, la volonté d'éviter d'autres peut se développer. Les rapports peuvent se cristalliser.

Même la communication répétée, avec des personnes qui ne réveille ni l'intérêt d'approfondir leur connaissance, ni suscitent des aversions, en est favorisée. Les échanges avec ces personnes "inintéressantes", bien que superficiels ou réduits à la politesse, permettent leur évaluation. Elle peut du moins conduire à un certain rapport de confiance.

L'intériorité : la prédominance de rencontres familières inscrit cette familiarité dans l'espace vécu

A Entrevennes, l'espace public qui s'inscrit dans la périphérie bâtie du village est un espace qui privilégie son utilisation par ses seuls habitants. De part sa position isolée, il est rare qu'une personne étrangère investisse ou même traverse les espaces intérieurs au village.

Leur utilisation privilégiée d'une part, la quantité relativement petite de personnes rassemblées d'autre part favorise la familiarité de la rencontre à l'intérieur de ses espaces. L'habitant y rencontre toujours les mêmes personnes et cela à fréquence relativement élevée. Ce sont des espaces d'une *intérieurité* certaine.

Quand les rencontres familières se déroulent dans un espace précis, la familiarité sociale s'inscrit parallèlement dans notre mémoire de l'espace. Il devient bien plus qu'un espace familier, qui nous est simplement connu. L'affection, qu'elle soit négative ou positive, que nous développons lors de ces rencontres, se mêle et s'entremêlent à la perception de ces espaces. Ils lui sont, à travers le vécu, attaché des valeurs affectives.

Familiarité, comme on l'a vu dans la première partie du mémoire, n'implique pas forcément des échanges approfondis qui nécessiteraient l'existence d'affinités. Mais, ces personnes rencontrées fréquemment font davantage l'objet de notre observation. À partir de leurs apparences nous nous construisons une image d'eux : Leurs comportements, leur façon de s'exprimer, de parler à leurs proches, la part de leurs activités que nous pouvons percevoir, les objets qui nous donnent à voir, nous permettent de les évaluer, de les classer et finalement de découvrir des affinités ou aversions éventuelles.

Au village, nous n'allons pas engager des conversations avec quelqu'un qui ne nous intéresse pas. On va alors se limiter aux formes de politesse et dans le cas d'aversions, nous allons peut-être même nous ignorer. Mais même dans le cas d'animosités, cette familiarité même avec les personnes qui ne nous correspondent pas, ne peut-elle pas conforter notre place au sein des espaces partagés ? Ne pouvons-nous pas, malgré tout, nous rassurer par un minimum de solidarité, ne serait-ce qu'autour de la défense de certaines normes et valeurs de base ? La présence de ces gens-là, même s'ils ne sont pas nos amis, ne nous procure-t-elle pas un certain sentiment de sécurité et d'assurance quant au maintien de la civilité ? Ce sentiment n'est-il pas davantage important pour l'entourage de notre habitation dans une grande ville ?

La rencontre même à distance permet d'évaluer l'environnement

La possibilité d'évaluer la qualité de la place que nous occupons dans un espace habité passe forcément par une connaissance, même superficielle, de ceux qui le fréquentent.

La confiance que nous avons en ces lieux dépend de la confiance que nous avons envers ses usagers. Leur rencontre nous permet de les évaluer, de nous positionner et de situer nos pratiques et leurs extensions : les objets.

L'environnement social nous protège par sa familiarité, nous et nos objets, ou au contraire permet de reconnaître les menaces potentielles. En tout cas, elle permet de prendre position, de déterminer notre place à l'intérieur de l'environnement donné.

La petite échelle est favorable à la familiarisation avec un environnement donné. La rencontre répétée avec les mêmes personnes se trouve favorisée à l'intérieur d'un petit groupe, d'autant plus que celui-ci se partage un petit territoire préservé.

Les espaces communs qui constituent le cadre pour la rencontre, pour favoriser la connaissance, doivent proposer des conditions favorables à la communication.

L'espace, son architecture, constitue le cadre dans lequel s'inscrivent ses relations. Leur programmation, en terme d'usages et d'activités, leur mise en relation avec d'autres espaces peut favoriser les rencontres et l'échange, ou les inhiber.

La connaissance devient d'autant plus indispensable que les êtres sont différents. La mixité sociale et culturelle nécessite davantage d'échange pour permettre d'appréhender et finalement de tolérer la différence d'autrui.

Cependant, la tolérance semble parfois être bien difficile à obtenir. Selon l'étude d'un grand ensemble effectué par Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire⁶⁵, la proximité spatiale imposée de populations socialement trop différentes aboutit souvent à des relations conflictuelles : Pendant que les uns veulent se différencier, les autres se sentent méprisées.

Le retour souvent prôné à la distribution "traditionnelle" des immeubles d'habitation ne semble pas être une solution aux problèmes liée à une cohabitation rapprochée. Bien qu'elle permette de moins vivre la proximité spatiale, souvent imposée à un grand nombre de personnes anonymes, elle limite parallèlement les occasions de rencontre et avec celles-ci la base de tout rapport social qui nous permettent de nous positionner dans un espace partagé et d'y nouer des liens. De plus elle comporte le danger de faire cohabiter un petit nombre de ménages incompatibles qui à travers le vécu d'un rapport conflictuel peut occasionner le repli

⁶⁵ Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, Proximité spatiale et distance sociale, les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie*, XI, 1970, pp.3-33

de l'habitant dans son logement. Il se retire d'un espace qui représente le seul conflit avec le voisin, avec toutes les conséquences que cela peut avoir pour la sociabilité de l'habitant et le climat social dans les parties communes qui est susceptible d'être sensible au-delà de ces dernières.

Les distributions par paliers nous sont transmises d'époques où la ségrégation sociale était très courante. Elle était à la fois très organisée et très codifiée. L'espace était hiérarchisé. Que ce soit une hiérarchisation verticale ou territoriale. Verticale, comme on la trouve dans l'habitat du Paris Haussmannien, où les "chambres de bonne" sont soit aux étages ou repoussés au fond de la parcelle et desservies par des escaliers de service. Territoriale, la ségrégation s'inscrivait très nettement dans le territoire des agglomérations.

Des idées réactionnaires qui prônent le retour à des dispositifs d'un autre temps, semblent peu adaptées aux exigences de la société et de la ville contemporaine.

Il faut plus aujourd'hui que dans le passé permettre la rencontre qui permet de nous familiariser avec notre prochain. Afin que l'intolérance envers ceux qui sont différents aie une chance de s'estomper.

Les évènements qui fournissent des occasions à la rencontre semblent être différents en fonction de l'échelle à laquelle elles rassemblent les habitants

Au village d'Entrevennes : Polarité des échanges à différentes échelles aux occasions qui leurs sont propres

A Entrevennes, les rapports sociaux, selon l'étendu de implication d'individus appartenant à différentes échelles de regroupement organisé par l'espace, semblent se dérouler de façon privilégiée autour de pôles propres à chaque échelle. Ainsi, on verra souvent converser des voisins entre leurs portes, les habitants d'un quartier sur la place vers lequel convergent leurs rues, tandis qu'on verra ensemble des gens de "quartiers" différents, essentiellement au sein des lieux d'activité publique du village.

Ces espaces font converger les passages aux différentes échelles et occasionnent des rencontres fortuites. Pendant que le pôle principal est une destination commune. Les deux autres suggèrent d'autres occasions de rencontre.

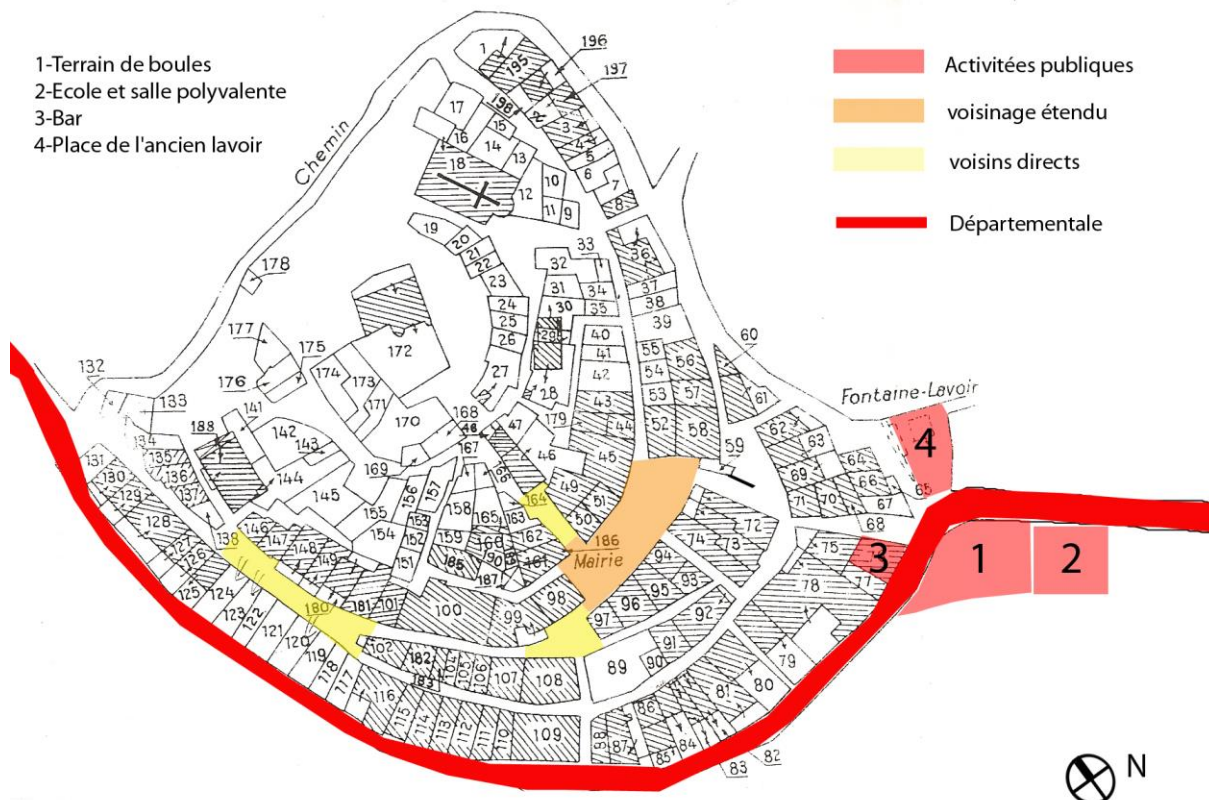


Fig21, Entrevennes Plan cadastral 1/2500^{ème}
Cartographie sensible des échelles de relations publiques fréquentes

En même temps qu'on voit se retrouver des personnes on en voit d'autres qui s'évitent. Les différences entre les habitants sont suffisantes pour que certains ne s'apprécient guère, pour que chacun ait ses préférences. L'évitement y est alors aussi important que la rencontre.

A l'échelle du village ou de l'unité de voisinage : Convergence vers un pôle d'activités

À Entrevennes, on rencontre des personnes, extérieures au village, essentiellement autour du pôle principal d'activités en périphérie qui regroupe le bar, le terrain de pétanque, l'école et la salle polyvalente. Les seules activités qui sont susceptibles de les motiver à venir au village y sont concentrées. Les habitants des hameaux et des fermes des alentours, viennent y déposer les enfants le matin qu'ils récupèrent le soir. On se rend au bar, pour trouver quelque échange ou jouer une partie de pétanque.

A l'échelle du "quartier" ou grand groupe de voisinage : Occasion de rencontre par la présence des habitants à travers l'ouverture de leur habitation combiné à un passage suffisamment important

La place de la mairie semble concentrer les échanges propres aux habitants de ce "quartier". Les habitations y entretiennent un rapport perceptuel (visuel et acoustique) fort avec la place. Lorsqu'on entend parler quelqu'un dehors, qu'on le voit passer, il est alors facile de le rejoindre si on le souhaite.

Les activités des habitants s'étendent parfois sur l'extérieur. Les personnes qui n'habitent pas sur ou autour de la place n'ont guère de raison de s'y tenir si ce n'est de converser avec un des habitants. Autrement, ils ne font essentiellement que traverser. Ils sont alors très peu présents dans le temps, ce qui les rend peu disponibles.

A l'échelle du petit groupe de voisinage : échanges fréquents autour d'activités domestiques

Autour de la place, se trouvent deux sous-espaces, morphologiquement assez clairement définis, qui semblent être le cadre spatial où se déroulent quasi exclusivement les rapports de voisinage entre les habitants dont les habitations ouvrent sur ces espaces et en sont desservies. Ces espaces desservent respectivement trois et deux habitations qui, en même temps, entretiennent un rapport visuel avec lui. Ces espaces bien qu'ils soient fréquemment traversés par d'autres habitants, notamment du "quartier" de la place, sont très fortement marquées par l'appropriation.

Souvent on y voit les habitants étendre du linge sur un étendoir devant la porte de la maison. Cette activité domestique qui s'étend devant la porte d'entrée, occasionne parfois la rencontre et même la conversation entre voisins. Entre voisins directs, mais également avec ceux qui passent à distance sur la place ou ceux qui traversent ce petit sous-espace.

L'absence de rapport visuel combiné à l'absence de surfaces pouvant être investi pour des pratiques : absence des habitants et des rencontres

En tout, six ruelles débouchent sur la place. Mais seulement deux d'entre-elles témoignent de leur appropriation et de leur utilisation pour du moins des pratiques ménagères. Ce sont également les seuls où l'on peut observer assez fréquemment leurs habitants en train de

converser. Bien que ce ne soit pas forcé : l'ampleur relative de l'espace permet de plus facilement faire abstraction d'un voisin qu'on n'apprécie pas forcément.

Les quatre autres, qui ne semble servir uniquement de passage, ne présentent que des murs aveugle ou des ouvertures qui restent constamment fermés. L'exiguïté leur permet un usage beaucoup moins ample des espaces extérieurs. Le passage y est très rapproché des fenêtres, ce qui augmente l'envie de fermeture. Les habitants y sont alors absents : ils ne peuvent donc pas rentrer en contact avec quelqu'un qui passerait.

Tandis que dans le premier cas, les habitants du village et des alentours convergent autour d'activités publiques, dans les deux cas d'espaces résidentiels, les échanges semblent favorisés par **la présence de leurs habitants**.

Les deux espaces résidentiels favorisent l'échange entre voisin, et par les **activités domestiques qui s'étendent** sur eux et qui les rendent présents, et par le **rapport intérieur-extérieur** entre les habitations et ses espaces communs et de plus sur le **passage qui est d'avantage apprécié de loin**. Lorsque ce dernier est trop rapproché, il motive la fermeture visuelle du logement. De plus, son rapprochement est souvent lié à l'exiguïté de l'espace qui ne permet pas l'investissement par des pratiques domestiques.

Les échanges occasionnels entre voisins semblent s'organiser par paliers d'échelles différentes qui sont suggérées par la morphologie de l'espace. Chaque palier semble proposer des occasions qui lui sont propres. Les sous-espaces attenants à la place de la mairie semblent favoriser l'échange fortuit entre les habitations qui sont regroupés autour de ces derniers, mais ne s'y limitent pas et favorisent à l'échange avec ceux qui passent à vue sur la place.

Sur la Place de la mairie, les rencontres semblent davantage être lié au passage sur la place combiné à la présence des habitant au travers les ouvertures de leur habitation.

De plus, la liaison perceptive entre la place et les sous-espaces qui se groupent autour d'elle, l'anime à travers leurs activités.

La subdivision en échelles d'association sociale semble moins découler directement de la morphologie de l'espace, qu'elle semble induite par les **usages et parcours** que cette dernière permet et organise. Ces dernières créent des occasions qui sont essentiellement lié au rapports entre espaces d'échelle sociale différente (l'habitation avec la placette, la placette avec la place). Le rapport perceptif (surtout visuel) entre la placette et la place fourni des occasions supplémentaires.

L'ouverture visuelle des petits espaces de voisinage qui établie la **relation perceptive dialectique** avec d'autres espaces permet, lorsque l'habitant l'investi d'une pratique, à la fois de faire plus facilement abstraction de la présence d'un voisin mal-aimé, qu'elle permet d'apercevoir au loin un autre habitant qu'on apprécie. De même qu'une conversation entre voisins qui s'apprécie peut attirer un habitant de passage qui passe sur la place. Suivant cette logique, la sociabilité d'un sous-groupe anime la sociabilité du plus grand groupe.

Ce raisonnement induit l'idée que l'**intériorité d'un espace**, tient moins de ces frontières morphologiques mais d'avantage des usages et passages qui y sont probables. Les frontières physiques imposeraient une **intériorité renfermée** qui n'est pas toujours souhaitée. Parallèlement, elle diminue l'interaction avec l'espace qui lui est attenant.

Subdivision du groupe d'habitants opéré par un système de distribution

Au sein d'un même immeuble, les espaces de distribution imposent souvent une subdivision en groupes et sous-groupes d'échelle décroissante jusqu'à aboutir au logement. Généralement ils n'entretiennent pas des rapports visuels fort.

Une cour intérieure d'immeubles qui distribuent les cages d'escalier appartient à l'ensemble des habitants de l'immeuble. Chaque cage d'escalier appartient au sous-groupe qui est constitué par elle. Les paliers, bien qu'ils soient traversés par tous les habitants des étages supérieurs, appartiennent en premier lieu à ceux dont l'habitation donne directement sur eux, à condition que leur est proposé un espace en retrait par rapport au passage.

Parallèlement à attribuer la *propriété provisoire*⁶⁶ aux sous-groupes, la distribution constitue les dernières. Il fait converger les habitant à des échelles de plus en plus petites jusqu'à constituer les groupes de voisins de palier, de couloir etc. Suivant les qualités d'usages proposés par les espaces de plus petite échelle et la nature du rapport qu'entretiennent les logements avec lui, ils peuvent donner l'occasion à la rencontre et donc à la connaissance entre voisins directs. La réserve de l'usage de ces espaces qui, par ce système est attribué à des groupes d'habitants de plus en plus petit est favorable au sentiment de possession de ses

66

lieux. Moins l'usage d'un espace est partagé, plus il nous appartient. Elle participe, comme je l'ai évoqué, également à la transition. L'appropriation plus abondante du dernier palier d'une cage d'escalier en témoigne. Il est le seul à ne pas être traversé par d'autres que les voisins directs et plus familiers.

Comme on vient de le voir à l'exemple du village : La délimitation de sous espaces qui leur confère intériorité ne dépend pas forcément de leur frontières directement imposées par la morphologie. Cette hiérarchisation n'implique pas forcément leur clôture. Mais elle dépend des pratiques qui y sont possibles et, pour les espace de distribution, essentiellement de leur probabilité d'être traversée induite par la configuration spatiale. Le rapport visuel entre espaces est comme on l'a vu, un facteur important pour la rencontre.

On a vu plus loin que suivant l'ouverture d'un espace qui correspond au plus petit échelon de voisinage, non seulement praticable mais surtout perçue, ils permettent de faire l'abstraction de la présence d'un voisin. En même temps elles permettent leur ouverture à d'autres relations de voisinage, s'ils établissent un lien visuel avec d'autres espaces communs.

Plus ce lien visuel est fort avec un endroit de passage fréquent plus on a des occasions de voir passer quelqu'un qui nous est sympathique. Cependant, plus l'usage de l'espace nous est réservé, plus nous nous ouvrons sur lui et plus nous le considérons comme le nôtre. La transition en est assurée et nous nous savons mieux à l'abri de relations peu désirées.

Ceci implique également qu'on préfère "dominer" davantage de notre regard depuis l'accès de notre logement qui est un espace plus intime, que d'être dominé du regard du passant.

Cela induit l'idée de vérifier comment les pratiques à Nemausus sont favorables à une hiérarchisation ouverte.

On peut tracer les trajectoires dont la probabilité est la plus grande si l'on admet que l'habitant choisie de rejoindre l'escalier le plus directement. J'admets cette hypothèse ici d'abord parce que c'est le trajet le plus direct pour atteindre la rue. D'autre part j'estime cette hypothèse d'autant plus probable parce que lorsque j'étais sur place, j'ai ressentie une certaine gêne de passer devant des logements ouverts. Je suppose que même pour un habitué des lieux ce sentiment doit persister.

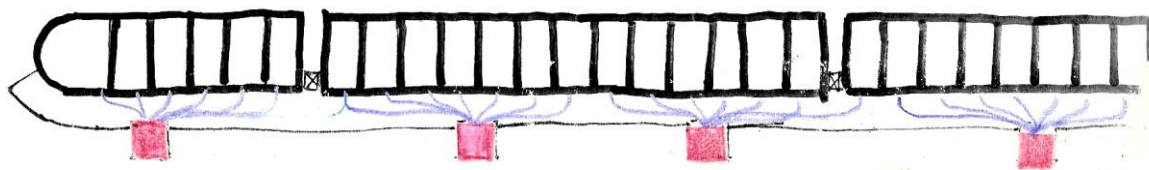


Fig. 22, Nemausus I, schéma groupement de trajets par escaliers

On remarque que la distribution subdivise le groupe d'habitants d'une même coursive. Une coursive qui regroupe physiquement 27 logements, dans la pratique la plus probable des parcours, les regroupent par 6 à 7 logements.

Si l'on regarde les trajets qui mènent vers les ascenseurs, on constate que les regroupements se superposent approximativement, ce qui fait que certains groupes se chevauchent à leur extrémité.

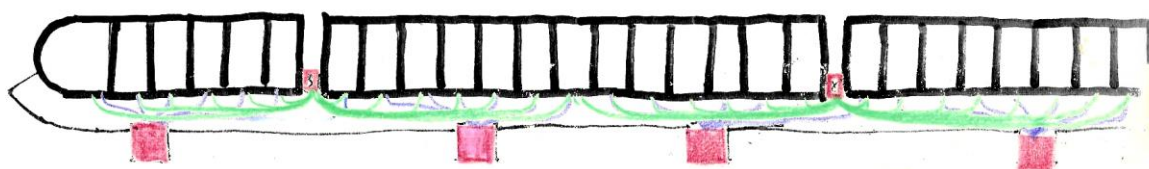


Fig. 23, Nemausus I, schéma groupement de trajets par ascenseur

Ceci implique que les habitants d'un même "groupe de trajet" se croisent plus fréquemment et qu'ils passent plus fréquemment devant un logement voisin qui ouvre par des fenêtres sur la coursive. Cependant, ici comme au village, le rapport perceptuel entre les groupements est plus que fort. Leur subdivision est invisible à prime abord. L'espace est continu dans sa vue et dans son architecture mais ponctué par les circulations verticales qui y débouchent.

Plus important : ce ne sont pas l'ensemble des habitants de la coursive qui passent devant le logement mais c'est essentiellement le petit groupe qui ici est constitué de 6-7 ménages. Sans que cette subdivision soit marquée par des frontières infranchissables, elle hiérarchise le groupement. Elle préserve du passage d'un trop grand nombre ce qui facilite la familiarité avec les voisins appartenant au même "groupe de trajet". L'espace devant le logement reste plus préservé et le logement peut plus s'ouvrir sur lui. L'impression de pouvoir posséder cette surface en est favorisée.

En même temps, ces frontières sont insensibles, invisibles et poreuses. Deux habitants voisins qui se situent aux extrémités respectives de deux groupes voisins peuvent très bien se

connaître. On connaît souvent un voisin à travers un autre voisin. Ainsi, il peut plus facilement s'instaurer, au travers des relations privilégiés entre certains voisins, une familiarité entre un ensemble de voisins plus large.

Un autre avantage à ce système c'est que l'on voit plus loin, On n'est jamais seul sur ces coursives et encore moins sur les escaliers. Le rapport visuel permet de prévoir la trajectoire en fonction de ceux qu'on peut vouloir rencontrer et de ceux qu'on veut éviter. Ici, la prise de contact semble rester un choix. En même temps les habitants sont suffisamment proches pour se reconnaître, se saluer et avoir le sentiment d'être entouré.

Clôture ou frontière symbolique

On a vu que le contrôle sur un espace pouvait s'exercer à l'intérieur d'un espace partagé par la présence de personnes engagées vis-à-vis des espaces. La présence en direct, figuré par des fenêtres et même l'investissement des lieux à travers son appropriation imposaient et supposaient, à différents degrés le respect des lieux et contribuait à garantir le respect des normes de conduite. Plus loin on a vu qu'elle reposait sur la familiarité des personnes qui fréquentaient ses espaces.

L'appartement, la maison, les intérieurs individuels sont les espaces contrôlables par excellence. Ici, le droit légal d'usage permet, au biais de la clôture, de réguler l'accessibilité et le rapport perceptuel avec l'extérieur. Un espace ainsi contrôlé constitue un « *territoire primaire* »⁶⁷.

Bien que les espaces de distribution soient de droit privé, les rapports qu'ils proposent, à eux-mêmes et à ceux qu'on y rencontre, sont assimilables à ceux qui caractérisent les espaces publics à l'échelle de groupement correspondante.

Ces espaces sont souvent réglementés dans l'accès. La clôture en termes d'accessibilité, cependant, peut évidemment contribuer à garantir le contrôle par les habitants.

Il importe peut-être plus de favoriser la familiarité avec les personnes qui ont l'habitude de fréquenter les lieux. Cela consiste, en dehors des facteurs y contribuant qu'on a vu plus haut à réduire leur traversée dans l'absence d'intention de visiter les lieux.

⁶⁷ Cité in Fischer p.28 : Altman (1975) définit 3 types de territoires :

- **territoire primaire** : occupé de façon stable et clairement identifiée, contrôlée par ses occupants, occupation prolongée ;

Par exemple le logement : fonction d'intimité, possibilité d'être personnalisé, intrusion ressentie comme une violation, espaces de retrait des individus de la sphère publique, abri du monde extérieur.

- **territoire secondaire** : « ni tout à fait privée, ni totalement public, (...) il correspond aux enclaves créées par des groupes et régies par des règles plus ou moins formelles et strictes concernant le droit d'y accéder et d'en user. » ; objet d'une appropriation spécifique basée sur une habitude ; soumis à certains codes, rituels ou normes ; exemple : bistros de villages où de quartier, salle de classe, un service au sein d'un hôpital.

- **territoire public** : occupé temporairement par une personne ou un groupe, en théorie, il appartient à tous, mais on observe qu'en fait les premiers occupants sont les propriétaires provisoires ; la propriété provisoire est régie par les normes sociales et les coutumes.

Même certains sous-ensembles urbains sont marqués par leur *intériorité*. Ces espaces sont publics selon leur statut légal et pourtant, en pratique, les espaces appartiennent davantage à ceux qui en font l'usage le plus fréquent.

Ceci vaut à plus forte raison pour les espaces publics à petite échelle qui permettent à des groupes d'une certaine cohérence de s'établir et qui ne sont pas trop fréquentés par des personnes extérieures. Le contrôle sur les espaces peut alors être facilité ; il nécessite moins de présence. Le village d'Entrevennes, la casbah de Tanger, des impasses, les villas urbaines à Paris, un tissu pavillonnaire enclavé, de petite étendue et peu traversés de part leur situation par rapport à la circulation urbaine, comme on les trouve à Paris.

La clôture, ici, repose plus sur des caractéristiques morphologiques qui réduisent leur traversée. Ils sont accompagnés de frontières qui sont uniquement liées aux pratiques qui se déroulent dans ces espaces, un peu comme on l'a vu pour les espaces du village ainsi que pour les sous-espaces d'une distribution. Ils privilégient la pratique de ces espaces par leurs habitants.

D'autres personnes n'en sont pas exclues, mais ils n'ont à priori pas de raisons de s'y rendre à moins qu'ils ne veuillent visiter quelqu'un. Un "étranger" qui se rend dans ces lieux a de fortes chances d'être identifié en tant que tel. Et si une personne se met à regarder les maisons, comme c'était mon cas lorsque je visitais un tel tissu enclavé près de la porte de Bagnolet, cela réveille même la suspicion des voisins. Un habitant qui pourtant habitait une dizaine de maisons plus loin était interpellé par mon activité. Il cherchait à m'évaluer avec son regard, de façon assez clairement perceptible.

Si nous pouvons établir une familiarité avec une grande partie des personnes qui fréquentent ces espaces, la confiance que nous pouvons développer à l'égard de celui-ci, peut en être augmentée. Le sentiment de contrôle sur un espace se trouve alors favorisé. La limitation de la traversée par des personnes étrangères y participe. Cependant, cette "réserve" qui est faite par un espace à ses habitants, ne passe pas forcément par sa clôture hermétique ; par l'exclusion. Comme je l'ai évoqué, cette "intériorité" peut résulter de frontières morphologiques qui influent sur leur probabilité d'être traversées et investies par des "étrangers" et de "frontières" invisibles sous-tendues de pratiques.

Les frontières qui confèrent l'intériorité à une unité de voisinage

Les frontières qui fondent l'intériorité, on l'a vu, peuvent tout aussi bien s'appuyer sur une morphologie qui invite les habitants à des usages et qui réduit le passage. La notion de frontière, ici, ne doit pas s'entendre comme un obstacle infranchissable mais plutôt comme des limites inscrites dans l'espace qui ne sont franchies par des personnes extérieures que dans certaines intentions. Ceci peut s'observer à toute échelle.

Ses frontières ont principalement deux fonctions dans leur impact sur la nature des rapports sociaux :

D'abord ils contiennent le groupe. Les rencontres se font entre les mêmes personnes qui sont à l'origine de notre connaissance de ceux qui fréquentent l'espace.

La deuxième fonction de ses frontières c'est qu'elles font de ces espaces des lieux préservés ; les habitants en sont les usagers privilégiés.

La situation inverse, leur fréquentation incessante par des personnes étrangères, transformerait profondément le caractère social des espaces. Leur évaluation ne pourrait plus s'appuyer sur la connaissance de ceux qu'on a l'habitude d'y fréquenter. L'espace deviendrait alors plus incertain. A moins que la fréquentation étrangère soit suffisamment faible et la présence des habitants suffisante pour que l'impression d'un contrôle puisse y être maintenue par ceux que l'on connaît. Ce contrôle nécessite leur présence.

Je pense à deux exemples concrets : le village d'Entrevennes et la casbah de Tanger au Maroc. Ces deux exemples, se situent dans des contextes culturels et urbains très différents. L'organisation spatiale et la structure urbaine de ces deux exemples sont très différentes et pourtant je reconnais des similitudes qui lient la configuration spatiale et l'intensité des rapports sociaux.

Entrevennes isolé sur un monticule, est à plusieurs kilomètres du prochain village et la campagne environnante constitue ici la "frontière" aux échanges avec l'extérieur.

Le village a conservé sa morphologie médiévale, concentrique et compacte. Le front bâti qui se présente face à la campagne, est dense et continu, à l'exception du Nord du monticule qui, vu le climat de basse montagne, n'est que très peu construit.

Une route départementale passe en périphérie immédiate du village. Elle longe le front bâti au Sud-Ouest puis traverse le pôle d'activité publique principale du village pour s'échapper au Sud-Est. Le dernier regroupe le bar, le terrain de pétanque, la salle polyvalente, l'école et la place du lavoir qui, encore aujourd'hui est un lieu de rencontre pour les jeunes.

La circulation traversante est reléguée sur la périphérie du village. Les espaces publics intérieurs au village ne sont pas traversés par quelqu'un qui n'a pas l'intention de s'y rendre.

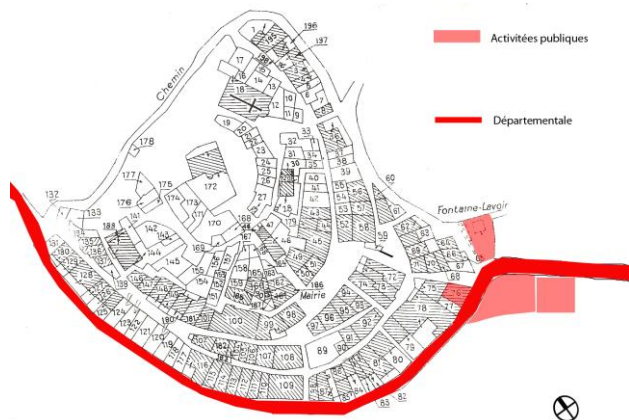


Fig24, Entrevennes & la route départementale

De plus, les activités publiques "institutionnalisées" sont groupées autour de la départementale. D'abord ils invitent quelqu'un de passage de s'arrêter, ce qui était rare et attendu dans le passé. Ensuite l'étranger n'a moins de raison de se rendre au cœur du village.

La casbah de Tanger est articulée à son environnement, ici urbain, par un dispositif semblable. La casbah est anciennement une fortification royale ; un village fortifié qui abritait le monarque et ses serviteurs. Il se situe dans la grande ville de Tanger qui compte plus de 500 000 habitants. Les remparts qui la cernent et sa position en hauteur ainsi que l'absence d'activités qui appellerait les habitants des alentours au centre de la Casbah, font d'elle un village dans la ville ; un microcosme résidentiel. L'espace urbain y est utilisé essentiellement par ses habitants, mais ces derniers s'appuient dans leur quotidien sur son environnement direct qui est la médina, la vieille ville de Tanger, grouillante et animée par l'activité commerciale.

La casbah aujourd'hui est exclusivement résidentielle. Un seul commerce de proximité s'offre aux habitants à l'intérieur de l'enceinte. Seuls trois accès assurent le lien avec la ville environnante. Les deux axes principaux sont liés entre eux par une voie qui longe la casbah sur son grand côté. C'est la seule voie carrossable. Ces deux accès se présentent sous forme de portes. Derrière chaque porte, à l'intérieur, s'ouvre une place à partir de laquelle est irrigué le tissu sous forme de petites venelles étroites. Ces places constituent, là aussi, les pôles principaux de la rencontre publique. Ici viennent se retrouver les habitants (hommes) le soir. Des pôles secondaires sont constitués autour de pratique domestique : un four public et un

point d'eau qui ont maintenu leur utilité face à des ménages très peu équipés. C'est ici, au cœur de la casbah, que l'on rencontre les femmes autour d'activités de ménagères.

Lorsque des non-résidents traversent la casbah, habituellement ils empruntent la large voie qui est le chemin le plus direct pour aller de part en part.

A la Casbah de Tanger, comme à Entrevennes, la concentration des flux de personnes qui traversent ces espaces, dans l'absence d'intentions qui leurs seraient liées, font de ces lieux des espaces réservés aux pratiques des habitants. Les personnes qui viennent des alentours accueillies par les places d'entrée. Elles sont les lieux des pratiques publiques qui impliquent les personnes extérieures à l'ensemble résidentiel. Leur cœur est préservé du passage, d'un trop grand nombre de personnes étrangères qui confèrent à ces espaces une certaine **intérieurité**.

Les frontières sont à cette échelle aussi liées à des pratiques. Les espaces contenus sont utiles en premier lieu aux habitants qui en font usage par l'extension d'activités sur l'extérieur. Elles acquièrent une dimension symbolique, parce que, parallèlement à accentuer leur revendication, les usages pratiques qui s'inscrivent et se matérialisent, souvent sous forme d'objets et d'aménagements éphémères, rendent la revendication de ces espaces perceptibles pour autrui.

Sans avoir besoin d'être hermétique et d'en interdire l'accès, l'*intérieurité* morphologique de l'espace propre une "unité de voisinage" facilite l'inscription de frontières officieuses qui en privilégient l'usage par les habitants. Celui-ci les désigne en tant que leurs propriétaires provisoires.

Sachant que la qualité d'un espace public dépend entre autre du rapport qu'il entretient avec les espaces qui l'entourent, il vaut certainement mieux créer les conditions favorables à l'ouverture de l'espace résidentiel sur la rue.

Il y apparaît l'ambivalence du rapport qu'entretient un espace résidentiel avec la rue au travers ses frontières. D'une part, elles doivent concéder leur contrôle au groupe d'habitants et garantir une certaine réserve qui permet la familiarisation avec l'ensemble des personnes qui le fréquentent.

D'autre part, les espaces résidentiels doivent permettre une interaction et des rapports avec l'environnement. Si des activités qui peuvent être partagés par les habitants avec

l'environnement sont proposées à "leur porte", alors l'investissement de leur cœur par des étrangers constitue une frontière probablement plus efficace que leur clôture.

L'intériorité est favorisée par une fréquentation privilégiée par ses habitants. Cette fréquentation majoritaire peut être influencée par une architecture qui en diminue la traversée.

La vie résidentielle peut s'échapper sur la rue, participer à son animation et permettre l'échange avec d'autres habitants du quartier et favoriser le lien avec le dernier. Quels sont les équipements et activités qui peuvent être proposés pour assurer cette articulation ? C'est une question qui se pose en fonction des échelles : Le Corbusier utilise une boulangerie et un magasin d'alimentation au sein de l'unité d'habitation de Marseille. Bien qu'ici ils participent à des rencontres favorables à l'introversion de la population plutôt que de l'ouvrir sur le quartier.

L'espace de distribution doit prendre en compte les besoins de distance, d'intériorité, de contrôle propre à chaque espace social qu'il met en relation. Parallèlement, il peut poser la question de l'usage, de l'intérêt qui fait converger les individus et groupes qu'il rassemble autour de lui. La clôture hermétique tel qu'elle est parfois pratiquée par la résidentialisation, par exemple, ne permet pas forcément de rassurer l'habitant d'un contrôle sur les espaces partagés et avec lui sur son logement. De plus la clôture fait obstacle aux différents échanges et interactions avec la rue qui peuvent participer à la rendre plus vivante et donc plus sûre.

L'espace peut articuler la transition vers le logement intime. Un espace individuel intime en relation directe avec une rue de grand passage est, par exemple, à priori incompatible. Un espace qui se caractérise par la familiarité avec les personnes qui partagent cet espace avec nous paraît bien plus adapté en tant qu'entourage de notre habitation qu'un espace "sécurisé" au moyen de clôtures.

La co-visibilité des espaces de distribution

La co-visibilité des parties communes peut également à l'échelle d'une *unité de voisinage* avoir ces vertus. Elle peut participer à la connaissance entre habitants qui à travers la présence qu'elle rend plus probable, augmente le sentiment d'être entouré.

La visibilité, à différents degrés, des parties communes participe aussi à marquer la présence des habitants.

Présence de l'habitation au sein de l'espace commun

Présence au sein d'une distribution d'immeuble

Au sein d'une distribution d'immeuble, la présence en personne des habitants est plutôt rare. Dans la mesure où ces espaces servent généralement uniquement de passage, que notre temps de parcours est très faible et que le nombre de passages que nous effectuons est réduit, quel que soit l'échelle du groupe de personnes rassemblées autour d'un espace de distribution, la probabilité qu'on croise un voisin et qu'on puisse se familiariser avec lui est assez réduite. Les distributions d'immeubles sont ainsi souvent « *des parties peu communes* »⁶⁸.

Frontières d'un logement

Ambivalence du rôle d'une frontière : intimité et présence

Le rapport entre l'espace personnel et l'espace de distribution est généralement matérialisé par le seul mur équipé d'une porte qui en permet le franchissement.

Pourtant, le rapport que le logement entretient avec les parties communes est plus complexe pour qu'on puisse y répondre avec un simple mur. Il devient d'autant moins efficace pour vivre la prise de distance au voisinage que son épaisseur est visible. Cette épaisseur parfois se résume à 10cm d'un voile en béton armé.

D'une part, le dispositif qui établit ce rapport doit concéder le contrôle et l'intimité au logement et permettre le repli, le sentiment d'être entouré de frontières considérées comme inviolables.

D'autre part, il doit permettre une interaction et des rapports avec l'environnement. Sans considérer les fonctions primaires que peut remplir son ouverture (air, lumière et vue), elles peuvent favoriser le sentiment de présence de l'habitant au sein des parties communes ainsi qu'au sein de l'espace public.

Sachant que la qualité d'un espace dépend entre autre du rapport qu'il entretient avec ses sous-espaces, il faut alors créer les conditions favorables à l'ouverture du logement sur l'espace

⁶⁸ Jean Michel Léger, *Derniers domiciles connus*, p.53 (titre d'un chapitre portant sur les espaces de distributions)

commun. Dit autrement, il faut avant tout empêcher le développement d'une envie de clôture et de fermeture hermétique.

Des enquêtes auraient montré que « *le sentiment d'être chez soi était lié à la limitation et le contrôle d'un certain nombre d'interactions. Ainsi dans des immeubles collectifs, les relations de voisinage sont jugées acceptables et satisfaisantes si les échanges se déroulent sur le palier et si le voisin ne peut pénétrer du regard que dans la partie de l'habitation associé à l'espace social (...) On a observé un certain nombre de difficultés de relations de voisinage lié à l'absence d'espace de transition. Car on ne pouvait plus, dès lors, identifier de manière claire l'extérieure et l'intérieur. De la même manière on ne sent pas tout à fait chez soi, dans son logement, où l'on est vue de l'extérieur, ce qui est vrai aussi quand, dans un immeuble collectif, les murs ne sont pas suffisamment insonorisés et que l'on peut suivre les conversations et ce qui se passe chez le voisin.* »⁶⁹

Pour favoriser l'ouverture, les frontières qui entourent notre logement doivent d'abord en autoriser la clôture. Pour développer l'envie d'une vie sociale au sein du voisinage, l'individu doit avoir la possibilité de s'en retirer et de s'isoler. Le dispositif qui constitue la frontière, autant physique que symbolique, de notre logement, doit prendre en compte les besoins de distance, d'intimité, de contrôle propre à chaque pièce du logement.

La prégnance des espaces de transition, au sein de l'habitat individuel, témoigne de ce besoin d'une frontière au-delà du seul mur.

Les espaces de transition : une réponse à l'ambivalence des rapports

Selon la définition que nous en donnent N. Haumont et H. Raymond, ce n'est pas l'action de les traverser qui en fait des espaces de transition. « *Nous appelons espaces de transition tous les espaces du logement qui permet à l'habitation de constituer la relation entre le dedans et le dehors.* »⁷⁰

Ils sont alors davantage qualifiés par le rapport bilatéral qu'ils entretiennent avec à la fois au moins deux espaces de nature différente.

⁶⁹ Fischer, Op. Cit., p.144

⁷⁰ N. Haumont et H. Raymond, Habitat et pratiques de l'espace

Un balcon, la loggia d'un appartement est un espace de transition s'il donne sur un espace commun ou public. Comme le retient Bonnin, « *tout point de contact entre espaces de nature différente, qui prend forme d'un espace utilisable, est un espace intermédiaire. Ceci concerne l'habitat comme les espaces publics en relation avec des espaces d'usage public et de droit privé, tels que les bars, qui à Paris interposent souvent des terrasses closes et couvertes entre eux et l'espace public.* »⁷¹

⁷¹ Bonnin, in Dictionnaire de l'habitat et du logement, p.149

Rôle des espaces de transition privés non traversés

Communication

Un aspect de leur action est la communication qu'ils mettent en place entre deux espaces de nature différente.

Ils sont le support de communication, sous toutes ses formes, verbale/non verbal, matérialisé et sous-tendue de symbolique. Un balcon peut projeter l'espace personnel du logement dans un espace commun, une cour collective, par exemple.

Lorsque l'habitant se trouve sur son balcon, selon la disposition du dernier dans l'espace, il peut alors être disponible à la communication avec une partie de ses voisins, avec celui qui apparaît sur le balcon voisin ou en tout autre lieu qui est en relation visuelle.

L'appropriation et l'usage qui est fait d'un tel espace peuvent participer à la représentation et contribuer à l'identité sociale d'un bâtiment.

Présence

Avant de rendre l'habitant disponible à l'échange avec ses voisins, cette projection d'une partie de l'espace personnel dans l'espace commun rend l'habitat présent au sein des derniers.

Cependant, il est bien connu qu'un balcon ou une terrasse trop exposée aux regards n'est souvent pas investie en tant que lieu de vie. Ceci est d'autant plus vrai si les regards les dominent depuis les hauteurs ou encore s'ils sont attenants à des lieux de passage fréquent. Lorsque les personnes qui ont vu sur les espaces que nous occupons, entretiennent de bonnes relations avec nous, leur regard est beaucoup moins gênant. Lorsqu'il s'agit d'inconnus ou de personnes que nous déprécions ou encore si la présence d'autres est fréquente, leur regard est beaucoup plus gênant. **Exemple : (Saint-Nazaire dans Monique Eleb, Dispositif spatial et mixité sociale) (Plan, photo) (Témoignage) (photos) (photos et plans de Saint-Nazaire)**

Dans un tel cas, ils peuvent facilement être transformé en débarras, d'autant plus si, à l'intérieur du logement, les possibilités de rangement sont insuffisantes. Ils témoignent alors du rejet et contribuent à une image dépréciative de l'espace collectif ou de la façade auxquelles ils s'intègrent.

Les concepteurs cherchent alors souvent à protéger les espaces extérieurs personnels du regard.

Encore rares sont les concepteurs qui, tout en respectant le besoin d'intimité qui peut prédominer dans un espace qui est un prolongement de l'espace personnel sur l'extérieur, cherchent à valoriser leurs qualités sociales.

Herman Hertzberger, pour son projet de *Lima Housing* à Berlin, propose des balcons qui permettent à la fois de se rendre invisible au voisinage, à la fois communiquer avec lui.

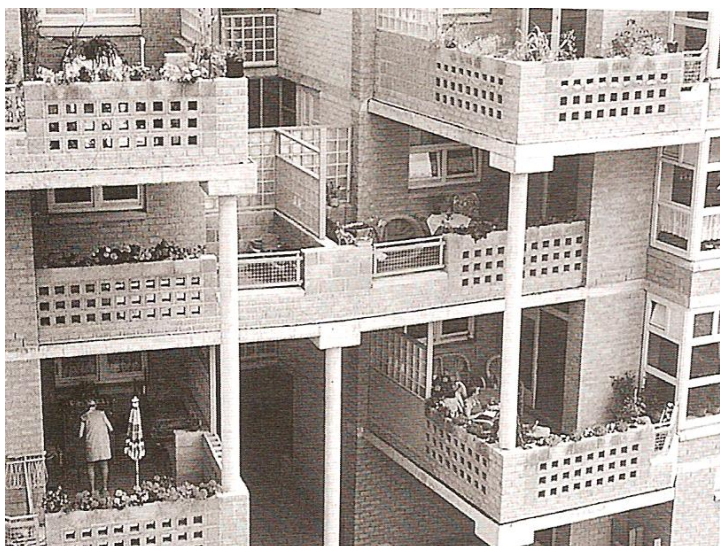


Fig25, Herman Hertzberger
Berlin, Lima Housing
Vue sur les balcons montrant différents usages (cachés, montrés)



Fig26, Herman Hertzberger
Berlin, Lima Housing
Echange entre voisins sur leurs balcons

Sur la moitié du balcon qui prolonge directement le logement, l'habitant est invisible au voisinage. Tandis l'autre moitié en saillie est perceptible depuis la cage d'escalier.

La position alternée des balcons permet le contact entre habitant sans pour autant l'imposer.

La première photo montre des activités de ménagère qui se déroulent dans la partie cachée. La deuxième photo montre qu'un habitant s'installe dans la partie visible lorsqu'il recherche ou du moins tolère l'échange avec son voisin.

Les objets qui la meublent indiquent qu'il s'agit là bien d'espaces habités. Autant que ce dispositif témoigne de la présence des habitants, il participe au travers leur personnalisation à la personnalisation des espaces commun et publique.

Par ailleurs, cette appropriation, perceptible depuis l'espace public, communique des fragments d'identité de l'habitant à son voisinage. Elle diminue l'anonymat et peut inviter à l'échange.

Affirmation d'une place au sein des espaces publics au travers des espaces privés

Pour l'habitat, la possibilité d'affirmer sa place et son existence au sein de l'espace public est essentiellement donnée par les espaces et surfaces qui sont clairement assignées à un groupe ou individu et sur lesquels peut être exercé et revendiqué le contrôle.

Les espaces intermédiaires entre habitation et espaces publics (jardins avant, balcons et loggias) peuvent, par leur appropriation, remplir ce rôle. En ce sens, il permet à l'habitation de s'insérer dans l'espace public, d'y revendiquer une place, de participer à sa personnalisation et par conséquent de "se l'approprier" en quelque sorte.

Les interfaces, percements, portes et fenêtres peuvent y participer s'ils permettent leur personnalisation. Des embrasures profondes, par exemple, donnent la possibilité d'y apposer des objets. Les intérieurs visibles depuis l'extérieur, dans le cas où ils ne requièrent pas un degré d'intimité qui en serait compromise, peuvent, eux aussi, participer de l'expression identitaire, de la personnalisation et de l'animation des lieux publics.

Ménager la distance

Les espaces de transition permettent de moduler la distance perçue (subjective) et la distance objective. Celle-ci est définie dans l'idéal depuis l'espace plus intime envers l'espace moins intime.

Une loggia, une terrasse ou un jardin de plein pied, à plus forte raison qu'un balcon, peut constituer un espace tampon. Ils peuvent établir une réelle distance entre l'intérieur et l'extérieur du logement.

Par ailleurs, s'ils permettent la disposition de filtres visuels, ils peuvent également contribuer à l'augmentation de la distance perçue par rapport à l'extérieur.

Dans les deux cas, ils confèrent plus d'intimité au logement.

Les interfaces

D'autres dispositifs spatiaux peuvent remplir les fonctions énoncées (ménager la distance perçue et établir une communication entre deux espaces statuts différents) sans pour autant constituer des "espaces" de transition.

Une fenêtre dotée d'un rideau, d'un store, de volets permet de réguler le rapport à l'extérieur et de définir le degré d'intimité de l'habitation et donc augmenter la distance perçue à l'extérieur. La tablette, l'appui de la fenêtre peut, en accueillant des objets, participer à la communication non-verbale avec l'environnement.

Nous pouvons sentir, voir, entendre et parler à travers une fenêtre. Si l'embrasure est suffisamment profonde nous pouvons même y séjourner. Et investir cet espace de transition de notre vécu. Ce vécu lui donne plus d'importance dans notre perception de l'espace-temps. Il assure alors d'autant mieux la transition si nous pouvons "vivre" un espace entre le dedans et le dehors.

Ce sont « très largement les espaces de transition qui assurent, pour l'habitation, l'action d'insérer l'espace dans l'espace urbain »⁷².

Le Team 10, appuyait sa réflexion, lors de sa formation en vue de la préparation du CIAM 10 à Dubrovnik, essentiellement sur les espaces de transition. *In-between* (entre-deux), *door-step* (pas-de-porte ou seuil) étaient alors les termes employés. Dans les débuts d'apparition de la notion de transition en tant que concept, ce sont pourtant essentiellement les espaces que l'on transite qui me semblent être concernés.

La distribution : des espaces sociaux de transition

Les espaces de distributions sont des espaces de transitions partagés. Chaque échelon qui est mis en place par lui peut proposer des rapports opportuns qui lui sont propres. Chaque échelon peut constituer une étape à la transition : une distribution, ça peut être plusieurs espaces de transition, aux qualités singulières, qui s'enchevêtrent

Les espaces de distributions sont des espaces sociaux. Le rapport affectif à leur égard dépend fortement des rapports et interactions sociales que nous pouvons y avoir. Ils concernent notre identité, la façon de dont nous transitons vers notre logement et la perception sociale que nous avons de l'environnement qui inclut notre logement, notre sentiment d'être entouré, notre sentiment de promiscuité, la distance que nous pouvons établir vis-à-vis de l'anonyme, du peu familier et du très familier, etc. En plus des fonctions énoncées dans le cadre des espaces de transition individuels, du fait qu'il s'agit du cadre de relations sociales qui peuvent varier en fonction des différents échelons de regroupement à l'intérieur d'une même distribution, ils remplissent d'autres fonctions.

Les subdivisions de l'espace de distribution peuvent aller jusqu'à nous proposer des espaces de transition personnels ou personnalisables, ce qui nous permet de nous situer à l'intérieur de l'espace de voisinage, au travers notre propre représentation. Nous y prenons alors place,

⁷² N. Haumont et H. Raymond, Op.Cit.

selon notre propre disponibilité, disposition ou attitude vis-à-vis d'autrui. Ils peuvent nous permettre d'exister avec les autres et à travers les autres, plutôt que de nous contraindre à vivre en parallèle avec des anonymes, dans un repli et retrait imposé qui peut, et il faut le respecter, être désiré, mais, qui ne l'est pas forcément. Le besoin de sociabilité est autant un besoin que le besoin du repli et de l'isolement qui peut, en fonction des situations, varier au cours de notre vie.

La présence des habitants est une des caractéristiques qui influent fortement sur la qualité de ses espaces sociaux de transition. Elle peut se faire essentiellement sous deux formes : la présence en personnes des habitants et la présence figurée. La dernière passe à travers à la fois leur habitation et l'acte d'habiter qui s'inscrit dans l'espace commun. Ces deux formes peuvent être favorisée ou inhibée par le dispositif architectural.

La présence des habitations au travers leur ouverture/ fermeture

Une forme de présence importante pour les espaces collectifs d'immeuble est celle qui nous rappelle que nous sommes dans un espace entouré d'habitations : le rapport perceptif avec les intérieurs.

Facteurs pour l'ouverture du logement sur l'espace de distribution

L'existence d'un rapport perceptif entre les logements et les espaces collectifs est rendue possible par la configuration de l'espace collectif, la configuration de l'espace personnel et par la façon dont ils sont mis en relation.

D'autre part il doit être voulu par les habitants. Leur volonté doit pouvoir s'inscrire dans l'espace à travers la modification de l'intensité du rapport en fonction des activités à l'intérieur de l'espace intime du logement.

Les interfaces qui permettent l'existence d'une mise en relation des espaces de nature différente séparée par un mur, sont les percements. Les dispositifs d'ouverture et de fermeture qui les équipent permettent de réguler ce rapport depuis l'espace plus intime.

Pour l'habitant, l'ouverture du logement sur les parties communes est une façon de rentrer en contact avec elles. Il rentre parallèlement en contact avec son voisinage. Le degré d'ouverture qu'admet un habitant sur les espaces communs implique à la fois des facteurs concernant la qualité propre de ses espaces que la qualité des rapports qu'il y entretient avec à la fois l'espace et ses occupants. Ces deux rapports semblent dépendre mutuellement l'un de l'autre. Cette dépendance rappelle l'importance des qualités propres de l'espace de distribution.

La qualité d'ambiance de l'espace de distribution peut motiver l'ouverture

L'absence de qualités des espaces de distribution, conçu pour remplir cette fonction et seulement cette fonction, qui pourraient motiver l'habitant à ouvrir son logement, est un facteur influant sur ce rapport.

Il y a peu de chance que l'on laisse sa porte ouverte sur un noyau de distribution d'une tour, sur un couloir central d'une barre épaisse, qui sont éclairées artificiellement à toute heure de la journée, ou les bruits sont amplifiés par la réverbération, ou stagne l'air vicié et où le voisin passe trop près de nous et de notre intimité.

Pour l'espace de distribution, le désir d'ouvrir son logement implique deux considérations : ses qualité propres et l'agrément que peut procurer l'ouverture du logements sur lui.

L'espace, sa configuration morphologique, son traitement amplifie/atténue les phénomènes perceptibles. L'ambiance proposée par un espace en dépend.

La qualité de l'éclairage, de l'ensoleillement, de la ventilation naturelle sont des qualités connues, en France, depuis la montée en force de l'hygiénisme appliqué à l'habitat à partir de la fin du XIXe siècle. Le concours organisé par la *Fondation Rothschild* en 1905 a marqué une étape décisive dans l'amélioration de la qualité de l'habitat en fonction de considérations hygiénistes. Les propositions faites par son lauréat, Augustin Rey, concernait autant l'amélioration de logement lui-même que celui des parties communes.

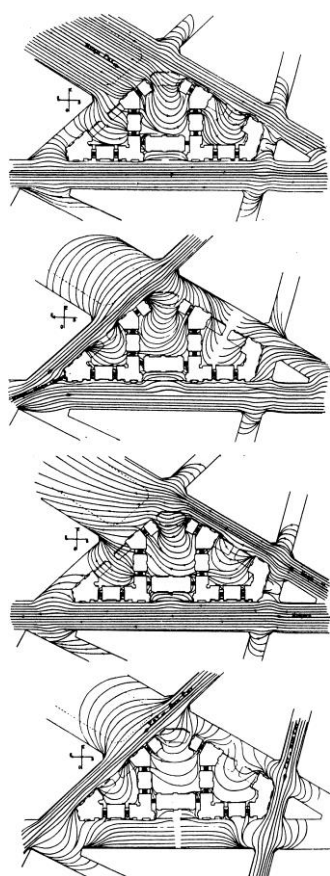


Fig.27, Augustin Rey,
Schémas des effets des vents dominants
sur les bâtiments.

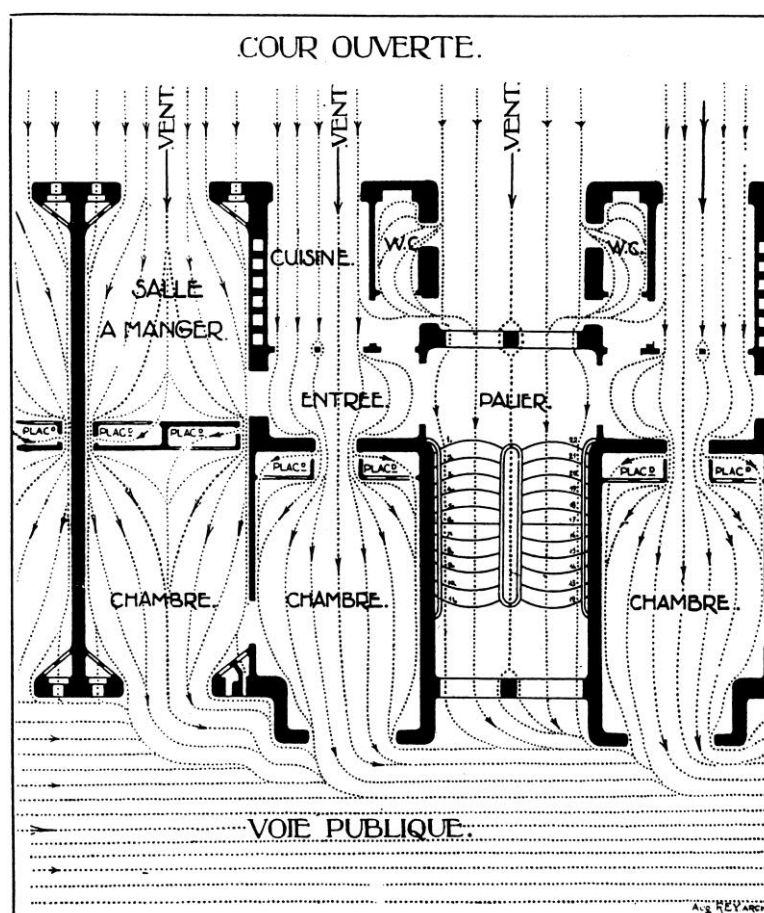


Fig.28, Augustin Rey
L'aération de l'édifice

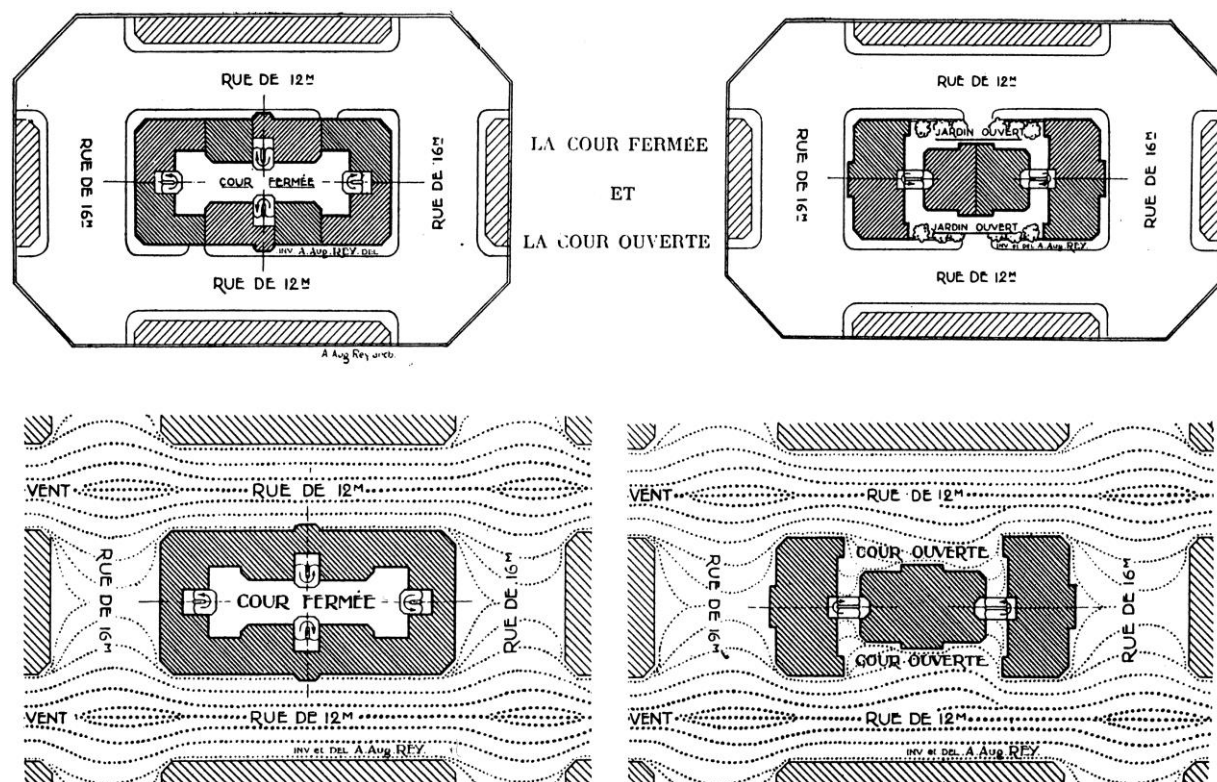


Fig.29, Augustin Rey:

Schémas comparatifs de la cour fermée de la ville traditionnelle et de la cour ouverte préconisée.

Augustin Rey semble avoir porté une attention particulière à la ventilation, l'éclairage naturel et l'ensoleillement des parties communes. Comme le montrent ces schémas, elle concerne, la disposition des bâtiments en plan masse autant que la position des circulations à l'intérieur du bâtiment.

Le premier point a été largement repris, pour ces mêmes raisons, par le mouvement moderne. Le mouvement moderne reconnaît très largement la nécessité de ses qualités pour les logements eux-mêmes. Les espaces de distribution cependant renaissent cependant de moins en moins dans ces considérations. Dans les années 1920 encore respectées, comme nous le montrent les réalisations de Ernst Meyer à Francfort ou le projet de Ludwig Mies van der Rohe exposé à la Weissenhofsiedlung. Les parties communes se retirent du jour et de l'air au plus tard avec l'unité d'habitation de Marseille de Le Corbusier. Parallèlement à la rue, les espaces communs et parmi eux les espaces de distribution sont tombés en désuétude.

Au-delà du savoir “acquis“ depuis le début du 19^{ème} siècle, la qualité de l’ambiance d’un espace de distribution tient beaucoup de sa capacité à se décharger des phénomènes perceptibles gênants, parfois associés à la présence d’autrui. Leur manifestation trop imposante peut accentuer le sentiment de la promiscuité.

Le sentiment de promiscuité, ressentie à l’intérieur des espaces collectifs, peut occasionner une attitude de repli des individus. Il est alors moins disponible à l’échange avec le voisinage, ce qui signifie également l’accentuation du besoin de s’isoler dans son logement.

L’absence de bruits, d’odeurs, une vue qui peut s’échapper, de même que l’absence de rencontres qui imposent un rapprochement, sont autant de facteurs qui peuvent diminuer ou même empêcher le sentiment promiscuité. L’individu sera alors plus ouvert à l’échange et pourra davantage tendre vers des relations de voisinage positives.

Comme déjà évoqué plus haut, la gêne est perçue de façon très subjective. Ce qui est gênant pour les uns, est un agrément pour les autres.

L’odeur de cuisine qui émane d’un appartement peut réjouir les uns et être déprécié par les autres. Cela dépend aussi du rapport affectif que nous entretenons avec sa source, de notre état d’âme, de nos références, etc. Il en est de même pour des enfants qui font du bruit en jouant dans une cour. Les uns s’en réjouissent, les autres ne les supportent pas.

Comme on le sait déjà il y a un siècle, elle devrait être ventilée et éclairée naturellement, si possible ensoleillé. Elle ne devrait pas accentuer les bruits du voisinage mais plutôt les atténuer. Pour diminuer le sentiment d’enfermement avec autrui, ne vaut-il pas mieux rechercher la plus grande ouverture possible ?

Les phénomènes perçus à l’intérieur du logement, liés à la présence des voisins dans les parties communes

De la même façon que la présence de notre voisin directe peut s’imposer à travers planchers et murs ; la présence du voisinage peut s’imposer au travers les espaces de distribution.

La présence, de ceux qui circulent dans les espaces communs, se fait plus ou moins sentir à l’intérieur du logement en fonction de ses qualités acoustiques.

Un espace qui accentue les bruits par réverbération, nous fait fortement ressentir quelqu’un qui passe, qui parle alors qu’on est à l’intérieur de notre logement, parfois, en laissant la porte

ouverte on a alors du mal à discerner si la personne est à l'étage dessous, directement devant la porte d'entrée ou même à l'intérieur de notre logement. Ce même fond sonore d'un voisinage peut être ressentie complètement différemment s'il ne s'impose pas avec la même puissance, si on peut en faire abstraction. Dans ce cas il peut même être ressentie comme une présence agréable : des enfants qui jouent au loin ; une discussion qu'on devine au loin, etc. Si l'espace commun diminue les phénomènes perceptifs liés à la présence des voisins, d'une part, l'impression de promiscuité et d'enfermement s'en trouve amoindrie, et d'autre part, notre disposition à ouvrir le logement sur lui peut se trouver augmentée. On peut alors même vouloir "attraper" un peu de la vie du voisinage.

Pouvoir s'isoler, à l'intérieur du logement, des phénomènes perceptifs liés à la présence des voisins, semble cependant être décisif pour pouvoir développer notre envie d'ouvrir notre logement.

Tout rapport perceptif avec l'extérieur qui nous est imposé à l'intérieur du logement, de quelle nature qu'il soit, est souvent ressenti négativement.

Nous avons parfois besoin de pouvoir nous isoler sans que la présence d'autrui s'impose sous quelle forme que ce soit.

Un voisin qui constitue une gêne pour notre confort de vie à l'intérieur du logement n'est que rarement un voisin désiré. Si les rapports que nous n'entretenons avec lui ne se traduisent pas en conflit ouvert, ils ont des chances de rester un conflit inavoué qui est une source de frustration. Celle-ci peut, d'importance plus large, occasionner une attitude de retrait par rapport au voisinage ou même augmenter le stress et rendre agressif. Notre envie d'aller à l'encontre des voisins peut en être considérablement diminuée, notre attitude envers eu peut en souffrir. Pensons au voisin qui commence par taper frapper doucement avec son balais contre le plafond. Avec le temps l'intensité de sa manifestation monte, il tape de plus en plus fort, de plus en plus nerveusement.

Cette gêne peut être de différente nature : des bruits qui sont la source de conflits la plus récurrente, une visibilité sur l'intérieur de notre logement à laquelle nous ne pouvons pas remédier, des odeurs, comme c'est le cas d'une de mes connaissances indirectes qui, habitant au dessus d'un restaurant japonais, ne pouvait plus ni voir, ni sentir de la cuisine japonaise, etc.

Stockdale remarquerait que des contacts, odeurs et bruits qui nous seraient imposées, seraient vécues comme une « *présence envahissante et oppressante* » qui provoque pour l'individu, « *l'impression d'être dépossédé de son espace personnel* »⁷³. Selon Altman (1978), « *l'individu s'entourerait alors de « barrières physiques et psychologiques* »⁷⁴.

Etre trop mêlé à la vie de nos voisins, parce qu'on entend tout ce qui se passe dans le logement d'à côté ne peut pas être favorable à une cohabitation paisible. Notre intimité est compromise et nous assistons à des scènes de la vie quotidienne qui se déroulent chez nos voisins qui, non seulement ne nous regardent pas, mais qui, si nous ne pouvons pas nous en protéger, sont susceptibles de nous faire prendre une attitude de retrait vis-à-vis du voisinage sinon nous rendent même agressifs. Ils constituent une forme de promiscuité qui nous est imposée.

Un aspect en est l'incompatibilité de ménages qui peut se vivre très intensément par les parties concernées lorsque les manifestations du voisinage, à l'intérieur de notre logement, renvoient sur des comportements que nous désapprouvons et qui au-delà renvoient sur une cohabitation avec des gens desquels nous souhaitons nous distinguer.

*« Ainsi on ne comprend pas l'importance du thème récurrent du bruit, très souvent associé dans les critiques au thème de la promiscuité et du mélange social, si l'on ne voit que les inconvénients très réels d'une insonorisation défectueuse ont une signification sociale : le bruit rappelle, jusque dans l'intimité, combien sont étrangers des voisins qui vivent selon d'autres horaires et d'autres moeurs, les bruits les plus désagréables et en ce qui proclame des méthodes d'éducation brutale ou trahissent des habitudes de sexualité différente, bref ce qui atteste de l'“impolitesse” et de l'“inculture”. »*⁷⁵

Même dans le cas où nous ne sommes pas “trop différent” du voisin, sa manifestation constante peut être très gênante. Le fond sonore provoqué par un voisin, même si au début on peut s'en réjouir, à mesure qu'il se répète fréquemment et à des moments où nous ne sommes pas forcément disposés à l'entendre peut rendre ce même fond sonore insupportable. Il en est de même pour des odeurs, des lumières etc. A mesure qu'on y est exposé sans pouvoir intervenir, sans qu'il nous soit possible de nous en isoler peut rendre tout phénomène

⁷³ Fischer, Op. Cit. p.113

⁷⁴ ibidem

⁷⁵ Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, Op. Cit., pp.19-20

perceptible, même agréable en soi, insupportable. La gêne ressentie semble accroître à mesure que le phénomène se répète dans des situations où nous en sommes gênés. Selon Moch⁷⁶(1985), la gêne provoquée par des bruits de voisinage serait « *doublement subjective* ». Elles sont à la fois relatives à « *l'esthétique de l'individu* » comme elle dépendrait de « *la relation affective vis-à-vis de sa source* ». Il dit plus loin que « *la gêne est accentuée à mesure qu'il (le bruit) se reproduit* ». On peut alors supposer que le rapport affectif à sa source s'empire parallèlement.

La possibilité de pouvoir s'isoler de l'environnement du voisinage, apparaît comme le premier facteur contribuant à une cohabitation paisible. Cela concerne en premier lieu l'isolation acoustique, mais également la possibilité d'échapper aux odeurs ou à une visibilité. On doit pouvoir décider du degré d'ouverture du logement sur l'environnement que l'on souhaite. L'ouverture doit relever de notre initiative.

La possibilité de l'isolement contribue certainement à de bonnes relations de voisinage. La gêne provoquée par un bruit, une odeur, une lumière nous fait développer un rapport conflictuel avec sa source si nous n'arrivons pas à remédier à la situation.

Notre disponibilité ou plutôt l'absence d'un besoin d'isolement exacerbé, peut s'exprimer par une disponibilité plus grande et par une attitude plus positive vis-à-vis du voisinage.

Pouvoir maintenir la distance depuis l'intérieur du logement

L'espace qui permet de maintenir la distance, entre le logement et les voisins, est un autre facteur qui influe sur notre envie d'ouvrir notre logement.

Laisser notre logement ouvert nous rend plus disponible à un voisin. Même, lorsque nous avons l'habitude d'échanger quelque parole avec un voisin, il n'est pas dit que nous avons envie d'approfondir cette conversation. On parlera alors plus volontiers avec lui si nous savons que nous pouvons très facilement interrompre la conversation et s'il ne peut pas trop se rapprocher et pénétrer dans notre intimité.

Pouvoir rester distant lors d'une rencontre – avoir l'initiative du contact

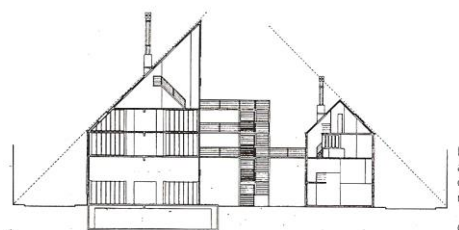
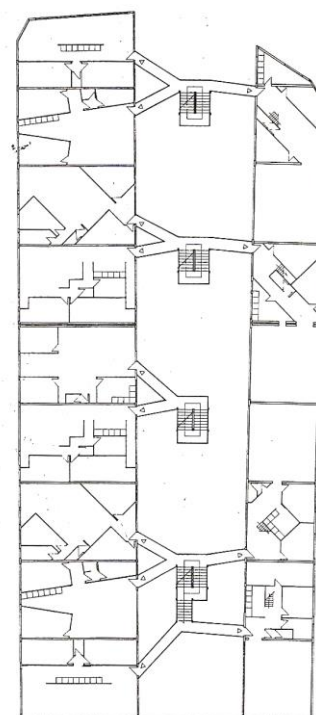
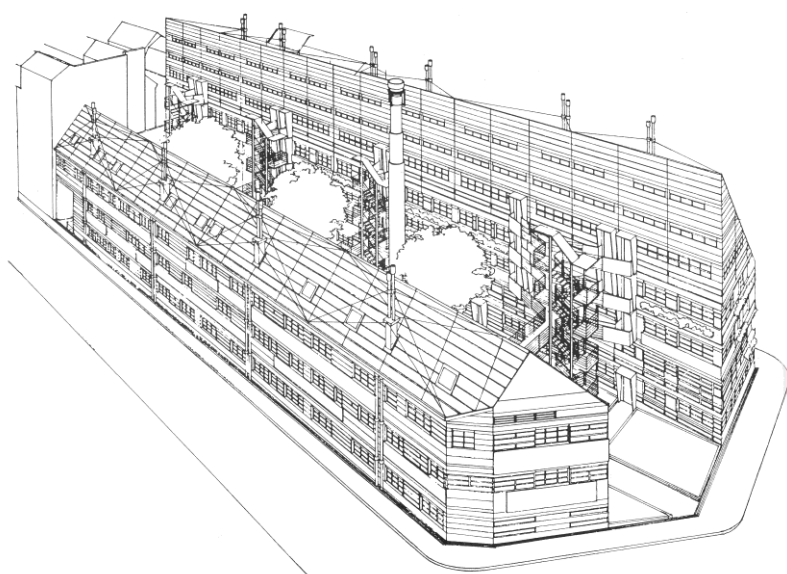
Selon Altman, « *un entassement imposé, notamment dans des institutions fermées (prisons), peut provoquer des comportements agressifs, défensifs, de distanciation, de retrait, etc.* »⁷⁷ Le

⁷⁶ Fischer, Op. Cit. p.115

⁷⁷ Ibidem p.114

logement ne nous expose pas à des situation de promiscuité aussi extrêmes qu'une prison. Cependant il reste alors probable que lorsque la proximité spatiale nous est imposée, nous diminuons notre disponibilité à l'échange. Pour l'individu, « *le sentiment d'intrusion dans son espace personnel peut être produit par les caractéristiques physiques de l'espace, l'étroitesse par exemple* »⁷⁸ tel que le formule Sokols (1978). Selon Perianez, à propos de l'opération Anselme-Hermet, « *les circulations extérieures animent la cour et favorisent un rapport suffisamment distancié entre les voisins : on les croise forcément, la prise de contact reste un choix.* »⁷⁹ La proximité spatiale n'est pas imposée à l'opération de Saint-Ouen. Dans le grand espace, les voisins peuvent se voir et se saluer, se reconnaître sans pour autant être obligé de les approcher. Les cages d'escalier sont rassemblées dans l'espace central ouvert sur la rue. La rencontre peut se faire même de loin lorsque nous apercevons quelqu'un sur son palier, dans une autre cage d'escalier, ou dans l'espace commun à tous les habitants. Elle nous permet de nous familiariser avec l'ensemble des personnes à vu, pendant que le rapprochement ne nous est ni imposé physiquement, ni perçu. Certaines habitations disposent de leur propre palier, constitué par une passerelle qui le relie à l'escalier commun.

L'initiative du contact reste chez l'individu. Il est d'autant plus disposé à communiquer lorsque l'échange ne lui est pas imposé. Cette disponibilité peut se traduire par une fenêtre laissée ouverte sur un endroit qui présente un passage suffisamment distant.



⁷⁸ Ibidem, p.111

⁷⁹ Manuel Perianez, *Rendre l'espace au logement*, p.

Fig.30, Jean Nouvel, REX Anselme-Hermet à Saint-Ouen
Vue perspective et Plan de niveau et coupe

L'ouverture des habitations au village

L'architecture vernaculaire peut nous fournir des renseignements quant aux qualités spatiales et dispositifs spatiaux qui sont favorables à la présence des habitants à travers l'ouverture de leur habitation. Bien qu'il faille tenir compte du fait qu'il s'agit, pour le village, d'un espace social relativement isolé, l'exemple d'Entrevennes peut nous en informer.

Degré d'ouverture des habitations à différents endroits au village

La place

Si l'on observe la place de la mairie, on constate alors que les habitations y sont laissées très ouvertes, plus ouvertes que sur certains espaces plus exigus, réservés et reculés.

Ici, pourtant, le passage des habitants du "quartier" est fréquent. Cela paraît a priori contradictoire.

Comme on la vu plus haut, la place dessert directement 12 habitations et indirectement, au travers deux sous-espaces attenantes à la place, 5 habitations supplémentaires. Elle constitue un lieu de passage obligé pour relier l'habitation de bon nombre de villageois au pôle d'activité du village.

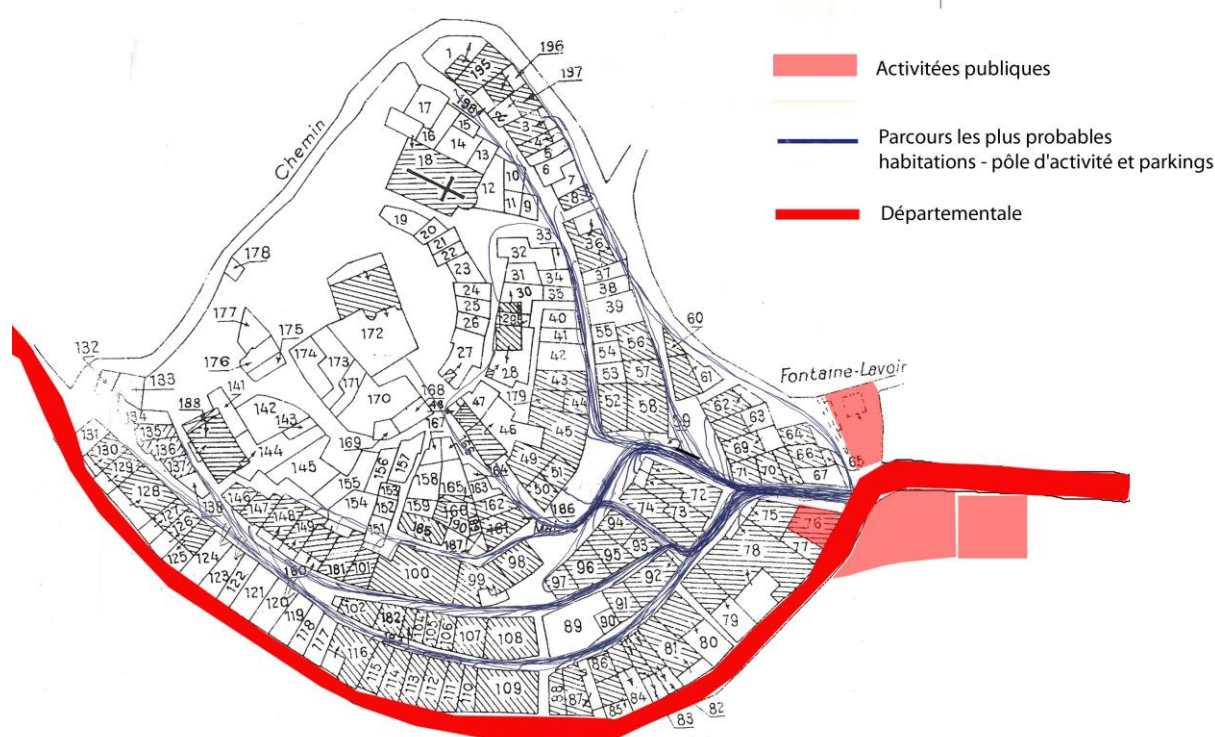


Fig.31, Entrevennes, Cartographie des passages probables

Ce plus grand “espace de voisinage“ du village est celui qui est le plus marqué par, à la fois, l'ouverture des habitations, la présence des habitants et son appropriation.

Habitations en périphérie

Les habitations constituant la ceinture périphérie du village, bordée par la route départementale, sont quasiment tous fermés par des volets au rez-de-chaussée à l'exception de deux. Des espaces habitables n'y ont jamais été aménagés au rez-de-chaussée. Ce sont pour la plupart des garages et des granges. Pourtant, sur l'ensemble du village, beaucoup de granges ont été aménagés en habitation. La route présente un passage de véhicules relativement important (à l'échelle du village). Compte tenu de ce passage fréquent et rapproché des bâtiments, d'une part on y aurait été gêné par l'ouverture d'un espace habité au niveau de la chaussée, d'autre part il empêche une utilisation et appropriation de la rue pour d'autres usages.

Sur les venelles

Les habitations restent également fermées lorsqu'elles donnent sur les nombreuses petites venelles qui de part leur exigüité ne peuvent servir que de passage.

A l'exception des endroits où le passage s'élargie ponctuellement. Dans la partie Ouest d'Entrevennes, deux passages confluent et occasionnent un élargissement ponctuel de la voie. Cet espace est très ouvert et propose, de part la disparition d'une partie du bâti de la ceinture périphérique, une vue généreuse sur le paysage environnant. Les sept habitations qui bordent ce tronçon de la voie ont été largement ouvertes par des percements à posteriori. (Parcelles n° 146, 147, 148, 149, 180, 181, 101)



Fig.33,
Entrevennes
Habitations fermées dans un passage étroit



Fig.34,
Entrevennes, Habitations ouvertes sur un passage élargie
La vue est belle depuis ici

Les plus grandes ouvertures sont portés par deux habitations dont le rez-de-chaussée est surélevé d'un mètre par rapport à la chaussée.

Les ouvertures y restent ouvertes tant que les habitants sont à l'intérieur, mais, souvent on trouve les volets fermés dans la journée, lorsque les habitants sont absents.

Trois d'entre elles disposent de surface privée intermédiaires entre le passage public et l'habitation. Bien qu'on y trouve souvent les habitants assis sur leur balcon ou terrasse, se réjouissant de la belle vue, l'appropriation de ces espaces est beaucoup moins importante que sur la place de la mairie. Une fois que les habitants sont rentrés à l'intérieur, les seuls indices de leur présence résultent d'usages pratiques qu'ils font des espaces attenants, tel l'étendage du linge, le dépôt d'objets ménagers, la table et des chaises qui restent en place.



Fig.35,
Entrevennes,
Appropriation utilitaire de l'espace public

Au sein d'autres espaces de voisinage qui ne regroupent que deux ou trois habitations sans s'ouvrir sur d'autres espaces, restent souvent solidement fermées, bien que ceux-ci soit totalement préservé du passage.

C'est le cas de nombreuses petites impasses que j'ai pu observer dans une autre petite ville. Ces espaces sont souvent trop exigus d'une part pour permettre une extension d'activité domestique, d'autre part, pour que l'ouverture du logement puisse lui procurer plus de confort. On ne profite pas d'une vue agréable. La ventilation et l'apport de lumière peuvent y motiver une ouverture qui se réduit alors aux heures où les habitants sont présents. L'habitation s'y trouve "seule" en cas d'absence de l'habitant. Du fait du petit nombre de voisins, leur absence simultanée est plus probable.

Qu'est-ce qui caractérise le rapport des habitations à la place de la mairie ?

Espace tampon et surélévation

Les habitations y ménagent une certaine distance vis-à-vis de cet espace public au travers de différents dispositifs spatiaux. Les espaces tampons privés extérieurs (terrasse avant) et la surélévation des rez-de-chaussée permettent aux espaces de séjour de prendre du recul et de diminuer leur visibilité. (Photos, schémas)

Les espaces de séjour qui donnent directement sur la place et qui restent largement ouvertes sont souvent nettement surélevés. Ceux qui possèdent un espace tampon au niveau de la rue ne garantissent pas souvent la protection de la vue des passants.



Fig. 36 – Vue 1



Fig.37 – Vue 2
Le séjour au premier étage (rez-de-chaussée par rapport au passage à droite) de la mairie transformé en logement locatif,

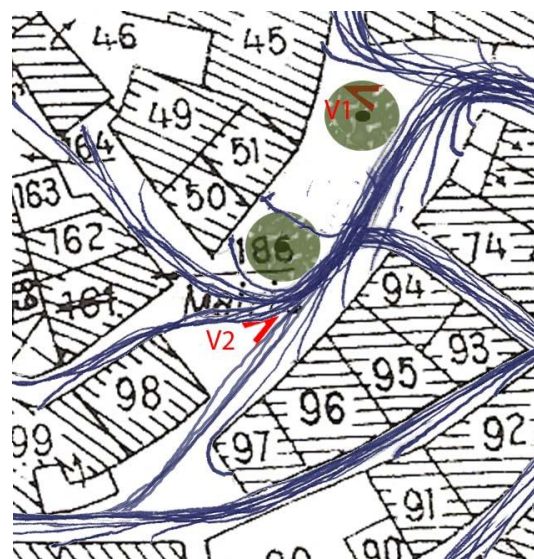


Fig. 38
Extrait de la cartographie des passages
Place de la mairie
Repérage des vues

Espace tampon acquis

Dans un autre cas, une habitation dont le séjour donne directement sur la place. Malgré l'absence d'espace tampon ou de dispositifs spatiaux diminuant la visibilité sur les intérieurs, la double porte-fenêtre reste constamment ouverte lors des belles saisons.

Le passage y est organisé de façon à ne jamais passer près de la porte.

La partie de la place devant la porte est assez “statique“. La façon selon laquelle débouchent les rues sur la place, la disposition des arbres en leur centre et la logique des trajets, rendent sa traversée peu probable.

Cet espace est alors d'une part utilisée en tant que parking, d'autre part l'habitant peut s'appropriier une surface importante qui est attenante à sa porte. Appropriation qui, par ailleurs, est inscrite à travers des pots de fleurs qui désignent la limite de la surface revendiquée. En été, lorsque l'habitant veut faire usage de cet espace, il espace davantage la distance entre son entrée et les jardinières pour indiquer aux voitures qui s'y garent de ne pas se rapprocher de trop. En hiver il les recule un peu.



Fig.39 - Vue 3
Appropriation d'un espace tampon, extension de l'habitation sur l'espace public

L'écart au passage permet à l'habitation d'être maintenue ouverte, alors qu'elle donne sur un espace de vie plutôt intime. Cette possibilité est d'abord donnée par l'ampleur de la place. Le seul dispositif qui y filtre à la fois la vue et par ailleurs empêche les mouches de rentrer, est un rideau transparent.

Seuls les habitants qui disposent d'un devant de logements préservé de leur traversée investissent l'espace public par des pratiques qui nécessitent des objets encombrants et peuvent établir un tampon entre l'espace public et le logement si celui-ci n'existe pas sous forme privée.

Tampons intérieurs ou écriture de frontières invisibles au travers le rapport perceptif entre intérieur et extérieur

De fenêtres ouvrent directement sur des pièces “secondaires“, des entrées et cuisines. Elles restent, même si le passage peut passer près de la fenêtre, assez largement ouvertes. Ces percements sont équipés de filtres modulés au cours de la journée en fonction des activités à l'intérieur.

Dans ce cas, “l'espace tampon“ qui permet de maintenir une distance entre la partie intime de l'habitation et la place, est proposée à l'intérieur même du logement.

Il faut préciser que lorsqu'il s'agit d'espace à l'intérieur desquels ne se déroule aucune activité domestique et qui sont isolés des parties intimes de l'habitation, tels que les sas d'entrée, il reste généralement fermés. Leur ouverture ne procure aucun avantage à l'habitant.

Cependant, les pièces très fréquemment utilisées qui en même temps ne requièrent pas beaucoup d'intimité, tels que les cuisines interposées entre séjour et place, reste fréquemment ouvertes même lorsqu'il donnent directement sur la place.

Pourtant même ici on trouve des aménagements qui empêchent le passant de se rapprocher trop près de la fenêtre. Dans un cas, un banc privé a été installé devant la fenêtre qui ne permet pas, en restant debout de se rapprocher à plus de 60cm. De plus, on peut remarquer que, compte tenu de largeur du passage qui doit faire



environ 4m entre les voitures souvent garées d'un côté et la fenêtre de l'autre, les passants

maintiennent généralement une distance plus grande, au moins de l'ordre 1,5m.

L'interdépendance perceptive, entre l'intérieur habité et l'extérieur, semble définir également une emprise sur l'espace attendant au logement.

Cette emprise semble inscrire des frontières invisibles qui doivent être davantage intégrées à notre subconscient que à notre conscience. Tant qu'on a la possibilité de prendre de la distance, on ne va pas, par exemple, se tenir devant une fenêtre à trop faible distance. Cette

Fig.40 - Vue 4

Un banc posé devant une fenêtre de cuisine face à un endroit de passage fréquent Plus loin des pots de plantes qui, disposée exactement sous les fenêtres de la cuisine à droite et du séjour à gauche (volet fermée), semblent remplir la même fonction.

distance peut encore être augmentée lorsque la fenêtre est ouverte. Autrement, on va avoir l'impression d'envahir le territoire de l'habitant. Appréhension qui doit, par ailleurs, être variable individuellement.

Facteurs spatiaux apparents pour l'ouverture des habitations au village

La place de la mairie qui recentre sur elle, en tout 17 habitations, et qui en plus est assez traversée semble encourager davantage l'ouverture des habitations qu'un petit espace qui ne dessert que deux ou trois habitations et qui en même temps se trouve à l'écart de tout passage, permet d'émettre plusieurs hypothèses :

- **La présence, en plus grand nombre des voisins familiers, concède plus de sécurité à l'habitation.** L'habitant peut, même en son absence, plus volontairement laisser ouvert. Cela se traduit par des portes qui ne sont pas fermées à clé, des volets et même des fenêtres qui restent ouverts au rez-de-chaussée.

Lorsque l'échelle du regroupement d'habitations autour d'un espace est trop faible, la présence des habitants dans le temps est moins probable et encourage à la fermeture du logement en cas d'absence de l'habitant. La fermeture symbolise alors son absence et diminue l'impression de la surveillance figuré par une fenêtre ouverte, un volet ouvert. On se sent alors, soi même et son habitation, moins entouré.

Lorsque au contraire, le regroupement opéré par l'espace est trop grand et indifférencié, la familiarité entre habitants ne s'établit que beaucoup plus lentement et ne s'entretient que beaucoup plus difficilement. Leur présence est alors beaucoup moins un facteur rassurant.

- **La place de la mairie, plus grande et lumineuse, procure un plus de confort au logement en laissant ouvert.** Il en est de même, pour le passage élargi, décrit plus haut, qui en plus propose une belle vue. Les habitants ont alors davantage tendance à laisser leurs volets, fenêtres et rideaux ouverts lorsqu'ils sont présents. Leur présence peut alors se ressentir à l'extérieur.

- La place de la mairie qui est pourtant très traversée par les habitants du village est à la fois l'espace le plus approprié par les habitants, à la fois les ouvertures y sont moins fermés que dans les petites venelles moins traversés.

On peut alors supposer que l'ouverture visuelle du logement (fenêtres et volets ouverts, éventuellement des rideaux très léger qui laissent la vue sur l'extérieur) soit davantage favorisée par **la distance qui, depuis les parties intimes du logement, peut être maintenue par rapport au passage** que par l'intensité du passage. Les dimensions généreuses de la place y sont la première condition pour permettre au passant de maintenir la distance aux habitations.

Il faut faire une réserve à cette observation : la très grande majorité des personnes qui traversent la place sont familières aux habitants. Ce sont donc des personnes familières d'une relative "confiance" de ce fait probablement plus respectueux que le serait un anonyme et obéissant d'avantage aux conventions tacites établies.

Les espaces tampon qui soit sont des surfaces privés, soit sont des morceaux de l'espace public préservés du passage et appropriés en espace tampon, constituent des dispositifs qui permettent de garder la distance au passage. D'autres dispositifs existent qui plus que de réellement maintenir la distance la suggèrent ; d'autres qui diminuent simplement l'impression d'une présence imposée.

Le degré d'ouverture des habitations sur les différents espaces est accompagné de différents dispositifs spatiaux permet d'émettre trois autres hypothèses :

- **la nature du passage** semble jouer sur l'ouverture : le passage automobile, même peut fréquent dans ce contexte, semble diminuer l'envie d'ouverture. De plus, le passage sur la route départementale est plus anonyme et il n'y existe pas de vis-à-vis avec les voisins qui suggérerait une surveillance des accès aux habitations.
- **La préservation du regard des passants** est nécessaire pour maintenir l'intimité à l'intérieur de l'habitation. Le besoin d'intimité varie en fonction des activités. Il est donc important de pouvoir moduler le rapport perceptif avec l'extérieur selon l'envie de s'isoler ou de se mettre à disposition. Les pièces d'une habitation accueillent plus ou moins des activités qui requièrent l'intimité. Une cuisine peut être plus fréquemment laissée ouverte qu'un séjour ou une chambre. Lorsqu'on est en train d'éplucher les légumes de laver la vaisselle, on est parfois content que

quelqu'un de familier passe, qu'on puisse l'interpeller pour échanger quelques mots. Le passage de personne familière peut même être ressenti comme agréable et motiver l'ouverture.

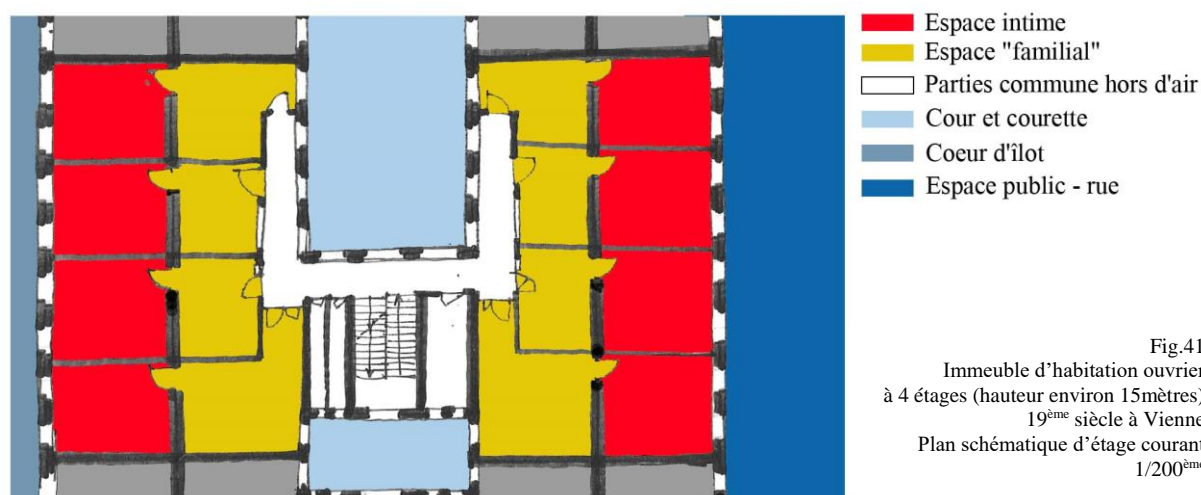
- Dans le cas d'absence d'**espaces tampon** extérieur, on peut constater que, lorsque les dimensions du passage le permettent, les passants maintiennent souvent une certaine distance à la fenêtre, pendant que là où les murs sont aveugles au rez-de-chaussée, il se rapproche davantage. La **frontière symbolique** qui semble imposer la distance au passage, est apparemment fondé sur le rapport perceptif avec l'intérieur. Les facteurs qui jouent sur ce comportement sont pourtant peu claires : Est-ce l'appropriation du devant de la fenêtre y contribue ? La distance est-elle d'avantage respecté par une personne familière qui ne veut pas imposer sa présence ? On peut estimer que ces appréhensions sont différentes selon l'individu. De plus, les habitants du village sont assez respectueux des règles tacites concernant le rapport aux autres habitants. Ils sont familiers avec les voisins ce qui les anime à d'avantage les respecter. Lorsque il y a mécontentement sur ce genre de loi officieuse, le conflit lié au sentiment de violation de l'espace personnel, même s'il reste inavoué, peut naître.

L'ouverture du logement au sein de distributions hors d'air, hors d'eau

Un immeuble d'habitation ouvrier du 19^{ème} siècle à Vienne

On ne rencontre des fenêtres donnant sur la distribution généralement qu'au sein d'immeubles distribués à l'air libre. Dans de rares cas elles donnent sur des espaces de distribution intérieurs assez amples (Cité Napoléon à Paris, 1849), ou même sur des distributions closes et couvertes qui entretiennent un rapport visuel fort avec un espace extérieur (Logement ouvrier à Vienne, 19^{ème} siècle).

Le dernier est un immeuble d'habitation de typologie courante pour un immeuble de rapport de la seconde moitié du XIX^e siècle. Deux bâtiments à cinq niveaux qui forment un U en plan masse, se regroupent autour d'une cour mitoyenne divisée au rez-de-chaussée. La distribution se fait par une cage d'escalier situé entre le patio et une courette mitoyenne.



Aux étages les 8 logements sont distribués par une galerie en façade sur cour. Sur lequel donnent de grandes fenêtres qui en assurent largement l'éclairage et la ventilation. Les seuls appartements qui ouvrent directement sur le patio, et sont de "vrais" traversants, sont ceux en bout de galerie au niveau de la jonction avec l'immeuble jumelé.

Les bâtiments portent sur la façade et sur un refend longitudinal. Les chambres se trouvent sur la façade extérieure, sur rue ou sur le cœur de l'îlot, les pièces de séjour sont côté galerie (ou patio dans le cas des traversants). Les séjours qui donnent sur la galerie ne sont éclairés et ventilés que par une grande fenêtre donnant sur la galerie d'environ un 1,2m de large, à moins de laisser les portes de la chambre ouverte qu'on accède en traversant le refend longitudinal. Les fenêtres sont, soit équipé de vitrages dépolies soit de rideaux.



Fig.42
Vue sur la cour mitoyenne



Fig.43
Vue sur une entrée de logement vitrée



Fig.44
Vue sur une entrée en bout de galerie

Aucun dispositif maintient la distance à la fenêtre et assure l'intimité du logement. L'ouverture des logements, à travers de vastes fenêtres, sur une galerie relativement étroite et sonore, est certainement ressentit comme un compromis pour l'intimité à l'intérieur du logement. Les fenêtres sont équipées d'ouvrants pour permettre la ventilation traversante du logement. Il est cependant assez rare de les voir ouvertes. Le cadre ne propose pas suffisamment d'avantage et il fait ressentir un rapprochement trop important au voisinage qui lorsqu'il passe devant une fenêtre ouverte peut plonger du regard dans l'habitation. Les habitants sont alors assez absents de ses espaces.

L'absence contribue à l'insécurité qui est un motif de clôture. Peut être est-ce la raison qui à motivé certains habitants du premier étage à fixer des planches derrière les fenêtres, les privant de l'apport de jour.

De plus leur absence au sein des distributions, en dehors des trajets, contribue à l'anonymat du voisinage.

Bien que les fenêtres qui donnent sur la galerie, sont la seule source d'éclairage naturel, l'augmentation du confort lumineux ne semble ici pas avoir suffi pour maintenir l'ouverture de certaines fenêtres.

L'absence de seuil, de frontière physique ou symbolique vis-à-vis d'un espace de distribution qui malgré son échelle modérée reste assez anonyme, semble avoir motivé davantage la clôture visuelle. L'absence des voisins sur les parties communes et peut-être leur anonymat contribue au sentiment d'insécurité pour le logement en cas d'absence. Certains habitants semblent craindre l'infraction.

La Cité Napoléon

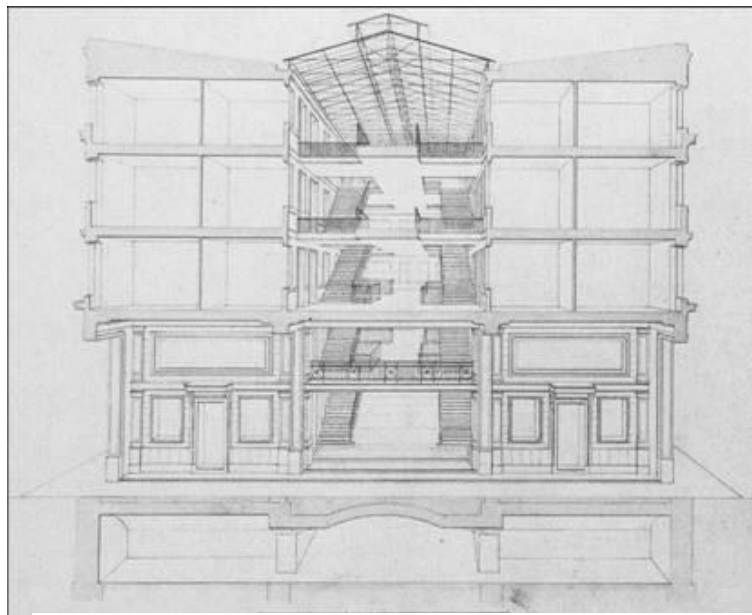


Fig.45
Cité Rochechouart, dite "Cité Napoléon", Paris, 1849
Coupe perspective montrant le vide qui contient la distribution.

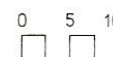
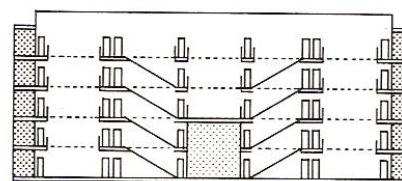
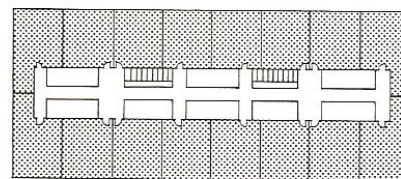


Fig.46
Schémas en plan et coupe longitudinale
Montrant le système de distribution

A la Cité Napoléon, des fenêtres de cuisine ouvrent sur un espace au cœur du bâtiment. Couvert par une verrière, il distribue les logements au moyen d'une coursive centrale reliée aux portes d'entrée par des passerelles. Les fenêtres y sont soit grillagée, soit doté de volets, ce qui contribue à rassurer l'habitant quant à la sécurité de son logement. Les volets lui permettent de se rendre absent des distributions. Les derniers semblent, par ailleurs, rester fermés en permanence lorsqu'ils se situent devant la montée des escaliers, un endroit de grand passage. Dans le cas où elles sont séparées de la coursive par un vide large d'environ 1,4m, ses fenêtres, bien que généralement équipés d'un rideau, témoignent de leur appropriation par les habitants au travers de pots de fleurs qui sont apposées sur les tablettes d'embrasure. Les volets ne semblent pas être fréquemment fermés.

Au niveau supérieur, les habitants laissent mêmes leurs fenêtres ouvertes comme en témoigne Herman Hertzberger⁸⁰.

⁸⁰ Herman Hertzberger, Op. Cit., p.39



Fig.47
Cité Napoléon
Dernier niveau sous la verrière



Fig.48
Cité Napoléon

Est-ce l'anonymat du passage des habitants des étages supérieurs qui motivent la fermeture aux étages inférieurs ou est-ce la qualité de confort, pouvant être procuré à travers l'ouverture du logement, qui diminuent à mesure qu'on s'éloigne de la verrière en toiture?

D'une part, le sentiment d'enfermement baisse, l'éclairage et la ventilation augmente, à mesure qu'on se rapproche de la verrière. Au dernier étage on a presque autant de lumière que dehors. Il y est très probable que les habitants y ouvrent davantage leur logement parce que cet espace ne leur impose pas autant le sentiment d'une proximité imposée vis-à-vis des voisins. D'autant plus qu'au dernier étage, l'ouverture du logement peut procurer un réel accroissement du confort à l'intérieur du logement.

D'autre part, l'anonymat, à l'intérieur de cette distribution, diminue certainement à mesure qu'on monte dans les étages. Les habitants d'un même étage ont certainement souvent l'occasion de s'entrapercevoir au travers leurs fenêtres et lorsqu'il se trouvent devant l'accès du logement lors d'un trajet, ce qui contribue à les familiariser. Cette forme de présence, au sein de ce bâtiment est probablement celle qui à plus forte raison contribue à une certaine connaissance entre voisins.

Les habitants d'étages différents doivent cependant beaucoup moins se connaître. Plus on descend dans les étages inférieurs, plus le passage devient à la fois fréquent et anonyme. Il est alors plus désagréable et insistant. Malgré les vides interposés qui à la fois ménagent une distance au passage, le passage doit être assez sensible à l'intérieur du logement. Le bruit qu'il provoque est enfermé et réverbéré par cet espace qui ne présente pas d'autre fond sonore. Il en accentue la perception. C'est également le seul évènement qui animerait cet espace. Du fait, la vue du passant s'impose davantage.

Ici l'organisation générale de la distribution ne préserve pas les différents niveaux de leur traversée. L'habitant peut moins les considérer comme siens. Le passage lié aux circulations verticales y est très présent. Les deux escaliers imposent l'utilisation de la coursière centrale lors des trajets. Le passage vers les étages supérieurs s'impose davantage aux habitants des étages inférieurs.

Le 135, rue de l'Ourcq



Fig.49 ; 135, rue de l'Ourcq à Paris
Plan schématique
1^{er} niveau de coursives (2^{ème} étage)

Rue de l'Ourcq est une opération de réhabilitation d'un bâtiment industriel en logement social. Construit au début des années 1970, le bâtiment rassemble 76 logements et 6 ateliers de sculpteurs autour d'une rue intérieure et deux niveaux de coursives. Seul la partie centrale est couverte par une verrière, les deux autres sous-ensembles, induits par les volumes qui enjambent la "rue", s'ouvrent au ciel et à l'air. Rue de l'Ourcq, les coursives étroites d'au plus un mètre et accolées occasionnent un passage très rapproché. Bien que la seule fenêtre que j'ai trouvée ouverte une après-midi en

semaine, soit celle en bout d'une coursive, même les fenêtres exposées au passage ne témoignaient pas d'une envie d'occultation particulière. Les seules manifestations en ce sens sont des rideaux légers qui empêchent la visibilité sur les



Fig.50 ; rue de l'Ourcq
Vue en contre-plongée sur coursives et structure métallique



Fig.51; rue de l'Ourcq
2^{ème} étage, porte d'entrée et fenêtre équipée d'un volet

intérieurs tout en la conservant sur les extérieurs. Les fenêtres sont équipées de volets coulissants qui autorisent l'habitant de se retirer et de sécuriser son logement. La même journée, les volets n'étaient pas fermés à l'exception de quelques uns au rez-de-chaussée. Les habitants semblent être majoritairement confiant dans l'environnement pour laisser les volets ouverts. Le nombre d'habitations qui ont vu sur un accès d'un autre logement est assez élevé. Il doit certainement y contribuer.



Fig.52; rue de l'Ourcq
Une des cages d'escaliers principaux
Intégrée à sa faille dans le bâti

De plus, il y a presque toujours quelqu'un qu'on voit passer sur une coursive, dans la rue intérieure ou qui se trouve derrière sa fenêtre. On n'est alors dans la journée jamais seul ici.

La fenêtre en bout de coursive me faisait rencontrer une petite famille : la mère et un enfant en bas âge dans les bras de son père. Ils étaient dans la cuisine, leur fenêtre était grande ouverte. Personne n'était sensé se rapprocher.



Fig.53; rue de l'Ourcq
La coursive et un escalier secondaire

Ils étaient alors un peu troublés quand je leur demandais si je pouvais prendre une photo, ce qu'ils m'ont refusés.

Le passage devant les logements y est aussi faible qu'au sein de l'immeuble viennois qu'on vient de voir. Ici, comme à Nemausus, les distributions verticales sont positionnées de sorte, à ce que seul l'habitant d'un tronçon de la coursive y passe. La distribution verticale attribue le privilège d'usage à un sous-groupe d'habitants qui ne dépasse pas 4 habitations.

En même temps le nombre de trajets possibles y est avec les nombreux escaliers très élevé sans que l'habitant aurait un détour à faire. Il peut alors choisir, en fonction de ses humeurs, quelle trajectoire il préfère, sachant que, il risque de rencontrer derrière une fenêtre ouverte. Les fenêtres doivent beaucoup plus être ouvertes quand les gens font la cuisine par exemple, pour laisser rentrer un peu d'air frais et laisser s'échapper les senteurs qui pourtant ici ne peuvent pas devenir insistant. Ils s'échappent rapidement.

Il en est de même pour les bruits qui, vue la complexité du volume et l'ouverture sur le ciel ne sont pas amplifiés comme à la cité Napoléon. L'environnement proposé par l'intermédiaire de leur fenêtre de cuisine est globalement plutôt agréable.

Cependant, le passage de très près empêche certainement quelques habitants à ouvrir et ne laisse que moins d'occasions à l'ouverture de la fenêtre. Quelqu'un qui passe devant une fenêtre ouverte peut facilement s'imposer dans le logement. C'est certainement gênant lors de certaines activités, la prise de repas dans les cuisines par exemple. Même si cela part de bonnes intentions.

En même temps, ici, la co-visibilité des habitations qui se trouvent, pour Nemausus à un même étage, pour la rue de l'Ourcq, à travers le vis-à-vis, même aux autres étages, doit contribuer à une familiarité entre l'ensemble des voisins dont la présence ne s'impose pas au même degré qu'à Vienne ou à la Cité Napoléon. Le volume ouvert sur le ciel amoindrit la perception d'un voisin. En même temps, bien que l'habitant puisse apercevoir les voisins des autres étages et de l'autre bout de la cour, ils ne sont pas invités à se rendre sur la partie de la cour qui dessert son logement. Ce qui attribue le privilège de l'usage à leurs habitants, bien qu'elles soient continues dans leur morphologie. On connaît alors facilement celui qui passe régulièrement devant sa fenêtre. Cela permet d'avantage l'ouverture.

Contrairement à Nemausus, ici les unités de logement sont rendues visibles depuis l'extérieur, par le décalage alternatif des murs qui séparent les logements de la cour. (Ce décalage est même introduit en coupe.) Une ouverture de logement n'est alors jamais sur le même nu que celle de son voisin. Ce qui donne d'avantage l'impression d'habiter un autre volume plus indépendant. Un logement sur deux dispose d'une entrée et d'une fenêtre légèrement en retrait.

Pour les trois derniers immeubles d'habitation, la probabilité de voir l'ouverture du logement varie du fait du plus grand confort procuré au logement. Ce confort est plus important à la rue de l'Ourcq qu'à Vienne et là, il semble plus grand qu'à la Cité Napoléon, à l'exception de son dernier niveau. Il accroît à mesure que l'espace de distribution permet l'ouverture sur un environnement agréable. Il impose moins la présence des voisins si la distribution est hiérarchisée, si l'ensemble des habitants ne traversent pas le sous-espace attribué et si sa présence se perçoit moins. Ceci dépend de la distance à laquelle il passe, et de l'ouverture de l'espace.

Les grands volumes qui rassemblent la distribution, diminuent à la fois le sentiment de promiscuité, à la fois augmentent la qualité de l'ambiance physique de ces espaces qui peuvent alors devenir profitables aux intérieurs du logement, ce qui favorise son ouverture et avec elle la

familiarité du voisinage. Elle est probablement un des facteurs majeurs pour le climat de confiance qu'on peut ressentir lorsqu'on se rend à la rue de l'Ourcq par exemple ou les gens ont visiblement l'habitude de se dire bonjour. A Saint-Ouen et rue de l'Ourcq, on est même salué en tant qu'étranger.

Possibilité d'ouverture et les dispositifs spatiaux interposés entre une ouverture et le passage

Comme on vient de le voir, la distance de l'habitation maintenue vis-à-vis des voisins de l'ensemble de l'unité de voisinage peut être conditionnée par les dispositions générales d'un système de distribution. Cette distance peut être mise en place par la subdivision en sous espace dont l'usage et la traversé sont réservés à un sous-groupe de voisins. Cette subdivision peut être soit physique, comme à Saint-Ouen, soit suggéré, comme à Nemausus et à rue de l'Ourcq.

La co-visibilité de l'ensemble de la distribution, entre habitants et habitations, semble y contribuer à la familiarité, au climat de confiance et à la sûreté de la place qu'on accorde à son habitation. La distance maintenue et la familiarité qui contribue à un positionnement affectif de l'habitant dans l'espace commun, favorisent l'ouverture de son habitation.

Parallèlement, la possibilité d'ouverture d'un logement est très fortement sous-tendu par, à la fois l'organisation interne du logement et par l'écart ménagé au passage. Les deux peuvent participer à un sentiment de maintien d'une distance vis-à-vis du voisinage.

Maintenir la distance du passage : Jardinières, Jardins suspendus ou d'autres aménagements imposant une distance au passant et au voisinage

Au sein du bâtiment d'Yves Lion, passage de Flandre, des jardinières au rez-de-chaussée prennent la place des vides dans les coursives aux étages. Ils remplissent la fonction d'écarter la distance au passant, qui même s'il nous est familier ne doit ni avoir une emprise physique sur les intérieurs même si nous laissons la fenêtre ouverte, ni pouvoir trop rapprocher son regard. Les jardinières d'Yves Lion, d'une profondeur d'environ 1 mètre, dépassent latéralement d'environ 50 centimètres les ouvertures. Elles empêchent qu'un passant ne puisse, même en se penchant, atteindre des objets ou un occupant à l'intérieur. Une telle action manifesterait une intention d'infraction et ne peut se faire sans en avoir l'intention. Cette distance assure un minimum de réserve à un espace qui, par l'habitant, doit pouvoir être considéré comme un espace inviolable.

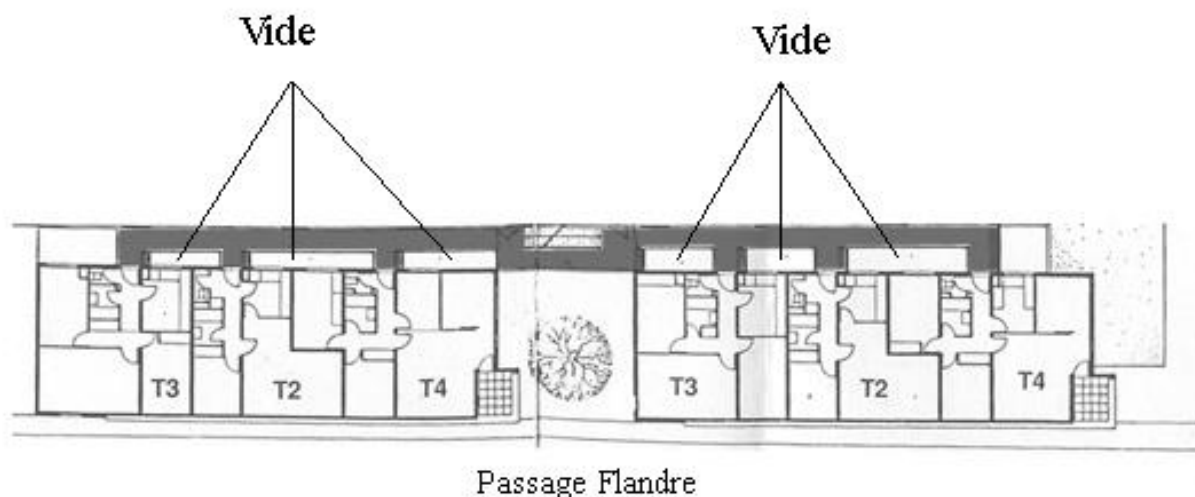


Fig.54, Yves Lion, Passage de Flandres
Schémas en plan, emplacement des vides dans les coursives aux étages et des jardinières au res-de-chaussée

Les pièces secondaires, ici des petites cuisines, peuvent s'ouvrir sur l'espace commun. Ils ne requièrent que peu d'intimité et ainsi se fait-il que l'on rencontre, lors de trajets dans la distribution, les habitants dans leur cuisine autour de leur activité domestique. Cette forme de présence favorise certainement la familiarité entre voisins. Cette familiarité semble ici être une condition à l'ouverture face à un passage très rapproché.

Moins les passants lui sont familiers et plus l'exiguïté des espace rapproche le passant, objectivement comme sensiblement, plus ce dispositif devient insuffisant pour permettre à l'habitant d'ouvrir sa fenêtre sans ressentir le besoin de la surveiller.

La petite échelle de cette opération, 32 logements sur quatre niveaux, sa subdivision en groupes de 3 habitations de part et d'autre de la cage d'escalier qui dessert la coursive en son centre, combiné avec leur présence à travers les fenêtres de leur cuisines, rend la familiarité de ceux qui passent devant le logement très probable.

Une clef laissée devant une porte d'entrée lors de la présence de son habitante laisse supposer un certain climat de confiance.

Les "jardins suspendus" de Bernard Paurd à Evry, remplissent cette fonction un petit peu plus efficacement. Ils imposent une distance qui varie entre deux et quatre mètres, au passant, qu'il devrait traverser, pour atteindre l'ouverture du logement. Le regroupement organisé par une coursive y est plus grand. Sept logements sont desservis par la coursive. Respectivement un logement supplémentaire est directement desservi par les deux circulations verticales aux deux extrémités du parcours proposé par la coursive.

Les jardins avant, à l'image du pavillon jouent le rôle d'espace de transition. Il permettent à travers leur personnalisation, la représentation du ménage vis-à-vis du voisinage, organisent

une transition entre la coursive et le logement et permettent leur investissement par des pratiques qui rend les habitants disponibles à leur voisin.

Les séjours cuisine sont directement et largement ouverts à travers l'espace tampon qui permet de maintenir le sentiment d'une frontière suffisante face aux huit voisins qui sont susceptibles d'y passer.

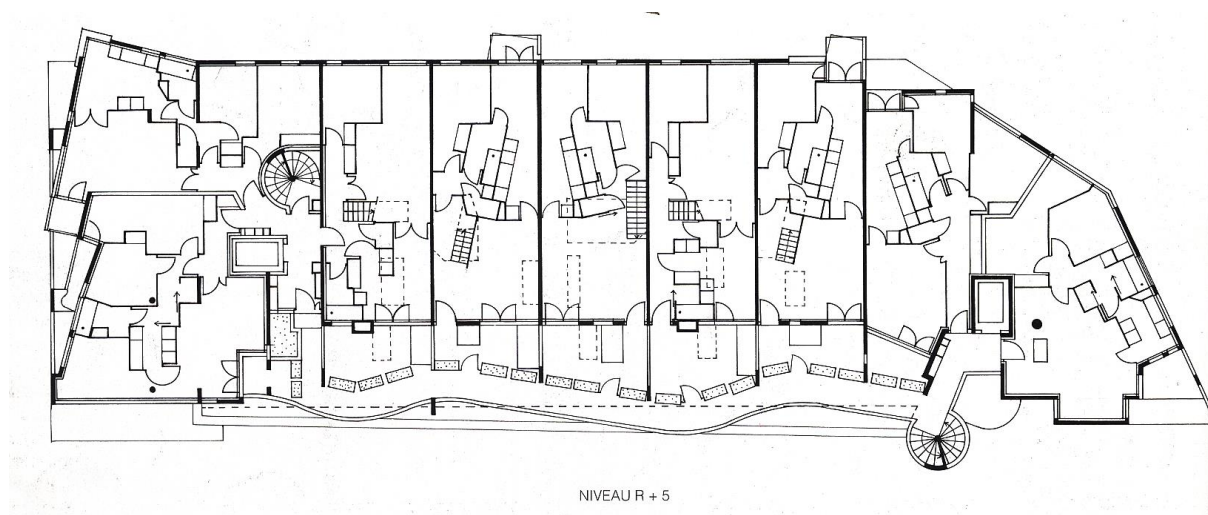


Fig.55
Bernhard Paurd, Immeuble d'habitat intermédiaire à Evry, Plan du 5^{ème} étage
Duplexes sur coursive articulé par un jardin avant

Ralph Erskin, adopte un autre dispositif imposant une faible distance au passant sur une coursive à l'air libre face à la cuisine qui s'ouvre sur elle. Au sein de son projet pour Byker, il décale la coursive d'une marche, la décolle très légèrement et place un ensemble constitué par un banc et une table contre les fenêtres. Ce dispositif qui, comme celui d'Yves Lyon, impose une distance minimale au passant, en même temps constitue une invitation aux relations de voisinage. Le décalage d'une demi marche, a un effet psychologique subtil. Il surélève l'habitant, lorsqu'il se trouve à l'intérieur, d'une vingtaine de centimètres par rapport aux voisins qui passent. Cette position légèrement supérieure peut conférer à l'habitant le sentiment de dominer plus la situation que s'il était au même niveau.

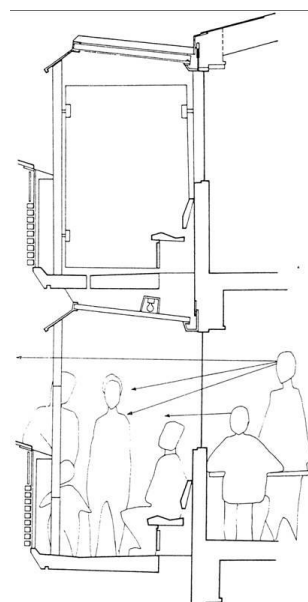


Fig.56
Ralph Erskin
, Immeuble d'habitation pour le projet de Bymer, Suede
Coursive d'accès, rapports visuels

L'ensemble de ces dispositifs, remplit un rôle en commun. Les trois confèrent à différents degrés une épaisseur à la frontière entre l'espace individuel et l'espace collectif. Cela se traduit

d'abord par l'effet pratique qu'ils maintiennent la distance au passage. Ils exigent l'affirmation de l'intention d'une emprise physique sur les objets et les occupants à l'intérieur, à défaut qu'ils ne la rendent pas difficile. Le passant ne peut pas, de façon non intentionnée, enfreindre la frontière à forte valeur symbolique du logement. Il est "inviolable" par un voisin à moins que l'intention inverse soit clairement affirmée.

Ils défendent le territoire de l'habitant d'une agression involontaire.

La distance relativement faible que ménage le dispositif de Lion et de Erskin, combiné à la petite dimension du passage ne protège pas en soi les intérieurs des regards du passant. Ceci appelle à des espaces qui n'ont besoin que d'un faible degré d'intimité. Dans les deux cas, ce sont les cuisines qui ouvrent sur le passage qui, nécessitant peu d'intimité, peuvent être maintenu transparentes par l'habitant, ce qui le rend disponible à son voisin qui, au minimum, peut alors se familiariser avec lui.

Les dispositifs qui en écartent le flux permettent d'autant plus l'ouverture du logement que le passage de personnes anonymes est faible, que la constance d'une présence de personnes familières est grande. Dans le cas de l'utilisation de tels dispositifs ces deux facteurs deviennent indispensables, notamment en cas de l'absence de l'habitant et à défaut de dispositif de clôture.

L'utilisation d'un tel dispositif semble alors appeler à la familiarité entre voisins qui, à travers la co-visibilité, peuvent exercer un contrôle solidaire sur les lieux.

Permettre l'intimité des pièces intimes

Dans le cas où il s'agit de chambre ou d'autres pièces qui requièrent beaucoup d'intimité, ils doivent absolument empêcher le regard des passants de pénétrer dans les profondeurs intimes du logement et de compromettre son intimité. Yves Lion installe des chambres au côtés des cuisines. Ceux-ci, la journée durant peuvent rester ouvertes. La nuit, les volets sont très probablement fermés. Ce qui dérange probablement celui qui aime dormir la fenêtre ouverte. Les jardinières ne sont d'ailleurs peut-être pas suffisamment un obstacle. Ils constituent une frontière physique pour un éventuel intrus et psychologique pour l'habitant du fait qu'ils rendent un rapprochement difficile, lent et audible. C'est certainement déjà agréable de savoir que personne ne peut s'approcher de trop sans qu'on ne puisse l'entendre. L'ouverture y est pourtant compromise.

A Nemausus, bien que des fenêtres en bandes continues ouvrent les logements, au travers des cuisines, sur une large coursive accolée, de nombreuses interventions des habitants, visaient à diminuer définitivement la visibilité sur les intérieurs, tel qu'en en témoignent Fayolle, Vourc'h et Natalli⁸¹.

Ici, la motivation ne semble pas être un sentiment de sécurité mais un défaut d'intimité considérée comme insupportable par certains.

La sécurité face à des intrus volontaires ne semble pas y être en jeu. Pourtant les coursives ne sont pas limitées dans l'accès. Les logements sont en vis-à-vis avec des dizaines de logements, d'une part, d'autre part, il y a beaucoup de voisins sur la même coursive qui pour la majorité ont "un œil" sur elle. Comme il ressort de la recherche de Fayolle, Natalli et Vourc'h, c'est l'impossibilité de maintenir une distance suffisante au voisinage direct qui motive l'occultation des fenêtres. En réaction à la recherche, des propositions d'amélioration ont d'ailleurs été proposées par l'agence de Jean Nouvel, qui visait à la fois à la possibilité de personnaliser l'accès et d'écarter le passage, ce qui diminue, comme on a vu, les occasions et le sentiment d'une intrusion involontaire du voisin de passage.

A Nemausus, c'est l'utilisation de duplex qui permet de desservir, par coursive, des grands logements traversants, comportant plusieurs chambres.

Un autre facteur joue considérablement sur le sentiment d'intimité à l'intérieur du logement. Ici, seulement une partie des logements assurent par leur organisation interne, dès la livraison une certaine intimité du séjour : Celles qui interposent un volume entre la cuisine et le séjour.

D'autres filtrent le rapport visuel au séjour par un escalier transparent qui sépare cuisine et séjour. Les habitants peuvent alors le compléter d'un tissu et

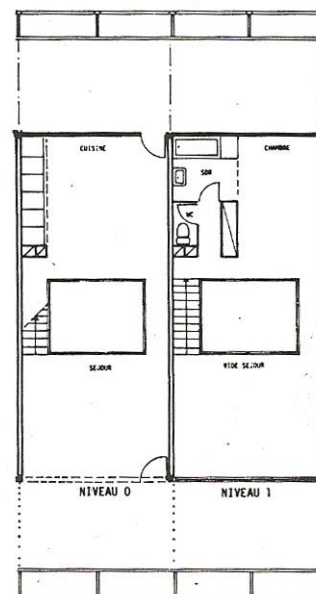
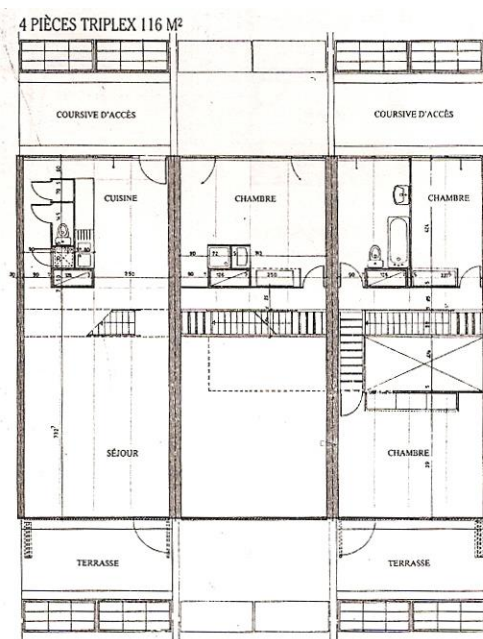


Fig. 57
Nemausus : duplex avec le volume des chambres entre séjour et cuisine.



⁸¹ Op. Cit.

instaurer une intimité plus grande du séjour s'ils en ressentent le besoin. D'autres logements proposent un plan de travail de cuisine adossée au refend transversal. Une subdivision postérieure du logement est ici également possible et compatible avec le fonctionnement de l'ensemble séjour-cuisine. L'habitant peut subdiviser par le positionnement du mobilier ou par la mise en place d'un rideau amovible, par exemple, préserver l'intimité du séjour sans avoir à occulter la fenêtre sur la coursive.

La desserte de grands logements à un seul niveau s'avère difficile à moins de compromettre l'intimité dans les chambres. La coursive accolée permet alors, soit l'utilisation de petits logements, soit de recourir à des logements à plusieurs niveaux si l'on veut maintenir la qualité d'un logement traversant. A Nemausus c'est l'utilisation de duplex qui permet d'obtenir des volumes traversants sans compromettre l'intimité des chambres.

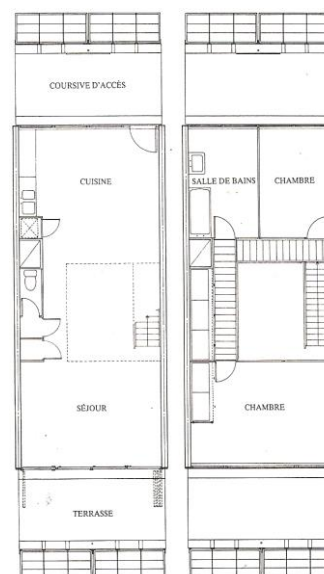


Fig.59
Nemausus Duplex - 3pièces
Surface libre

Une autre solution pour garantir l'intimité à l'intérieur sans avoir besoin de recourir à des filtres visuels, consiste en un décalage de niveau entre la desserte et le logement de façon à ce que l'oeil du passant se trouve nettement en dessous de l'hauteur d'allège. Ce qui est pourtant difficile à obtenir pour un bâtiment qui superpose les logements. Il rend l'accès de la coursive moins spontané ce qui diminue les chances qu'elle soit utilisée pour des activités domestiques.

Les vides

Les vides, en plus de ménager une distance entre le passage et le logement, favorables au sentiment d'intimité, établissent une frontière qui peut être considéré comme infranchissable. Ils peuvent rendre une infraction très difficile, ce qui permet aux habitants de ne quasiment jamais les fermer.

Les vides permettent l'ouverture même vis-à-vis d'un environnement moins familier. Ils peuvent, à travers l'isolement physique, procurer le sentiment d'un chez soi "inviolable", sans avoir besoin d'occulter les ouvertures. Avec le nombre de situations plus grandes qui admettent l'ouverture, sa constance en est favorisée. En cas d'absence, l'habitant peut alors ne pas les occulter, même si son habitation s'insère dans un environnement assez anonyme.

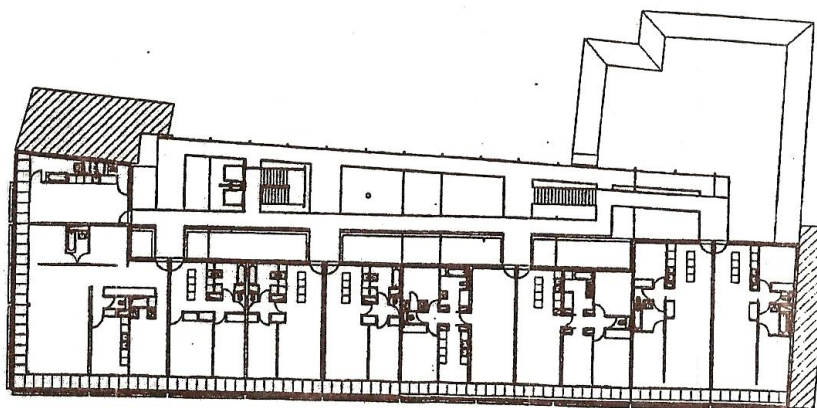
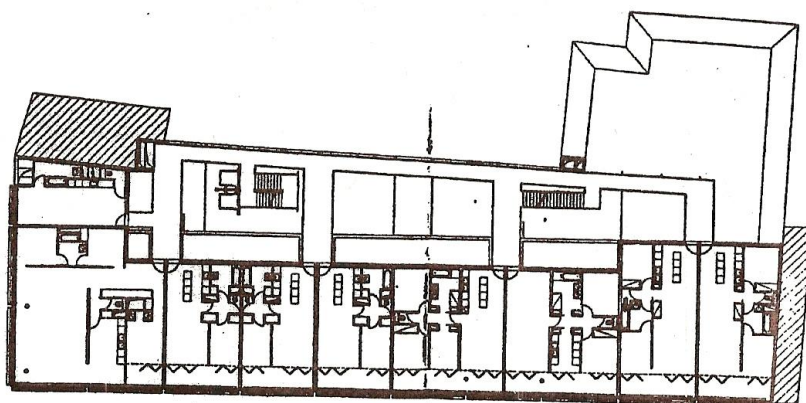
Si leurs dimensions sont très importantes, ils permettent même d'ouvrir des pièces moyennement intimes, tel les pièces de séjour.

Au-delà, ils donnent l'impression d'un chez soi indépendant. Elles peuvent procurer un réel sentiment d'indépendance à l'habitation. Si nous devons franchir un vide au moyen d'une passerelle, passer par une coursive pour reprendre une autre passerelle avant de pouvoir atteindre la porte de notre voisin, nous ne pouvons alors guère avoir l'impression d'habiter trop près de chez lui. Il rappelle le trajet que nous effectuons l'intérieur d'un tissu de pavillon doté de jardin avant, comme les terraced-houses anglais, tant vantés par Alice Coleman, lorsque nous rejoignons un voisin de la rue. Nous traversons un jardin avant, passons par la rue pour repasser dans un jardin, avant d'atteindre la porte du voisin. Si ce trajet se fait à l'extérieur, comme au sein du projet de Jean Nouvel à Tours, le sentiment de promiscuité n'a que peu de chance de s'établir, avec toutes les conséquences que cela implique quant à notre disponibilité à l'échange avec le voisinage.

Fig. 60
Jean Nouvel
Immeuble mixte : commerces,
bureaux, logements.

Plans du 3^{ème} et 4^{ème} étage

A Tours, salles de bains et
cuisines, ouvrent largement sur
les coursives à travers des vides,
notamment au 3^{ème} étage, très
espacés.



Présence au travers de surfaces appropriables et utilisables

Rappel des enjeux de l'appropriation de l'espace collectif

Avantage pratique de la personnalisation de la porte d'entrée

La personnalisation de l'entrée de logement permet tout d'abord de se repérer. Cela vaut d'autant plus pour les espaces d'inspiration fonctionnaliste qui font se juxtaposer multiples portes identiques dans des espaces de distribution identiques à chaque étage. Un ami qui viendrait nous voir, va plus facilement se rappeler d'un dispositif spatial ou d'un objet par rapport auquel il situera notre porte de logement que d'un numéro. L'appropriation des espaces de distribution peut fournir des **repères** pour l'habitant, comme pour le visiteur.

D'autant plus, si un immeuble est constitué d'étages courants, elles permettent aux distributions horizontales de se différencier et de devenir plus identifiable.

Se différencier, se représenter

La différenciation des sous espace, leur identité individuelle, peut avoir une importance psychologique et sociale. Elles permettent à un groupe d'habitant de se différencier par rapport au voisinage, comme elles peuvent permettre à l'habitant de se différencier du groupe. La perception de leur identité respective est alors moins liée à la perception d'un espace.

D'une part, cette perception identitaire peut être fortement sous-tendu de l'imaginaire social. D'autre part, l'identité de chaque habitant, de chaque groupe d'habitants, peut s'exprimer plus indépendamment de celles des voisins. Cette différenciation possible, constitue déjà une forme d'indépendance de l'habitat.

Cette indépendance semble répondre à un besoin : la représentation. Le besoin et l'aspiration à la représentation ressort assez clairement lorsqu'on observe les dispositifs de l'architecture domestique traditionnelle. Les "espaces de représentation" sont omniprésents. À commencer par les jardins avant du pavillonnaire, en passant par les "balcons de représentation", le besoin de représentation s'expriment également par le soin apporté à une façade qui se trouve face à un espace socialement valorisant.

Se familiariser avec les voisins

La personnalisation nous permet de nous situer dans l'espace collectif, de nous faire exister auprès de la collectivité, de nous assigner une place. Au-delà du seul statut social, il permet de

nous associer à une catégorie culturelle, de conviction, d'intérêt, etc. Il permet de communiquer nos goûts, des convictions, des préférences. Notre prochain peut, à travers elle, non seulement nous attribuer un statut social mais il peut également en conclure sur notre personnalité. À travers l'observation de l'appropriation et de l'usage qu'il fait d'un espace, il permet à notre voisin de découvrir d'éventuelles différences. Elle peut également lui suggérer des affinités, réveiller sa curiosité et le motiver à vouloir établir un lien.

L'appropriation de permettre de se familiariser avec nos voisins.

Faire des lieux les nôtres

Notre logement ne devient notre « chez-nous » qu'au travers ce processus qui se traduit par l'aménagement ou la transformation de cet espace personnel, qui met l'accent sur notre identité. De la même façon, Un espace collectif peut devenir un peu le nôtre. Avec la différence qu'ici le rapport affectif envers l'espace qui fonde l'envie d'appropriation est sous-tendue du positionnement affectif que nous avons à l'égard du voisinage.

Relations conflictuelles soutenues par des idées d'appropriation incompatibles

L'encombrant des espaces, par des objets peu esthétiques, est une source potentielle de conflit. Notamment la bourgeoisie qui accorde beaucoup d'importance à la valorisation par la représentation, est gênée par la présence d'objets qui contrarient cette ambition.

La présence d'objets peu valorisants, tel qu'un vieux vélo hors usage, un ancien meuble, peut contrarier les envies de représentation de certains de nos voisins et soutenir une relation conflictuelle vis-à-vis de ceux qui en sont à l'origine et même conduire à un rejet des espaces collectifs que l'on n'a plus envie de considérer comme les siens. L'habitant contrarié, a alors envie de se différencier de la représentation sociale que se donne la population de l'immeuble.

Assez souvent, on peut observer le dépôt d'objets insalubres devant les entrées de logements. Les sacs-poubelles en attente d'être descendu, les ustensiles de ménages, etc. peuvent même déranger celui qui n'accorde que peu d'importance à sa propre représentation à travers les parties collectives de son immeuble. Le rejet d'objets sales sur les parties communes peut susciter l'impression d'indifférence vis-à-vis du voisinage chez les autres voisins, bien qu'il se puisse qu'il soit explicable par des références culturelles différentes.

Le rejet du voisinage peut conduire à l'indifférence vis-à-vis de conduites peu respectueuses des espaces. On rentre alors dans un cercle vicieux où le sentiment de dévalorisation de ses

espaces engendre l'indifférence et le rapport conflictuel qui en retour accentuent la dégradation, la rendent objective.

L'appropriation au village

L'appropriation d'un espace public dont l'usage est “ réservé“ à sa population : la place de la mairie à Entrevennes

La place de la mairie et les sous-espaces en relation visuelle, font particulièrement l'objet de l'appropriation.

La personnalisation y est plus sensible que dans les petits espaces de voisinage, comme les impasses, et dans les endroits qui pourtant, par l'élargissement d'une circulation ponctuellement, proposent un espace plus ouvert et agréable.

On peut suggérer que cette appropriation s'y trouve favorisée. Cela vaut même pour les habitations qui ne disposent que de très peu de surface attenante. Certains habitants doivent se contenter d'un petit trottoir large d'à peine 30cm.

Corrélation entre la clôture de l'habitation en cas d'absence de l'habitant et appropriation valorisante

On a constaté, plus haut, que la place de la mairie était également le lieu où les habitations étaient le plus fréquemment maintenues ouvertes, que les habitants n'y occultaient que rarement leurs fenêtres en s'absentant. L'autre endroit qui, proposant également un cadre agréable et une vue pouvant s'échapper, montrait des habitations largement ouvertes étaient un lieu de passage fréquent. De même que, ici, les habitants ont plus tendance à occulter les fenêtres pendant leur absence, on n'y trouve, sur les sept habitations qui y sont alignées, aucune trace d'une appropriation visant la personnalisation. Les seuls objets qui témoignent de l'usage des surfaces disponibles, renvoient sur leur utilisation pour des pratiques domestiques.

Le passage qui, ici, est très rapproché, combiné au faible nombre d'habitations qui peuvent entretenir une relation de co-visibilité entre des intérieurs habités voisins et les surfaces attenants aux accès, semble occasionner à la fois la clôture et la faible personnalisation à travers des objets valorisants.

L'appropriation de la place de la mairie par des objets, semble s'appuyer sur le même sentiment de contrôle et de confiance, liée à la présence en nombre suffisant des habitants, qui autorise de laisser l'habitation ouverte même en s'absentant.

Dans ce cas, la corrélation entre la confiance en un espace et l'appropriation valorisante semble apparaître.

Conditions pour l'appropriation

Condition pour toute l'appropriation : contrôle et marge de manoeuvre

« Le mécanisme d'appropriation est donc sous-tendue par deux dimensions : d'un côté, l'exercice d'un contrôle sur l'espace, qui se traduit par des transformations ou des aménagements divers, et, de l'autre, la marge de manoeuvre offerte par le cadre et l'organisation d'un espace. »⁸²

Pour l'espace privé : La possibilités de personnalisation dépend du statut légal d'occupation

D'une part, pour le logement, le contrôle sur un espace nous est concédé par le droit explicite de son usage. Il peut alors s'inscrire dans les frontières physiques qui entourent l'espace " inviolable " de notre logement.

D'autre part, selon le titre légal d'occupation d'un logement, la marge de manoeuvre offerte par l'espace varie. La prise de possession psychologique des lieux peut alors se faire sous différentes formes.

L'habitat individuel en propriété permet sa transformation en intervenant même sur le gros oeuvre, l'appartement en propriété permet essentiellement d'intervenir sur le second oeuvre, tandis que le locataire doit se contenter d'aménager cet espace par du mobilier et par les objets qu'il y dispose. Parfois même la seule intervention sur le bâti qui lui est permise, et parfois défendue (exemple : Nemausus), concerne les finitions.

Deux conditions pour l'appropriation au sein d'espaces communs

La possibilité d'une appropriation individuelle des espaces communs par les habitants s'appuie sur deux aspects essentiellement :

- son sentiment de contrôle : premièrement, sur l'espace collectif en général; deuxièmement, sur les surfaces appropriées
- le droit concédé individuellement à chaque habitant d'investir certains espaces

⁸² Fischer, p.91

On a évoqué les caractéristiques spatiales qui sont susceptibles de fonder le sentiment d'un contrôle sur les espaces communs. Le sentiment de contrôle sur les espaces appropriés en dépend éventuellement, à moins qu'ils soient séparés de l'espace collectif par des obstacles "infranchissables".

On a vu que le sentiment de contrôle sur les espaces communs se fondait sur un contrôle exercé solidairement par la présence, en personne ou suggérée, des voisins, sous-tendue de leur familiarité et connivence, ainsi que sur la familiarité de l'ensemble des personnes, susceptibles d'être présents en ces lieux, sous-tendue davantage d'une morphologie spatiale qui attribue l'"intérieurité" à l'espace, en réduisant leurs probabilités d'être traversée, que de leur clôture hermétique.

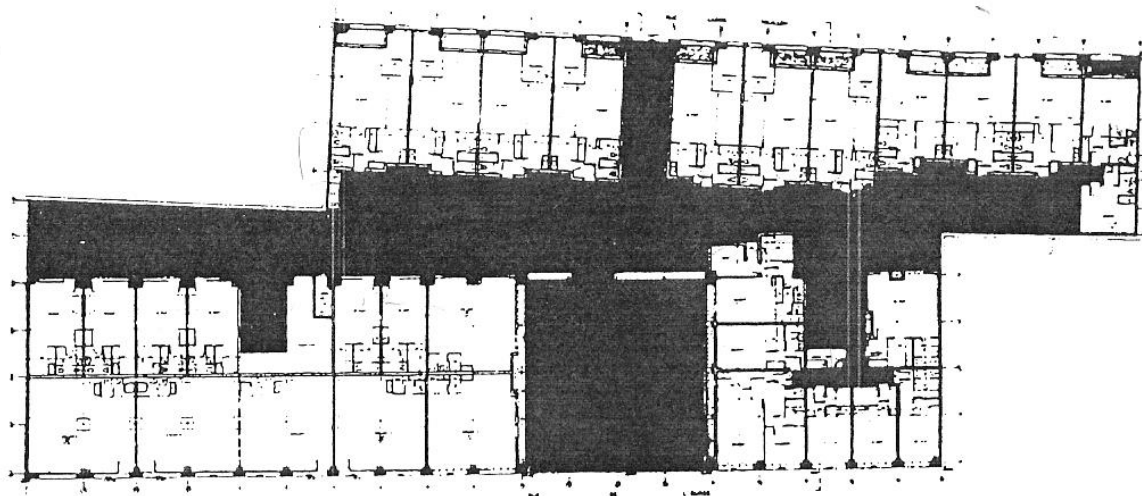
L'appropriation des espaces de distribution

Appropriation d'un espace commun sans que sous-espace soit suggéré par la morphologie : Ourcq

Au sein du corpus, j'ai pu, dans un seul cas, découvrir une appropriation d'un espace collectif d'immeuble, sans que la surface occupée soit suggérée par le dispositif spatial. Comme au village, des pots de fleurs y ont été déposés devant une entrée de logement à rez-de-chaussée.

(photo et analyse de plan)

Au 135, rue de l'Ourcq qui, par ailleurs, porte le surnom « le village » donné par ses habitants, un vaste espace collectif est proposé aux habitants. Une rue intérieure, en partie centrale couverte par une verrière, rythmé par un jeu de dilatations et de rétrécissement, par deux corps de bâtiment qui l'enjambent, par les failles qui y débouchent. A la fois visible dans toute sa profondeur, sont créés des sous-ensembles qui proposent des surfaces qui se différencient dans leur morphologie. Cet espace d'environ 1000m² regroupe 76 logements et 6 ateliers d'artistes.



Sur cet espace ample, éclairé et ventilé, planté d'arbres et pourvu de grandes jardinières, les logements s'ouvrent très largement à tous les niveaux.

Fig.61
135, rue de l'Ourcq
Plan des vides au rez-de-chaussée

Plusieurs habitants ont installé des plantes devant leurs portes d'entrée. Ils se sont ainsi approprié le devant de leurs logements. Les habitants qui passent devant, sont tenu à maintenir une certaine distance en passant devant ses grandes baies vitrées.

En y apposant des plantes, l'habitant revendique l'espace qu'ils occupent et par la exige le maintien d'une certaine distance par autrui. Néanmoins, l'espace à l'origine doit permettre aux flux de s'écarter.

On peut se demander si l'existence de cette porte à elle seule, peut suggérer une frontière invisible qui écarte la majorité des passants. Les habitants, malgré l'absence d'autres aspects morphologiques qui pourraient caractériser cette surface, n'a peut-être que remplit le vide décrit par cette frontière psychologique à travers son intervention. La mise

en place des plantes renforce l'effet psychologique de la frontière pour l'habitant en même temps qu'elle impose physiquement une distance minimale aux passants. Où est-ce le passage fréquent et rapproché qui a motivé l'installation de ses plantes ? On peut en effet constater que ce passage est le seul à être aussi amplement investi par les plantations des habitants. Les habitations y sont très ouvertes par de larges baies vitrées et en même temps c'est un passage assez étroit comparativement avec les autres endroits au rez-de-chaussée. Le rapport visuel depuis l'intérieur y est fort avec l'extérieur. Les autres logements ne présentent que de petites fenêtres. Il se peut alors très bien que l'habitant soit plus engagé vis-à-vis d'un espace qu'il voit largement depuis l'intérieur. D'autre part il se peut qu'ici ce soit le passage rapproché qui a motivé l'habitat à "exiger le maintien d'une distance à son



Fig.62
Appropriation au moyen de plantes vertes au 135 rue de l'Ourcq



Fig. 63
Frédéric Borel, Boulevard de Belleville
Fenêtres sur cour arrière



Fig.64
Frédéric Borel, Boulevard de Belleville
Fenêtres sur cour arrière

logement. Dans ce cas l'appropriation ne nécessiterait pas plus le contrôle que il constituerait une exigence du contrôle. A la base ne serait alors que l'engagement vis-à-vis de cet espace en relation visuelle forte avec le logement. Déjà au village on a vu que des plantations servaient à maintenir une distance au passage. Mais la grande majorité des personnes qui fréquentent l'espace du village sont familiers et respectent les conventions tacites. Il se peut qu'ici il en soit de même.

Au sein du bâtiment de Frédéric Borel, Boulevard de Belleville, j'ai pu me convaincre. Le climat y est plutôt difficile. Les habitants ne semblent pas bien se connaître. Des fenêtres qui donnaient sur une cour arrière très traversée étaient très aménagées avec des plantes. Ici, l'appropriation ne peut être qu'une revendication et une prise de distance pour se protéger des personnes qui se rapprochent de trop ou qui s'installent parfois même dans les embrasures des fenêtres.

Surface attribuée par le retrait par rapport au passage

Yves Lion, dans ces logements passage de Flandre propose un dispositif spatial qui à la fois propose l'appropriation, à la fois, la délimite dans son étendue et sa forme.

Le dispositif proposé, passage de Flandre, empêche les formes d'appropriation susceptible de gêner, le dépôt d'ustensiles ménagers de sacs poubelles, etc., Il limite l'usage des surfaces attenantes au logement par leur faible dimension. En même temps, il admet une certaine forme d'appropriation qui permet à l'habitant d'exprimer sa prise de position des lieux et par la conforte le lien affectif qui le lie à cet espace collectif.

Probablement la disposition de ses coursives a été motivé par l'intention de proposer des espaces fonctionnels de qualité : des logements traversants rendus possible sur cette parcelle peu profonde par l'éclairage et la ventilation naturelle au travers des parties communes placées en fond de parcelle. Lion établi la distribution sous forme d'une coursive dans une fente sur toute la longueur du mitoyen au fond de cette parcelle.

Des réservations, entre coursive et logements, assurent éclairage et ventilation des étages inférieurs.

Comme on l'a vu, ce dispositif écarte le flux des fenêtres donnant sur la cuisine de chaque logement. Parallèlement, il assigne de petites surfaces devant chaque entrée. Ils constituent à la fois un tampon qui donne un peu d'épaisseur à la frontière entre le logement et l'entrée, à la fois il les conçoit comme des surfaces appropriables.

Aux étages, ce palier étroit et juste suffisant au passage, est dotée d'étagères à fleurs. Il autorise la mise en place de pots de fleurs et de plantes, largement utilisées à cet effet, tandis que le sol ne peut pas être investi.

Parallèlement, les fenêtres de cuisine suggèrent une présence des habitants, même en leur absence. Il a donc répondu avec un dispositif à au moins cinq familles de besoins : le confort du logement, l'éclairage et la ventilation de la distribution, l'épaisseur d'une frontière intérieur-extérieur, l'appropriation, l'impression d'être entouré.

Herman Hertzberger, ancien membre du Team 10, utilise, dans ses projets de logement, presque systématiquement des surfaces attenantes au logement, parfois subtilement indiqué, pouvant faire l'objet de l'appropriation par l'habitant.

Souvent la création d'un dispositif interposé entre logement ouvert par des fenêtres et la circulation (un vide, jardinière ou espace tampon) occasionne la réserve d'une surface devant l'entrée qui est préservée du passage et peut facilement faire l'objet d'une appropriation. (Nouvel, Tours ; Lyon, Flandre) Ici c'est le dispositif architectural qui en écarte le passage et le rend à l'appropriation.

Facteurs pour l'appropriation des espaces de distribution

Premier facteur pour permettre l'appropriation d'un espace collectif : créer un environnement adapté aux usages

Existence de rangements

Une solution assez simple qui permet certainement de réduire le nombre d'objets qui sont stockés ou abandonnés sur les parties communes consiste à prévoir les espaces nécessaires pour les ranger. Les objets encombrants risquent beaucoup moins de se retrouver devant les portes d'entrée ainsi que sur les balcons, terrasses et loggias, quand les espaces de services et de rangements ont été prévus au sein du logement comme au sein de parties communes.

Un petit espace tampon qui n'a pas forcément besoin d'être cloisonné, peut permettre d'y entreposer un sac-poubelle pour ne pas oublier de le descendre, sans " l'avoir sous le nez". Des niches ou des pièces de rangements permettent d'y entreposer les objets dont on ne se sert pas souvent, Un emplacement peut être prévu pour les ustensiles de ménages, un local vélo et poussette, une cave ou cellier pour ranger les meubles dont on ne se sert plus avant de trouver quelqu'un à qui les donner etc.

La qualité d'usage d'un espace diminue la probabilité d'une attitude de rejet

Lorsque l'usage proposé par un espaces est utile ou agréable au quotidien, on risque d'avoir moins envie de les encombrer. Souvent on se rend compte que les balcons de trop petite dimension ou mal exposées au soleil, au bruit, au regard se transforment en débarras.

Il en est de même pour les espaces de distribution. Si on leur reconnaît des qualités spatiales, des qualités d'usage, si en plus on les considère comme des espaces socialement valorisants, fixant le cadre de relations avec nos voisins, on risque d'être beaucoup moins indifférent à leur égard et de les transformer en espace de rejet. C'est peut-être le meilleur argument qui plaide pour des espaces de distribution qui permettent d'autres usages, pratique et rapport que le simple passage. L'autre solution consiste à intégrer les distributions à un plus grand espace qui lui, peut avoir des qualités d'usage, des qualités représentatives, constituer le cadre pour des relations.

Espaces exigus

L'espace doit être suffisamment ample pour rendre possible son investissement par des objets ou des aménagements sans gêner le passage.

Un couloir par exemple, qui est tellement étroit que même un paillason devant la porte d'entrée gêne le passage, est tout à fait défavorable à son investissement par l'habitant. Si ce dernier est déplacé à plusieurs reprises involontairement par un voisin qui le frôle au passage, cela peut constituer une source d'énervement.

De même, les coursives du 135, rue de l'Ourcq, ne témoignent d'aucune appropriation.

La vaste rue intérieure est plus favorable à une appropriation. Mais même ici, l'appropriation reste une exception. Elle ne propose pas des surfaces attenantes clairement définies, qui seraient préservées de leur traversée. L'unique appropriation d'une surface minimale attenante, semble relever d'un tour de force. Comme si l'habitant avait imposé son appropriation à une surface potentiellement traversée.

Climat de confiance

Dans tous les cas, l'appropriation valorisante de surfaces à l'intérieur d'espaces communs, partagés ou traversés par plusieurs occupants de ménages différents semble reposer sur un accord tacite ou du moins sur un respect entre voisins. Le climat de confiance à l'intérieur d'un immeuble aurait alors un rôle important.

Ce qui semble être la condition fondamentale pour permettre une appropriation est le respect des objets. Lorsque un de ses objets subit des dommages suite à un acte visiblement volontaire, cela peut être ressenti comme une agression personnelle. L'individu à l'origine d'un tel acte en est à priori conscient. Il suffit alors d'un minimum de respect entre voisins pour que soient respectés les objets.

Familiarité des passants

La familiarité, seule capable à fonder un climat de confiance, avec le voisinage semble être l'autre facteur déterminant. Mieux on connaît les voisins et moins le nombre de personnes inconnues qui passent devant notre logement, plus sûre est la place qu'on peut attribuer aux objets. Ceci renvoie sur la situation qu'on a pu observer au village.

Plus que leur nombre, c'est la familiarité des personnes qui est importante.

La présence figuré

La présence en nombre des habitations ouvertes à travers des fenêtres qui figure un contrôle sur les espaces, contribue à la sûreté accordée aux objets.

Les formes d'attribution de surfaces attenantes

Au-delà de cette dépendance du sentiment de contrôle sur l'espace collectif en général, le contrôle sur les surfaces appropriables dépend essentiellement de l'espace.

Droit légal d'usage

Le droit d'usage peut être légal, établi par un contrat écrit ; contrat établissant la propriété ou règlement de copropriété. C'est le cas des surfaces de droit personnelles qui constituent des sous espaces des parties communes et qui sont généralement attenantes au logement. (Paurd à Ivry, Hertzberger, Lion à Villejuif)

Suggéré par la morphologie

L'appartenance d'un sous espace à un logement peut être suggéré par le dispositif spatial. Ce dispositif d'une part en écarte le passage, d'autre part peut proposer des repères qui suggèrent une frontière avec le territoire du voisin direct. (Saint-Ouen, Tours, passage de Flandre, Hertzberger, le dernier palier HBM)

Acquis par l'habitant malgré l'absence de caractéristiques morphologiques qui pourraient suggérer les limites d'une surface appropriable

Le droit d'usage peut, dans des cas rares au sein du logement collectif, être acquis par l'habitant. La possibilité au passage de s'écarter reste ici une condition. Une appropriation reposant sur ce droit implicite sans que son emprise soit clairement suggérée par l'espace se retrouve fréquemment au village.

Au sein de mon "corpus d'étude", je n'ai pu le retrouver qu'une seule fois. (Rue de l'Ourcq)

Ici, elle semble reposer sur un bon climat entre voisin.

La condition première pour l'établissement de l'appropriation ne se trouve-t-elle pas dans la configuration d'un espace ?

La possibilité d'occupation d'un espace ne dépend jamais uniquement, à l'exception de l'espace privé individuel qui ne laisse aucune ambiguïté, de son statut légal.

On l'a vu à l'exemple du village, l'espace de droit public y est, malgré tout, la propriété provisoire des habitants. Celle-ci est sous-tendue de leur "pouvoir" sur ces espaces qui semble d'abord reposer sur la préservation de la traversée d'une portion de l'espace.

Même si une surface est officiellement attribuée à un habitant, son investissement par des objets repose tout de même sur leur respect et sur la possibilité que l'habitant puisse se rassurer de ce respect. Il doit alors connaître ceux qui passent près devant son logement, quel que soit leur nombre.

Les surfaces intermédiaires de droit privé réellement appropriés, tout comme les parties appropriables de l'espace public du village sont souvent suggérées par sa morphologie : la façon dont il oriente le passage. Tant que le passage n'est pas écarté "naturellement" par l'espace, un investissement pour des pratiques reste peu probable. Une appropriation cependant peut être motivé par la fréquence et la densité du passage. Il suffit que l'habitant soit engagé envers l'espace, donc qu'il l'apprécie.

N'est-ce pas avant tout l'indisponibilité de surfaces appropriables et l'absence de qualités de ses espaces qui en rend l'appropriation si rare au sein de distribution d'immeubles ?

La disposition des espaces de distribution, tel que prévue par leurs concepteurs, peuvent attribuer, par leur morphologie et notamment celle qui définit précisément le flux, des surfaces attenantes au logement dont l'appropriation peut alors se faire sans ambiguïté quant à leur ampleur et étendue.

Au village on trouve beaucoup de surfaces attenantes au logement qui font l'objet d'une appropriation valorisante alors que le passage y est fréquent. L'appropriation repose d'avantage sur la familiarité des gens qui passent devant le logement que de leur nombre.

L'appropriation est plus présente sur la place qu'ailleurs. D'abord l'espace est agréable et valorisant en soi, ce qui doit certainement contribuer à vouloir y inscrire sa personnalité que si l'espace était dévalorisant. De plus le nombre de regard potentiel y est élevé, au travers des multiples fenêtres qui entourent la place. Le sentiment de sécurité pour les objets qui y sont déposés en est certainement favorisé.

Même si des limites ne sont pas forcément lisibles immédiatement dans la morphologie, elle semble apparaître lorsqu'on trace une carte qui indique les trajectoires des passants. Les espaces qui ne sont pas traversés peuvent être investis par l'habitant sans encombrer et gêner le passant. À l'intérieur des distributions d'immeubles de logement collectif, du fait de leur faible dimension qui oblige un passage rapproché des logements, on ne les trouve que très

rarement. Ceci à plus forte raison si la trajectoire du passant suit un alignement qui ne présente pas de baies ou de décrochement.

Ainsi les coursives de Nemausus, malgré leur largeur, ne sont pas investies.

Si, cependant, l'habitant y posait un ou deux grand pot de fleurs, par exemple, le passant serait invité à s'écarter. On peut à travers un moyen très simple créer un espace tampon qui pourtant augmenterait le sentiment d'intimité à l'intérieur du logement.

Ni des décrochement, ni d'autres gestes amples sont nécessaires pour rendre une surface appropriables. A condition que l'espace soit assez ample, il suffit d'un objet suffisamment stable dans sa position pour "imposer" au passage de s'écarter. Les habitant du 135, rue de l'Ourcq en font la preuve et avec eux les habitants d'Entrevennes.

Les surfaces utilisables constituant un prolongement de l'habitation sur les distributions

Les activités qui s'étendent sur l'espace public, favorisent la rencontre et l'échange.

Sociabilité devant la porte d'entrée : Surfaces attenantes, préservées de la traversée mais exposés au passage

Recherche de sociabilité devant la porte d'entrée

Dans les villages, on voit souvent des personnes âgées assises devant la porte d'entrée à condition que celles-ci donnent sur un espace agréable. Quitter la maison, leur demande beaucoup d'efforts. Ils ne le font pas fréquemment. Ils s'assoient sur le pas de leur porte pour rattraper l'un ou l'autre qui passe, n'est-ce que pour échanger quelques mots, pour voir les enfants jouer, pour se réjouir de la vie et exister auprès des autres.

De même que, Manuel Perianez nous décrit un garçon lisant sur la coursive de Bezons. Devant la porte de son logement, il se met à disposition des copains qu'il espère voir passer.

Le passage de personnes familières auprès d'un espace attenant à l'habitation, peut être ressenti comme agréable. Il permet de se mettre à leur disposition sans réellement quitter le "chez-soi", de communiquer avec eux, de les inviter à prendre un verre sans pour autant les faire pénétrer dans l'intimité de l'habitation.

Ces espaces préservés de la traversée mais en relation à la fois avec l'habitation et avec le passage de personnes familières, par rapport auquel nous pouvons conserver un certain retrait, propose certaines occasions de sociabilité, de contacts fortuits qui permet leur approfondissement et la mise à disposition à autrui de soi et de services rendus par les équipements de l'habitation dans un cadre peu contraignant.

Contrairement aux espaces de voisinage restreint, plus préservés, les surfaces qui sont attenantes au logement de la place de la mairie, permettent des pratiques qui visent le rapport social, pendant que les premières montrent davantage d'investissements par des pratiques soit utiles, soit centrés sur l'individu.

Un couple de personnes âgées, par exemple, ne disposant pas d'autres espaces extérieurs et qui cherche le rapport avec les autres, s'installe régulièrement devant leur porte en y disposant des chaises et une table. Ils invitent alors souvent les personnes qui passent, avec lesquels ils sympathisent, à prendre l'apéritif le soir.

Des circulations qui, par leur élargissement en certains endroits, définissent des baies en relation avec des espaces d'habitations, sont souvent investis de la même façon par des pratiques qui visent la sociabilité ou du moins la tolèrent.

Comme dans le cas précédent, cet investissement peut, à l'origine, être motivé par l'indisponibilité d'autres espaces extérieurs de qualité plus intime et finir par mettre à disposition des autres, celui qui le tolère, qui n'a pas un besoin exacerbé de s'isoler.

Rapport opportun favorisé par l'extension de pratiques domestiques sur la distribution

Avantage des pratiques domestiques au sein de l'espace commun

Les activités domestiques au sein de l'espace commun ont plusieurs avantages. Les habitants sont physiquement plus présents.

Les voisins même sans se parler peuvent à travers l'observation se familiariser.

Ils se rendent disponibles à leurs voisins dans des circonstances de temps qui permettent d'accorder un instant à l'autre.

Souvent les activités fournissent un prétexte à la conversation fortuite, stimulent l'échange verbal et contribuent à la connaissance entre voisins.

L'espace commun, dans la mesure où il autorise des pratiques individuelles, peut nous mettre à disposition d'autrui dans des circonstances favorables à l'échange.

Au village : Des espaces pouvant être investis pour des pratiques domestiques témoignent de rapports opportuns plus intenses entre voisins

Il me semble, que les relations de voisinage sont bien plus vécues entre voisins dont les habitations se regroupent autour d'un espace qui permet d'autres pratiques et activités que le seul passage. La qualité des espaces qui regroupe le voisinage semble fortement jouer sur l'intensité du contact qui lie leurs occupants, que celui-ci soit neutre ou positif, il n'est que rarement négatif. A condition qu'on puisse éviter celui qu'on ne désire pas approcher.

Facteurs favorables à l'investissement des espaces de distribution par des pratiques

Au village : Les pratiques domestiques devant la porte, motivées parce que l'espace extérieur convient mieux à certaines activités

Une forme d'imbrication de l'activité privée dans l'espace du groupe peut se faire sous forme d'extension d'activité domestique sur le devant de la porte de l'habitation.

Au village, les activités qui à la fois nécessitent un espace indisponible à l'intérieur, et qui parallèlement font appel aux services et objets abrités dans l'habitation, s'étendent souvent volontiers sur le devant de la porte. La condition est que l'espace l'autorise.

La préservation d'une surface attenante par l'écartement du passage

Les habitants n'investissent l'espace devant leur habitation seulement s'il est suffisamment ample pour que leurs investissements temporaire par des objets (chaises, tables, outillage, étendoir à linge), ne gêne pas les passants.

La préservation du passage est nécessaire pour pouvoir occuper l'espace. Autrement dit, il ne faut pas que quelqu'un traverse la portion d'espace dont on veut faire l'usage. La concentration du passage peut le concentrer sur une portion de l'espace et en libérer une autre à d'autres usages. Sur la place de la mairie à Entrevennes, on a vu que des portions d'espace préservé du passage étaient ménagées par la façon dont débouchent les ruelles sur la place et par la disposition de mobilier urbain, par des arbres, des objets qui délimitent ou suggèrent des portions de l'espace.

Ce sont des espaces dont les dimensions sont suffisantes pour permettre de les investir sans gêner le passage.

L'existence de ses frontières, parfois invisibles, y inscrit les pratiques. Elles s'appuient sur l'existence de limites clairement suggérées par la morphologie bâtie ou sur l'orientation du passage par la morphologie.

Ces limites morphologiques peuvent attribuer une portion de l'espace public à une habitation ou à un groupe d'habitations et en éloigner le passage. Ici, point besoin de frontières physiques, les limites mêmes suggérées sont respectées par les autres habitants, comme s'il existait un accord tacite entre eux.

Les frontières pratiques définissent l'espace, la partie de l'espace à laquelle on accorde un usage privilégié. Ici, elles peuvent se lire par la présence de certains objets, témoins d'un usage.

La propriété provisoire qui s'est inscrite par la pratique des habitants, définit l'espace sur lequel l'habitant s'accorde le droit d'usage. Il constitue un prolongement de son habitation.

Un espace agréable est favorable à son investissement

L'investissement par des pratiques, que ce soit dans l'objectif de satisfaire des besoins individuels ou pour chercher la sociabilité, nécessite d'abord leur qualité. La lumière, l'ensoleillement, un environnement sonore agréable, de l'air et des senteurs, la vue qui peut s'échapper, se reposer au loin ou se reposer sur un espace agréable à regarder, se réjouir d'enfants qui jouent sont quelques qualités, parmi d'autres, qui peuvent motiver quelqu'un à séjourner dans un espace commun, collectif ou public. S'il suffit d'ouvrir la porte de son logement pour profiter d'un cadre agréable, il est beaucoup plus probable que l'on en fasse usage.

Cela implique également l'absence de manifestations qui nous renvoient sur la promiscuité, nous imposent, à travers leur perception, l'impression d'une distance trop rapprochée. L'«enfermement» d'individus dans un espace trop exigü avec des personnes qui restent anonymes ne peut pas être avantageux pour leur vie sociale. Nous fermons « notre coquille personnelle », nous entourons de « frontières psychologiques », nous adoptons une « attitude de retrait », « une attitude d'évitement », nous avons « un sentiment de perte de liberté », tous ces termes, employés pour qualifier la réaction psychologique à des situations d'entassement, renvoient sur une diminution de la sociabilité. On peut alors se demander quel est l'effet sur la sociabilité si nous vivons le voisinage à l'intérieur d'un espace qui accentue le sentiment d'enfermement.

Les espaces de distribution du logement collectif ne peuvent généralement pas être considérés comme des espaces provoquant une situation d'entassement. Ils nous font tout de même souvent partager des espaces plus ou moins exigü, souvent avec des personnes que nous ne connaissons pas, et cela sur la longue durée. Souvent les espaces commun de distribution, si les manifestations d'autrui ne se réduisent pas au désagréable, ne nous fournissent pas, à de rares exceptions près, un cadre qui nous ferait vivre leur proximité de façon positive et profitable.

Corrélation entre nombre d’habitations présentes sur la place, fréquence des pratiques domestiques qui s’y déroulent et nombre de rapports opportuns observable

Au village, il apparaît que plus un espace regroupe d’habitations, plus il est susceptible de supporter des pratiques. Plus les habitations qui se trouvent en rapport avec ces espaces, sont ouvertes, plus les pratiques qui peuvent s’y développer, sont amples en nombre et en fréquence. Ces espaces sont souvent assez généreux, relativement à l’étroitesse de certains passages. Même quelqu’un qui habite dans un passage voisin, s’y rend parfois pour s’asseoir, lire un livre ou échanger quelques mots.

Espaces qui favorisent la rencontre sans imposer la proximité

Lors des trajets

Espace qui laisse la possibilité de maintenir la distance

L'espace qui nous impose une distance rapprochée à l'autre, lors d'un trajet, dans un couloir, par exemple, nous prive de certains de nos moyens de communication non verbale.

La distance physique que nous maintenons vis-à-vis d'autrui, ainsi que la posture de notre corps, constitue un indice de notre disponibilité face à quelqu'un.

Dans le cas d'indisponibilité temporaire, d'anonymat ou d'aversion, ce rapprochement est forcément ressenti comme gênant et imposant.

Les espaces de circulation doivent être au moins suffisamment amples pour qu'on ait la possibilité de maintenir la distance et la posture du corps lorsque nous croisons quelqu'un.

Dans des espaces de distribution exigus, tels qu'on les trouve fréquemment au sein d'immeuble de logement sociaux de l'après guerre, une distance rapprochée est souvent imposée à autrui. La petite surface dont nous y disposons va de pair avec leur mono fonctionnalité.

La proximité est d'autant plus étouffante si cet espace est aveugle, ne donne aucune possibilité à la vue de s'échapper, accentue nos bruits, renferme l'odeur stagnante et l'air vicié. Il ne semble que aussi petit que la surface sur laquelle nous pouvons avoir pied, ce sentiment d'enfermement qui accompagne et accentue celui de la promiscuité est ressentie d'autant moins que l'espace est ouvert. Plus nous percevons notre environnement, au travers des quatre de nos cinq sens, moins notre attention est obligée de se porter sur autrui.

Une même surface si elle est ouverte, nous procure un sentiment d'enfermement moindre. La perception de la proximité vis-à-vis de quelqu'un à l'intérieur de cet espace en est diminuée conjointement à l'ouverture de l'espace.

Multiplicité des convergences de l'espace résidentiel villageois

La structure urbaine du village, n'est pas un système à convergences uniques. Les ruelles ne convergent non seulement en un nœud, ce qui déterminerait leur appartenance à un seul ensemble, mais ils convergent en plusieurs nœuds, à l'exception des impasses, chaque espace

appartient ainsi à plusieurs ensembles. La multiplicité des connections et des noeuds en font un espace social si complexe et difficile à appréhender.

Un aspect en est la **multiplicité des parcours** qui s'offrent. L'habitant a le choix des parcours. Ce choix peut être fonction de l'affinité qu'il a vis-à-vis des espaces traversés, des personnes qu'il y rencontre, de sa disponibilité vis-à-vis de ces personnes, de la volonté d'être vu ou au contraire d'être discret etc.

Une habitation est, par les activités de ses habitants et surtout par leurs trajets davantage reliés à certains nœuds ou places qu'à d'autres. La multiplicité des liaisons entre une habitation et les espaces publics environnants donne à l'habitant la possibilité de s'orienter lors de ses trajets davantage vers un espace plutôt que vers un autre parce qu'il préfère rencontrer les personnes qui le fréquentent ou parce qu'il veut en éviter certaines.

La co-visibilité à l'intérieur d'espaces communs suffisamment amples favorise la rencontre en laissant l'initiative du rapprochement

La co-visibilité des parties communes, dans la mesure où elle favorise la rencontre, en augmente la fréquence, contribue à la rencontre et nous permet de nous familiariser avec nos voisins. La prégnance des rapports sociaux positifs sont favoriser par la possibilité d'éviter quelqu'un qu'on n'a pas forcément envie de voir. Si l'on applique la reconnaissance de l'étude de Baum et Vallinis⁸³, la sociabilité en tant que attitude appliqué en d'autres lieux en est favorisée.

L'autre facteur important pour que nous soyons disponibles à l'échange, c'est que la proximité spatiale ne provoque pas le sentiment de promiscuité. Comme le constate Manuel Perianez à Saint-Ouen, « *les circulations extérieures animent la cour et autorisent un rapport suffisamment distancié entre les voisins. On les croise forcément mais la prise de contact reste un choix.* »⁸⁴ Ici, la rencontre n'impose pas la proximité spatiale.

Espace qui établit la liaison entre des espaces jumelés par des activités

Selon le motif d'un trajet que nous effectuons nous entretenons un rapport aux temps différent. Il en ressort l'importance de la caractéristique donnée à un trajet par la nature des activités que supportent les lieux qu'il met en relation. Est-ce un parcours qui fait intervalle entre deux activités qui se déroulent dans des locaux éloignés, comme souvent le travail et se

⁸³ Fischer Op. Cit.

⁸⁴ Manuel Perianez, Rendre l'espace au logement

loger, par exemple, où ce parcours se fait-il dans le cadre d'une activité ou d'un trajet de petite durée.

Les espaces de distribution d'immeubles d'habitation constituent généralement une partie du parcours, qui font intervalle entre deux séquences totalement distinctes de la vie quotidienne. On les emprunte uniquement pour quitter le lieu d'habitation ou bien pour s'y rendre.

Au village, même quasi uniquement résidentiel, la situation est différente. Les habitants y possèdent souvent des locaux annexes qu'on ne peut atteindre qu'en traversant l'espace public. Les allers et venues entre l'habitation et granges, caves, ateliers ou locaux de stockage mêlent l'activité domestique à l'espace commun.

Les parcours lient des locaux dans le cadre d'activités privées par l'intermédiaire de l'espace public. D'une part les individus se rencontrent lors d'activités, d'autre part ils sont davantage présents et donc disponibles aux autres.

Dans le cadre du logement collectif, les annexes au logement qui peuvent être intégrés à l'activité domestique et qui ne sont accessibles qu'aux travers les parties communes, sont assez rares.

Monique Elbe au sein de l'immeuble qu'elle analyse nous montre un espace de distribution qui relie des pièces que les habitants utilisent au quotidien lors des activités domestiques. Les celliers à l'étage servent à stocker des réserves de denrées, des outils, etc.

Frédéric Borel au Boulevard de Belleville propose des logements jumelés, dépendants. Utiles pour des familles qui veulent garder leurs parents vieillissant chez eux tout en maintenant une autonomie ou encore pour des enfants devenus grands.

Nombre de résidences universitaires proposent des cuisines communes qui parfois sont pensées de façon à pouvoir y prendre des repas ensemble avec d'autres. Ceci peut être bien réconfortant pour les étudiants qui vivent loin de chez eux ou qui ont des amis de l'autre côté d'une grande ville. Dans la résidence que j'ai pu visiter, les habitants se connaissaient pour la plus grande partie grâce à ce lieu convivial. Dans une autre résidence où ce lieu utile et agréable faisait défaut, les habitants ne se connaissaient à peine.

Espace-temps favorable à l'échange

Le couple espace-temps favorise au contraire inhibe les situations où l'on est disponible à la communication. Notre rapport au temps, à l'instant d'une rencontre, joue un rôle important en termes de notre disponibilité à l'échange. Lorsque nous partons au travail ou à tout autre rendez-vous, souvent nous sommes trop pressés pour engager des conversations. À ce moment, nous ne les désirons pas.

Lorsque, au contraire, nous sommes en train de bricoler notre vélo, de suspendre du linge devant la porte de l'habitation, chercher un aliment qui nous manque dans le cellier à l'autre bout d'un espace commun, ramener des casseroles, puis des assiettes vers une cuisine commune, nous sommes à priori souvent plus disponibles à l'échange. Ces exemples renvoient sur les situations qui permettent des situations de rencontre en même temps qu'elles peuvent apporter confort de vie au quotidien.

Les espaces dont la seule fonction est le passage, ne sont guère favorables à des rencontres qui engendrent un échange. La qualité de l'espace dans lequel une rencontre se déroule, peut donner envie d'y séjourner ce qui est parallèlement favorable à l'échange.

Lors d'activités communes vers lesquelles convergent les habitants pour un usage pratique

La volonté d'orienter les rapports sociaux par la mise en commun/l'isolement d'activités dans l'histoire de l'architecture

Le contrôle social favorisé ou mis en scène par un dispositif spatial, a déjà fréquemment été utilisé pour “éduquer“ les hommes. Au travers de rapports sociaux imposées, favorisées, des pratiques inhibées par les espaces, leur mise en relation et leur programmation en termes d'usage. L'individu était soumis au regard des autres. Les pratiques, sociales ou individuelles, qui étaient admises par le groupe, s'en trouvaient favorisés tandis que les pratiques non tolérés étaient rendues difficiles. Ce qui peut paraître encore plus effrayant que la vie au village des temps passés.

Dans l'histoire de l'architecture, de nombreux exemples montrent des dispositifs spatiaux habités qui par leur configuration instaurent un contrôle social par une certaine mise en relation des espaces habités, par les usages qui y étaient prévues et par la mise en commun d'activités.

D'autres exemples montrent des dispositifs spatiaux qui, au contraire, cherchaient à diminuer l'échange entre habitants d'un même ensemble.

Les entreprises de construction fortement imprégné d'idéologie : les réalisations paternalistes du XIXe siècle, moins le Familistère de Gaudin que le Phalanstère de Fourier qui lui servit de modèle, étaient fortement marquée par l'idée de la nécessité d'“éduquer“ ou du moins d'instruire la classe ouvrière.

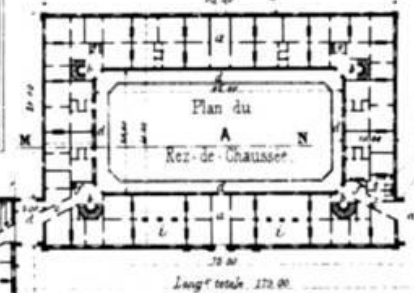
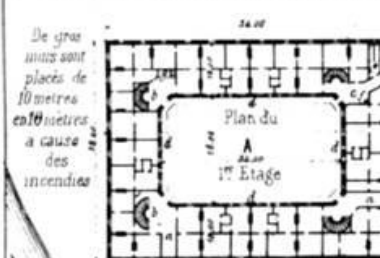
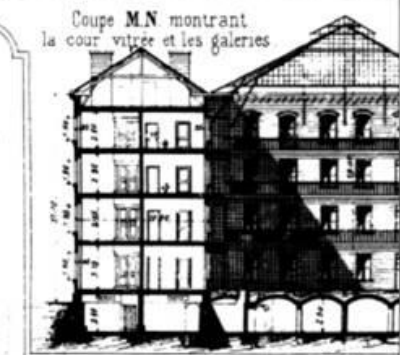
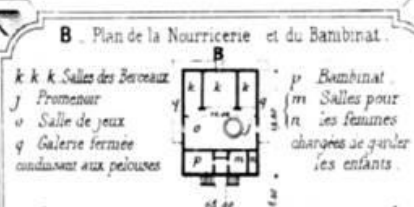
Arch^{te} M^r Godin . FAMILISTÈRE DE GUISE. (AISNE) Planche N°15.

Prix de revient des Bâtiments d'habitation . . . 1.100 000
 Prix des Dependances . . . 300 000
 Revenu brut . . . 60 000
 Revenu net . . . 45 000

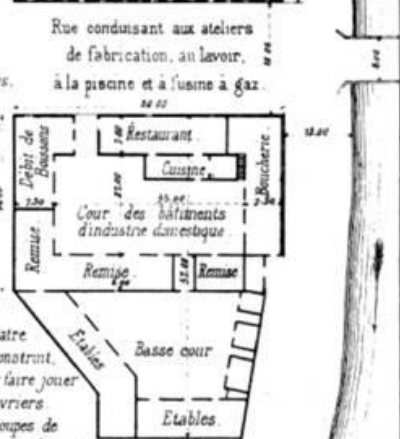
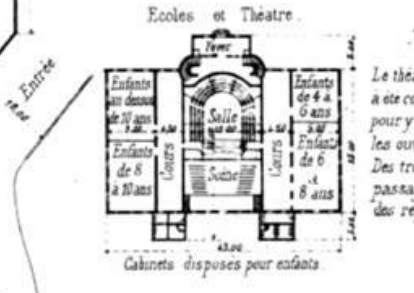
ÉLEVATION DES TROIS CORPS DE BÂTIMENTS D'HABITATION.

Nombre de locataires 1200

Location de Cave	0 10
du Rez-de-Chaussée	0 26
du 1 ^{er} Etage	0 29
du 2 ^e Etage	0 26
du Grenier	0 10



- Long^r totale 170 00.
- Legende
- AAA Cours vitrées castrachées en été, servant de salle de bal et de lieux de réunion pour les enfants
 - a. Entrées, sorties et passages au Rez de chaussée.
 - b. Escaliers devant des caves aux greniers.
 - c. Passages à tous les étages
 - d. Galeries de circulation générale communiquant avec les escaliers et les passages à tous les étages.
 - e. Privés. Les traits ponctués indiquent l'emplacement des fosses. Les cuvettes sont en fonte et munies d'une valve
 - f. Fontaines à tous les étages
 - g. Trappe aux balayures
 - h. Salles de bain et de douches.
 - i. Magasins divers



Remarques générales.

Les bâtiments sont en briques, les joints sont remplis avec du mortier blanc

Une pompe à vapeur permet de donner 20 litres d'eau à chaque habitant

Les eaux ménagères s'écoulent dans l'Oise, aussi que le contenu des fosses.

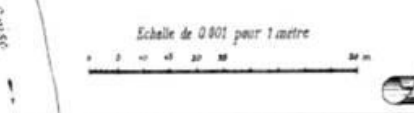


Fig.65, Familistère de Godin à Guise
 Planche originale montrant la programmation des usages

Le Familistère ne réservait quasiment aucun espace à l'intimité familiale. Les logements des ouvriers se résumaient à une chambrée : deux ou trois chambres en enfilade. Disposer de deux chambres permettait de faire coucher les enfants séparément des parents, ce qui surtout parmi la bourgeoisie, était considéré comme un facteur important à une éducation morale "saine". Par rapport au logement ouvrier courant à l'époque, disposer de chambres séparées constituait déjà un progrès.

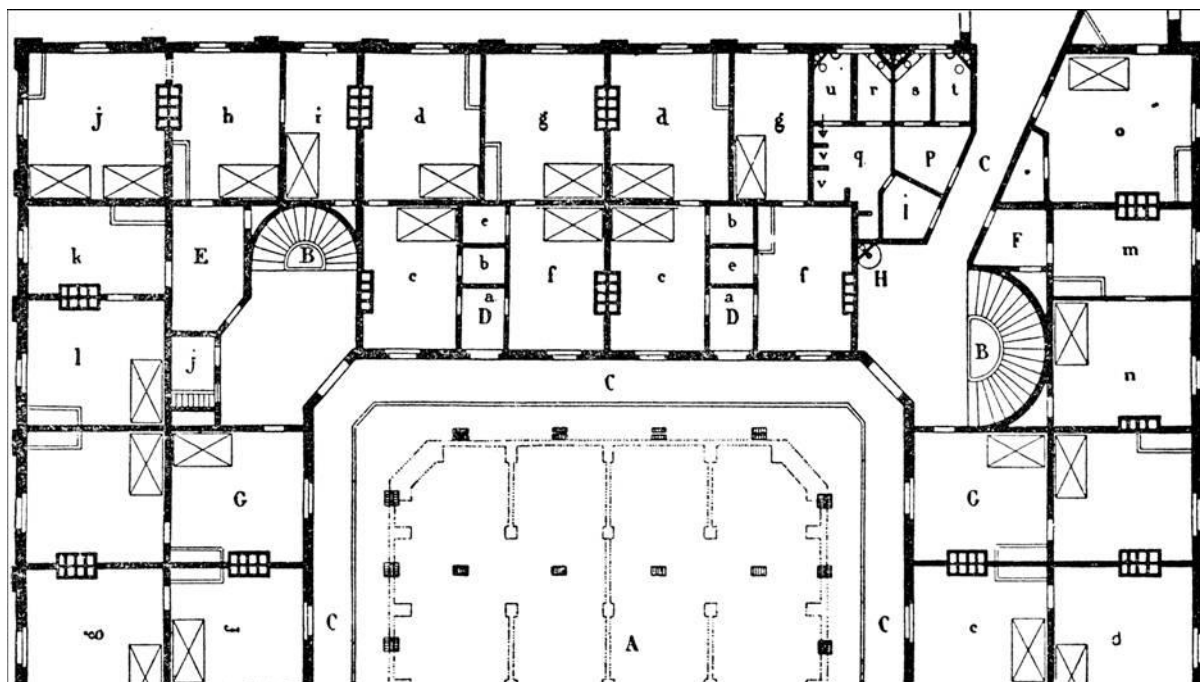


Fig.66, Familistère de Godin à Guise
Plan partiel d'étage

Cependant, le logement servait quasi exclusivement au sommeil. L'ensemble des activités quotidiennes était relégué sur les espaces communs bien équipés pour les usages respectifs.

L'importance de l'impact de l'éducation parentale sur les enfants s'en trouvait considérablement réduit. L'instruction des enfants se déroulait aux lieux où ils vivaient la plus grande partie de leur quotidien : dans les locaux spécialisés, salle de classe, bibliothèque, gymnase, salle de travail et dans les espaces communs, les coursives, les cours intérieures. Dans les derniers, la communauté entière veillait sur eux pendant que l'autorité patronale n'était pas exclue de regard. Fourier voulait⁸⁵, le moins possible, faire intervenir son autorité pour faire respecter le

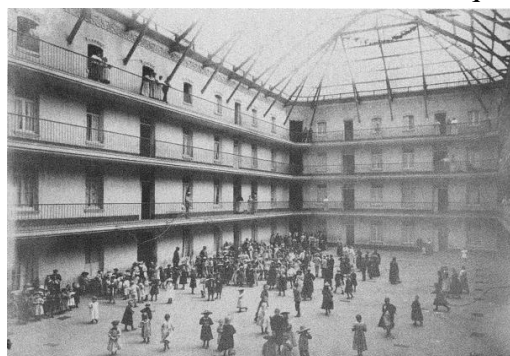


Fig.67, Familistère de Godin à Guise
Rassemblement des enfants le matin
pour les amener en classe

⁸⁵ Richard Copans, *Architectures 1*, document cinématographique

règlement qu'il donnait à lire à chacun des habitants. Il comptait davantage sur le contrôle social exercé mutuellement par les habitants.

L'espace a été instrumentalisé pour augmenter le contrôle social mutuel. La programmation, avec la mise en commun de beaucoup d'activités quotidiennes en des lieux spécialisés, parallèlement la mise à disposition de services bien équipés, soumettaient chacune de ses activités au regard observateur de la communauté ainsi fédérée.

Les espaces qui regroupaient les habitations et les desservait étaient constitués par trois cours intérieures dont deux couvertes par une verrière. Chaque cours est flanqué de quatre escaliers dans les angles permettant d'accéder aux trois niveaux desservis par des coursives qui la cernent.

Les cours sur plan rectangulaire, les escaliers qui ouvraient sur lui et les coursives ne présentaient aucun recoin où l'on aurait pu se cacher. Leur traitement minéral qui accentue le moindre bruit, imposait la discrétion.

Ces cours faisaient l'objet d'une surveillance constante, peut-être involontaire, par les habitants. Les nombreuses fenêtres qui donnent depuis tout logement sur elle évoquent la possibilité d'être regardées à tout moment sans qu'on le sache.

C'est ici bien le regard potentiel des autres au travers ses yeux de l'espace constitué par les fenêtres qui a

sans doute une influence sur le comportement des individus. Pour donner l'impression d'un contrôle par les autres habitants, leur présence effective derrière ces fenêtres n'est pas nécessaire. Comme on l'a vu dans le cas du Panopticon, depuis ses nombreuses fenêtres grâce aux vitrages qui deviennent réfléchissantes avec la différence de luminosité on peut voir sans être vu.



Fig.68, Familistère de Godin à Guise
Vue depuis une cage d'escalier sur la cour

Du discours des CIHBM, tels que le démontre l'analyse faite par Estelle Thibault et Claudio Secci,⁸⁶ ressort la volonté très présente d'inhiber les échanges entre habitants. L'éventualité d'une fédération des habitants issus de la classe populaire suscitait la peur d'une montée des idées socialistes. L'adoption de dispositifs spatiaux défavorables à la rencontre et à l'investissement des parties communes s'ajouta alors à une réglementation sévère des pratiques.

À l'exception des locaux d'usage commun qui était considéré comme indispensable au regard du maintien de l'hygiène (laverie, séchoirs, solarium) et qui, par ailleurs, ont été également très réglementées dans les usages, on cherchait à éviter les espaces susceptibles de rassembler les habitants autour d'activités.

L'appropriation ainsi que le rassemblement dans les parties communes étaient prohibées. Il était par exemple interdit de disposer des objets sur les paliers qui, pourtant, ont été très largement dimensionnés.

On cherchait alors à cantonner la famille ouvrière dans son logement. Les entrées profondes sous forme de sas, l'interposition des pièces sanitaires entre l'espace collectif et les pièces de vie du logement visaient à limiter les possibilités d'extension des activités du ménage sur les paliers. Même en laissant la porte ouverte, la vie du ménage ne devait pas être perceptible dans les parties communes ce qui aurait pu encourager les échanges.

Les sas et les chicanes cherchaient alors à briser ce qui était une habitude des populations ouvrières qui, souvent privées d'espace suffisant dans leur logement, déplaçait une partie de ses activités dehors sur les devants des portes d'entrée.

Les paliers devaient desservir le minimum de logement possible, dans les limites de la rationalité, afin de diminuer les occasions d'échange. Les derniers, assez largement dimensionnés et soumis aux exigences de l'hygiène très prédominante à l'époque,

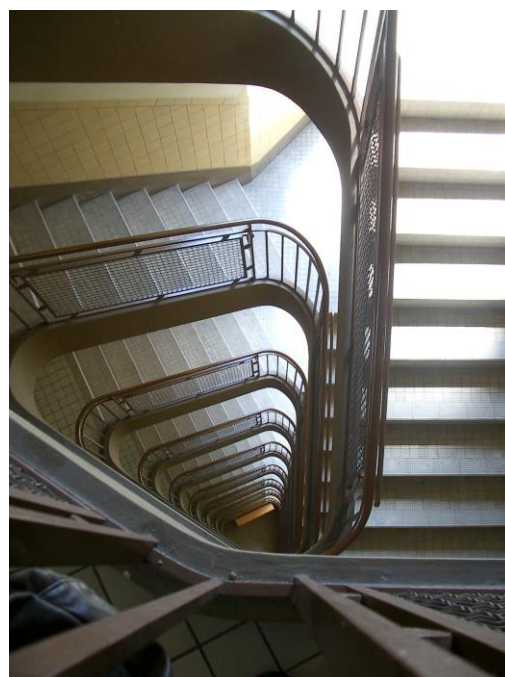


Fig.69, Un escalier dans un HBM de l'entre-deux-guerres Boulevard Davout

⁸⁶ Claudio Secci et Estelle Thibault, *La formation de la notion « espace intermédiaire » chez les architectes, Recherche sur la réflexion des architectes concernant les espaces situés entre privé et public dans les congrès internationaux sur l'habitat 1889-1959*, Paris, 2003

bien éclairées et ventilées, n'imposent pas la promiscuité et fournissent un cadre agréable et de ce fait favorable aux conversations fortuites. En ce sens la volonté d'isoler les familles dans leur logement a du davantage rendre possible l'échange. Le respect de l'intimité contribuait au développement d'une sociabilité. Cependant, le traitement nu et minéral des paliers, la prohibition de leur personnalisation par les usagers en font des lieux très neutres, voire stériles qui ne donnent pas envie d'y séjourner longtemps.

Le son se propage facilement dans les escaliers, qui parfois sont doublés pour un même palier. Une conversation, si l'on ne veut pas qu'elle soit entendue de tous les étages, doit se faire en chuchotant.

La distribution des logements se fait par paliers qu'on accède par un escalier. Le nombre de logements desservis par étage était, dans les limites de la rationalité, à limiter au minimum. Parfois, lorsque le nombre de logements desservis est important, on rencontre même des escaliers identiques desservant un même palier. (Bd Davout)

Ce dispositif contraire à toute rationalité, visait à diminuer les occasions de rencontre entre habitants.

Les espaces collectifs qui lient l'immeuble à la rue étaient conçus comme un prolongement de l'espace public. Ici encore, l'investissement était interdit : les enfants ne devaient pas y jouer et les adultes n'avaient pas le droit de s'y rassembler. Largement visible depuis la rue, il devait permettre la surveillance par les forces de police.

Le respect de l'intimité de la personne, la possibilité donnée de maintenir la distance est la première condition pour permettre à l'envie d'aller auprès d'autrui de se développer. C'est en ce sens que les théoriciens des HBM ont certainement plus contribué à favoriser l'entente et l'échange entre les populations logées.

Les constructivistes russes, actif surtout dans l'URSS naissante, comptait au contraire adapter l'architecture, et dans les début, surtout celle du logement, au nouveau mode de vie socialiste. La famille alors considérée comme un modèle bourgeois, organisation sociale qui perpétue la différence de classe, devait se soumettre à la communauté.

La communauté qui, chez Godin, apparaît plutôt comme le moyen, à la fois, de rendre des services accessibles à tout le monde, à la fois, de maintenir la discipline et l'ordre par la surveillance mutuelle, constitue dans l'idéologie communiste la finalité elle-même. L'architecture devait alors refléter le modèle de la société communautaire.

Les « condensateurs sociaux » étaient des établissements destinés à rassembler le peuple dans l'égalité autour d'activités communes pour en consolider l'esprit collectif ; pour bâtir cette nouvelle conscience commune à tous. « *Pour les constructivistes, un condensateur social était un bâtiment, complexe, quartier ou même une ville entière qui, en plus de ces fonctions immédiates, devait premièrement donner un aperçu de l'architecture et de l'urbanisme du futur de façon à ce que les usager grandissent dans leur habitude ; et deuxièmement influencer les usagers à travers l'usage de l'espace de manière à introduire un nouveau mode de vie dans leurs habitudes sociales.* »⁸⁷

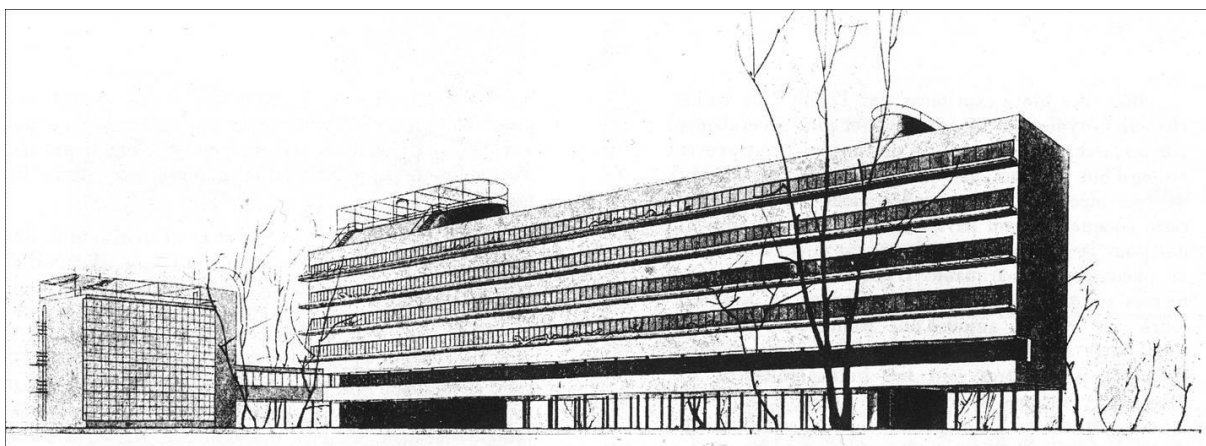


Fig.70, Ginzburg et Milinis, Dom Komuna de Narkomfine
Vue perspective : corps principal des habitations et bâtiment annexe comprenant les services communs

Le projet d'habitation communautaire *Narkomfine* (1928-1930, Moscou) de Ginzburg et Milinis, destinés à loger le personnel du ministère des finances, en est un exemple encore modéré.

Les logements disposaient d'espace de séjour généreux, chacun équipé d'une alcôve de cuisine. Bien qu'il était prévu que les repas soient pris collectivement, la possibilité de manger et de séjourner en famille était donnée.

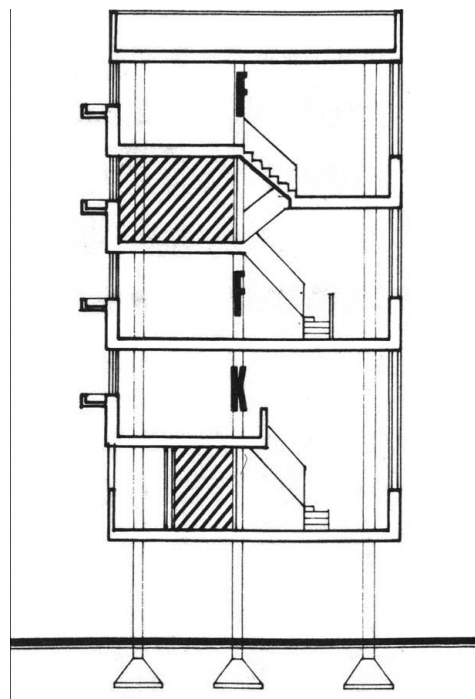


Fig.71, Ginzburg et Milinis, Dom Komuna de Narkomfine
Coupe sur le bâtiment principal
Hachurées : les rues galerie

⁸⁷ Anatol Kopp, *Constructivist Architecture in the USSR*, p.70

Les logements en duplex traversant, doté d'une fois et demie la hauteur d'étage pour les séjours, sont distribués par de larges galeries en façade. Protégée des intempéries et chauffées, ces lieux devaient servir d'extension au logement, favoriser l'échange et la rencontre entre habitants.

Les galeries concentraient un flux important, elle desservent chacune 32 logements. Elles desservent, à

un niveau sur deux, des duplex ascendants et descendants combinés. Pour les ascendants, le

niveau d'accès est décalé d'un demi niveau, pour les duplex descendant ce décalage est d'un niveau complet.

Paradoxalement, ce décalage associé à la disposition des sanitaires autour de l'entrée, crée la distance entre la desserte collective et l'espace de séjour du logement ce qui diminue le potentiel d'échanges entre les deux. L'espace familial s'en trouve à la fois isolé, à la fois protégé. Les activités du ménage ne se projettent en rien sur les galeries ; elles ne sont ni susceptibles de s'y étendre ni même d'y être perceptibles, (tel que cela aurait pu être envisagée par des fenêtres de cuisine, par exemple, qui auraient rendu le ménage plus présent, communiqué une part de son identité et contribué à l'animation des espaces communs.) Ces galeries, même si elles étaient agrémentées, ne proposent guère d'occasion à la rencontre entre habitants. D'autant plus que aucun usage ne semblait y avoir été programmé, elle ne servait probablement qu'au simple passage. Des conversations spontanées ne sont susceptibles de s'établir qu'entre des personnes qui auparavant sont déjà liés par une affinité qu'ils auraient pu découvrir à leur lieu de travail commun, par exemple.

Ce qui, à Narkomfine, était censé établir le lien entre les habitants pour les préparer « à la vie en communauté » était les services proposés au sein du bâtiment annexe. La cuisine commune, la salle à manger, la salle à manger d'été sur le toit terrasse, la librairie, les salles pour le travail intellectuel, l'école maternelle et le service de nettoyage étaient autant de services qui y étaient proposés sans pour autant être une obligation. La participation à la vie communautaire et à son fonctionnement était cependant obligatoire dans nombre de *maisons communautaires* construites entre 1927 et 1931.

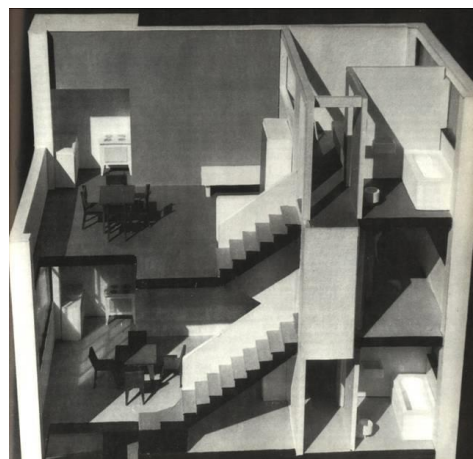


Fig.72, Ginzburg et Milinis, Dom Komuna de Narkomfine
Maquette de deux duplex imbriqués
La rue galerie au centre à droite

Selon une circulaire officielle de 1928, ses bâtiments d'habitation sont conçus « *dans le but de collectiviser la façon de vivre de l'ouvrier* »⁸⁸. « *Pour cela, les unités de logement devraient être conçues pour une ou deux personnes au plus. Il devrait être un lieu pour le sommeil, pour quelques activités de loisirs et pour le travail intellectuel. Pour tous les autres usages d'autres prémisses devraient être établies.* »⁸⁹

C'est en cela que *Narkomfine* « *était plutôt une étape sur la voie vers cette collectivisation totale de la façon de vivre qui sera mise en place avec les maisons communautaires* »⁹⁰.

La condensation de services au sein de l'immeuble d'habitation, autrement éparpillés dans le quartier, concentrait parallèlement les rencontres et échanges sur l'unité de voisinage. En même temps que le lien entre habitants s'en trouvait conforté, elle augmentait le nombre d'occasions de contrôle que pouvait exercer la communauté sur l'individu. Moins le nombre de services proposés par chaque unité de logement était grand, plus on devait recourir à des services proposés collectivement, plus la communauté s'en trouvait favorisée au détriment de la vie familiale.

Ces exemples nous montrent comment l'espace de l'habitat a été instrumentalisé pour y instaurer un contrôle social.

La mise en commun d'activités ou dans le cas contraire, le cantonnement des familles dans leur logement, ont été utilisés pour respectivement renforcer le lien entre les habitants ou pour diminuer les échanges qui auraient pu les fédérer.

Créer des cadres agréables dans lesquels peuvent se dérouler les rencontres entre habitants était également censé les fédérer. Le soin apporté au dessin des parties communes de *Narkomfine* en témoigne.

L'impact de la rencontre était d'autant plus important lorsque elles se déroulaient dans le cadre d'activités communes. La mise en commun des services fait converger les gens : les constructivistes se servaient d'elle ; les CIHBM craignait cette réunion.

Comme il ressort des concepts élaborés lors des CIHBM, on cherchait à éviter tout contact. Pour empêcher l'habitat de s'étendre sur les parties communes on en interdisait

⁸⁸ Anatol Kopp, *Constructivist Architecture in the USSR*, p.80

⁸⁹ Tsentrozhlstroy, (central body responsible for the building side of cooperative housing affairs), *Model Regulations for Communal Houses, 1928* in Anatol Kopp, *Constructivist Architecture in the USSR*, p.80

⁹⁰ Anatol Kopp, *Constructivist Architecture in the USSR*, p.71

l'appropriation. Pour rendre cette cohabitation trop rapprochée moins probable on prônait l'interposition de sasses entre logements et parties communes.

Lieux polyvalents de sociabilité au sein d'immeubles : une utopie abandonné

Le concept de lieu de sociabilité autour d'activités de loisirs a fréquemment été utilisé lors de construction d'immeubles d'habitation notamment dans la période post 68. Si ces lieux ont été utilisés par les habitants, généralement ils n'ont pas servie aux usages escomptés. Salles de fêtes, cafétérias, et autres, s'ils ne sont pas restés vides, elles ont plus été utilisées individuellement par les ménages et seulement à de rares occasions.

La cafétéria de l'immeuble à Saint-Nazaire, analysé par Monique Eleb⁹¹, en est un bon exemple. La seule occasion, semblerait-il, à laquelle elle sert, est la réunion des locataires qui est organisé par le gestionnaire.

Besoin d'un cadre adapté au divertissement au sein d'immeubles

Le citoyen n'a pas forcément besoin de recourir aux habitants de son immeuble pour se divertir. Par opposition au village, la ville propose une offre d'activités (culturelles, de loisirs, de groupes d'intérêts, etc.) suffisante pour que chacun trouve satisfaction de ses besoins de divertissement. Encore qu'il faut se demander : qu'est-ce qu'il en est des nombreuses banlieues et périphéries mal desservies qui ne proposent ni équipements publics, ni locaux ou pourrait s'établir des associations et groupes d'intérêts ?

Ceux qui en sont le plus sanctionné, ce sont ceux qui sont immobilisés sur place : enfants, adolescents, jeunes adultes, toute personne ne disposant pas de moyen de locomotion individuel, les personnes qui par leur activité sont liées à leur domicile, mère et père au foyer, les personnes qui sont réduites dans leur mobilité, personnes âgées et handicapées.

À l'exception des personnes qui ne disposent pas de moyen de locomotion individuel qui ne sont pas défavorisées lorsqu'ils habitent dans une ville disposant de moyens de transports collectifs et une offre d'activités suffisantes, toutes les autres catégories énumérées qui constituent une bonne partie de la population française, sont concernés par le manque d'offre d'activité dans l'environnement immédiat.

À commencer par les enfants, les adolescents et jeunes adultes. Enfants et adolescents ont besoin d'espaces pour jouer et pour s'amuser. Forcément, c'est proche de leur habitation

⁹¹ Monique Eleb, Mixité spatiale et dispositif architectural

qu'ils vont les chercher et s'ils les trouvent, c'est souvent au fond d'un terrain vague où collée contre le périphérique. Dépourvus de toute présence adulte, les adolescents et jeunes adultes se trouvent livrés à eux-mêmes.

Lorsque rien n'a été prévu, lors de la programmation comme de la planification, qui soit favorable à la présence d'adultes responsables et concernés, faut-il s'étonner que certains d'entre eux prennent de "mauvais chemins" ? Que l'on obtienne cette présence par la programmation d'autres activités, ou que l'on donne la possibilité à leur entourage de les surveiller depuis leur habitation par exemple, l'espace est bel et bien responsable des possibilités qui sont données aux parents de surveiller leurs enfants.

Surveillance solidaire des enfants

Beaucoup de pères n'ont pas l'occasion d'amener leurs fils au travail, comme le montre l'exemple du père d'une de mes connaissances qui, pour ne pas le laisser livré à lui-même et à un environnement anonyme d'une cité, l'amenait au travail lors des vacances scolaires. Beaucoup de mères doivent travailler plus qu'un plein temps pour faire subsister le ménage. Qu'est-ce qu'on fait dans un tel cas si on ne peut pas s'appuyer sur la solidarité de ceux qui habitent le même immeuble afin d'assurer un minimum de surveillance ? Comment peut-on assurer cette surveillance si l'environnement extérieur n'est constitué que d'espaces déstructurés qui souvent n'entretiennent aucun rapport avec les bâtiments habités ?

Conclusion

La qualité et quantité de différentes relations et interactions sociales de voisinage dépendent des différentes formes d'interactions physiques entre habitants. Elles dépendent du cadre qui est fourni par l'espace.

Le rapport affectif de l'habitant à l'espace partagé est sous-tendu par les premières. Il influe, en retour, sur la perception de la qualité des interactions et relations de voisinage. La qualité de la perception influe sur la disponibilité psychologique d'un habitant vis-à-vis de ses voisins qui se traduit par la régulation de son interaction physique avec l'espace partagé.

La possibilité de régulation dépend, au sein du logement collectif, de l'ensemble des dispositifs architecturaux qui lui permettent de prendre de la distance vis-à-vis des manifestations du voisinage. L'impossibilité à réguler cette interaction pour l'individu en adéquation avec, à la fois sa situation, son activité, son état d'âme et son rapport affectif vis-à-vis du voisinage peuvent accentuer son besoin de retrait.

Une importance plus large que celle qui concerne la possibilité de retrait : L'espace de distribution en tant que l'espace qui s'impose au quotidien de l'habitant, constitue le cadre spatial qui à la fois permet et impose des interactions physiques avec le voisinage.

Il fournit des occasions à la présence simultanée des habitants : présence qui peut être autant physique que figurée. Il peut figurer la présence, comme il peut figurer l'abandon et l'absence. Il peut imposer le rapprochement ou permettre la rencontre à distance. Il peut favoriser la rencontre et laisser l'initiative du contact ou imposer la promiscuité.

L'ambivalence caractérise les besoins relationnels de l'habitant.

Il doit autant pouvoir s'isoler qu'il doit pouvoir s'entourer ; lui imposer l'une ou l'autre forme de rapports à autrui peut conduire à accentuer le besoin opposé.

L'initiative et le choix concernant l'ampleur et la qualité des relations de voisinage, apparaissent comme la première condition à leur épanouissement. L'espace peut laisser ce choix tout en proposant les occasions.

La présence d'autrui peut nous être imposée par sa proximité physique et à travers la perception de sa manifestation dans l'espace. La gêne provoquée par l'une de ces formes de la présence imposée, accentue la gêne perçue par l'autre forme.

Il en résulte, pour un espace de distribution, l'importance de la distance physique, comme perçue, qui peut être maintenue au voisinage, autant par l'habitant que par son habitation.

Notre habitation doit pouvoir maintenir la distance, perçue et vécue, à la distribution ; perçue : l'habitant doit pouvoir s'isoler des manifestations liées à la présence de voisinage ; vécu : l'habitant devrait être séparé de la distribution par une frontière psychologique qui permet de vivre la distance à travers l'acte de la transition.

Plus cette transition est vécue, dans la durée de la traversée d'un espace personnel, plus cette frontière existe dans " l'espace vécu " de l'habitant.

Ce dispositif peut, à la fois se trouver à l'intérieur du logement, comme à l'extérieur : souvent cette fonction est assurée par des sas d'entrée. Cependant, lorsque ce dispositif se trouve à l'intérieur, il ne peut que plus difficilement motiver son ouverture.

Pouvoir maintenir la distance dans les parties communes

De plus, l'habitat doit pouvoir maintenir la distance aux voisins lorsqu'il se trouve dans les parties communes. Le rapprochement physique est ressenti d'autant plus que, d'une part la distance à parcourir qui les sépare est petite, d'autre part la perception du voisin à travers sa présence physique comme à travers la manifestation perceptive de sa présence, lui est imposée.

La perception de la manifestation des voisins est accentuée par leur enfermement.

Le bruit peut s'échapper ou être absorbé, être renfermé ou délicat. L'odeur peut y stagner ou être évacuée, les senteurs peuvent être variables et brèves ou insistantes et pesantes selon l'espace qui les accueille. La vue peut être renfermée, ce qui oblige à forcer le regard dans une autre direction lorsque nous ne voulons pas prendre contact visuel avec le voisin. Ce qu'il ressent alors d'autant plus. Soit, le regard peut s'échapper, ce qui rend l'évitement du contact visuel plus naturel. Soit, à distance, l'initiative de ce contact est plus volontaire.

Si le regard peut s'échapper lors d'une rencontre et se poser ailleurs, l'évitement est ressenti comme beaucoup moins gênant.

La distance perçue de l'habitation au voisinage diminue, lorsque au sein des espaces de distribution nous la vivons et percevons moins.

La diminution du sentiment d'une distance imposée semble demander la plus grande ouverture de l'espace de distribution sur un environnement qui dévie notre attention de la présence d'un voisin.

En même temps que la possibilité de prise de distance est une condition pour le développement d'une disponibilité, voir d'une envie d'entretenir des relations de voisinage, la présence est la première condition pour qu'un échange puisse s'établir.

La présence, c'est ici autant la présence en personne des habitants que leur présence figurée. Elle peut autant occasionner la communication verbale et non verbale, qu'elle peut informer l'habitant sur son voisin. L'habitant peut à travers son interaction avec l'espace involontairement informer son voisin.

La présence du voisin, c'est la première condition à tout échange. À travers l'information et la communication, nous pouvons nous familiariser avec notre environnement social. L'information et la communication sont la base de toute confiance vis-à-vis de nos voisins et de l'espace que nous partageons avec eux.

À travers leur présence figurée notre curiosité peut être réveillée et nous donner envie d'aller vers eux. Elle peut nous permettre de découvrir des affinités ou des oppositions. En tous les cas, il n'est plus un anonyme. Même si nous trouvons des oppositions à un voisin, tant que nous pouvons l'éviter, nous ne sommes, à priori, pas dérangé par sa présence. À moins de découvrir des aversions. Même la présence à distance d'une personne familière quelconque, peut contribuer à notre sentiment de sécurité.

Ce qui importe c'est que nous ne vivons pas sa présence comme trop oppressante, trop imposante.

Nous pouvons être solidaire, même avec des voisins avec lesquels nous ne partageant pas d'affinités.

Et dans l'idéal, nous avons des affinités pour quelqu'un. Nous pouvons même établir un lien avec quelqu'un qui est facilement disponible, à proximité de notre habitation ou nous pouvons simplement s'échanger des services, veiller ensemble sur les enfants etc. Bref, nous faciliter la vie mutuellement.

L'espace de distribution peut favoriser la rencontre par des trajets en fonction de sa hiérarchisation, de la co-visibilité entre espace de distribution et d'autres espaces communs et en fonction des espaces qu'il met en relation. Cette hiérarchisation, par subdivisions

successives de distribution, depuis la rue jusqu'à la porte du logement, peut définir des groupes et sous-groupes d'habitation. Un petit groupement des voisins de palier par exemple pendant qu'il favorable à la familiarité entre voisins directs, est défavorable à la probabilité de rencontrer quelqu'un. Dans le cas où il existe une co-visibilité entre les sous espace de distribution, la rencontre à distance peut permettre de se familiariser avec nos voisins, qui même vu de loin, à travers leur apparence, leur comportement, nous informent sur leur identité.

En fonction des espaces que les distributions relient par le trajet qu'ils proposent, la présence à l'intérieur de distribution peut être augmentée. Lorsqu'ils mettent en relation des espaces utiles à la vie domestique avec les habitations, non seulement ils contribuent à la présence des habitants, mais ils se lient à la vie domestique. Leur importance devient plus grande et avec eux l'intérêt qui leur est porté.

Les habitants peuvent même séjourner dans les espaces de distribution lorsqu'ils proposent un cadre agréable et utile. Les activités domestiques peuvent s'étendre sur eux. On le voit à Nemausus. Les larges coursives sont investies par des enfants pour jouer ou même pour prendre des apéritifs entre adultes. Elles proposent, avec l'allée de platanes, un cadre agréable. De même qu'on peut y réparer un vélo, faire des "bricoles" qui nécessitent un endroit moins fragile que les intérieurs.

Des fois, même des pratiques qui visent le contact social peuvent s'y installer. Comme le garçon qui, devant son logement lit sur la coursive de Bezons, espère y voir passer ses copains.

Toutes ces pratiques évoquent celles faites d'une rue de village.

Une autre possibilité de favoriser la présence des habitants au sein de distributions consiste dans l'attribution de surface privée attenante au logement, tel que pratiqué par Bernard Paurd à Evry. Il propose des "jardins suspendus" à l'image des jardins sur rue des pavillons.

Elle s'interpose entre le logement et la coursive ce qui contribue parallèlement à la distance pouvant être maintenue au voisinage.

Cependant, ici le statut privé de ces espaces peut faire des mécontents, car l'espace qui est officiellement la propriété de l'habitant ne peut être utilisé comme un espace intime. L'absence d'un autre espace extérieur plus intime et un environnement qui n'offre pas une "belle vue" peut alors motiver sa clôture visuelle, ce qui rend l'habitant plus absent. Tandis

que dans le cas où l'investissement n'est que suggéré par la morphologie, où l'habitant "acquiert un territoire", il peut davantage s'en réjouir.

L'autre forme de présence en personne de l'habitant, et peut-être la plus importante, c'est celle qui transparait depuis son logement. Elle implique que celui-ci soit ouvert sur les distributions au moyen de fenêtres. Pour permettre à l'habitant de maintenir son intimité, il faut qu'il possède différents dispositifs de clôture et de filtres qui lui permettent de s'isoler lorsqu'il en ressent le besoin. Plus l'ouverture maintient la distance au passage, mieux l'habitant peut maintenir ouvert. Cette distance est obtenue par l'interposition de jardinières, d'ameublements fixes, d'espaces suggérés par la morphologie, des retraits etc.. Moins ces dispositifs sont franchissables, moins la sécurité des intérieurs est dépendante à la fois de l'environnement et à la fois de la clôture. Dans ce cas, elle permet même d'être maintenue ouverte lorsque l'habitant s'absente. Sa présence suggérée par un volet ouvert reste, et participe à la surveillance des espaces collectifs. Les grands vides entre la coursive et le logement largement ouvert à Tours en sont un exemple. L'ouverture est moins justifiée sur un espace intérieur bien que les exemples existent (Cité Napoléon, Vienne), le confort supplémentaire procuré au logement qui peut motiver son ouverture est moindre, d'autant plus que les distributions intérieures font plus ressentir la présence du voisin, qui s'impose alors davantage à l'intérieur du logement.

Les distributions intérieures ne peuvent être aussi amples qu'à l'extérieur, en raison de leur coût plus élevé. Elles ne permettent pas avec la même facilité le maintien d'une distance au passage. Les distributions à l'air libre peuvent proposer des vues sur l'environnement à condition que celui-ci soit de qualité (Nemausus, cas des coursives sur l'allée) ou ouvrir sur un espace de qualité (rue de l'Ourcq).

La ventilation est moins assurée, le passage ressenti davantage en raison de l'acoustique, etc. Le gain de confort à l'intérieur du logement y est bien moindre.

Là où le passage s'impose devant la fenêtre, elles sont souvent barricadées lorsqu'elles sont à l'intérieur (Cité Napoléon devant les escaliers, Vienne) tandis que là où elles donnent sur un espace à l'air libre, elles restent, même s'ils ont besoin d'être équipées de filtres, ouvertes (rue de l'Ourcq). Est-ce lié à la plus grande co-visibilité entre accès des logements, ici présents en grand nombre autour d'une même distribution où est-ce lié au confort apporté par la lumière et l'air que l'on ne veut pas manquer, même au détriment du sentiment d'intimité.

En dehors de la présence en personne des habitants, la forme de présence qui contribue au mieux à la surveillance suggérée sur les espaces communs, est la présence figurée par les

fenêtres maintenues ouvertes (où les volets n'ont pas besoin d'être fermés, bien qu'il devraient exister).

Une autre forme de présence figurée est assurée par l'intervention des habitants sur l'espace commun. Ces formes déviantes : depuis l'abandon d'objets insalubres jusqu'aux détériorations volontaires peuvent certainement être inhibées par la présence en nombre suffisant de regards suggérés.

Lorsque des surfaces appropriables sont proposées, il semble particulièrement important de veiller sur l'existence de rangements, individuels ou collectifs, qui peuvent encombrer les parties communes et les dévaloriser. Une dévalorisation des espaces, de quelque nature qu'elle soit, peut même entamer un cercle vicieux de la dégradation, d'abandon des parties communes. Elle peut provoquer un retrait sur l'intérieur du logement. Les relations de voisinage et le rapport affectif peuvent en souffrir. L'appropriation valorisante, au contraire peut inscrire et conforter le lien affectif en l'espace. Il personnalise et informe l'habitant sur ses voisins, ils permettent de réveiller sa curiosité d'aller à l'encontre de certains. Elle peut favoriser la familiarité et affirmer l'espace comme un espace habité et revendiqué.

Un autre dispositif potentiellement fédérateur, pouvant être intégré à la conception de l'espace, sont des locaux communs dédiés à des usages pratiques, pouvant contribuer au confort de la vie des habitants. Un séchoir, un atelier de réparation que les gens peuvent s'approprier, en leur donnant la possibilité d'enfermer leurs outillages à l'abri etc. L'utilité d'un tel local est primordiale pour que les habitants s'en servent. L'abandon de grand nombre de salles polyvalentes en témoigne.

Ces dispositifs ont fait leur preuve dans l'histoire : là où la possibilité d'une pratique utile est défendue au domicile, les habitants ont recouru à des équipements communs. Que ce soit au village ou au sein de bâtiments collectifs.

Il semblerait que les usages pouvant fournir des occasions à la sociabilité soient dans la très grande majorité des cas motivés par un avantage pratique.

L'ouverture des circulations à l'air, la lumière et le soleil semble procurer plus de confort au logement que les espaces fermés.

Ainsi la vie sur les parties communes varie au fil des saisons. Elle marquent tantôt l'absence, tantôt la présence. Il se peut qu'on apprenne à désirer voir une vie reflourir qui a longtemps hibernée. N'est-ce pas l'absence qui nous fait davantage ressentir le désir d'une présence ?

Bibliographie

Evolution et histoire de l'habitat

Philippe Panerai, Jean Castex, Jean-Charles Depaule

Formes urbaines : de l'îlot à la barre

Marseille, Parenthèses, 2001

196 p.

Christian Moley

L'Architecture du Logement – cultures et logiques d'une norme héritée

Paris, Anthropos, 1998

330 p.

Christian Moley

L'immeuble en formation, genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires

Liège, Mardaga, 1991

200 p.

Roger Quilliot, Michel Albin

Cent ans d'habitat social

Paris, Albin Michel, 1989

176 p.

Anatole Kopp

Ville et Révolution

Paris, Edition du seuil, 1972 (1^{ère} édition : Anthropos, 1967)

« condesateur social », (pp 126-135, 139-197, chap. 7)

Monique Eleb, Anne Debarre

Invention de l'habitat moderne, Paris 1880-1914

Paris, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1995

532 p.

Marie-Jeanne Dumont

La fondation Rothschild et les premiers habitations à bon marché de Paris 1900-1925

Paris, 1984

281 p.

Anatol Kopp

Constructivist Architecture in the USSR

Claudio Secci et Estelle Thibault,

La formation de la notion « espace intermédiaire » chez les architectes, Recherche sur la réflexion des architectes concernant les espaces situés entre privé et public dans les congrès internationaux sur l'habitat 1889-1959

Paris, 2003

Françoise Choay,

L'urbanisme – Utopies et réalités – une anthologie,

1965, Editions du Seuil, Paris,

p.345

Logement et ville

Castro, Roland ; Denissof, Sophie
(Re)Modeler - Metamorphoser
 Paris, Le Moniteur, 2005
 246 p.

Aldo Rossi
L'Architecture de la ville
 Edition originale : Padova, Marsilio, 1966
 Gollion, InFolio, 2001

Marcel Roncayolo et Thierry Paquot
Villes & Civilisation urbaine XVIII – XX siècle
 Paris, Larousse, 1992
 688 p.

Espaces intermédiaires

Moley, Christian
Entre ville et logement - en quête d'espaces intermédiaires.
 Paris, Ecole d'Architecture de Paris la Villette, 2003
 Ministère de la Culture. Mission du Patrimoine Ethnologique
 172 p.

Ecrits autour de bâtiments

Le Corbusier : l'Unité d'Habitation de Marseille
 Marseille, Parenthèses, 1992

Analyse sociologique de bâtiments

Monique Eleb
HBM à Paris : le 124 -126, avenue Daumesnil d'Auguste Labuissière,
Fondation Groupe des Maisons ouvrières
 Paris, Ecole d'Architecture Paris Villemin, 1991
 128 p.

Barbe B., Duclent A.
Le vécu des opérations d'architecture de qualité
 Paris, 1) DC/ATEN, 1985 - 2) DC/Atelier TEL, 1990

Barbe, Bernard; Duclent, Alain
Le vécu de l'architecture, La Noiseraie (Ciriani), les arcades du lac (Bofill), 135, rue de l'Ourcq
 Paris, Plan Construction et Habitat, 1986,
 119p.

Corinne Daubigny, Manuel Perianez
REX de ST. Ouen : Rendre l'espace au logement
 Paris, PUCA CUH, Expérimentations, 1988
 71 p.

Jean-Marc Natali, Albane Fayolle, Anne Vourc'h
Nîmes Nemausus 1
Des logements à grande surface, Experimentations
 Champ Vallon, 1988, 34p.

Rainier Hoddée et Jean-Michel Léger
Expériences de qualités - Le logement chez Lipa et Serge Goldstein, Yves Lion et Bernard Paurd; rapport de recherche
 Paris; IPRAUS, UPA 8; 1999; 84p.

Sociologie de l'habitat

Bernard Haumont, Alain Morel (Eds)
La société des voisins
 Collection Ethnologie de la France, Cahier 21
 Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005
 334 p.

Monique Eleb, Anne-Marie Chatelet
Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui
Paris, Epure, 1997
 p.

Jean-Michel Léger
Derniers domiciles connus, enquêtes sur les nouveaux logements
 Paris, Creaphis, 1990
 169 p.

Monique Eleb-Vidal, A. M. Châtelet, Th. Mandoul
Penser l'habité. Le logement en question
 Liège : Pierre Mardaga, 1988
 p.

N.Haumont, H.Raymond
Habitat et pratique de l'espace
Etude des relations entre intérieur et extérieur du logement
 Paris, Grecoh, plan construction, 1972

Jean-Claude Chamboredon, Madeleine Lemaire
Proximité sociale et distance sociale, les grands ensembles et leur peuplement
 Revue française de sociologie, XI, 1970
 p.3-33

Paul Landauer, Le procès de l'utopie - Vision et réalités dans la conception de l'habitat, ***Introduction à la lecture d'Alice Colman,***
 Article dans Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine – n°1- Espace et sécurité, mai 1999,
 pp 51-64
 in Florine Ballif,
Formes spatiales et formations sociales, Corpus de texte pour le cours de sciences humaines de deuxième année,
 EAPLV, 2001-2002

Psychologie

Gustave-Nicolas Fischer
Psychologie sociale l'environnement
Toulouse, Privat, 1992
240 p.

Table des illustrations

Fig1 Réinterprétation de la *Valley Section ;Manifeste de Doorn*, Team 10, 1954
(Source: L'architecture d'aujourd'hui, janvier - février 2003)

Fig2 *Analyse de l'ordre socio-spatial de l'environnement urbain ; Manifeste de Doorn*, 1954
(Source: Max Risselda, Dirk van den Heuvel (Eds.); **Team 10 1953-81, In search of a utopia of the present**)

Fig 3 La "rue en l'air" du Robin Hood Gardens Housing Estate dans son environnement.
(Source: L'architecture d'aujourd'hui, janvier - février 2003)

Fig 4 Une des entrées jumelées montrant les baies vitrées qui donnent sur le sas d'entrée
(Source: Max Risselda, Dirk van den Heuvel (Eds.); **Team 10 1953-81, In search of a utopia of the present**)

Fig 5 Plan schématique ; 1/100^{ème} ; Niveau d'accès d'une des typologies de duplex chevauché ;
Coursive d'accès, Sas d'entrée et escalier d'accès aux chambres, Pièce à vivre intégrant la cuisine

Fig. 6 Une rue de quartier ouvrier au 19^{ème} siècle
(source : Hermann Hertzberger, *Lessons for students in Architecture*)

Fig.7
Herman Hertzberger,
Haarlemmer Houttuinen Housing
(source : Hermann Hertzberger, *Lessons for students in Architecture*)

Fig.8 Le village d'Entrevennes dans son environnement

Fig. 9 La boulangerie de l'Unité d'Habitation

Fig.10 Le "Casino" de l'Unité d'habitation

Fig.11 - Plan schématique 1/200^{ème}
Résidence universitaire Groupe de 4 chambres et leur articulation avec le couloir

Fig 12 N. Harou-Romain.
Projet de pénitencier, 1840.
(source : Florine Ballif, *Formes spatiales et formations sociales, Corpus de texte pour le cours de sciences humaines de deuxième année*, EAPLV, 2001-2002)

Fig. 13 N. Harou-Romain.
Projet de pénitencier, 1840.
(source : Florine Ballif, *Formes spatiales et formations sociales, Corpus de texte pour le cours de sciences humaines de deuxième année*, EAPLV, 2001-2002)

Fig. 14 Plan général
des Salines d'Arc-en-Senans

Fig.15 Vue aérienne
des Salines d'Arc-en-Senans

Fig. 16 & Fig. 17 Immeuble de rapport de la fin du 19^{ème} siècle - Rue Arthur Groussier
Vue sur le couloir du 5^{ème} étage

Fig.18
Jean Nouvel, Nimes, Nemausus I, Plan masse
(Source : Manuel Perianez ; Jean Nouvel et le logement social, PUCA, 1998)

Fig.19
Jean Nouvel, Nimes, Nemausus I
Vue depuis une coursive sur l'allée de platanes centrale et la plus grande des deux barres en arrière plan

Fig.20
Des enfants se sont retrouvés sur les coursives de Nemausus

Fig21, Entrevennes Plan cadastral 1/2500^{ème}
Cartographie sensible des échelles de relations publiques fréquentes

Fig. 22, Nemausus I, schéma groupement de trajets par escaliers

Fig. 23, Nemausus I, schéma groupement de trajets par ascenseur

Fig24, Entrevennes & la route départementale

Fig25, Herman Hertzberger
Berlin, Lima Housing
Vue sur les balcons montrant différents usages (cachés, montrés)
(Source: Hermann Hertzberger, Lessons for students in Architecture)

Fig26, Herman Hertzberger
Berlin, Lima Housing
Echange entre voisins sur leurs balcons
(Source: Hermann Hertzberger, Lessons for students in Architecture)

Fig.27, Augustin Rey,
Schémas des effets des vents dominants sur les bâtiments.

Fig.28, Augustin Rey
L'aération de l'édifice
(Source : Christian Muschalek, Cours transversal de 3^{ème} année)

Fig.29, Augustin Rey, La réforme urbaine: schémas comparatifs de la cour fermée de la ville traditionnelle et de la cour ouverte préconisée.
(Source : Christian Muschalek, Cours transversal de 3^{ème} année)

Fig.31, Entrevennes, Cartographie des passages probables

Fig.30, Jean Nouvel, REX Anselme-Hermet à Saint-Ouen
Vue perspective et Plan de niveau et coupe
(Source : Manuel Perianez, Rendre l'espace au logement)

Fig.33,
Entrevennes
Habitations fermées dans un passage étroit

Fig.34,
Entrevennes, Habitations ouvertes sur un passage élargie
La vue est belle depuis ici

Fig.35,
Entrevennes,
Appropriation utilitaire de l'espace public

Fig. 36 – Vue 1

Fig.37 – Vue 2
Le séjour au premier étage (rez-de-chaussée par rapport au passage à droite) de la mairie transformé en logement locatif,

Fig. 38
Extrait de la cartographie des passages
Place de la mairie
Repérage des vues

Fig.39 - Vue 3
Appropriation d'un espace tampon, extension de l'habitation sur l'espace public

Fig.40 - Vue 4
Un banc posé devant une fenêtre de cuisine face à un endroit de passage fréquent
Plus loin des pots de plantes qui, disposée exactement sous les fenêtres de la cuisine à droite et du séjour à gauche (volet fermée), semblent remplir la même fonction.

Fig.41
Immeuble d'habitation ouvrier
à 4 étages (hauteur environ 15mètres)
19^{ème} siècle à Vienne
Plan schématique d'étage courant 1/200^{ème}

Fig.42
Vue sur la cour mitoyenne

Fig.43
Vue sur une entrée de logement vitrée

Fig.44
Vue sur une entrée en bout de galerie

Fig.45
Cité Rochechouart, dite "Cité Napoléon", Paris, 1849
Coupe perspective montrant le vide qui contient la distribution.
(Source : Christian Muschalek, Cours transversal de 3^{ème} année)

Fig.46

Schémas en plan et coupe longitudinale
Montrant le système de distribution
(Source: Hermann Hertzberger, *Lessons for students in Architecture*)

Fig.47

Cité Napoléon
Dernier niveau sous la verrière
(Source: Hermann Hertzberger, *Lessons for students in Architecture*)

Fig.48

Cité Napoléon

Fig.49 ; 135, rue de l'Ourcq à Paris

Plan schématique
1^{er} niveau de coursives (2^{ème} étage)

Fig.51; rue de l'Ourcq
2^{ème} étage, porte d'entrée et
fenêtre équipée d'un volet

Fig.52; rue de l'Ourcq
Une des cages d'escaliers principaux
Intégrée à sa faille dans le bâti

Fig.53; rue de l'Ourcq
La coursive et un escalier secondaire

Fig.54, Yves Lion, Passage de Flandres
Schémas en plan, emplacement des vides dans les coursives aux étages et des jardinières au rez-de-chaussée

Fig.55

Bernhard Paurd, Immeuble d'habitat intermédiaire à Evry, Plan du 5^{ème} étage
Duplex sur coursive articulé par un jardin avant
(Source : AMC n° 45 oct. 1993)

Fig.55

Bernhard Paurd, Immeuble d'habitat intermédiaire à Evry, Plan du 5^{ème} étage
Duplex sur coursive articulé par un jardin avant
(Source : AMC n° 45 oct. 1993)

Fig.56

Ralph Erskin, Immeuble d'habitation pour le projet de Byker, Suede
Coursive d'accès, rapports visuels
(Source : Christian Muschalek, Cours transversal de 3^{ème} année)

Fig. 57

Nemausus : duplex avec le volume des chambres entre séjour et cuisine.
(Source : Jean-Marc Natali, Albane Fayolle, Anne Vourc'h ; *Nimes Nemausus 1*)

Fig.58

Nemausus Triplex - 4pièces
Le bloc des sanitaires aménage une petite zone cachée dans le séjour, l'escalier atténue le rapport visuel
(Source : Jean-Marc Natali, Albane Fayolle, Anne Vourc'h ; *Nimes Nemausus 1*)

Fig.59

Nemausus Duplex - 3pièces
Surface libre
(Source : Jean-Marc Natali, Albane Fayolle, Anne Vourc'h ; *Nimes Nemausus 1*)

Fig. 60

Jean Nouvel
Immeuble mixte : commerces, bureaux, logements.
Plans du 3^{ème} et 4^{ème} étage
(Source : Manuel Perianez, *Rendre l'espace au logement*)

Fig.61

135, rue de l'Ourcq
Plan des vides au rez-de-chaussée
(Source : Barbe, Bernard; Duclent, Alain ; *Le vecu de l'architecture, La Noiseraie (Ciriani), les arcades du lac (Bofill), 135, rue de l'Ourcq*)

Fig.62

Appropriation au moyen de plantes vertes au 135 rue de l'Ourcq

Fig. 63

Frédéric Borel, Boulevard de Belleville
Fenêtres sur cour arrière

Fig. 64

Frédéric Borel, Boulevard de Belleville
Fenêtres sur cour arrière

Fig. 65, Familistère de Godin à Guise

Planche originale montrant la programmation des usages
(Source : Christian Muschalek, Cours transversal de 3^{ème} année)

Fig. 66, Familistère de Godin à Guise

Plan partiel d'étage
(Source : Christian Muschalek, Cours transversal de 3^{ème} année)

Fig. 67, Familistère de Godin à Guise

Rassemblement des enfants le matin
pour les amener en classe
(Source : Marc Bédarida, Le familistère de Guise – Vivre l'utopie)

Fig. 68, Familistère de Godin à Guise

Vue depuis une cage d'escalier sur la cour
(Source : Marc Bédarida, Le familistère de Guise – Vivre l'utopie)

Fig. 69, Un escalier dans un HBM de l'entre-deux-guerres ; Boulevard Davout

Fig. 70, Ginzburg et Milinis, Dom Komuna de Narkomfina

Vue perspective
(Source : Anatol Kopp; *Constructivist Architecture in the USSR*)

Fig. 71, Ginzburg et Milinis, Dom Komuna de Narkomfina

Coupe sur le bâtiment principal
(Source : Anatol Kopp; *Constructivist Architecture in the USSR*)

Fig. 72, Ginzburg et Milinis, Dom Komuna de Narkomfina

Maquette de deux duplex imbriqués
(Source : Anatol Kopp; *Constructivist Architecture in the USSR*)

Annexes

Concepteurs

Yves Lion, Paul Chemetov, R. Gailhoustet, Jean Nouvel
« *Loger ? ou bien réinventer le monde ?* »
L'architecture d'aujourd'hui, n°252, sep. 1987
pp. 21-23

Max Risselda, Dirk van den Heuvel (Eds.)
Team 10 1953-81, In search of a utopia of the present

Herman Hertzberger
Lessons for students in architecture
4th revised edition 2001

Herman Hertzberger
Space and the architect: lessons in architecture 2
2000

Egelius, M.
Ralph Erskine: Architect
Stockholm 1990

Erskine, R.
Democratic Architecture: The Universal and Useful Art
in: D. Lasdun (ed.), *Architecture in an Age of Scepticism*
London 1984
pp 72-93

Peter Collymore
The architecture of Ralph Erskine
London, Academy Editions, London 1994
224 p.

Achleitner, Friedrich
Atelier 5
Basel, Birkhäuser, 2000

Corpus initial

Architectes	Réalisations	Adresse	Type et taille	Chercheurs
Nouvel, Jean	Anselme-Hermet	rue Anselme 93400 Saint Ouen	46 PLA	Lavalou (1987), Perianez (1988)
	Nemausus I	rue du Vistre 30000 Nîmes	114 PLA	Natali (1988), Fayolle (1989), Vourc'h
Lion, Yves	Passage de Flandre	passage des Flandre 75018 Paris	18 ateliers- logement PLA	Léger (1988)
Paurd, Bernhard	Evry	Evry-sur-Seine	64 PLA	
Maisonhaute; Levy; Coutine	Paris	135, rue de l'Ourcq 75019 Paris	76 PLA, 6 Ateliers	Barbe, Bernard Duclent, Alain

Corpus supplémentaire

Immeuble d'habitation ouvrier à Vienne (seconde moitié du 19^{ème} siècle)

Cité Rochechouart (Cité Napoléon) ; Paris ; 1849